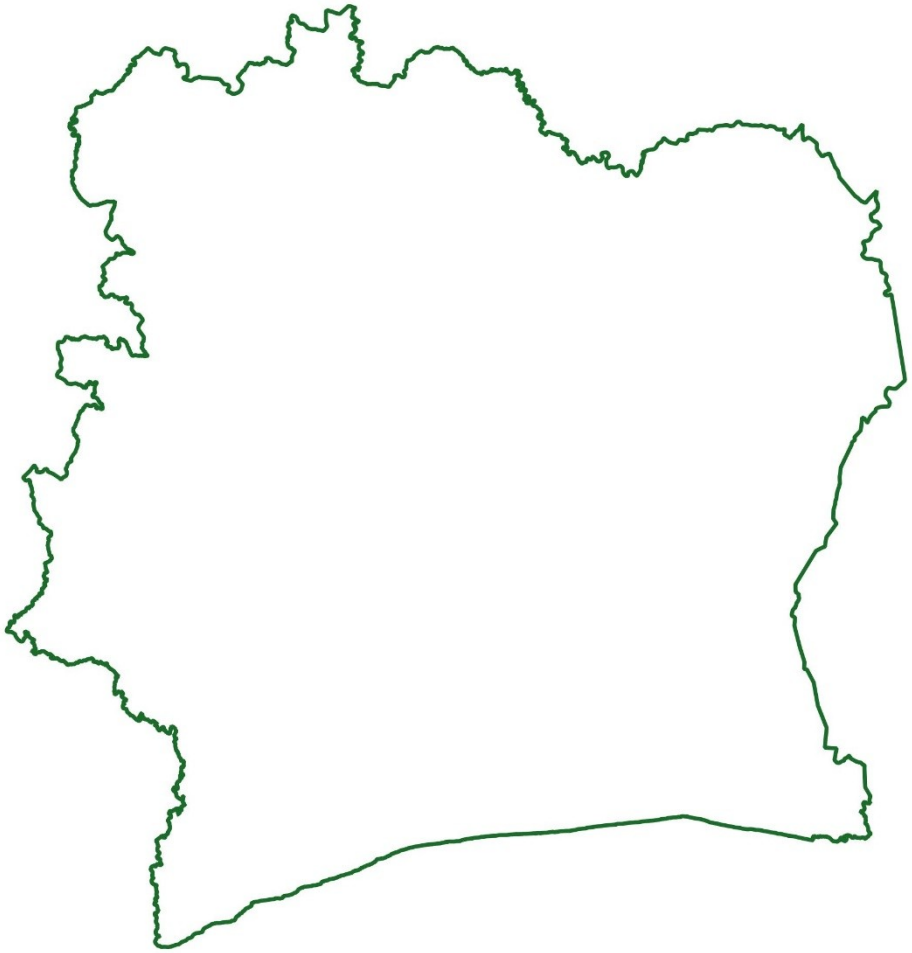
Version du 28 02 2026

Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique



Convention sur la diversité biologique

PNUE

fem

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF **9**
LEXIQUE ET ABREVIATION DES MOTS UTILISÉS **10**
1 CONTEXTE **12**
2 OBJECTIFS **13**
3 ETAT DES LIEUX, TENDANCE DE LA BIODIVERSITE ET DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES **14**
3.1 APERÇU DE LA BIODIVERSITÉ 14
3.1.1 Principaux types d'écosystèmes *14*
3.1.1.1 Ecosystèmes terrestres 14
3.1.1.1.1 Ecosystèmes du domaine guinéen 14
3.1.1.1.2 Ecosystème du domaine soudanais 14
3.1.1.2 Ecosystèmes des eaux intérieures 15
3.1.1.3 Ecosystèmes marins et côtiers 16
3.1.1.3.1 Ecosystèmes côtiers 16
3.1.1.3.2 Zone marine de la Côte d'Ivoire 17
3.1.1.4 Zones humides 18
3.1.2 Cadre biologique *18*
3.1.2.1 Richesse spécifique 18
3.1.2.2 Espèces végétales terrestres endémiques 20
3.1.2.3 Espèces animales endémiques 20
3.1.2.4 Espèces terrestres vulnérables, rares ou menacées d'extinction 20
3.1.2.5 Espèces marines menacées 21
3.1.2.6 Cas particulier des Poissons 22
3.1.2.1 Espèces migratrices 24
3.1.3 Diversité génétique *25*
3.1.3.1 Ressources végétales 25
3.1.3.1.1.1 Cultures industrielles 25
3.1.3.1.1.2 Cultures vivrières 26
3.1.3.1.1.3 Ressources végétales sauvages domestiquées 26
3.1.3.2 Ressources animales 26
3.2 EVOLUTION DE LA SURFACE FORESTIÈRE DE LA CÔTE D'IVOIRE 28
3.3 SERVICES FOURNIS PAR LES ÉCOSYSTÈMES 29
3.3.1 Service d'approvisionnement *30*
3.3.1.1 Bois d'œuvre et de service 30
3.3.1.2 Plantes médicinales 30
3.3.1.3 Plantes alimentaires 30
3.3.1.4 Plantes à usage divers 31
3.3.1.5 Gibier et commerce d'animaux sauvages 32
3.3.1.6 Autres produits forestiers non ligneux 33
3.3.2 Service de régulation *33*
3.3.2.1 Cas du Centre National de Floristique 33
3.3.2.2 Service de régulation dans les mangroves : Potentiel de séquestration du carbone 34
3.3.3 Etudes de cas : Services rendus par les aires protégées en Côte d'Ivoire *35*

4 MESURES DE SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ....36
4.1 SUR LE PLAN DE LA POLITIQUE ET STRATÉGIES RELATIVES À LA BIODIVERSITÉ....36
4.2 SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL....38
4.1 SUR LE PLAN JURIDIQUE....39
4.2 SUR LE PLAN DU DISPOSITIF DE CONSERVATION....41
4.2.1 Aires protégées terrestres....41
4.2.2 Forêts classées et agro-forêts....45
4.2.3 Gestion de la biodiversité transfrontalière en Afrique de l'Ouest....46
4.2.4 Fermeture saisonnière de la pêche....47
4.2.5 Autres mesures de conservation....48
4.2.6 Collections ex-situ....48
4.3 SUR LE PLAN DE L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE....49
5 MENACES, FAIBLESSES ET INSUFFISANCES....50
5.1 MENACES NATURELLES....50
5.1.1 Changement climatique....50
5.1.2 Erosion côtière....50
5.1.3 Ensablement des estuaires....51
5.1.4 Inondation des zones humides....52
5.1.5 Espèces exotiques envahissantes....52
5.1.5.1 Espèces exotiques végétales terrestres envahissantes....52
5.1.5.2 Espèces exotiques végétales aquatiques envahissantes....53
5.1.5.3 Espèces exotiques animales aquatiques envahissantes....54
5.1.6 Epizooties et zoonoses....54
5.2 MENACES ANTHROPIQUES....55
5.2.1 Surexploitation et prélèvements frauduleux des ressources biologiques....55
5.2.1.1 Braconnage....55
5.2.1.2 Surpêche....55
5.2.1.3 Exploitation forestière....55
5.2.2 Destruction des habitats....56
5.2.2.1 Agriculture....56
5.2.2.2 Développement urbain....57
5.2.3 Pollution....57
5.2.4 Exploitation minière....57
5.2.5 Pauvreté....58
5.2.6 Mode de consommation et de production non durable....58
5.2.7 Non-perception de l'importance de la biodiversité....58
5.2.8 Faiblesses des capacités conceptuelles et opérationnelles....59
5.2.9 Perte des connaissances, des pratiques traditionnelles et culturelles....62
5.2.10 Insuffisances de l'éducation environnementale....62
5.3 INSUFFISANCES DU CADRE POLITIQUE, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ....62
6 PRIORITÉS STRATÉGIQUES....67
6.1 VISION....67

6.2 Buts et Objectifs 67

7 IMPACTS 69

7.1 Impact 1 : Gestion et conservation de la Biodiversité à travers la mise en place d'un réseau d'Aire Protégée représentative, la restauration des écosystèmes et le contrôle des menaces 69

7.1.1 Effet 1.1 : 10% du territoire national bénéficie d'une planification spatiale intégrée des milieux terrestres et aquatiques 70

7.1.2 Effet 1.2 : La biodiversité des zones d'importance écologique est restaurée 70

7.1.3 Effet1.3 : Le réseau d'aires protégées, des zones clés de biodiversité (KBA) et des Autres Mesures de Conservation Efficace par Zone (AMCEZ) est renforcé pour une conservation accrue de la biodiversité 71

7.1.4 Effet 1.4 : L'extinction des espèces menacées identifiées est réduite et leur rétablissement est renforcé grâce à des mesures de gestion efficaces 71

7.1.5 Effet 1.5 : Les espèces exotiques envahissantes ont un impact réduit d'au moins 50 % sur la biodiversité et l'introduction de nouvelles espèces est maîtrisée 72

7.1.6 Etteft 1.6 : Les différentes formes de pollution sont réduites de 10 %, limitant ainsi leurs impacts sur les écosystèmes et la santé humaine 72

7.1.7 Effet 1.7 : La biodiversité et les communautés sont mieux résilientes face aux impacts des changements climatiques 72

7.2 Impact 2 : Satisfaction des besoins des populations par la gestion et l'utilisation durables des espèces sauvages, les zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières, la promotion des solutions fondées sur la nature et le verdissement des zones urbaines 73

7.2.1 Effet 2.1 : Les espèces sauvages sont gérées et utilisées de manière durable, répondant aux besoins des populations locales 73

7.2.2 Effet 2.2 : Les zones agricoles, halieutiques, aquacoles et sylvicoles sont gérées durablement, avec une productivité et une compétitivité accrue 73

7.2.3 Effet 2.3 : Les services écosystémiques sont maintenus grâce à l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques 74

7.2.4 Effet 2.4 : Les espaces verts et bleus sont développés et mieux intégrés en milieu urbain 74

7.3 Impact 3 : Intégration de la question de la Biodiversité au cœur des Institutions, des secteurs, dans les politiques générales, les opérations et les chaînes d'approvisionnement des entreprises et la promotion de l'agro-biodiversité 75

7.3.1 Effet 3.1 : La biodiversité et ses multiples valeurs sont intégrées dans les politiques, stratégies, plans au niveau national et local 75

7.3.2 Effet 3.2 : L'engagement du secteur privé en faveur de la biodiversité est renforcé et traduit par des actions concrètes 75

7.3.3 Effet 3.3 : Les modes de production et de consommation durables sont adoptés à grande échelle 76

7.3.4 Effet 3.4 : Les incitations et subventions nuisibles à la biodiversité sont réduites, tandis que les incitations positives favorisent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité 76

7.4 Impact 4 : Adoption de mesures politiques, juridiques et institutionnelles et leur application en vue d'un accès et partage des avantages tirés de la biodiversité et prévention des risques biotechnologiques 76

7.4.1 Effet 4.1 : Un cadre politique, juridique et institutionnel est en place pour garantir le partage juste et équitable des avantages issus des ressources génétiques (APA), des informations de séquençage numérique et des connaissances traditionnelles associées 77

7.4.2 Effet 4.2 : Les risques liés à la biotechnologie sont mieux prévenus, la manipulation de la biotechnologie est sécurisée et le partage de ses avantages est renforcé 77

7.5 Impact 5 : Renforcement de la coopération, des capacités et de la mobilisation des ressources 78

7.5.1 Effet 5.1 : Des financements nationaux et internationaux sont mobilisés pour soutenir la mise en œuvre des actions de conservation de la biodiversité 78

7.5.2 Effet 5.2 : Les acteurs disposent de capacités renforcées et ont un meilleur accès aux données, informations et technologies innovantes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité..... 79

7.5.3 Effet 5.3 : Les décideurs, praticiens, publics et communautés locales ont un accès garanti aux données pertinentes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité..... 79

7.6 IMPACT 6 : IMPLICATION EFFECTIVE DES POPULATIONS DANS LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SPANB..... 79

7.6.1 Effet 6.1 : La gouvernance et la prise de décision liées à la biodiversité sont inclusives, équitables et intégrant les considérations de genre..... 80

7.6.2 Effet 6.2 : Les femmes et les filles sont pleinement prises en compte dans la gestion, la prise de décision et le partage des bénéfices liés à la biodiversité, assurant l'égalité des sexes..... 80

8 MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE..... 80

8.1 STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES..... 81

8.2 STRATÉGIE DE COMMUNICATION..... 83

8.3 COORDINATION DES ACTEURS..... 84

9 PLAN D'ACTIONS DE LA STRATÉGIE POUR LA BIODIVERSITÉ..... 87

10 THÉORIE DU CHANGEMENT..... 134

11 ANALYSE DES ÉVOLUTIONS POSSIBLES..... 135

11.1 ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE..... 136

11.2 BIODIVERSITÉ DES ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES..... 136

11.3 CHANGEMENTS DANS LES POPULATIONS DE FAUNE TERRESTRE..... 136

11.4 QUALITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET MARÉCAGEUX..... 137

11.5 CONSERVATION GÉNÉTIQUE ET DIVERSITÉ DES ESPÈCES..... 137

12 SUIVI-ÉVALUATION DE LA SPANB..... 139

12.1 CADRE DE RÉSULTAT..... 139

12.1.1 Objectif du cadre de suivi-évaluation..... 139

12.1.2 Principes directeur du cadre de suivi-évaluation..... 139

12.2 ORGANISATION DU SYSTÈME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA SPANB..... 140

12.3 PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS..... 140

12.4 CIRCUIT DE TRANSMISSION DE L'INFORMATION..... 142

12.5 MÉCANISME DE SUIVI-ÉVALUATION..... 144

12.5.1 Principe général..... 144

12.5.2 Indicateurs du Système de Suivi-Evaluation..... 145

12.5.3 2.2.1. Procédures pour la mesure de l'impact de la SPANB..... 145

12.5.4 Procédures pour la mesure des effets de la SPANB..... 145

12.5.5 Procédures pour le suivi des indicateurs de produits..... 145

12.5.6 Procédures de rapportage..... 146

12.5.6.1 Les types de rapports..... 146

12.5.6.2 Procédures d'élaboration des rapports..... 146

12.5.6.3 Elaboration du rapport annuel..... 146

12.5.6.4 Rapports thématiques périodiques..... 146

12.5.6.5 Rapport final..... 146

12.5.6.6 Procédure d'évaluation de la SPANB..... 147

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE..... 219

Liste des figures

Figure 1 : Carte du réseau hydrographique de la Côte d'Ivoire (Yapo *et al.,* 2021).....15

Figure 2 : Carte de délimitation de la zone côtière ivoirienne (Auhouot, 2008).....16

Figure 3 : Carte de délimitation de la Zone Economique Exclusive de la Côte d'Ivoire (TIDM, 2017)..... 17

Figure 4 : Quelques espèces de faune terrestre..... 19

Figure 5 : (1) Requin requiem (Carcharhinus obscurius) et (2) Cheval de mer ou hippocampe (Hippopocampus hippopocampus)..... 21

Figure 6 : Requin émissole lisse (Mustelus mustelus).....22

Figure 7 : Quelques représentants de poissons cartilagineux.....22

Figure 8 : *Colonie d'une espèce migratrice d'oiseaux (*Dendrocygna viduata*)*.....24

Figure 9 : Evolution de la surface forestière de la Côte d'Ivoire.....28

Figure 10 : Carte de la dynamique de la couverture forestière de 1990 à 2015.....28

Figure 11 : Un individu de Turraea heterophylla Sm.....29

Figure 12 : Marché de vente de plantes médicinales.....29

Figure 13 : Amandes séchées de Irvingia gabonensis (Kplé blanc ou Kaklou).....30

Figure 14 : Amandes séchées de Ricinodendron heudelotii (Eho ou Akpi).....30

Figure 15 : Usage du bois dans la construction.....30

Figure 16 : Quelques mammifères braconnés (A) : Aulacodes (Thryonomys swinderianus) ; (B) : Céphalophes de Maxwell (Philantomba maxwelli) et (C) : Pangolins (Phataginus tricuspis).....31

Figure 17 : Quelques produits forestiers non ligneux. (A) : Champignon Volvariella volvacea sur rafle de palmier ; (B) : Gastéropode Achatina Achatina ; (C) : Chénilles sechées (Imbrasia oyemensis) ; (D) : larves de Coléoptères des palmiers (Rhynchophorus ferrugineus).....32

Figure 18 : Une mangrove de grand-Lahou.....33

Figure 19 : Carte des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire.....41

Figure 20 : Carte de conception du corridor Taï-Grebo-Sapo.....42

Figure 21 : Carte de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Grand-Béreby (MINEDTE, 2022).....43

Figure 22 : Carte de distribution des forêts classées et agro-forêts de Côte d'Ivoire.....45

Figure 23 : Présentation du projet transfrontalier Kwabre-Tanoé.....46

Figure 24 : Photographie de cas d'érosion côtière (littoral de Grand-Lahou).....50

Figure 25 : Vues de l'évolution des travaux d'aménagement du grau de Grand-Bassam.....50

Figure 26 : Plantes aquatiques Nymphaea lotus.....52

Figure 27 : Plantes aquatiques Salvinia molesta.....53

Figure 28 : Cartes du taux de conservation de la couverture forestière entre 1990 et 2015.....55

Figure 29**.** Chaîne de résultats de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).....139

Figure 30**.** Schéma de circulation de l'information.....143

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition des espèces dans les différents écosystèmes.....17

Tableau 2 : Espèces animales endémiques de la Côte d'Ivoire.....18

Tableau 3 : Nombre d'espèces de faune menacées en Côte d'Ivoire. VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique d'extinction.....19

Tableau 4: Les poissons et reptiles protégés de Côte d'Ivoire.....21

Tableau 5: Potentiel de séquestration du carbone de quelques mangroves en Côte d'Ivoire.....32

Tableau 6 : Services rendus par quelques aires protégées.....33

Tableau 7 : Analyse du cadre politique en relation avec la biodiversité analyse.....35

Tableau 8 : Analyse du cadre institutionnel de la biodiversité.....36

Tableau 9 : Analyse du cadre juridique en relation avec la biodiversité.....38

Tableau 10 : Période d'interdiction d'activité de pêche dans les eaux ivoiriennes en 2024.....45

Tableau 11: Liste des plantes exotiques terrestres invasives de Côte d'Ivoire.....50

Tableau 12 : Evolution des superficies de forêts résiduelles dans les principaux domaines du domaine forestier national.....54

Tableau 13 : Liste des Plans, politiques et Programme des secteurs ministériels ayant une forte dépendance / impacts sur la biodiversité en Côte d'Ivoire.....58

Tableau 14 : Liste des objectifs de la stratégie nationale de la biodiversité alignés sur le cadre mondial de Kunming-Montréal.....66

Tableau 15 : Cadre logique de la SPANB.....85

Tableau 16 : Cadre de résultats pour le suivi-évaluation de la SPANB.....147

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Côte d'Ivoire compte plusieurs écosystèmes terrestres dont des eaux intérieures, marines, côtières et zones humides particulières. Ceux-ci abritent 3790 espèces végétales, 6994 espèces animales, 101 espèces de virus, 1234 genres bactériens dans les sols. Parmi ces espèces, l'on dénombre 4556 espèces aquatiques. L'endémisme chez les végétaux est representé par 62 espèces endémiques ivoiriennes, 470 espèces endémiques ouest africaines et plusieurs espèces sassandriennes. En ce qui concerne les animaux terrestres, quatre groupes comptent des espèces endémiques : batraciens (3 espèces), mammifères (20 espèces), myriapodes (78 espèces) et arachnides (17 espèces). La liste de l'UICN consigne 96 espèces de Vertébrés menacées, notamment des amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères. La diversité génétique en Côte d'Ivoire couvre les plantes, les animaux domestiqués, et la faune sauvage. Chez les plantes, de grandes avancées ont été réalisées avec des hybrides de cacao, café, coton, et hévéa, visant des rendements élevés et une meilleure résistance aux maladies. Le patrimoine génétique des cultures vivrières, comme le riz et le maïs, est riche, avec de nombreuses accessions collectées. Selon l'inventaire national de la forêt et de la faune de 2019, la superficie de la forêt en Côte d'Ivoire est estimée en 2020 à 2,97 millions d'hectares, soit 9,2 % de la surface totale du territoire, dont 2,88 millions d'hectares de forêt naturelle et un peu plus de 92 000 ha de reboisement. Malheureusement, ces mesures de sauvegarde s'avèrent moins efficaces à causes des menaces, des faiblesses et insuffisances liées à la gestion durable de la biodiversité.

En ce qui concerne les menaces, elles sont aussi bien naturelles qu'anthropiques. Les menaces naturelles comprennent le changement climatique, l'érosion côtière, l'envahissement des milieux naturels par les espèces exotiques et les épizooties. Quant aux menaces anthropiques, elles sont dominées par la surexploitation, les prélèvements frauduleux, la pollution, la destruction des habitats et les causes structurelles telles que la pauvreté, la faiblesse des capacités conceptuelles et opérationnelles.

Pour inverser la tendance de la perte de la biodiversité qui se dégage de ce diagnostic, la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité 2025-2030, porte la vision suivante : « **D'ici à 2050, la biodiversité est restaurée, valorisée, gérée durablement en vue de préserver la santé des écosystèmes pour la pérennité des services nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des communautés nationales ».**

La stratégie est organisée autour d'une chaine de résultat portant sur six impacts, chacun décliné en effet. Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la Stratégie et du Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité, un cadre de suivi-évaluation a été élaboré. Il met en cohérence les résultats attendus et les indicateurs et constitue un outil clé pour le pilotage, l'évaluation des progrès réalisés et l'ajustement des actions en fonction des enjeux émergents liés à la biodiversité. Ce cadre permettra d'assurer un suivi continu, de faciliter la prise de décision, de garantir la transparence et la responsabilité, d'aligner les efforts nationaux sur les engagements internationaux notamment le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Les quatre types d'indicateurs sont les indicateurs de suivi de l'exécution, les indicateurs de produits, les indicateurs d'effets et les indicateurs d'impact.

LEXIQUE ET ABREVIATION DES MOTS UTILISÉS

ABSCH	:	Access and Benefit-Sharing Clearing-House (Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages)
ADERIZ	:	Agence pour le Développement de la Filière RIZ
AFOR	:	Agence Foncière Rurale
AME	:	Accords Multilatéraux sur l'Environnement
AMEC	:	African Monitoring Evaluation Company
AMP	:	Aire Marine Protégée
ANADER	:	L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANAGED	:	Agence Nationale de Gestion des Déchets
ANDE	:	Agence Nationale de l'Environnement
ANRMP	:	Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics
APA	:	Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation
ARDCI	:	Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire
BCH	:	Biosafety Clearing House (Centre d'échange pour la prevention des risques biotechnologiques)
BNETD	:	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
CCDD	:	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CDB	:	Convention sur la Diversité Biologique
CDN	:	Contributions Déterminées au niveau National
CFA	:	Communauté Financière Africaine
CHM	:	Centre d'Echange et d'Information
CIAPOL	:	Centre Ivoirien Anti-Pollution
CITES	:	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CMD	:	Cadre Mondial de la Biodiversité
CNF	:	Centre National de Floristique
CNRA	:	Centre National de Recherche Agronomique
CNRTO	:	Centre National de Recherche en Tradition Orale
COP	:	Conférence des Parties
CPCO	:	Comité des Pêches du Centre-Ouest du Golf de Guinée
CRO	:	Cantre de Recherches Océanologiques
CSRS	:	Centre Suisse de Recherche Scientifique
DAJC	:	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
DPN	:	Direction de la Protection de la Nature
DFRC	:	Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques
DPH	:	Direction de la Production Halieutique
EEE	:	Espèce Exotique Envahissante
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIRCA	:	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats
GIZ	:	Coopération Allemande
ICCAT	:	Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique
INRA	:	Institut National de la Recherche Agronomique
INS	:	Institut National de la Statistique
OGM	:	Organisme Génétiquement Modifié
OIPR	:	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
ONAD	:	Office National de l'Assainissement et du Drainage
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société Civile
PCGAP	:	Programme de Gestion Cadre des Aires Protégées
PIF	:	Projet d'Investissement Foncier
PIF2	:	Projet d'Investissement Foncier de deuxième génération
PME	:	Petite et Moyenne Entreprise
PND	:	Plan National de Développement
PNIA	:	Programme National d'Investissement Agricole
PNIA2	:	Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération
PNPMT	:	Politique Nationale de Promotion de la Médecine Traditionnelle
PNRDT	:	Politique Nationale de Recherche Scientifique et du Développement Technologique
PONADEPA	:	Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la pêche et de l'aquaculture
PPREF	:	Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts
PRO	:	Programme de Rationalisation de l'Orpaillage
REDD+	:	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts

RGCT	:	Ressources Génétiques et les Connaissances traditionnelles
RNV	:	Réserve Naturelle Volontaire
SE	:	Service Ecosystémique
SFN	:	Solutions Fondées sur la Nature
SNDD	:	Stratégie Nationale de Développement Durable
SODEFOR	:	Société de Développement des Forêts
SPANB	:	Stratégie et Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité
SPREF		Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts
SRPAC	:	Station de Recherche de la Pêche et l'Aquaculture
UICN	:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UVICOCI	:	Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire
WACA	:	*Programme de gestion du littoral ouest-africain*
ZIEB	:	Zone d'Importance Ecologique et/ou Biologique

1 CONTEXTE

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB), signée en 1992 à Rio de Janeiro au Brasil par 193 pays, reconnaît la conservation de la biodiversité comme une préoccupation commune de l'humanité et un élément essentiel du développement durable. Elle souligne l'urgence de la situation sur la biodiversité et les services écosystémiques. La plateforme intergouverneementale sur la Biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) indique que la nature décline « à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine » et que le taux d'extinction des espèces « s'accélère, provoquant déjà des impacts graves sur les populations humaines du monde entier ».

La Convention poursuit trois objectifs principaux : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles, et le partage équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques. Cependant, l'érosion de la biodiversité reste préoccupante. L'analyse des sixièmes rapports nationaux de la CDB, évaluant la mise en œuvre des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité établis en 2010, ainsi que des récentes conclusions scientifiques (évaluations IPBES de 2019), révèlent que seuls sept des 60 critères de succès des 20 objectifs ont été atteints, et des progrès ont été observés pour les 38 autres. Toutefois, 13 éléments n'ont pas montré d'avancées notables, et le niveau de progrès reste inconnu pour deux éléments. En définitive, seuls six des 20 objectifs (9, 11, 16, 17, 19 et 20) ont été partiellement atteints en 2020.

Face à cette situation, la quinzième Conférence des Parties (COP15) sur la biodiversité, tenue à Montréal (Canada) du 7 au 19 décembre 2022, a adopté un nouveau cadre stratégique mondial visant à stopper l'érosion de la biodiversité d'ici 2030. Ce cadre, salué pour son ambition et sa faisabilité, fixe des objectifs clairs pour la décennie à venir.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres États, a élaboré une Stratégie et un Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité couvrant la période 2016-2020. Cette stratégie visait, d'ici 2025, une gestion durable de la biodiversité pour assurer l'équilibre des écosystèmes, améliorer la qualité de vie des populations, et préserver les ressources pour les générations futures. Elle comprenait un état des lieux de la biodiversité, six axes d'intervention prioritaires, et 21 objectifs assortis de mesures concrètes. Cependant, les résultats escomptés n'ont pas été atteints, et la mise en place d'une politique globale de conservation reste insuffisante.

Conformément à l'article 6 de la CDB, les Parties doivent réviser ou actualiser leurs Stratégies et Plans d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) pour les aligner sur les nouveaux objectifs du Cadre Mondial de la Biodiversité. En réponse à ses engagements, la Côte d'Ivoire prévoit

actualiser sa SPANB pour mieux harmoniser ses actions avec les quatre objectifs et les 23 cibles du cadre mondial, tout en tenant compte de son contexte national.

Ce document a été préparé pour proposer une nouvelle SPANB, visant à concrétiser les engagements pris par la Côte d'Ivoire lors de la COP15, dans le cadre de l'accord historique de Kunming-Montréal.

2 OBJECTIFS

L'objectif général est de doter la Côte d'Ivoire d'une stratégie et d'un plan d'actions nationaux alignés sur le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. De façon spécifique, il s'est agi de :

- faire un état des lieux de la biodiversité terrestre et aquatique y compris la SPANB 2016-2020 en collaboration avec l'expert(e) en charge de l'analyse des cadres politique, juridique et institutionnel ;
- faire ressortir les tendances et les moteurs de perte de la biodiversité ;
- proposer une théorie du changement ;
- analyser les forces majeures et motrices du changement ;
- analyser les évolutions possibles de la biodiversité ;
- proposer un cadre de mise en œuvre ;
- proposer un cadre de suivi et évaluation ;
- élaborer un plan de financement de la biodiversité.

3 ETAT DES LIEUX, TENDANCE DE LA BIODIVERSITE ET DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

3.1 Aperçu de la biodiversité

3.1.1 Principaux types d'écosystèmes

La Côte d'Ivoire compte quatre grands écosystèmes : terrestres, eaux intérieures, marins et côtiers et zones humides particulières.

3.1.1.1 Ecosystèmes terrestres

En Côte d'Ivoire, on distingue quatre entités de sol d'importance inégale que sont les sols ferralitiques désaturés, les sols ferrugineux tropicaux, les sols sur roches basiques avec des zones de cuirassement et les sols hydromorphes ou sols littoraux. Leurs propriétés spécifiques ont contribué à la mise en place et au fonctionnement de principaux écosystèmes terrestres repartis en deux domaines.

3.1.1.1.1 Ecosystèmes du domaine guinéen

Le domaine guinéen couvre la moitié sud de la Côte d'Ivoire et se caractérise par une végétation dense et variée, dominée par des forêts humides et des savanes.

- Les forêts hygrophiles (ombrophiles) sont typiques des zones à forte pluviométrie (plus de 1700 mm par an) et à humidité atmosphérique élevée, avec une saison sèche très courte (moins de trois mois).
- Les forêts mésophiles, se trouvent dans la partie septentrionale du domaine guinéen, où les précipitations varient de 1000 et 1500 mm.
- les formations de montagne. Elles sont adaptées aux conditions froides et humides des hautes altitudes (1000 m). Elles sont caractérisées par une végétation spécifique, comme les prairies altimontaines, qui ressemblent aux savanes par leur physionomie mais sont adaptées aux conditions climatiques particulières des montagnes.
- Les savanes guinéennes, sont composées de hautes herbes, d'arbres dispersés et de rôniers (*Borassus aethiopum*). En l'absence de feux, ces savanes évoluent naturellement vers des forêts denses semi-décidues.
- les savanes pré-lagunaires, localisées au nord des lagunes sur les sables du continental terminal, sont maintenues par les feux saisonniers et les conditions édaphiques spécifiques

3.1.1.1.2 Ecosystème du domaine soudanais

Le domaine soudanais, situé au nord de la Côte d'Ivoire, est caractérisé par un climat plus sec et une végétation plus ouverte. Il renferme les forêts claires, les forêts galeries et les savanes soudanaises.

- Les forêts claires sont typiques des sols ferrallitiques drainés et profonds. Elles sont moins denses que les forêts guinéennes et adaptées à des conditions climatiques plus sèches (moins de 1000 mm de pluviométrie par an)
- Les boisements denses comprennent des îlots forestiers, qui se développent sur des sols ferrallitiques issus de schistes, et des forêts-galeries, qui bordent les cours d'eau et sont liées aux vallées.
- Les savanes soudanaises sont classées en fonction de la densité de leur couvert forestier : savanes boisées, arborées ou herbeuses. Elles sont floristiquement plus riches et variées que les savanes guinéennes, mais elles ne comportent pratiquement pas de rôniers (*Borassus aethiopum*), sauf dans certaines galeries forestières plus humides. Ces savanes sont marquées par une grande diversité d'espèces herbacées et arbustives, adaptées aux conditions climatiques plus sèches et aux sols moins fertiles du domaine soudanais.

3.1.1.2 Ecosystèmes des eaux intérieures

Le réseau hydrographique ivoirien de surface comprend dans l'ensemble 11 bassins hydrologiques. Ce réseau est composé de cinq fleuves principaux (Cavally long de 700 km, Sassandra de 650 km, Bandama de 1050 km et Comoé de 1160 km), de rivières côtières (Boubo, Agnéby, Mé, Bia, etc.), des affluents du Niger et ceux de la Volta Noire qui sont des fleuves transfrontaliers et est riche de plus de 500 réservoirs et 7 barrages hydroélectriques (Ayamé 1 et 2, Kossou, Taabo, Buyo, Soubré et Gribo-popoli). Les eaux continentales ivoiriennes couvrent environ 4 462 km2, soit 1,38 % de la superficie totale du pays (Figure 1).



Figure 1 : Carte du réseau hydrographique de la Côte d'Ivoire (Yapo *et al.,* 2021)

3.1.1.3 Ecosystèmes marins et côtiers

3.1.1.3.1 Ecosystèmes côtiers

Le littoral est limité au nord par la route côtière à l'ouest d'Abidjan et la route de Noé en passant par Alépé à l'Est (Figure 2). Dans la partie sud, il est délimité par l'isobathe 120 m. sa superficie totale est estimée à 23 253 km², soit 7, 21 % du territoire national. Il s'étire sur environ 570 km environ. Il inclut de nombreuses lagunes d'une superficie totale estimée à 1 200 km^2. Les plus importantes sont les complexes Aby, Ebrié et Grand-Lahou.

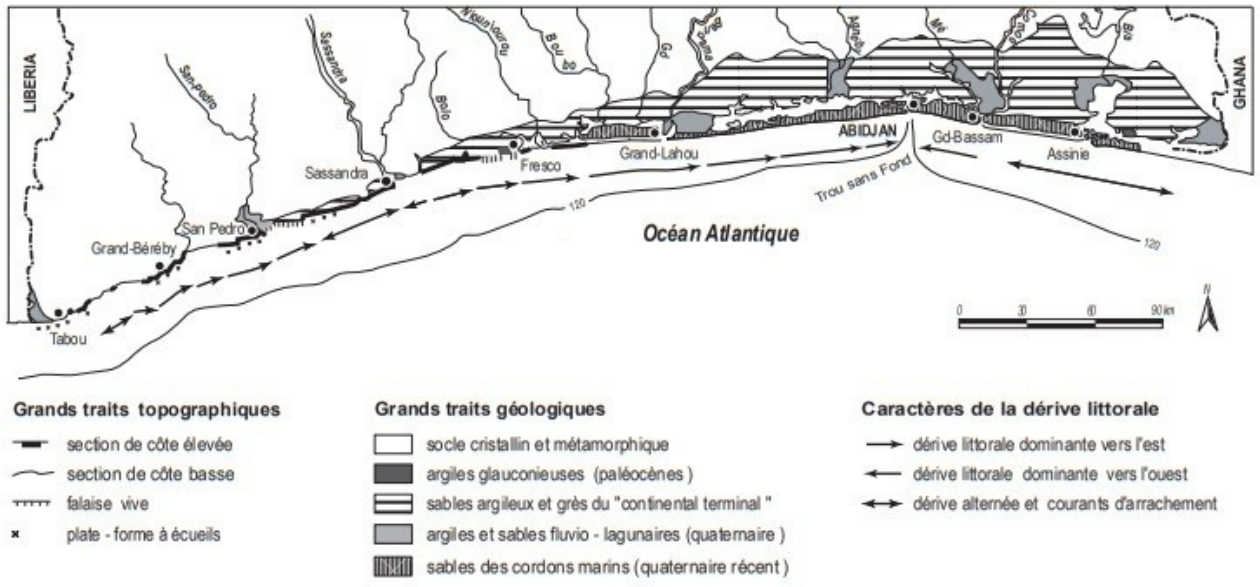


Figure 2 : Carte de délimitation de la zone côtière ivoirienne (Auhouot, 2008)

3.1.1.3.2 Zone marine de la Côte d'Ivoire

La superficie maritime de la Côte d'Ivoire comprend la mer territoriale qui s'étend des côtes (ligne de bases) jusqu'à 12 milles nautiques (22,224 km). Et au-delà de cette limite, on distingue la zone contiguë qui s'étend jusqu'à 24 milles marins des côtes (44,448 km). Après cette zone, on trouve la Zone Economique Exclusive (ZEE) qui s'étend jusqu'à 200 milles marins (370,4 km). Ces trois zones sont des espaces sous la juridiction ivoirienne.

La zone maritime sous la juridiction ivoirienne a une longueur d'environ 570 km et une largeur de 224 milles marins soit 414,848 km. Sa superficie est estimée à 246 974,88 km^2. Cette zone a subi une nouvelle délimitation depuis 2017 (Figure 3). En effet, le différend frontalier maritime entre la Côte d'Ivoire et le Ghana a été tranché en 2017 par le Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM) par un arrêt, établissant une frontière maritime définitive entre les deux pays. Ce différend concernait principalement la délimitation de la frontière maritime entre les deux pays et les droits d'exploitation des ressources pétrolières et gazières dans les zones contestées.

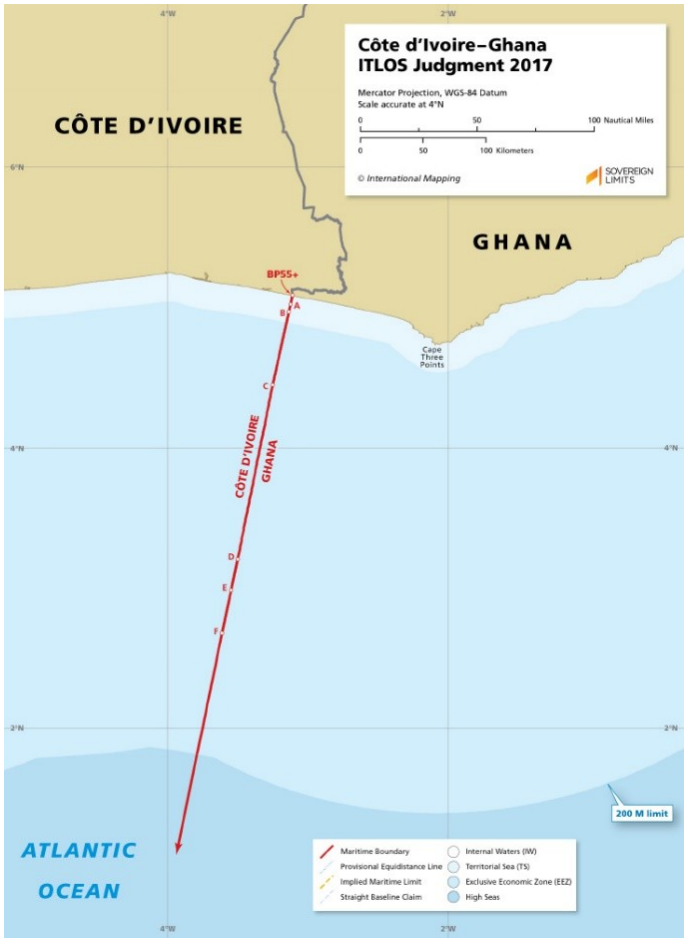


Figure 3 : Carte de délimitation de la Zone Economique Exclusive de la Côte d'Ivoire (TIDM, 2017)

3.1.1.4 Zones humides

Le pays dispose de zones humides dont les forêts ripicoles, les forêts périodiquement inondées, les forêts marécageuses d'arrière-côte. Le pays possède aussi 7 Sites Ramsar, 7 sites ZIEB (Zone d'Importance Ecologique et/ou Biologique). L'on dénombre également des Mangroves lagunaires (Aby, Ebrié, Lahou, Fresco) ; les Mangroves d'estuaires (Comoé, Sassandra, Nero-mer, Cavaly) , lesdes eaux sacrées et une Aire Marine Protégée (AMP).

3.1.2 Cadre biologique

3.1.2.1 Richesse spécifique

La richesse spécifique de la Côte d'Ivoire est estimée à 17 343 espèces. Cette diversité est répartie entre deux types d'écosystèmes (Tableau 1) :

- **les écosystèmes terrestres** : 10 885 espèces réparties entre 3790 végétaux, 6994 animaux, 101 virus. A ces chiffres, il faut ajouter 1234 genres bactériens dans les sols ;
- **les écosystèmes aquatiques** : 4 556 espèces. A ces chiffres, il faut ajouter huit familles bactériennes rencontrées dans le milieu aquatique selon les techniques d'identifications par ensemencement sur milieux de cultures. Ce sont : Pseudomonadaceae, Streptococcaceae,

Enterobacteriaceae, Vibrionaceae, Aeromonadaceae, Clostridiaceae, Staphylococcaceae et Enterococcaceae. Il y a 13 genres bactériens au sein de ces huit (8) familles. Trois (3) virus de la famille des Podoviridae et Autographiviridae ont été détectés dans le milieu lagunaire.

Tableau 1 : répartition des espèces dans les différents écosystèmes

Catégorie	Écosystème	Espèces	Genres	Familles	Ordres	Classes	Détails supplémentaires
Végétaux	Terrestre	3 790	-	-	-	-	-
Animaux	Terrestre	6 994	-	-	-	-	-
Virus	Terrestre	101	-	-	-	-	-
Bactéries (genres)	Terrestre	-	1 234	356	152	92	Présents dans les sols
Végétaux aquatiques	Aquatique	375	212	89	-	-	-
Phytoplancton & Algues	Aquatique	1 241	-	-	-	-	-
Macroalgues	Aquatique	301	133	-	-	-	-
Bactéries	Aquatique	140	-	-	-	-	-
Protozoaires	Aquatique	64	-	-	-	-	-
Zooplancton	Aquatique	328	134	79	-	-	-
Annélides polychètes	Aquatique	434	144	35	-	-	-
Annelides oligochètes	Aquatique	12	10	4	-	-	-
Brochiopode	Aquatique	1	-	-	-	-	-
Mollusques terrestres	Terrestre	~30	-	-	-	-	-
Mollusques aquatiques	Aquatique	601	-	-	-	-	-
Crustacés	Aquatique	302	-	61	-	-	-
Poissons	Aquatique	501	276	130	-	-	-
Mammifères aquatiques	Aquatique	43	-	-	-	-	-
Amphibiens	Aquatique	17	11	2	-	-	-
Reptiles aquatiques	Aquatique	31	-	-	-	-	-
Oiseaux aquatiques	Aquatique	165	-	-	-	-	-
Insectes	Terrestre	5 574	-	-	11	-	-
Avifaune	Terrestre	737	315	87	21	-	-
Mammifères	Terrestre	230	117	37	12	-	-
Myriapodes	Terrestre	132	-	-	-	-	-
Arachnides	Terrestre	256	-	37	-	-	-
Reptiles	Terrestre	134	70	21	5	-	-
Batraciens	Terrestre	144	22	6	2	-	-
Virus	Terrestre	101	-	-	-	-	-
Bryophytes (mousses)	Terrestre	55	32	6	5	2	-
Filicinophytes/Ptéridophytes	Terrestre	144	60	25	7	3	-
Progymnospermes	Terrestre	17	6	4	2	2	-
Angiospermes	Terrestre	3 711	1 256	173	-	-	-



Colobe noir et blanc *(Colobus polykomos)*



Colobe noir et blanc (*Mops major*)



Hérisson à ventre blanc (*Atelerix albiventris*)



Cercopithèque à nez blanc *(Cercopithecus petaurista)*

Figure 4 : Quelques espèces de faune terrestre

3.1.2.2 Espèces végétales terrestres endémiques

L'endémisme est particulièrement marqué, avec environ 62 espèces endémiques spécifique à la Côte d'Ivoire et 470 espèces endémiques à l'échelle de l'Afrique de l'ouest. En outre, des espèces sassandriennes, telles que *Afzelia bracteata* (Caesalpiniaceae), *Calpocalyx aubrevillei* (Mimosaceae), *Cassipourea nialatou* (Rhizophoraceae) se développent en Côte d'Ivoire.

3.1.2.3 Espèces animales endémiques

Quatre groupes d'animaux terrestres comptent des espèces endémiques : Batraciens (3 espèces ; *Phtynobatrachus plicatus*, *Bufo daniedae* et *Kassina lamottei*) ; Mammifères (20 espèces) ; Myriapodes (78 espèces) et Arachnides (17 espèces). Un Gecko est endémique du block forestier de la haute Guinée. Son aire de répartition est restreinte et fragmentée.

Peu d'espèces animales endémiques aquatiques ont été identifiées en Côte d'Ivoire (Tableau 2).

Tableau *2* : Espèces animales endémiques de la Côte d'Ivoire

Catégorie	Nombre	Espèces concernées
Gastéropode	1	*Neritina tiassalensis*
Amphibien	1	*Kassina schicetzi*

3.1.2.4 Espèces terrestres vulnérables, rares ou menacées d'extinction

- **Au plan de la flore**

Vingt-six (26) espèces de plantes vasculaires ont disparu ou ne se rencontrent, à présent, qu'exceptionnellement. Une Cyanophycea comme *Eucapsis alpina* a été trouvée en abondance au

Parc National du Banco, alors que 30 ans plus tard elle ne figure plus dans les peuplements des plantes. On dénombre 70 espèces en voie d'extinction ou devenues rares. C'est le cas de *Alafia scandens*, *Anthostema senegalense*, *Milicia excelsa* et *Dioscorea lecardii*, *Amorphophallus dracontioides*, *Cissus touraensis*, *Hannoa undulata*, *Protea elliotii* var. elliotii, etc.

- **Au plan de la faune**

L'on note 96 espèces de faune inscrites dans les catégories des espèces menacées de l'UICN. Ce sont notamment les groupes des Amphibiens (32 espèces), des reptiles (6 espèces), des Oiseaux (36 espèces) et des Mammifères (30 espèces) (Tableau 3). De même, Goliath (*Goliathus regius*) et quelques Lépidoptères sont des insectes menacés d'extinction selon l'UICN (2024).

Tableau 3 : Nombre d'espèces de faune menacées en Côte d'Ivoire. VU : vulnérable ; EN : en danger ; CR : en danger critique d'extinction.

Catégorie	Nombre d'espèces	Statut UICN
Reptiles	3	VU
	1	EN
	1	CR
Oiseaux	4	EN
	16	VU
	2	EN
Grand mammifère	12	VU
	5	EN
	1	CR

3.1.2.5 Espèces marines menacées

Les espèces marines menacées comprennent certaines espèces d'invertébrés comme les éphéméroptères et les plécoptères, les tortues marines, les poissons scies, plusieurs espèces d'élasmobranches (requins et raies), les mammifères, particulièrement les lamantins et les baleines. Ainsi, une soixantaine d'espèces de poissons sont classées dans la liste rouge de l'UICN dont :

- douze espèces de poissons sont considérées comme vulnérables (VU) dont les requins renards (*Alopias vulpinus* et *A. superciliosus*), le requin océanique (*Carcharhinus longimanus*), le requin gris (*Carcharhinus plumbeus*), le requin de nuit (*Carcharhinus signatus*), le squale chagrin à longue dorsale (*Centrophorus lusitanicus*), le chien de mer (*Galeorhinus galeus*), le requin Mako ou taupe bleue (*Isurus oxyrinchus*), le requin marteau commun (*Sphyrna zygaena*), l'émissole lisse (*Mustelus mustelus*), le requin baleine (*Rhincodon typus*), la raie papillon épineuse (*Gymnura altavela*), le poisson guitare à lunaire (*Rhinobatos albomaculatus*) et la raie guitare d'Irvine **(***Rhinobatos irvinei*) ;
- sept espèces en danger (EN) dont la raie blanche (*Rostroraja alba*), la guitare à tache (*Rhynchobatus luebberti*), la guitare de mer commune (*Rhinobatos rhinobatos*), la raie

brunette (*Raja undulata*), la guitare de mer fouisseuse (*Glaucostegus cemiculus*), la raie pastenague (*Dasyatis margarita*) et le requin marteau halicorne (*Sphyrna lewini*) ;

- deux espèces en danger critique (CR) qui sont le poisson scie trident (*Pristis pectinata*) et le poisson scie commun (*Pristis pristis*).

3.1.2.6 Cas particulier des Poissons

Les espèces de poisson figurant sur la Liste rouge de l'UICN comprennent trois espèces de mérou (*Epinephelus itajara*, *Epinephelus marginatus* et *Mycteroperca fusca*), le marlin blanc (*Kajikia albida*), le labre pourceau (*Bodianus scrofa*), le labre vert (*Labrus viridis*), le thon obèse (*Thunnus obesus*), le thon rouge (*Thunnus thynnus*) et l'hyppocampe de l'Afrique de l'Ouest (*Hippocampus algiricus*) même si l'UICN mentionne que l'évolution de la population d'hippocampes n'est pas connue. Mais avec l'augmentation du commerce vers l'Asie, la présence dans la région de navires chinois opérant en dehors des ports locaux et le nombre de prises accessoires, il est probable qu'il y ait une diminution de la population.



Figure 5 : (1) Requin requiem (*Carcharhinus obscurius*) et (2) Cheval de mer ou hippocampe (*Hippopocampus hippopocampus*)

Les espèces animales aquatiques protégées par la CITES en Côte d'Ivoire comprennent les coraux, les baleines de la famille des Balaenopteridae (*Balaenoptera musculus*, *B. borealis*), des Balaenopteridae (*Megaptera novaeangliae*), les dauphins, les poissons scies (*Pristis pristis*, *P. pectinata*), le lamantin, les loutres, les hippocampes, les reptiles aquatiques comme les crocodiles, les tortues marines (*Caretta caretta, Chelonia mydas, Dermochelys coriacea, Eretmochelys imbricata* et *Lepidochelys olivacea*), le varans (*Varanus niloticus*), les oiseaux aquatiques et les requins. Relativement aux requins, depuis quelques années, l'expansion des captures pour l'utilisation des ailerons et ses conséquences pour les populations de certaines espèces vivant dans plusieurs zones des océans de la planète devient très préoccupante. En effet, les requins présentent souvent un rapport stock-recrutement étroit ; des temps de récupération longs en réaction à la surpêche. Ils sont particulièrement vulnérables face à la

surexploitation du fait de leur maturité tardive, de leur longévité et de leur faible fécondité. A ce jour, environ 97 espèces de requins et de raies sont inscrites à l'Annexe I et II de la CITES (Tableau 4). Il s'agit entre autres, des requins de la famille des Carcharhinidae (*Carcharhinus falciformis*, *C. brevipinna*), des Sphyrnidae (*Sphyrna lewini*, *S. zygaena* et *S. mokarran*), des Alopiidae (*Alopias superciliosis*, *A. vulpinus*), des Cetorhinidae (*Cetorhinus maximus*), des Lamnidae (*Carcharodon carcharias*, *Isurus oxyrinchus*, *Isurus paucus*, *Lamna nasus*) et des Rhincodontidae (*Rhincodon typus*) et de la plupart des raies de la famille des Mobulidae (*Mobula tarapacana*, *M. japanica*, *S. thurstoni*).



Figure 6 : Requin émissole lisse (*Mustelus mustelus*)



Requin soyeux (*Carcharhinus falciformis*)



Raie géante de Guinée (*Mobula tarapacana*)

Figure 7 : Quelques représentants de poissons cartilagineux

Tableau 4: Les poissons et reptiles protégés de Côte d'Ivoire

Taxon	**Statut**	**Nombre d'espèces**	**Espèces concernées**
Poissons	VU	19	*Alopias vulpinus et A. superciliosus, Carcharhinus longimanus, Carcharhinus plumbeus, Carcharhinus signatus, Centrophorus lusitanicus, Galeorhinus galeus, Isurus oxyrinchus, Sphyrna zygaena, Mustelus mustelus, Rhincodon typus, Gymnura altavela, Rhinobatos*

			albomaculatus Rhinobatos irvinei, Epinephelus itajara, Epinephelus marginatus, Mycteroperca fusca, Bodianus scrofa, Labrus viridis, Thunnus obesus, Hippocampus algiricus
	EN	7	*Rostroraja alba*, *Rhynchobatus luebberti*, *Rhinobatos rhinobatos*, *Raja undulata*, *Glaucostegus cemiculus*, *Dasyatis margarita, Sphyrna lewini*
	CR	2	*Pristis pectinata, Pristis pristis*
	CITES	20	*Balaenoptera musculus*, *B. borealis, Megaptera novaeangliae, Pristis pristis*, *P. pectinata, Cetorhinus maximus, Carcharhinus falciformis, C. brevipinna, Lopias superciliosis, A. vulpinus, Sphyrna lewini, S. zygaena, S. mokarran, Rhincodon typus, Mobula tarapacana, M. japanica, S. thurstoni, Carcharodon carcharias, Isurus oxyrinchus, Isurus paucus, Lamna nasus*
Reptiles	CITES	6	*Caretta caretta, Chelonia mydas, Dermochelys coriacea, Eretmochelys imbricata, Lepidochelys olivacea, Varanus niloticus*

3.1.2.1 Espèces migratrices

Les espèces migratrices aquatiques comprennent comprennent les grands pélagiques (les thonidés) et les petits pélagiques (les sardinelles). Les trois principales espèces de thonidés tropicaux signalées dans la région sont albacore (*Thunnus albacares*), listao (*Katsuwonus pelamis*) et thon obèse (*Thunnus obesus*). Elles représentent généralement 90% des captures de thon déclarées. Outre ces grands migrateurs, il existe des poissons et des invertébrés marins qui pratiquent de petite migration comme les poissons pélagiques (*Sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*) et certains crustacés comme les crevettes marines et les crevettes d'eaux douces. Dans ce groupe d'espèces animales aquatiques migratrices, on enregistre les tortues marines et les mammifères baleines et dauphins. Les oiseaux migrateurs comprennent 102 migrateurs paléarctiques ; 38 migrateurs intraafricains qui ne se reproduisant pas en Côte d'Ivoire et 25 migrateurs intra-africains qui s'y reproduisent au cours de la saison sèche (Figure 8).

Parmi les mammifères migrateurs, l'éléphant (*Loxodonta africana*), le lamantin (*Trichechus senegalensis*) et la roussette paillée (*Eidolon helvum*).



Figure 8 : *Colonie d'une espèce migratrice d'oiseaux (*Dendrocygna viduata*)*

3.1.3 Diversité génétique

3.1.3.1 Ressources végétales

3.1.3.1.1.1 Cultures industrielles

Le patrimoine génétique le plus connu est particulièrement celui des plantes industrielles.

- **Cacaoyer (*Theobroma* spp.)**

Sept (7) hybrides hauts producteurs de cacao avec un rendement de 2,5 à 3 tonnes/ha et aptes à la culture à haute densité ont été créés. Six (6) de ces hybrides sont en confirmation. Ces hybrides se caractérisent par leur résistance à la pourriture brune et aux mirides. Par ailleurs, les recherches sur le cacao ont abouti à des avancées scientifiques notables. En effet, selon le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), la collection s'est enrichie de 214 nouveaux génotypes issus du 1er cycle de sélection récurrente et réciproque et de 743 descendances libres issues de prospection en milieu paysan. Soixante-quatre (64) clones prometteurs issus de cette prospection ont été identifiés.

- **Caféier (*Coffea* spp.)**

En ce qui concerne le programme café, deux (2) nouveaux hybrides de caféier ayant un potentiel de production supérieure à 2,5 t/ha ont été mis au point. En outre, 175 nouvelles descendances hybrides de caféier *Canephora* spp. sont en cours d'évaluation et 36 clones à haut potentiel de production ont été sélectionnés pour une confirmation multilocale et six nouveaux hybrides de caféier Arabusta

avec une production moyenne de 1400 kg de café marchand par ha/an, en condition de station, ont été sélectionnés.

❖ **Cotonnier (*Gossypium* spp.)**

Les activités du Programme Coton ont été réorientées vers la reconstitution des ressources génétiques perdues durant la crise de septembre 2002. Ainsi, 82 génotypes ont été régénérés, 600 souches de cotonnier à gossypol, 191 de cotonnier glandless et 79 lignées de coton glandless ont été obtenues.

❖ **Hévéa (*Hevea* spp.)**

Les acquis majeurs du Programme Hévéa concernent la sélection des 13 clones hauts producteurs dont 6 sont résistants à l'encoche sèche et 4 à la casse due au vent. Ces clones ont une production supérieure de 25% à 30% à celle du clone GT1 (clone de référence). Au niveau de la défense des cultures, la carte sanitaire des infestations de Fomès et de Lorantaceae dans le domaine hévéicole national a été réalisée. La sensibilité au chancre du clone PB 260 et de sa descendance a été confirmée ; ce qui disqualifie l'utilisation de ce clone comme porte-greffe. La figure ci-dessous présente une plantation d'hévéa rencontrée dans le sud du pays.

❖ **Anacardier (*Anacardium occidentale*)**

Il n'existe pas encore de variétés sélectionnées en Côte d'Ivoire. Ainsi, les variétés cultivées ne sont pas clairement identifiées. Néanmoins, on peut citer les variétés anciennement cultivées (à noix généralement petite) et la variété Jumbo originaire du Brésil (grosse noix). Il est conseillé, pour obtenir le matériel végétal de plantation d'identifier dans les vergers (Figure 13) les arbres vigoureux produisant abondamment, de ramasser sous ces arbres, entre février et juin, période de production, de grosses noix, bien remplies, de les sécher à l'ombre pendant 7 à 10 jours.

3.1.3.1.1.2 Cultures vivrières

D'importantes accessions de riz (*Oryza* spp : 600), de maïs (*Zea mays* : 178), de mil (*Pennisetum* spp : 44), de sorgho (*Sorghum* spp : 82), d'igname (*Discorea* spp : 300), de manioc (*Manihot* spp : 300) et de cultures maraîchères et protéagineuses (200) ont été collectées.

3.1.3.1.1.3 Ressources végétales sauvages domestiquées

De nombreuses espèces végétales sauvages utilisées par l'Homme à plusieurs fins, ont été domestiquées au rang desquelles, *Ricinodendron heudelotii* (Akpi), *Tieghemella heckelli* (Makoré), *Garcinia Kola* (Petit cola), *Irvingia gabonensis* (Kplé), *Myrianthus arboreus, Spondias mombin* (Mirabelle), *Tarrietia utilis* (Niangon), *Treculia africana, Tricoscypha arborea, Xylopia aethiopica* (Poivre).

3.1.3.2 Ressources animales

❖ **Ressources animales domestiquées**

- Dans ce domaine, les innovations technologiques sont moins développées ou mal connues à l'heure actuelle. C'est surtout chez les Bovins (*Bos* spp.) que cinq (5) types de phénotypes ont été identifiés dans les fermes de Bouaké et de Korhogo : le N'Dama, le Baoulé, le Zébu, le Méré et le Métis (animaux reconnus comme étant des croisés de races parentales inconnus). Malgré le métissage qui s'exerce sur elles, les races taurines (N'Dama et Baoulé) présentent des populations homogènes et stables. Le Méré présente une population homogène dans la région de Korhogo et semble être un type phénotypique bien fixé avec 83% d'animaux bien classés. De nombreuses espèces animales font l'objet d'élevage et de domestication pour l'usage alimentaire, comme animaux de compagnie mais aussi utilisées en médecine traditionnelle. Ainsi l'aulacode (*Thryonomys swinderianus*), une espèce de mammifère appréciée pour sa chair, a connu une domestication à succès. De nombreuses espèces d'insectes, d'amphibiens, de reptiles, de poissons, d'oiseaux et de mammifères sont élevées pour satisfaire les différents marchés. Les animaux aquatiques d'élevage ne sont pas nombreux et sont peu connus. Il s'agit principalement de poissons tels que les Tilapias, les mâchoirons, les silures, et des crevettes tigres (*Penaeus monodon).* Des essais d'élevage de crevettes d'eaux douces (*Macrobrachium vollenhoveni)* ont été conduits. Des insectes brouteurs des plantes aquatiques flottantes (jacinthe d'eau, salade d'eau et fougère d'eau) ont été introduisant et ces insectes font partis désormais de la faune entomologique du pays. Les insectes butineurs et pollinisateurs tels que les abeilles ont fait l'objet d'élevage.
- La seule race caprine locale est la Djallonké ou Naine d'Afrique de l'Ouest. Son effectif en 1991 était de 908 000 têtes (République de Côte d'Ivoire, 1993). La chèvre Djallonké, comme le mouton Djallonké, se trouve partout en Côte d'Ivoire. Les performances de la race sont peu connues. Cependant sa viande est très appréciée par les populations qui en consomment.
- L'élevage traditionnel de la race locale, à croissance lente et dont le nom n'est pas défini, est le plus important (324 000 têtes). Selon Aillerie, ces animaux se rattachent à ceux de la race circum-méditerranéenne. Cette race locale se trouve partout en Côte d'Ivoire mais ne fait en ce moment l'objet d'aucun programme de recherche ou de développement. L'élevage moderne de porcin se fait avec la race Korhogo (croisé Yorkshire Large White x race locale, Berkshire x race locale) ou avec la race Large White. Les premiers essais de croisement ont eu lieu à Bouaké dans les années 1930, puis ont été ensuite transférés à Korhogo, où ils ont plus de succès auprès des éleveurs qu'à Bouaké.
- La volaille, avec un effectif de 26 000 000 de têtes, est constituée de poules et pintades de souche locale très rustiques et de poules de souche importée. Les canards et dindons, dont

l'élevage reste accessoire à celui des poules et pintades, avaient des effectifs respectifs de 94150 et 48 900 en 1975. On rencontre les poules de souche locale à travers tout le pays. L'élevage moderne de volaille se fait avec des souches sélectionnées, importées d'Europe. Il s'agit des souches Vedette INRA et Hydro-Hubbard pour les poulets de chair et Harco et Warren, pour les poules pondeuses.

- En amélioration génétique, trois (3) souches de tilapia du Nil *Oreochromis niloticus* sont en conservation à la SRPAC. Ce sont les souches Bouaké (3163 spécimens), Brésil (845 spécimens) et Akosombo (509 spécimens). Par ailleurs, des stocks de capitaine *Lates niloticus* composé de 75 spécimens, de Labeo coubie constitué de 22 individus et de *Heterotis niloticus* composé de 21 individus ont été gérés à la SRPAC. Trois (3) espèces de silure sont en conservation.

❖ **Ressources animales sauvages**

La diversité faunique sauvage comprend l'Hylochère (*Hylochoerus meinertzhageni)*, le Bubale (*Alcelaphus buselaphus major)*, l'Hippotrague (*Hyppotragus equinus),* le cobe de Buffon (*Kobus kob kob)*, le céphalophes à flancs roux (*Cephalophus rufilatus),* le Cephalophe de Maxwell (*C. monticola maxwelli),* le céphalophes noir (*C. niger*), à dos jaune (*C. sylvicultor*), à bande dorsale noire (*C. dorsalis*) Le bongo (*Tragelaphus euryceros)*, la panthère (*Panthera pardus*), le cobe de Fassa (*Kobus ellipsiprymnus defassa*) figurent parmi les grands mammifères emblématiques de la Côte d'Ivoire. L'Hippopotame *Hippopotamus amphibius* s'observe dans de nombreux cours d'eau. L'on note aussi la présence de l'Eléphant *Loxodonta africana cyclotis* dans les formations forestières.

3.2 Evolution de la surface forestière de la Côte d'Ivoire

De plus de 16,5 millions d'hectares à l'indépendance en 1960, le couvert forestier ivoirien est progressivement passé à environ 12 millions d'hectares en 1970 puis à 4 millions en 2000. Selon l'inventaire national de la forêt et de la faune de 2021, la superficie de la forêt en Côte d'Ivoire est estimée en 2021 à 2,97 millions d'hectares, soit 9,2 % de la surface totale du territoire, dont 2,88 millions d'hectares de forêt (dite) naturelle et un peu plus de 92 000 ha de reboisement.

Aujourd'hui, c'est près de 90% de sa forêt que la Côte d'Ivoire a perdus en plus de soixante ans d'existence. Ce qui correspond à une moyenne de destruction de 60 000 hectares par an. Une situation causée par de nombreux facteurs entre autres l'agriculture extensive, l'exploitation minière, les feux de brousse. Le taux de déforestation moyen annuel depuis 1986 est de 2,8 % (superficie de la forêt en 1986 de 7,85 millions d'hectares). La proportion de forêt dans les forêts classées, n'est plus que de 13,3 % alors que leur création dans les années 1970 avait pour objectif la préservation et la gestion durable des forêts.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la surface forestière (% du territoire) de la Côte d'Ivoire de 1990 à 2020 (Figure 14).

Selon l'étude « Analyse qualitative des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts de Côte d'Ivoire », les facteurs directs de déforestation se classent par ordre d'importance comme suit :

- Agriculture extensive : 62%
- Exploitation forestière : 18%
- Extension des infrastructures : 10%
- Exploitation minière : 8%
- Feux de brousse : 3%

Pour accroitre la superficie forestière, des dispositions dans les codes forestiers et de l'environnement incitent les personnes et les communautés à constituer des forêts communautaires ou des Réserves naturelles volontaires.

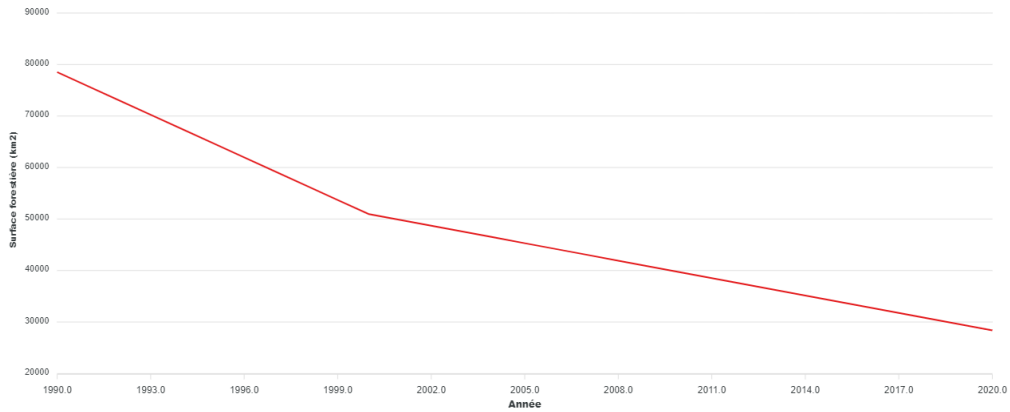


Figure 9 : Evolution de la surface forestière de la Côte d'Ivoire

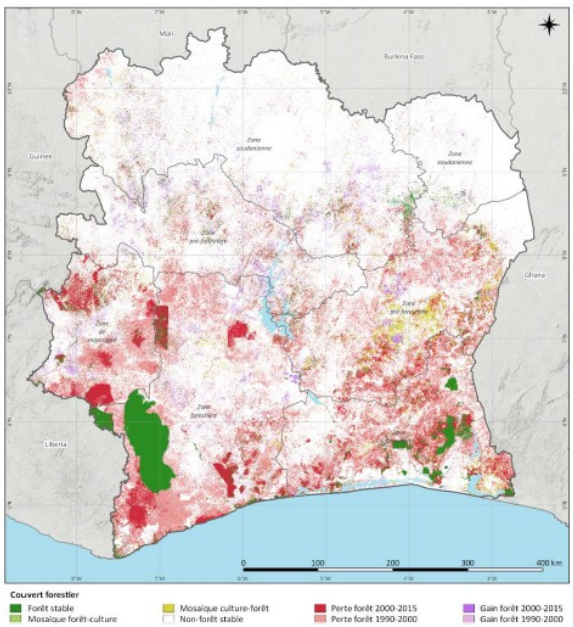


Figure 10 : Carte de la dynamique de la couverture forestière de 1990 à 2015

3.3 Services fournis par les écosystèmes

3.3.1 Service d'approvisionnement

Plusieurs études rendent compte de la contribution exceptionnelle de la biodiversité et des écosystèmes au bien-être des populations. Ces informations révèlent notamment l'importance cruciale des services d'approvisionnement.

3.3.1.1 Bois d'œuvre et de service

Environ 60 essences forestières sont exploitées à des fins commerciales ou de service avant ou après transformation. Ces essences forestières se répartissent selon des familles dont les plus riches en espèces commerciales sont, par ordre d'importance les Caesalpiniaceae (13), Sterculiaceae (9), Meliaceae (9), Mimosaceae (5), Sapotaceae (5), Moraceae (4), Ulmaceae (4), Bombacaceae (3), Combretaceae (2), Burseraceae (2), Rubiaceae (2), Myrstiaceae (1), Ochnaceae (1), Anacardiaceae (1), Poaceae (1) et Chrysobalanaceae (1). Il est important de souligner que le bois d'œuvre est essentiellement exploité dans la région située en dessous du 8ème parallèle. Quant au bois de service, il est exploité sur l'ensemble du pays et utilisé aussi bien en ville qu'à la campagne.

3.3.1.2 Plantes médicinales

Environ 1500 espèces ont été répertoriées ou recensées pour leurs usages (Figures 16 et 17). Les organes de plantes utilisés en médecine traditionnelle ou pharmacopée traditionnelle pour soulager, guérir ou prévenir de nombreuses maladies sont très variés. Parmi les organes les plus sollicités par les populations, l'on peut citer par ordre d'importance les feuilles, les tiges, les racines, les écorces, les fruits et les fleurs. Certains usages nécessitent le recours à la plante entière.



Figure 11 : Un individu de *Turraea heterophylla* Sm.



Figure 12 : Marché de vente de plantes médicinales

3.3.1.3 Plantes alimentaires

L'inventaire taxinomique des plantes alimentaires de cueillette a permis de dénombrer 120 taxons. Ces espèces sont consommées sous diverses formes : condiments, épices pour les sauces, légumes,

épinards, friandises, boissons diurétiques, boissons alcoolisées et production d'eau potable. Les organes consommés frais ou secs, diffèrent selon le type de plante (Figures 18 et 19). Il s'agit essentiellement des fruits, des feuilles, des bourgeons, des graines, des rhizomes, des tubercules et des fleurs. Les plus communes et bien connues sont : *Adansonia digitata* (Baobab), *Ceiba pentandra* (Fromager), *Irvingia gabonensis* (Boborou ou Kplé), *Hibiscus sabdariffa* (Da), *Lipia multiflora* (Thé de Gambie), *Myrianthus arboreus* (Grand Wounian ou Tikriti), *Piper guineense* (Poivre noir), *Ricinodendron heudelotii* (Eho ou Akpi) et *Zingiber officinale* (Gingembre).



Figure 13 : Amandes séchées de *Irvingia gabonensis* (Kplé blanc ou Kaklou)



Figure 14 : Amandes séchées de *Ricinodendron heudelotii* (Eho ou Akpi)

3.3.1.4 Plantes à usage divers

La flore ivoirienne renferme environ 367 espèces servant dans divers autres domaines d'activités traditionnelles. Ainsi, ces taxons sont utilisés dans les constructions des habitats traditionnels (Figure 20), dans l'artisanat, la chasse et la pêche par piège et/ou par poison obtenus à partir d'extrait d'organes végétaux, la cosmétique, les bois de chauffe, les jeux, etc. Ce sont les espèces telles que : *Aeolanthus pubescens Afraegle paniculata*, *Elaeis guineensis* (Palmier à huile), *Elaeophorbia grandifolia*, *Calpocalyx aubrevillei*, *Calycobolus africanus*, *Grewia mollis*, *Guarea cedrata*, *Heisteria parvifolia* (Olacaceae), *Hibiscus owariensis* (Hibiscus), *Parkia biglobosa* (Néré) et *Phoenix reclinata* (Palmier ronier).



Figure 15 : Usage du bois dans la construction

En outre, 147 taxons répartis dans plus de 60 familles sont utilisés à des fins d'ornement. Parmi ceux-ci, l'on peut citer : *Syngonium podophyllum* ; *Thunbergia laurifolia* ; *Pinus caribaea* (Pin des caraïbes) ; *Bougainvillea glabra* (Bougainvillée) ; *Bixa orellana* (Rocou) ; *Ixora javanica* ; *Encephalartos barteri* ; *Vanda teres* ; *Cajanus cajan* (Pois d'Angole).

3.3.1.5 Gibier et commerce d'animaux sauvages

Les données récentes indiquent que la consommation de viande de brousse est estimée à 77 545 tonnes, soit un flux monétaire estimé à 70,59 milliards de francs CFA ; l'équivalent de 0,46 % du PIB ivoirien. Au total 50 espèces sont consommées comme viande de brousse à des degrés divers. Les animaux considérés comme gibier sont des grands mammifères, des petits mammifères, des oiseaux et des « reptiles ». Dans la catégorie des grands mammifères, les Certiodactyles sont les plus consommés (96,9%) avec comme exemple le Guib harnaché, le groupe des antilopes, le Phacochère, le Buffle, le Cobe et l'Hippopotame. Au niveau des petits mammifères, ce sont les Aulacode, des petites céphalophes, l'Athérure, le Rat géant de Gambie et du pangolin (Figure 21). En ce qui concerne les oiseaux, ce sont les francolins et les pintades sauvages qui sont les plus chassés. Pour les Reptile, les plus braconnés sont les varans, les vipères et les tortues.

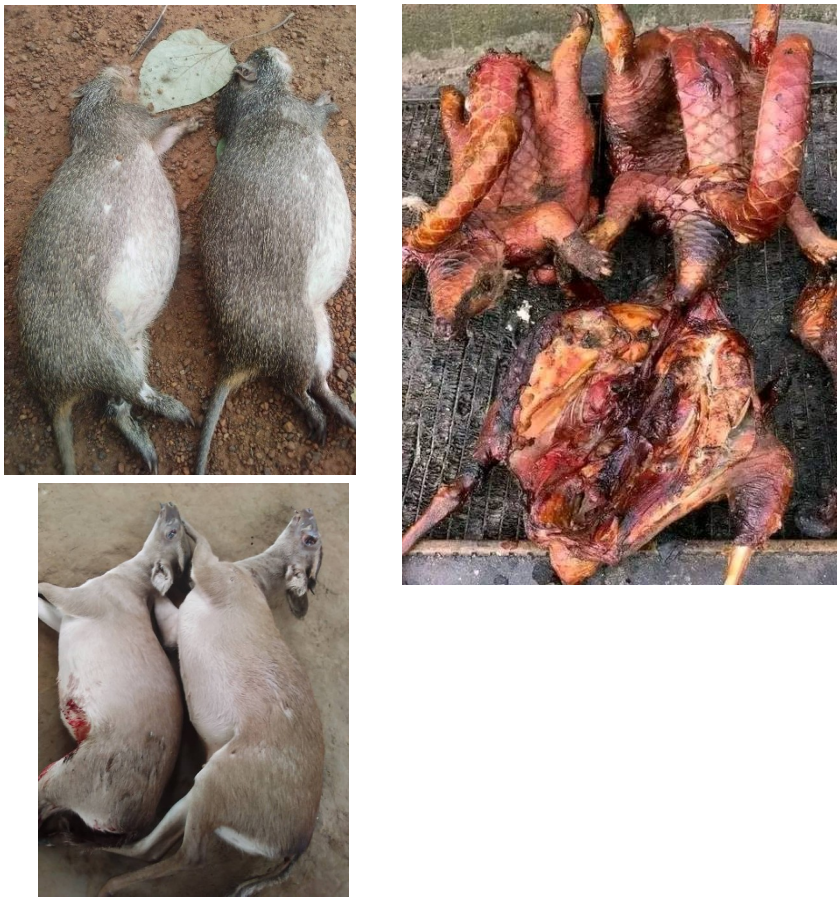


Figure 16 : Quelques mammifères braconnés (A) : Aulacodes (*Thryonomys swinderianus*) ; (B) : Céphalophes de Maxwell (*Philantomba maxwelli*) et (C) : Pangolins (*Phataginus tricuspis*)

3.3.1.6 Autres produits forestiers non ligneux

Plusieurs produits non ligneux sont collectés dans nos forêts (Figure 22). Ainsi, les champignons comestibles du genre Termitomyces sont vendus sur les marchés dès les premières pluies de l'année. *Volvariella volvacea*, encore appelée champignon des palmiers et *Psathyrella effluorescens* (psathyrelle) sont très recherchées sur les marchés.

De nombreux mollusques terrestres et aquatiques font l'objet d'un commerce national et international très florissant. On peut citer des mollusques terrestres comme *Achatina fulica* (Adja N'Guessan), *Achatina achatina* (gros-rouge) et *Archachatina* sp. (Gros-noir). A ces produits, il faut ajouter de nombreuses espèces d'insectes et leurs chenilles.



Figure 17 : Quelques produits forestiers non ligneux. (A) : Champignon *Volvariella volvacea* sur rafle de palmier ; (B) : Gastéropode *Achatina Achatina* ; (C) : Chénilles sechées (*Imbrasia oyemensis*) ; (D) : larves de Coléoptères des palmiers (*Rhynchophorus ferrugineus*)

3.3.2 Service de régulation

Les forêts jouent un rôle important dans le processus de régulation du climat en Côte d'Ivoire.

3.3.2.1 Cas du Centre National de Floristique

L'arboretum du Centre National de Floristique (CNF), quarante-etun (41) ans après sa création, séquestre 189,67 t C/ha. Selon leur diamètre, chaque arbre permet de stocker jusqu'à 18,9 Kg de

carbone. Ce centre joue donc un rôle à la fois de conservation de la biodiversité et d'atténuation des effets des réchauffements climatiques en Côte d'Ivoire.

La couverture végétale et le boisement jouent également un rôle primordial dans la fourniture de l'eau. Non seulement ils en assurent la protection des bassins versants mais également la régulation en limitant le dessèchement qui aboutit à la réduction des réserves en eau.

3.3.2.2 Service de régulation dans les mangroves : Potentiel de séquestration du carbone

Le stock total de carbone estimé dans les mangroves de Côte d'Ivoire varie de 11 à 48,9 tC/ha selon les sites et leur état de dégradation (Tableau 5). Les sites à plus fort stock total de carbone d'après les recherches existantes sont les mangroves de Niéga (Sassandra), les alentours du parc national d'Azagny et les mangroves des Îles Éhotilé (Figure 23). Ces trois sites sont relativement, les mieux conservés.

Tableau 5: Potentiel de séquestration du carbone de quelques mangroves en Côte d'Ivoire
SCA = Stock de Carbone issu de la Biomasse aérienne ; SCR = Stock de Carbone issu de la biomasse Racinaire ; SCT = Stock de Carbone Total

Site	Stock de carbone (TC/ha)	Auteurs
Bingerville (Anna)	SCA = 7,87 – 21,6 ; SCR = 4,45 ; SCT = 12,32	Badji (2017)
Bingerville (Eloka)	SCA = 21,63 ; SCR = - 11,05 ; SCT = 32,65	Badji (2017)
Grand-Lahou (plusieurs sites)	SCR = 44 – 46	Isimemen *et al.* (2016)
Grand-Lahou (le long du canal d'Azagny)	SCT = 37,5	WACA (2020)
Parc National des Îles Ehotilé	SCT = 43,64	WACA (2020)
Sassandra (Niéga)	SCA = 37,8 ; SCR = 9,1 ; SCT = 48,9	Enquêtes, 2022
Grand-Béréby (Dawa)	SCA = 35,2 ; SCR = 8,5 ; SCT = 43,6	Enquêtes, 2022
Fresco (périphérie)	SCA = 8,9 ; SCR = 2,1 ; SCT = 11,0	Enquêtes, 2022



Figure 18 : Une mangrove de grand-Lahou

3.3.3 Etudes de cas : Services rendus par les aires protégées en Côte d'Ivoire

Le **Parc National du Banco** joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau de la ville d'Abidjan. Il contribue aussi à l'épuration de l'eau, à la réduction des inondations et à la régulation du climat et de la température. En plus de ses fonctions écologiques, il constitue un espace de tourisme, d'éducation et de pratique sportive, renforçant ainsi son importance pour la population locale (Tableau 6).

Le **Parc National de Taï** est une réserve clé pour l'approvisionnement en eau douce et la pêche. Il participe à la séquestration du carbone, à la régulation des événements climatiques extrêmes et à l'épuration des eaux. Ce parc joue également un rôle fondamental dans la préservation de la biodiversité et la lutte biologique. En parallèle, il est un site de recherche scientifique et un lieu attractif pour le tourisme et les loisirs.

Le **Parc National de la Comoé** se distingue par son rôle dans l'approvisionnement en eau et la préservation des produits forestiers et savanicoles. Il sert également de banque de plantes médicinales et contribue à freiner la désertification. En favorisant la pollinisation de cultures importantes comme l'anacardier et le coton, il soutient l'agriculture locale. Son importance socio-économique est renforcée par son apport en emplois, son rôle éducatif et sa valeur scientifique.

L'**Aire Marine Protégée** et autres zone humides assure l'approvisionnement en divers produits de consommation et en eau, tout en maintenant la biodiversité marine. Elle joue un rôle clé dans l'épuration de l'eau, la réduction des inondations et de l'érosion côtière, ainsi que dans la régulation du climat et la séquestration du carbone. Sur le plan social, elle favorise le tourisme local, la pêche durable et l'autonomisation des femmes, contribuant ainsi au développement des communautés côtières. Les zones humides favorisent la pratique de l'agriculture, du transport et de l'exploitation du gaz, du pétrole et de ressources minières.

Tableau 6 : Services rendus par quelques aires protégées

Aire protégée	Services d'approvisionnement	Services de régulation	Services socio-culturels
Parc National du Banco	Approvisionnement en eau de la ville d'Abidjan	Epuration de l'eau ; Réduction des risques d'inondation ; Régulation du climat ; Régulation de la température ; Purification de l'air.	Lieu touristique ; Education ; Pratique sportive.
Parc National de Taï	Approvisionnement pour la pêche ; Approvisionnement en eau douce ;	Régulation du climat local ; Séquestration du carbone ; Régulation des évènements extrêmes ; Epuration des eaux ; Régulation de la pollinisation et de la dispersion des graines ; Régulation de la lutte biologique ;	Tourisme et loisir ; Site de recherche scientifique ;

Aire protégée	Services d'approvisionnement	Services de régulation	Services socio-culturels
Parc National de la Comoé	Approvisionnement en eau ; Banque de produits forestier et savanicole ; Réserve de plantes médicinales ;	Frein à la désertification ; Pollinisation de l'anacardier et le coton ;	Offre d'emploi ; Education environnementale ; Valeur scientifique ;
Aire marine protégé de Grand bereby et autres zones humides	Approvisionnement en divers produis de consommation ; Approvisionnement en eau ; Pratique de la pêche	Maintien de la biodiversité ; Epuration de l'eau ; Réduction des risques d'inondation et de submersion des villes de Grand-Béréby et de Sasssandra ; Réduction de l'érosion côtière ; Régulation du climat local, de la température et de la purification de l'air ; Séquestration du carbone ; Fonction de nurserie pour de nombreuses espèces	Tourisme locale ; Pêche durable ; Autonomisation de la femme ; Transport des personnes et des biens Exploitation de gaz, du pétrole et des ressources minières ; Protection côtière

4 MESURES DE SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

4.1 Sur le plan de la politique et stratégies relatives à la biodiversité

La Côte d'Ivoire a élaboré plusieurs documents de politique et de stratégies qui devraient guider toutes les interventions de gestion des ressources biologiques. Il s'agit de la Plan National de Développement, la Politique Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, la Stratégique Nationale de préservation, réhabilitation et extension des Forêts, le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques, la Stratégie Nationale et Plan d'Action Nationale de Lutte contre la sècheresse, la Stratégie Nationale en matière de biodiversité, le Plan National Agricole, la Politique forestière etc. Ces politiques s'alignent ou non sur des cibles spécifiques du cadre mondial de Kunming Montréal (Tableau 7).

Tableau 7 : Analyse du cadre politique en relation avec la biodiversité analyse

Intitulés	**Alignement avec les cibles du cadre de Kunming Montréal**	**Actions à mener**
Plan National de Développement (2021-2025)	Le PND s'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	Renforcer la Synergie d'action dans la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles.
Stratégie Nationale REDD+ (SN REDD+) de 2017	La SN-REDD+ s'aligne sur toutes les cibles du cadre mondial de Kunming Montréal	RAS
Programme-Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP 2) de 2023-2037	S'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	RAS
Stratégie Nationale de Gestion des Ressources Naturelles (SNGRN), 2016-2020	Intégrer toutes les autres cibles sauf la cible 19	- Adopter la stratégie en conseil des Ministre
Stratégie et Plan d'Action National en matière de Biodiversité (SPANB), 2016-2020	S'aligne sur le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi	Actualiser la stratégie pour les aligner sur les cibles du cadre mondial de Kunming Montréal
Politique nationale de l'environnement et du développement durable (PNEDD) 2018	S'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	RAS
Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), 2019-2030	S'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	Financer les activités pour sa mise en œuvre effective.
Stratégie APA, 2023	S'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	Rechercher des ressources financières pour sa mise en œuvre
Stratégie Nationale Genre et Changement Climatique (2020-2024)	S'aligne sur les cibles 8, 9, 11, 12, 22 et 23 du cadre de Kunming Montréal	Actualiser la stratégie pour l'aligner sur les autres cibles du cadre mondial de Kunming Montréal
Politique Forestière (PF), 2010-2015	S'aligne sur les cibles 1, 2, 3, 4, 8, 11, 12, 13, 15 21,22 et 23,	Actualiser la politique pour l'aligner sur les autres cibles du cadre mondial de Kunming Montréal
Programme d'Investissement Forestier Phase 2 (PIF 2), 2022	S'aligne sur les cibles 1, 2, 3, 4, 8, 11, 12, 13, 15, 19, 21, 22 et 23,	Actualiser la stratégie pour les aligner sur les nouveaux objectifs du cadre mondial de Kunming
Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF), 2018	S'aligne sur les cibles 1, 2, 3, 4, 8, 11, 12, 13, 15, 19, 21, 22 et 23,	Actualiser la stratégie pour les aligner sur les nouveaux objectifs du cadre mondial de Kunming
Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SNPREF), 2018	S'aligne sur les toutes cibles du cadre mondial de Kunming Montréal sauf les cibles 16, 17, 18 et 20	Actualiser la stratégie pour prendre en compte les cibles 16, 17, 18 et 20 du cadre mondial de Kunming Montréal
Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA II), 2017-2025	S'aligne sur toutes les cibles	RAS
Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la pêche et de l'Aquaculture, (PONADEPA) 2022-2026	S'aligne sur toutes les cibles	RAS
Politique Nationale de Promotion de la Médecine Traditionnelle (PNPMT), 2014	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming Montréal sauf les cibles 13, 16 et 18	Actualiser la stratégie pour inclure les cibles 13, 16 et 18
Stratégie Nationale et Programme National de Sécurisation Foncière rurale 2023-2033	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming	RAS

4.2 Sur le plan institutionnel

La gestion des ressources naturelles révèle l'existence de plusieurs institutions qui sont, ou qui devraient être impliquées. Il s'agit d'acteurs étatiques regroupant les ministères sectoriels, les institutions spécialisées ainsi que des universités et structures de recherche, collectivités territoriales, des organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers qui représentent des acteurs importants de la conservation de la biodiversité. La liste non exhaustive de ces structures de même que leurs liens avec les cibles de Kunming Monréal sont mentionnés dans le tableau ci-après (Tableau 8).

Tableau 8 : Analyse du cadre institutionnel de la biodiversité

Ministères	Lien avec les cibles de Kunming Montréal	Propositions
Ministère de l' Environnement et de la Transition Ecologiques (MINETE)	- Développement Durable, - Protection de l'environnement ; - Promotion de la transition écologique ; - Transition vers des modes de production et de consommation plus verts	• Sensibiliser et communiquer sur la préservation de la biodiversité ; • Prendre en compte la préservation de la biodiversité dans les EIESA ; • Organiser des colloques sur la préservation de la biodiversité. • renforcer les capacités des différents acteurs sur la préservation de la biodiversité ; • Mettre en place une plateforme multisectorielle pour une synergie d'action entre les différents acteurs.
Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)	Conservation et préservation durable des forêts	• Renforcer le cadre de collaboration avec le ministère en charge de l'environnement en matière de gestion durable de la biodiversité
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)	- Production animale et halieutique - Gestion durable de la ressource	• Renforcer le cadre de collaboration avec le ministère en charge de l'environnement en matière de gestion durable des ressources animales et halieutiques ;
Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la Production du Vivrier (ME-MINADERPV)	- Développement agricole - Développement rural - Production vivrière durable	• Renforcer la collaboration avec le ministère en charge de l'environnement en matière de gestion durable des terres ; • Renforcer la sensibilisation des communautés locales et les agriculteurs sur l'utilisation des produits chimiques et les intrants en collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement
Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU)	Utilisation des ressources naturelles utiles à la médecine	• En collaboration avec les Ministères techniques concernés, renforcer les capacités des différents groupes cibles (décideurs, chercheurs, tradithérapeutes, communautés détentrices des ressources génétiques) en matière de préservation de la biodiversité ;
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)	Promotion de la recherche scientifique sur les ressources biologiques	• Développer des programmes de recherche et de formation pour permettre aux citoyens d'avoir une meilleure connaissance (qualitative, quantitative, nutritionnelle et thérapeutique) de la biodiversité ; • Valoriser les résultats de recherche et d'innovation en collaboration avec les Ministères techniques concernés
Ministère de l'Économie, du	Planification et programmation	• Renforcer la préservation de la biodiversité

Ministères	Lien avec les cibles de Kunming Montréal	Propositions
Plan et du Développement (MEPD)	des programmes de développement dans tous les secteurs	dans les stratégies de développement et dans la planification nationale ; • Intégrer la biodiversité dans le PND en cours ;
Ministère des Finances et du Budget (MFB)	- Elabore et met en œuvre les politiques budgétaires - Finance les programmes de développement	• Renforcer les capacités financières des ministères techniques concernés par la biodiversité ; • Rechercher des financements pour la préservation de la biodiversité.
Ministère du Tourisme et des Loisirs (MTL)	Aménagement et exploitation, à des fins touristiques des parcs nationaux, des réserves, des jardins botaniques et autres aires protégés	• Tenir compte de la préservation de la biodiversité dans les activités écotouristiques ; • Développer des circuits écotouristiques qui valorisent la biodiversité en collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement
Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)	Veille à la réduction des impacts des activités des artisans (mécaniciens, garagistes, frigoristes, etc.)	• Intégrer la biodiversité dans les politiques et stratégie ; en matière de création des zones industrielles en collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement ;
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS)	- Contrôle le suivi de l'application des lois et règlements en matière de protection de la nature ; - Veille à l'implication des collectivités territoriales et locales (Communes, Districts, Régions…) dans la gestion de la biodiversité	• Susciter et encourager les collectivités territoriales à se doter de plans locaux de développement prenant en compte la préservation de la biodiversité
Ministère des Mines, Energies et Pétrole	- Veille à l'utilisation rationnelle et durable des ressources minérales - Contrôle de l'utilisation des substances explosives et des équipements sous pression	• Promouvoir, mettre en œuvre et suivre la politique du Gouvernement en matière d'énergies renouvelables, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et Développement Durable, des Eaux et Forêts
Ministère du Transport	Développe des capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurité et sûreté maritimes, fluvio-lagunaires	• Renforcer la collaboration avec les ministères techniques concernés en matière de sécurité et sûreté maritimes, fluvio-lagunaires
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	Assistance juridique aux autres départements ministériels pour l'élaboration des projets de codes et de projets de textes prévoyant des dispositions à caractère pénal	• Renforcer les capacités des Magistrats, sur la règlementation en matière de biodiversité avec l'appui du Ministère en charge de l'environnement

4.1 Sur le plan juridique

Dans le contexte de la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, il est essentiel d'établir une cohérence entre les engagements internationaux et les instruments juridiques nationaux. Le tableau ci-dessous dresse un inventaire des principaux textes de loi relatifs à la biodiversité en vigueur, en identifiant leur articulation avec les cibles du cadre mondial. Il met également en lumière les éventuels écarts ou manques, permettant ainsi de définir les actions à mener pour renforcer leur alignement.

Tableau 9 : Analyse du cadre juridique en relation avec la biodiversité

Intitulés	Alignement avec les cibles du cadre de Kunming Montréal	Actions à mener
Loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-886 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire)	S'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	RAS
Loi n°2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et réserves naturelles	S'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	RAS
Loi n°2014-390 du 20 juin 2014 relatif à l'orientation sur le Développement durable	S'aligne sur toutes les cibles du cadre de Kunming Montréal	- Prendre le décret conformément à l'article 21 sur la promotion des énergies renouvelables. - Conformément à l'article 45, prendre le décret pour la création du Fonds dédié à la protection de l'environnement à la promotion et au financement du développement durable
Loin n°2015-537 du 20 Juliet 2015 d'orientation agricole de Côte d'Ivoire	S'aligne sur des cibles liées aux secteurs agricoles	RAS
Loin n°2015-536 du 20 Juliet 2015 relative à l'exercice et l'organisation de la médecine et la pharmacopée traditionnelle	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming Montréal sauf les cibles 13, 16 et 18	Réviser la loi pour prendre en compte les cibles 13, 16 et 18
Loin n°2016-553 du 26 Juliet 2016 sur la biosécurité	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming Montréal sauf les cibles 18, 22 et 23	Prendre les décrets d'application de la loi notamment le Décret relatif à l'accord préalable donné en conséquence de cause (Article 22)
Loi n°2016-554 du 26 juillet 2016 relative à la pêche et l'aquaculture	S'aligne sur toutes les cibles du cadre mondial de Kumming Montréal	RAS
Loin n°2019-675 du 23 Juliet 2019 portant Code forestier	S'aligne sur toutes les cibles du cadre mondial de Kumming Montréal	RAS
La loi n° 2019-868 du 14 octobre 2019 modifiant la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, telle que modifiée par les lois n°2004-412 du 14 août 2004 et n°2013-655 du 13 septembre 2013	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming	RAS
Loin n°2023-900 du 23 Novembre 2023 portant code de l'environnement	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming	Prendre les décrets d'application et un décret spécifique sur la mangrove
Loi de 2023-902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'Eau	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming sauf les cibles 17 et 18	Prendre les décrets d'application
Loin n°2024-364 du 11 juin 2024 portant gestion de la faune	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming sauf les cibles 17 et 18	Prendre les décrets d'application

Intitulés	Alignement avec les cibles du cadre de Kunming Montréal	Actions à mener
Loi n°2024-365 du 11 juin portant protection de l'éléphant en Côte d'Ivoire	S'aligne sur toutes les Cibles du cadre mondial de Kunming sauf les cibles 6, 7, 8, 10, 14, 15 et 17	Prendre les décrets d'application

4.2 Sur le plan du dispositif de conservation

La conservation des ressources repose sur les aires protégées, les forêts classées et les collections *ex situ.*

4.2.1 Aires protégées terrestres

Depuis 1926, l'Etat a constitué un réseau d'aires protégées sur tout le territoire national. on dénombre dix-huit (18) Parcs nationaux et réserves naturelles d'une superficie totale de 2 250 088 hectares soit 6,97% du territoire national terrestre (Figure 24). Les parcs et réserves sont constitués comme suit :

- **Huit (8) Parcs nationaux :** Parc national d'Azagny (21 850 ha), Parc national du Banco (3 438 ha), Parc national de la Comoé (1 148 756 ha), Parc national des Iles Ehotilé (722 ha), Parc national de la Marahoué (101 000 ha), Parc national du Mont Péko (34 000 ha), Parc national du Mont Sangbé (97 554 ha), Parc national de Taï : (508 186 ha) ;
- **Dix (10) Réserves naturelles** : Réserve de faune et de la flore du haut Bandama (122 162 ha), Réserve scientifique de Lamto (2 617 ha), Réserve de faune d'Abokouamékro : (20 430 ha), Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba (5 092 ha), Réserve naturelle de Dahliafleur (148 ha), Réserve partielle de faune du N'Zo (27 830 ha), Réserve naturelle de Mabi-Yaya (61 282 ha), Réserve naturelle d'Aghien (5 675 ha), Réserve naturelle de Bossématié (21 960 ha), Réserve naturelle de Cavally (67 541 ha).

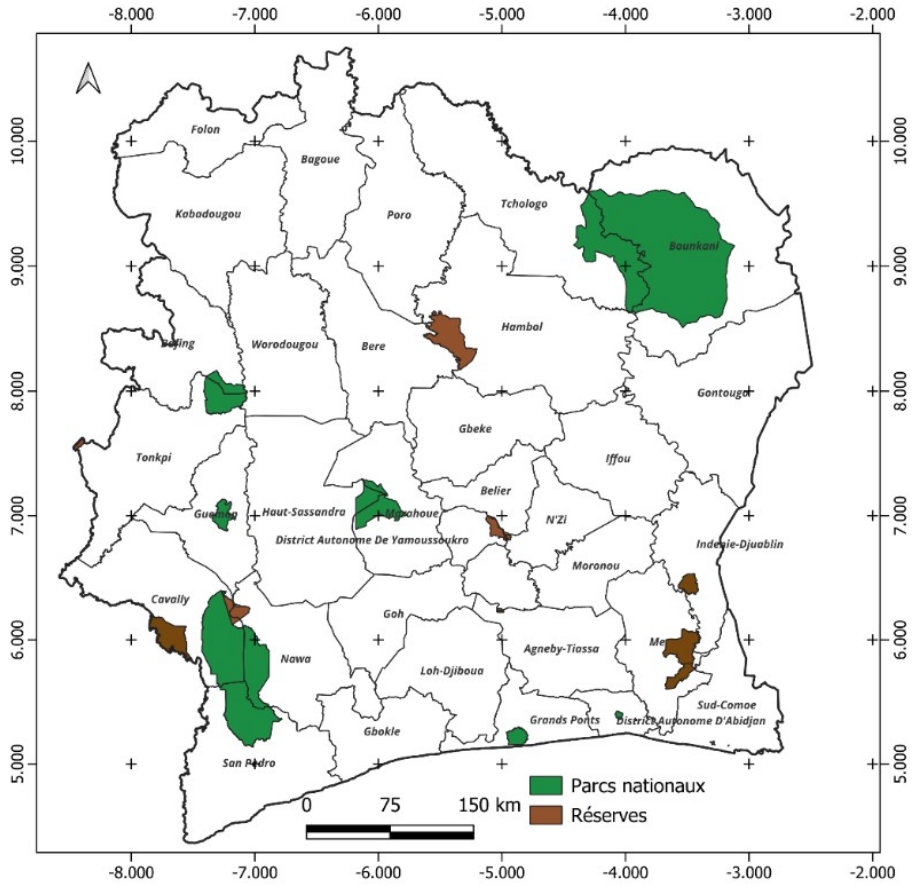


Figure 19 : Carte des parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire

Réserve Naturelles volontaires :

La Côte d'Ivoire dispose actuellement de cinq réserves naturelles volontaires : ce sont les réserves naturelles volontaires Aluikpli (111,41 ha), Forêt des Marais Tanoé-Ehy (10 787,85 ha), Corridor Ecologique de Taï (197,6 ha), N'Zi River Lodge (3 662,98 ha) et Eden de l'Agneby-Tiassa.

Parmi ces réserves naturelles volontaires, le corridor écologique de Taï (Figure 20) abrite plus de 1200 espèces végétales et des centaines d'espèces animales telles que le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest ainsi que la plus grande population mondiale de l'hippopotame pygmée qui est en voie de disparition.

La réserve naturelle volontaire Eden de l'Agneby-Tiassa, d'une superficie d'environ 49 ha, est située dans la région de l'Agneby-Tiassa, à Rubino, dans le domaine rural du village d'Allany. Cette nouvelle aire protégée abrite des espèces de flore endémique ouest africaine et des espèces de faune de nature à stimuler la recherche scientifique et à impulser le développement socioéconomique de la localité autour des activités nouvelles telles que l'écotourisme.

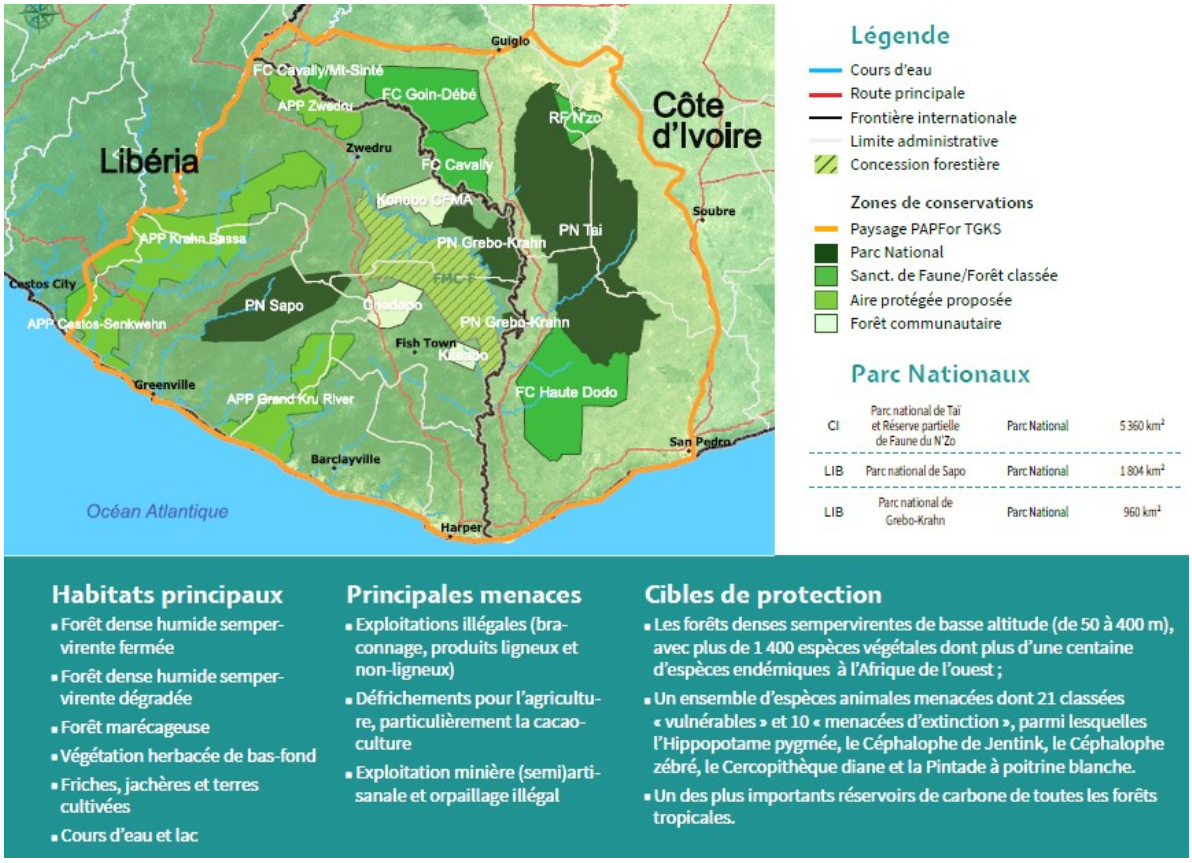


Figure 20 : Carte de conception du corridor Taï-Grebo-Sapo

4.4.1. Aire marine protégée

Cinq (5) sites marines ont été identifiées (transfrontalier de l'embouchure du fleuve Cavally, de Grand-Béreby, de la Forêt classée de Dassioko, Parc national d'Azagny et Zone côtière transfrontalière Côte d'Ivoire-Ghana) en 2023 pour être érigé en cinq (05) Aires Marines Protégées (AMP) en Côte d'Ivoire. Une seule AMP est créée depuis le 06 Juillet 2021 par décret. Il s'agit de l'Aire Marine de Grand-Béreby (Figure 21). Elle est essentiellement marine. Cette AMP a une superficie de 272 375 ha et se situe au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire dans la région de San-Pedro précisément dans la sous-préfecture de Grand-Béreby.

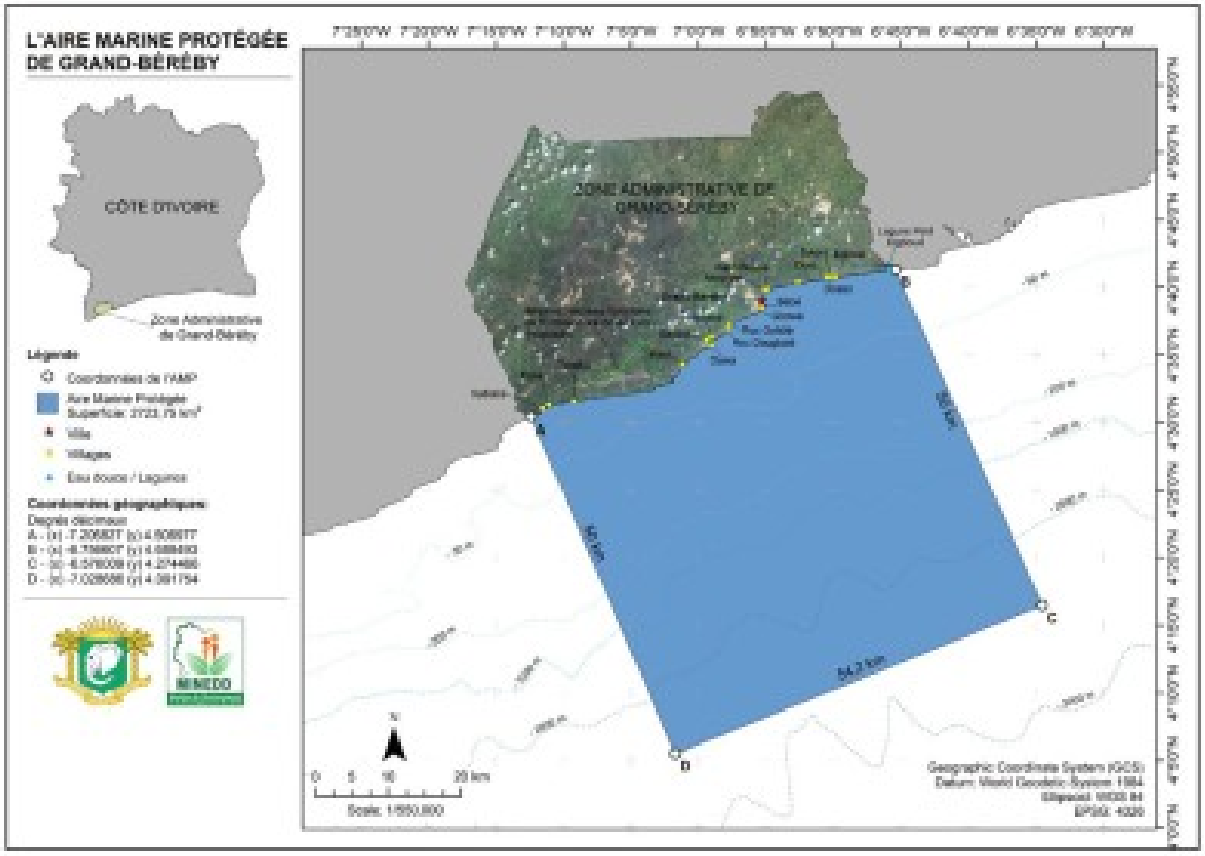


Figure 21 : Carte de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Grand-Béreby (MINEDTE, 2022)

Encadré 1

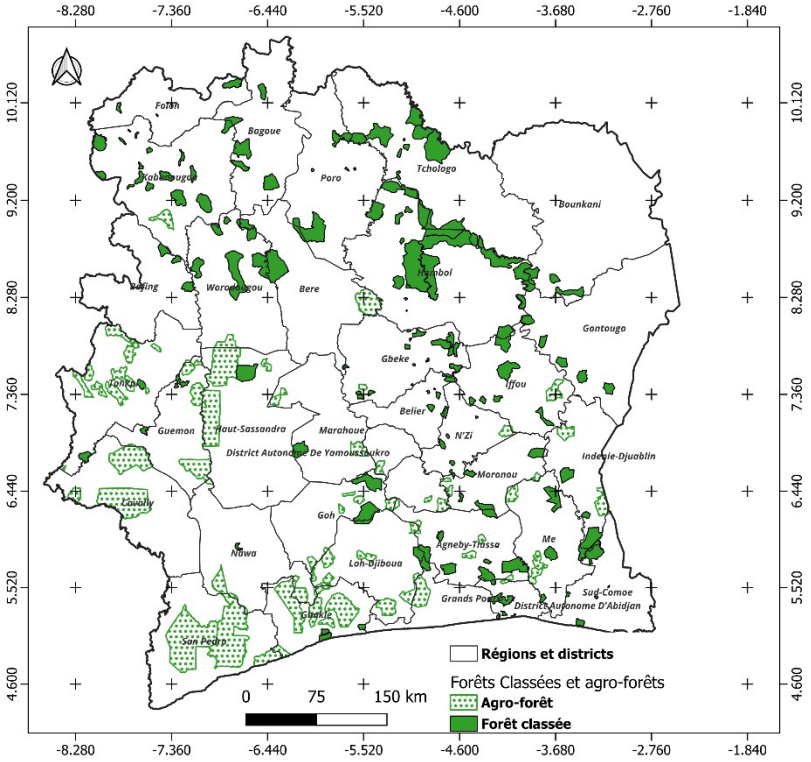
Le Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal adopté en 2022 engage les Etats parties, au niveau de sa cible 3, à faire en sorte que 30% des zones terrestres et des eaux intérieures, soient conservées et gérées grâce à la mise en place d'aires protégées écologiquement représentatives. L'OBAPAO (www.obapao.org) estime que pour la Côte d'Ivoire, il reste à couvrir respectivement 7,04 % pour les milieux terrestres et, 29% pour les aires marines. Les efforts devront concourir à l'atteinte de ces 30%. A cet égard, l'accent sera mis, pour les milieux terrestres, sur la création des Réserves naturelles volontaires y compris celles sous gestion privée.

Les inventaires effectués à travers le territoire ont permis de confirmer le rôle éminent de ces sites privilégiés de conservation in situ. Ainsi, s'agissant des végétaux, on peut relever les sites suivants :

- **Bryophytes** :
  L'on les trouve au Mont Niénokoué (5 espèces), dans le Parc national du Banco (19 espèces), au Mont Tonkpi (17 espèces), dans le Parc National de Taï (5 espèces) et dans la forêt classée de Besso (1 espèce).
- **Filicinophytes ou Ptéridophytes :**
  Les biotopes les plus cités sont : le Mont Tonkpi (28 espèces), la forêt du Banco (20 espèces), la forêt d'Adiopodoumé (6 espèces), le Parc National de Taï (5 espèces) et le Mont Oroumbo Boka (8 espèces).
- **Champignons supérieurs** :
  Les sites de conservation des 167 espèces de Champignons supérieurs répertoriés sont : le Parc National de Taï (64%), le Parc National du Banco (23%), le Parc National d'Azagny (13%), la forêt classée de la Besso (90%), la forêt classée d'Anguédédou (3%), la réserve de Yapo (7%) et le domaine rural (62%).

4.2.2 Forêts classées et agro-forêts

En Côte d'Ivoire, on dénombre 162 forêts classées et 70 agroforêts qui couvrent une superficie totale de 4 198 000 ha (Figure 22). Il est prévu dans l'aménagement des forêts classées, des zones de



protection en vue de sauvegarder la biodiversité. Les 70 agro-forêts ont été créees à la suite dequatre décrets. Il s'agit du décret portant création de l'Agro-forêt de Scio (89650 hectares) dans les régions du Cavally et du Guémon, celui portant création de l'Agro-forêt de la Haute-Dodo (174 415 hectares) dans la région de San Pedro, du décret portant création de l'Agro-forêt des Rapides-Grah (273 804 hectares) dans les régions de San Pedro et de la Nawa et du décrêt n°2024-800 du 5 septembre 2024 portant création de 67 agro-forêts.

Figure 22 : Carte de distribution des forêts classées et agro-forêts de Côte d'Ivoire

4.2.3 Gestion de la biodiversité transfrontalière en Afrique de l'Ouest

En matière de gestion de la biodiversité transfrontalière en Afrique de l'Ouest, quelques initiatives se développent. C'est le cas entre le Ghana et la Côte d'Ivoire par la création de la Réserve Communautaire Transfrontalière de Kwabre-Tanoé (Figure 23). Les forêts marécageuses du Kwabre au Ghana et de Tanoé en Côte d'Ivoire constituent un sanctuaire d'une grande richesse de primates emblématiques menacés d'extinction. Les forêts de Kwabre situées au sud-Ouest du Ghana (2 500 ha) et de Tanoé au sud-est de la Côte d'Ivoire (12 000 ha) sont situées de part et d'autre de la rivière Tanoé. Elles sont les derniers habitats du Cercopithèque de Roloway (*Cercopithecus diana roloway*), un des 25 primates les plus menacés au monde, ainsi que du Mangabey couronné (*Cercocebus atys lunulatus*) et probablement du colobe de Miss Waldron (*Procolobus badius*).



Figure 23 : Présentation du projet transfrontalier Kwabre-Tanoé

4.2.4 Fermeture saisonnière de la pêche

En application d'une résolution de conseil des ministres des pays membres du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) que sont le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria, un repos biologique annuel des pêches maritimes a été institué depuis 2023 en Côte d'Ivoire puis, élargi à certains plans d'eau au niveau continentale à partir de 2024 (Tableau 10).

Tableau 10 : Période d'interdiction d'activité de pêche dans les eaux ivoiriennes en 2024

Type de pêche	Période d'interdiction
Pêche thonière	Du 1er janvier au 31 mars
Pêche artisanale	Du 1er juillet au 31 juillet
Pêche semi industrielle et industrielle	Du 1er juillet au 31 août
Pêche en zone A (lagunes Aby et de Grand-Lahou)	Du 1er juillet au 31 août
Pêche en zone B (les lacs Kossou et Buyo)	Du 1er septembre au 31 octobre

4.2.5 Autres mesures de conservation

En Côte d'Ivoire, des "forêts villageoises" existent. Il s'agit d'un espace forestier se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- La « forêt sacrée », qui appartient à la communauté autochtone (ou à seulement une ou quelques familles de cette communauté) selon la tradition et est régie par la coutume et encadré par le code forestier (2019) ;
- Le « bois de cimetière », dont le nom indique bien la fonction et qui appartient le plus souvent à la communauté autochtone (quelquefois assimilable à une forêt sacrée);
- La « forêt communautaire », reconnue par une ou plusieurs communautés du village comme un bien collectif méritant d'être conservé.
- La « forêt individuelle » ou « familiale » qui est une forêt privée appartenant à un individu ou à une famille ayant décidé de la conserver.

Des exemples de ces forêts villageoises se rencontrent autour du parc national de Taï : Kéibly et Zaïpobly (Sous-préfecture de Zagné), Ponan, Daobly et Paulé-Oula (S/P de Taï), Nigré, Karié, Béréblo et Néka-village (S/P de Djouroutou). D'autres ont été inscrites sous le statut de Réserve Naturelle Volontaire (RNV) notamment la RNV des Marais Tanoé-Ehy.

4.2.6 Collections *ex-situ*

Les systèmes de collection ex situ sont les suivants :

- Jardins botaniques : deux jardins botaniques ont été créés en Côte d'Ivoire, l'un dans la ville de Bingerville (Jardin Botanique de Bingerville) et l'autre à l'Université de Cocody, au sein d'un Centre National de Floristique, pour la conservation de plantes vivantes représentatives, menacées ou presque disparues du territoire ivoirien.

- Collections mortes : La Côte d'Ivoire dispose de trois centres de collection d'herbiers qui sont le Centre National de Floristique de l'Université de Cocody (CNF), le Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS) et la Station de recherche écologique de Lamto.

- Pépinière de reboisement : Les principales espèces concernées sont : Terminalia superba (Fraké), *Terminalia ivorensis* (Framiré), *Triplochiton scleroxylon* (Samba). Certaines espèces exotiques sont mises dans des parcelles appropriées : *Tectona grandis*, *Gmelina arborea*, *Cedrela odorata*, *C. mexicana*, *C. angustifolia*, *C. tubiflora* et *C. fissilis*.

- Banque de semences : les banques de semence comprennent les ressources suivantes :

- 191 clones issues des espèces *Hevea brasiliensis*, *H. pauciflora* et *H. spruceana*.
- 461 descendants issus de 15 écotypes pour le palmier à huile issus des espèces *Elaeis guineensis* et *E. oleifera* ;

- 30 taxons, 7 500 génotypes issus du genre *Coffea*
- 93 cultivars issus du bananier (*Musa* spp.).
- 17 écotypes de *Xanthosema* spp. et *Colocasia* spp.

- **Collection de fruits** : le mangoustanier (*Garcinia mangostana*), l'anacardier (*Anacardium occidentale*), le corrosolier (*Annona muricata*), le cerisier de Cayenne (*Eugenia uniflora*), le goyavier (*Psidium guajava*) et le carambolier (*Averrhoa carambola*).

- **Zoo national d'Abidjan**. Créé en 1972 par l'État ivoirien après le rachat de la ménagerie de Monsieur Yvan CHOLET, planteur franco-belge. C'est une aire protégée d'environ 19 hectares hébergeant plus de 1000 animaux de la Côte d'Ivoire et d'autres pays du monde.

- Ranche River Lodge : Domaine de 41000 ha composé de vastes paysages vallonnés créés par les cours capricieux du fleuve N'Zi et de la rivière Mafa qui en assure la ceinture naturelle, la Réserve Naturelle volontaire de faune et de flore « N'Zi River Lodge ».

4.3 Sur le plan de l'éducation environnementale

L'éducation environnementale apparaît comme une nécessité dans la problématique du développement durable. Ainsi, l'éducation environnementale se positionne comme un moyen d'insertion des problèmes d'environnement et de développement dans la culture. Dans cette optique, l'éducation environnementale constitue une véritable force en favorisant la maturation d'un nouveau type de citoyen informé, sensibilisé et engagé, apte à résoudre les problèmes à travers des décisions enrichies par le processus participatif.

La politique de l'éducation en Côte d'Ivoire est conduite à travers différents ministères. Chaque ordre d'enseignement correspond plus ou moins à un ministère autonome. L'éducation environnementale au niveau de l'enseignement primaire est du ressort du Ministère en charge de l'éducation nationale. Depuis 1993, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, la Banque Africaine de Développement (BAD) a mis en place un projet dit « Projet BAD éducation IV » pour améliorer la qualité de l'enseignement. A cet effet, l'éducation environnementale a été intégrée dans les programmes scolaires. Il existe une Direction de la Promotion et de l'Education au Développement Durable au Ministère en charge de l'environnement. Le gouvernement, avec l'aide de partenaires internationaux, mène des initiatives pour sensibiliser les jeunes aux questions environnementales. Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) jouent aussi un rôle clé, organisant des campagnes et des programmes de formation en dehors du cadre scolaire.

Depuis 2024, l'état assure l'éducation à l'environnement par le biais du Ministère en charge de l'environnement, à travers le projet de formation dédié au développement durable. Les collectivités territoriales, les responsables d'ONG de protection de l'environnement, les élèves et étudiants sont

les acteurs de ce projet. Ce projet ambitieux vise à sensibiliser les jeunes scolarisés ainsi que le corps professoral des établissements scolaires et universitaires aux enjeux du développement durable et aux gestes écocitoyens. Il consiste à apprendre aux élèves et étudiants comment trier leurs déchets. A long terme, les jardins écologiques seront alimentés par les déchets organiques générés par les établissements.

5 MENACES, FAIBLESSES ET INSUFFISANCES

5.1 Menaces naturelles

5.1.1 Changement climatique

Le changement climatique a une incidence sur le réchauffement de la planète, la baisse, la régularité et la repartition des précipitations, l'élévation du niveau de la mer, l'acidification de la mer, l'érosion côtière et les catastrophes naturelles.

5.1.2 Erosion côtière

L'érosion côtière en Côte d'Ivoire a des impacts significatifs sur les matrices environnementales et la biodiversité (Figure 24). Les principales conséquences sont entre autres (1) la perte d'habitats naturels (les mangroves, les marécages et les plages) qui sont des habitats essentiels pour de nombreuses espèces, sont détruits par l'érosion côtière ; (2) la modification des écosystèmes qui se manifeste à travers des changements dans les régimes hydrologiques des fleuves et des lagunes, affectant la salinité et la qualité de l'eau ; (3) les menaces sur les espèces locales qui dépendent des zones côtières pour leur survie, étant donné que certains poissons et oiseaux, sont directement affectées par la perte de leur habitat ; (4) l'augmentation des inondations ce qui peut submerger les terres arables et les zones protégées.



Figure 24 : Photographie de cas d'érosion côtière (littoral de Grand-Lahou)

5.1.3 Ensablement des estuaires

La dynamique hydro sédimentaire du littoral favorise l'ensablement et le déplacement des exutoires des grands fleuves (Comoé, Bandama, Sassandra et Cavally) et des cours d'eau côtiers. Certaines embouchures s'en trouvent totalement obstrués ou restent fermés au-delà de la période d'étiage affectant les processus écologiques naturels (Figure 25). L'on relève notamment une modification de la répartition des poissons et des crustacés dans les estuaires et les lagunes proches, l'interruption des migrations des espèces anadromes[1] , catadromes[2] et thalassotoques[3] affectant la reprodution d'espèces commerciales telles que le poisson lune (*Monodactylus sebae*), la sole du Sénégal (*Cynoglossus senegalensis*), le posson snippeur de Gorée (*Lutjanus goreensis*), la liche glauque (*Trachinotus ovatus*), le hareng de lagune (*Clupea harengus*) et la carpe blanche (*Cyprinus carpio*).



Avant Pendant Après

Figure 25 : Vues de l'évolution des travaux d'aménagement du grau de Grand-Bassam

5.1.4 Inondation des zones humides

Les zones humides, englobent une variété d'écosystèmes où le sol est saturé d'eau, soit en permanence, soit de manière saisonnière. Leur grande capacité à stocker d'importantes quantités d'eau ou à acheminer l'excédent vers l'océan, constitue un atout crucial dans la gestion hydrologique naturelle. Cependant, dans le pays, l'ensablement des passes lagunaires, des canaux de communication mer-lagunes et des embouchures servant d'exutoires aux fleuves et rivières, entravent leur capacité à déverser l'excédent des crues dans l'océan. Cette situation expose les berges lagunaires et le cordon sableux aux risques de crues d'inondations et de submersions. La ville de Grand-Bassam est la plus exposée aux inondations à cause de son relief qui est en dessous

[1] Poissons marins qui migrent en eau douce

[2] Poissons d'eau douce qui migrent en mer

[3] Espèce qui vit en eau douce et en mer mais qui se reproduit en mer dont les larves migrent dans les estuaires

du niveau de la mer. La seconde ville dont le niveau est en dessous de celui de la mer est celle de San-Pedro ce qui explique aussi les fréquentes inondations observées dans cette localité.

Depuis l'ouverture du canal de Vridi en 1951, un déficit hydrique a été constaté à l'embouchure naturelle du fleuve Comoé. Cette situation expose les populations à des inondations et à un recul brutal des berges, consécutifs à une montée des eaux ou à la puissance du courant dans le chenal.

5.1.5 Espèces exotiques envahissantes

5.1.5.1 Espèces exotiques végétales terrestres envahissantes

Au total 24 espèces exotiques terrestres envahissantes appartenant à 14 familles dans la flore ivoirienne ont été identifiées en Côte d'Ivoire (Tableau 11). Il s'agit de plantes utilisées comme plantes d'ombrage comme *Cecropia peltata* ou dans l'amélioration des sols (*Leucaena leucocephala*). L'horticulture occupe une grande place comme vecteur d'introduction des plantes. Certaines plantes (*Chromolaena odorata*) sont arrivées de façon accidentelle. Les plantes terrestres, les plus répandues en Côte d'Ivoire sont *Chromolaena odorata*, *Tithonia diversifolia*, *Leucaena leucocephala* et *Cecropia peltata*. Ces plantes ont une action destructrice sur la biodiversité végétale. C'est le cas des espèces *Tithonia diversifolia* et *Chromolaena odorata* qui forment à certains endroits des formations monospécifiques denses.

Tableau 11: Liste des plantes exotiques terrestres invasives de Côte d'Ivoire.

No	Taxons	Famille	Type	Mode d'introduction
1	*Alternanthera brasiliana*	Amarantaceae	Invasion	Ornementation
2	*Breynia disticha*	Phyllanthaceae	Naturalisée	Pas d'information
3	*Caladium bicolor*	Araceae	Invasion	Ornementation
4	*Calophyllum inophyllum*	Calophyllaceae	Colonisation	Pas d'information
5	*Cecropia peltata*	Urticaceae	Invasion	Agroforesterie
6	*Chromolaena odorata*	Asteraceae	Invasion	Accidentel.
7	*Croton hirtus*	Euphorbiaceae	Naturalisation	Pas d'information
8	*Euphorbia heterophylla*	Euphorbiaceae	Invasion	Ornementation
10	*Hopea odorata*	Dipterocarpaceae	Invasion	Ornementation
11	*Lantana camara*	Verbenaceae	Naturalisation	Ornementation
12	*Leucaena leucocephala*	Fabaceae	Invasion	Agroforesterie
13	*Litsea glutinosa*	Lauraceae	Colonisation	Ornementation
14	*Mimosa invisa*	Fabaceae	Naturalisation	Agroforesterie
15	*Mimosa pigra*	Fabaceae	Naturalisation	Agroforesterie
16	*Pueraria phaseoloides*	Fabaceae	Naturalisation	Agroforesterie
17	*Mimosa quadrivalvis* var. leptocarpa	Fabaceae	Naturalisation	Agroforesterie

No	Taxons	Famille	Type	Mode d'introduction
18	*Solanum erianthum*	Solanaceae	Naturalisation	Pas d'information
19	*Solanum rugosum*	Solanaceae	Naturalisation	Pas d'information
20	*Stenotaphrum secundatum*	Poaceae	Invasion	Ornementation
21	*Syngonium podophyllum*	Araceae	Invasion	Ornementation
22	*Tabebuia pallida*	Fabaceae	Naturalisation	Ornementation
23	*Turnera ulmifolia*	Turneraceae	Naturalisation	Ornementation
24	*Tithonia diversifolia*	Asteraceae	Invasion	Ornementation

5.1.5.2 Espèces exotiques végétales aquatiques envahissantes

Les principales espèces de plantes aquatiques envahissantes sont : la jacinthe d'eau (*Eicchornia crassipes*, Pontedriaceae), la fougère d'eau (*Salvinia molesta*, Salviniaceae), les salades d'eau (*Pistia stratiotes*, Araceae) et les lotus d'eau (*Nymphaeae lotus*) (Figures 26 et 27). Ces plantes Influencent directement et indirectement les zones humides causant de graves dommages à l'écologie, à l'économie et à la santé de l'habitat dans lequel elles sont introduites formant un écran qui empêche la lumière de pénétrer dans le milieu.



Figure 26 : Plantes aquatiques *Nymphaea lotus*



Figure 27 : Plantes aquatiques *Salvinia molesta*

5.1.5.3 Espèces exotiques animales aquatiques envahissantes

Les espèces animales envahissantes sont notamment *Heterotis niloticus* et le genre *Oreochromis*.. Ces espèces introduites se retrouvent dans presque tous les cours d'eaux et fleuve de la Côte d'Ivoire. La crevette géante *Penaeus monodon* été introduite dans une ferme piscicole de Grand-Lahou des crevettes géantes *Penaeus monodon* aux fins de développer l'élevage. L'expérience a été un échec et certains individus se sont retrouvés dans les eaux marines côtières. Les observations révèlent que l'espèce introduite supplante l'espèce locale. Cela indique que les individus se sont échappés et se sont adaptés aux conditions écologiques de l'environnement car ces animaux se retrouvent dans les captures des pêcheurs sur presque tout le littoral ouest africain. Les captures sont importantes à tel point que par endroits, les captures dépassent celles des espèces locales dominantes à savoir *Penaeus notialis* et *Penaeus kerathurus* et elles font partie désormais de l'alimentation des populations locales.

5.1.6 Epizooties et zoonoses

Les épizooties causent beaucoup de dégâts chez les mammifères. Ce fut le cas en 1995 avec la peste porcine africaine qui a décimé le cheptel porcin ivoirien.

Les zoonoses comme la fièvre jaune, la rage et la brucellose posent encore un défi sanitaire majeur en Côte d'Ivoire. La tuberculose bovine a été identifiée dans des abattoirs d'Abidjan, avec 3 % des carcasses présentant des lésions suspectes en 2020. L'anthrax a resurgi en 2018 à Ferkessédougou, tuant des bovins et infectant des habitants via de la viande contaminée. La grippe aviaire (H5N1) a frappé une ferme de Bingerville en 2021, entraînant l'abattage de milliers de volailles.

5.2 Menaces anthropiques

5.2.1 Surexploitation et prélèvements frauduleux des ressources biologiques

Le braconnage, la surpêche, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et l'exploitation forestière incontrôlée sont les trois composantes de la surexploitation généralisée des ressources biologiques utiles à la satisfaction de besoins quotidiens et au besoin du commerce à l'échelle nationale ou internationale.

5.2.1.1 Braconnage

Le braconnage est l'un des fléaux (sinon le plus important) qui déciment la faune ivoirienne. Il constitue également un obstacle majeur à toute étude sérieuse de suivi des différentes populations animales. Ce fléau concerne les grands mammifères dans leur ensemble. La chasse est fermée en Côte d'Ivoire depuis 1974. Malgré cette interdiction générale, le trafic de viande de gibier et celui de l'ivoire restent florissants. Paradoxalement, les cartoucheries sont autorisées dans le pays et il est facile de trouver de la viande de gibier dans de nombreux restaurants du pays.

Aujourd'hui, avec les difficultés financières que connaît le paysan, la chasse traditionnelle est devenue une source de revenus. Les moyens utilisés vont des armes artisanales (flèches, arcs à flèches, lances, filets, etc.), des fosses aux produits toxiques et aux fusils de calibre 12.

La demande en animaux sauvages exotiques est croissante. Certaines espèces sont plus demandées que d'autres : singes, céphalophes, etc. Le commerce de la faune sauvage étant réglementé par la convention de Washington (CITES), des réseaux clandestins illégaux se sont développés.

5.2.1.2 Surpêche

La surpêche de certaines espèces de poissons est observée en Côte d'Ivoire. Les espèces concernées sont entre autres, *Brachydeuterus auritus* et *Galeoides decadactylus*. La capture de *Brachydeuterus auritus* et *Galeoides decadactylus* en 2016 ont été respectivement de 20 225 tonnes et 5 058 tonnes alors que celles recommandée pour une gestion durable de ces deux ressources étaient de 14 183 tonnes et 4 632 tonnes.

La pêche continentale en Côte d'Ivoire joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et l'économie rurale. Elle produit chaque année entre 80 000 et 100 000 tonnes de poissons, principalement issus des fleuves et lacs artificiels comme Kossou et Buyo. Cette activité mobilise environ 70 000 emplois directs et près de 400 000 emplois indirects, soutenant des milliers de familles. Elle contribue à près de 30 % de la consommation nationale de poisson, avec une moyenne de 8 à 10 kg par habitant et par an. Toutefois, la surexploitation et l'insuffisance des données statistiques fiables limitent son potentiel et posent un défi pour une gestion durable.

5.2.1.1 Pêche INN

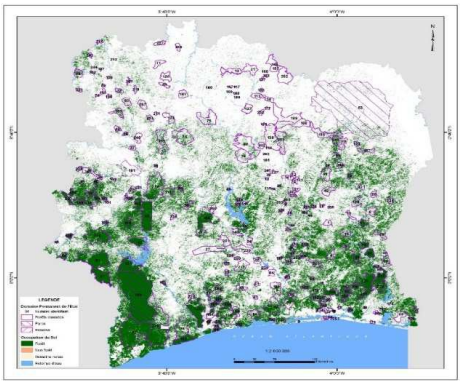
La pêche INN est une menace sur les ressources halieutiques, l'economie locale, la sécurité alimentaire et sur les conditions de travail des pêcheurs.

En Côte d'Ivoire, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) repose sur une interdiction stricte des engins et méthodes destructrices qui menacent la durabilité des ressources halieutiques. La loi n°2016-554 sur la pêche et l'aquaculture interdit notamment l'usage des filets maillants de petite maille, des sennes de plage non conformes, des filets dérivants utilisés en dehors des normes, ainsi que des dispositifs explosifs ou chimiques pour capturer le poisson. Ces pratiques, souvent associées à la pêche INN, provoquent une surexploitation des stocks, la capture massive de juvéniles et la destruction des habitats marins, compromettant ainsi la sécurité alimentaire et les revenus des communautés côtières.

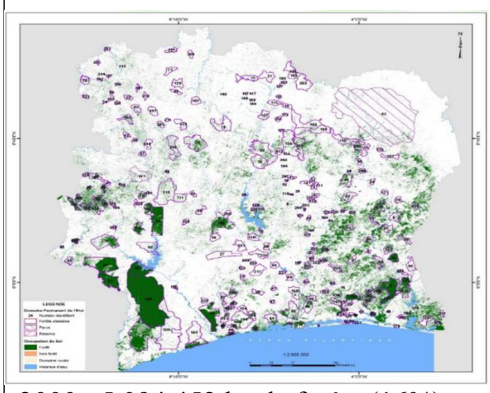
Dans ce contexte, le gouvernement ivoirien a renforcé son arsenal de surveillance et de répression. L'utilisation de chaluts non autorisés, de lampes puissantes pour la pêche nocturne, ou encore de techniques de pêche dans les zones protégées est sévèrement sanctionnée. Le Centre de Surveillance Satellitaire des Pêcheries à Abidjan et le plan national de lutte contre la pêche INN permettent de détecter et de contrôler ces infractions. L'objectif est clair : préserver la biodiversité marine, garantir une exploitation durable des ressources et protéger les pêcheurs artisanaux qui respectent les règles. Ainsi, la Côte d'Ivoire s'inscrit dans une dynamique régionale et internationale visant à éradiquer la pêche INN et à promouvoir une gouvernance responsable des océans

5.2.1.2 Exploitation forestière

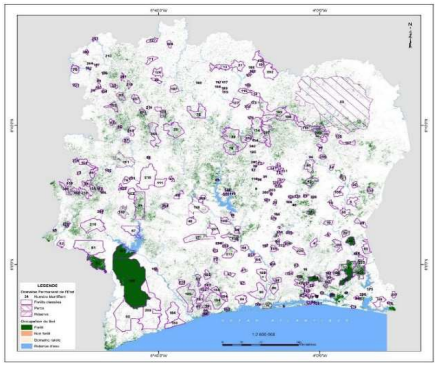
L'exploitation forestière à des fins de production de bois d'œuvre est une activité ancienne dont les origines sont précoloniales. Après l'indépendance, cette activité s'est poursuivie à un rythme soutenu non seulement pour alimenter une industrie locale de transformation de bois, mais aussi en vue de l'exportation de bois d'œuvre. L'une des conséquences majeures de cette exploitation non durable, aggravant les impacts des défrichements, est l'appauvrissement des forêts. Ainsi, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire s'est considérablement dégradée au cours des 25 dernières années (Figure 28 ; Tableau 12). Les résultats du dernier inventaire forestier et faunique national indiquent une couverture forestière de 2,97 millions d'hectares en mars 2021. Ce qui équivaut à 9,2% de couverture forestière.



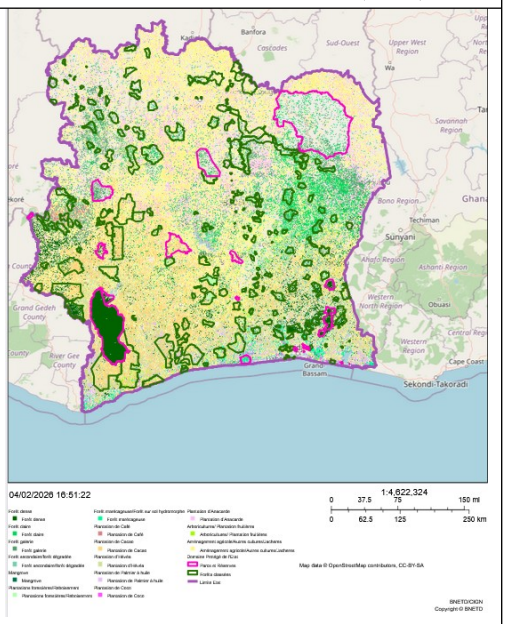
1990 : 7 850 864 ha de forêts (24%)



2000 : 5 094 452 ha de forêts (16%)



2015 : 3 401 146 ha de forêts (11%)



2020 : 2 970 000 ha (9,2%)

Figure *28* : Cartes du taux de conservation de la couverture forestière entre 1990 et 2015

Tableau 12 : Evolution des superficies de forêts résiduelles dans les principaux domaines du domaine forestier national

Domaine	**Année**			**Taux annuel de déforestation (%)**	
	1990	**2000**	**2015**	**1990-2000**	**2000-2015**
Forêts classées (FC)	2129742	1585642	844950	2,95%	4,20
Aires protégées (AP)	1406677	1390208	1323688	0,12%	0,33
FC+AP	**3536419**	**2975850**	**2168638**	**1,73%**	**2,11**
Domaine rural	4314445	2118602	1232508	7,11%	3.61
Total	**7850864**	**5094452**	**3401146**	**4,32%**	**2,69**

5.2.2 Destruction des habitats

La destruction des habitats est généralement imputable à l'agriculture et au développement urbain.

5.2.2.1 Agriculture

Caractérisée par une faible technicité et liée en grande partie au système de culture itinérante sur brûlis, la croissance de la production agricole traditionnelle s'est poursuivie au prix d'un déboisement particulièrement rapide. Le développement de l'agriculture d'exportation a été d'autant plus dommageable à la biodiversité qu'elle s'est faite essentiellement au Sud, aire d'extension des écosystèmes forestiers.

Selon le plan de reboisement 2015-2025 de la SODEFOR, sur les 2 500 000 hectares de forêts classées de la zone forestière (sud), environ 1200 000 hectares (soit 40-50%) sont dégradés et se présentent sous forme de cultures, de jachères, et de mosaïques culture-forêt.

5.2.2.2 Développement urbain

L'expansion des agglomérations urbaines, notamment la croissance démographique, l'occupation accrue de l'espace et le développement des activités économiques (Industrie, Commerce, Artisanat, Secteur Informel) ont un impact négatif sur la conservation de la biodiversité car, la dynamique la plus marquée du développement urbain a été observée en zone forestière et, plus particulièrement, sur la frange littorale.

5.2.3 Pollution

L'insuffisance du drainage, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets (polluants) qui sont rejetés dans l'océan ou en lagune constitue le principal problème des centres urbains et, particulièrement, de la ville d'Abidjan. Au niveau des eaux continentales, les pollutions sont dues à leur contamination par les résidus phytosanitaires issus des activités agricoles et du mercure provenant de l'orpaillage clandestin. Ce processus de dégradation des milieux aquatiques est accentué par le développement des industries, la forte croissance démographique, la pauvreté et l'insuffisance de moyens d'entretien des lieux d'habitation. D'après les statistiques, 25% des pesticides utilisés en agriculture se retrouvent dans les milieux aquatiques. Il faut ajouter à cela les produits de traitement des grumes destinées à l'exportation, le traitement direct des eaux par les insecticides et les herbicides, le déversement des solvants de dégraissage et de nettoyage, la pêche par empoisonnement, les fuites accidentelles des usines, les huiles de vidange, les eaux de déballastage, etc. Toutes ces formes de pollution contribuent à la dégradation de la biodiversité

5.2.4 Exploitation minière

L'exploitation minière contribue à 8 % de la déforestation en Côte d'Ivoire avec une tendance à la hausse. L'orpaillage est la principale cause de la cette déforestation. Il y contribue à 80%, contre 20% pour l'exploitation industrielle. De plus, l'exploitation minière industrielle contribue à la déforestation en raison des techniques d'exploitation à ciel ouvert. Cette situation est exacerbée le plus souvent par l'absence de reforestation des zones exploitées. En parallèle à cette exploitation industrielle se développe l'extraction illégale d'or et de diamants qui a gagné en importance et infiltré les parcs nationaux et les forêts classées pendant la crise sociopolitique ivoirienne de 2002 à 2011.

Les causes structurelles sont les suivantes : la pauvreté, la non perception de l'importance de la biodiversité et la faiblesse des capacités conceptuelles et opérationnelles.

5.2.5 Pauvreté

La Côte d'Ivoire, qui est passée d'un taux de pauvreté de 55% en 2011 à 39% en 2018, a pour objectif d'avoir un taux de moins de 20% en 2030. En 2024, la région de la Bagoué se classe en tête avec un taux d'extrême pauvreté globale de 30,8 %. Le Tchologo suit avec un taux global de 24,4 %, et le Kabadougou et le Goh occupe la troisième position avec respectivement un taux de 23,1 et 22,2 %. L'essentiel des ménages vit en milieu rural, soit 3 personnes sur 4. Ces populations pauvres qui vivent en zones rurales, comptent sur la biodiversité pour leur subsistance quotidienne, comme l'alimentation, le bois de chauffage ou les plantes médicinales.

5.2.6 Mode de consommation et de production non durable

En Côte d'Ivoire, les modes de consommation et de production non durables affectent gravement la biodiversité faunique et floristique. Sur le plan faunique, la surpêche dans les lagunes et le littoral entraîne la capture de juvéniles et d'espèces en période de reproduction, comme les sardines et les carangues, compromettant leur régénération naturelle. La consommation de crabes portant des œufs réduit la capacité de renouvellement des populations, tandis que le braconnage du pangolin pour sa viande et ses écailles a provoqué une chute drastique de ses effectifs, malgré son rôle écologique dans le contrôle des insectes. De même, la collecte illégale des œufs de tortues marines fragilise la survie de ces espèces déjà menacées par la pollution et la dégradation de leurs habitats.

Du côté floristique, les écosystèmes côtiers et forestiers subissent une pression croissante. Les mangroves, véritables nurseries pour les poissons et refuges pour une riche biodiversité, sont détruites pour le bois de chauffage ou des projets d'aménagement, entraînant une perte d'habitats critiques. La déforestation dans les zones forestières, motivée par l'agriculture extensive et l'exploitation illégale du bois, réduit la couverture végétale et menace des espèces endémiques. Ces

pratiques non durables perturbent l'équilibre écologique, accentuent la vulnérabilité des écosystèmes et compromettent la capacité de la Côte d'Ivoire à préserver ses ressources naturelles pour les générations futures..

5.2.7 Non-perception de l'importance de la biodiversité

A l'exception des valeurs attribuées par la cosmogonie, la seule valeur accordée à la biodiversité est celle de son existence. Ainsi, selon certains, la biodiversité est un don des dieux qui pourvoient à son renouvellement. En outre, pour beaucoup, les ressources vivantes ont une capacité inépuisable de renouvellement et l'influence de l'homme sur elles est minorée, voire ignorée. La conséquence en est l'idée qu'il n'est pas nécessaire de réguler l'accès à ces ressources gratuites dont on peut user à volonté. En cas de difficultés de renouvellement des ressources pour diverses raisons, les sacrificats et gardiens des traditions pourraient implorer la clémence des cieux.

5.2.8 Faiblesses des capacités conceptuelles et opérationnelles

En Côte d'Ivoire, la sauvegarde de la biodiversité repose sur la mise en œuvre de nombreux Plans, politiques et Programme des secteurs ministériels. Certains de ces plans, politiques et programmes ont une forte dépendance de la biodiversité et peuvent avoir des impacts positifs et ou négatif sur sa conservation. D'autres sont moins dépendants de la biodiversité et exercent sur elle une faible pression. Ces politiques ayant un impact direct ou indirect sur la biodiversité ont été résumées dans le tableau 13.

Seule la convergence des efforts peut conduire à inverser la tendance à l'érosion de la diversité biologique biodiversité

Tableau 13 : Liste des Plans, politiques et Programme des secteurs ministériels ayant une forte dépendance / impacts sur la biodiversité en Côte d'Ivoire

Ministères	**Plans, Politiques et Programme**	**Dépendance de la biodiversité**	**Impacts sur la biodiversité**
Plan et du Développement	- Plan National de Développement (PND) - Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) - Plan stratégique de pays de la FAO - Plan stratégique de pays du programme alimentaire mondial	- Environ la moitié du produit intérieur brut dépend de la nature. - Perte des écosystèmes est une menace importante pour l'économie nationale et la réalisation des objectifs de développement durable.	- Une forte pression sur la biodiversité liée au développement des infrastructures
Agriculture et Développement Rural	- Programme national d'investissement agricole de deuxième génération (PNIA 2018-2025) - Stratégie Nationale Révisée de développement de la filière riz en Côte d'Ivoire (SNDR 2012-2020) - Stratégie Nationale de développement des cultures vivrières autres que le riz (SNDCV) - Stratégie nationale pour l'agriculture intelligente face au climat en Côte d'Ivoire (SNAIC-CI)	- La biodiversité est la base de l'agriculture	- L'agriculture constitue un des principaux «moteurs» la perte de la biodiversité. Le pays a perdu entre et 95% de ses forêts depuis 1955, entraînant pertes de pluie généralisées et des conditi météorologiques de plus en plus imprévisibles
Mines, Pétrole et Énergie	Plan National sur l'Energie Renouvelable (2015-2030) Programme de Rationalisation de l'Orpaillage (PRO)	- Utilisation de la biodiversité dans les activités de restauration	- Destruction physique des terres du site minier - Détérioration de la flore et de la faune originelles - Perturbation des fonctions écologiques des écosystèmes. - Perte massive d'habitat pour une diversité de flor et de faune allant des micro-organismes du sol au grands mammifères.
Economie et Finances	Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI)	- La biodiversité comme sources de financement durable (exemple PSE) - Production agricole	- Financement des activités de gestion des Aires Protégées.
Eaux et Forêts	PIF (Phase 2) ; Stratégie Nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts	- Services de gestion de la biodiversité. - Une source d'emplois générés pour des agents de la SODEFOR, etc. - Installation des infrastructures de base dans les domaines de santé, éducation et d'eau potable au bénéfice des populations riveraines - Dépendance en produits d'exploitation forestière et en produits forestiers non ligneux.	- Problème de mise en œuvre, ce qui entraine la dégradation voire la disparition de certaines forêt classées - Intégration des écosystèmes forestiers du sud-est d Côte d'Ivoire au réseau national d'aires protégées travers la création des Réserves Naturelles Bossématié, du Cavally et Mabi-Yaya
Education Nationale et	Stratégie Nationale de redynamisation de l'enseignement des sciences	- La biodiversité comme support pédagogique	- Effort de sensibilisation à la protection de la

Version du 28 02 2026

Ministères	Plans, Politiques et Programme	Dépendance de la biodiversité	Impacts sur la biodiversité
Alphabétisation	dans le système éducatif ivoirien	(sortie, visites dans les espaces verts, parcs, etc.)	biodiversité à travers l'Éducation relative à l'environnement
Ressources Animales et Halieutiques	- Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2022-2026) - Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, la Pêche et l'Aquaculture en Côte d'Ivoire 2014-2020 (PSDEPA) - La stratégie nationale de promotion et de coordination des initiatives dans les secteurs des ressources animales et halieutiques (SNPC), - La stratégie nationale de développement des productions animales (SNPA), - La stratégie nationale de gestion durable de la pêche (SNGP), - La stratégie nationale de développement de l'aquaculture (SNDA), - La stratégie nationale d'amélioration de la santé publique vétérinaire (SNASPV)	- le rêve pour le secteur de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture est d'atteindre la souveraineté alimentaire en produits animaux et halieutiques. - secteur des ressources animales et halieutiques, source de création de richesses et d'emplois décents, pour une alimentation saine, nutritive et suffisante, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité	- Non-respect des normes environnementales, norme d'élevage - perte de la biodiversité liée à la surpêche ou la pêch illégale/illicite - non-respect de la réglementation
Tourisme et loisirs	Sublime Côte d'Ivoire : Stratégie touristique ivoirienne 2025	- Le tourisme dépend presque exclusivement de la biodiversité.	- Source de financement pour la gestion de biodiversité notamment dans les Aires Protégées
Enseignement supérieur et Recherche scientifique	- Politique Nationale de Recherche Scientifique et du Développement Technologique (PNRDT 2014)	- Forte dépendance de la recherche en sciences biologiques	- Impact positif: développement de vari augmentation de la diversité génétique
Environnement, Développement durable et Transition Ecologique	- politique nationale de l'environnement et du développement durable - stratégie nationale pour la biodiversité - stratégie nationale du développement durable - stratégie nationale REDD - stratégie Nationale de lutte contre les Changements Climatiques 2015-2020 en Côte d'Ivoire - stratégie nationale environnement une seule santé - PCGAP 2ième Génération 2023-2037	- Services de gestion de la biodiversité. - Une source d'emplois verts et bleus générés pour les riverains des aires protégées, etc. - Installation des infrastructures de base dans les domaines de santé, éducation et d'eau potable au bénéfice des populations riveraines	- Impact positif sur la conservation des Aires Protégées - Favorisation et assouplissement des conditions de création des RNV - Extension du réseau des aires protégées
Santé, Hygiène publique et Couverture Maladie universelle	- Politique Nationale de Promotion de la Médecine Traditionnelle	- Utilisation des plantes et autres ressources biologiques en médecine traditionnelle et moderne	- Techniques de récolte abusive ou non adaptées

5.2.9 Perte des connaissances, des pratiques traditionnelles et culturelles

La connaissance du passé contribue à la compréhension du présent et fournit des outils de prédiction pour le futur. Les arbres sacrés, les rivières sacrées, les forêts sacrées, les coutumes de réglementation de l'utilisation de la biodiversité concourent à la préservation de la biodiversité. Les mesures de sauvegarde prises par la Côte d'Ivoire se situent au plan réglementaire et institutionnel, au niveau des programmes et plans. Le réseau d'aires protégées demeure l'élément clé du dispositif national de conservation.

5.2.10 Insuffisances de l'éducation environnementale

Malgré la reconnaissance de l'importance cruciale de l'éducation environnementale dans la gestion de la biodiversité, peu de progrès ont été réalisés dans le domaine. En effet, les systèmes d'éducation formelle nationaux ont très peu évolué depuis Rio quant à la prise en compte de la dimension environnementale. Au niveau de l'enseignement au primaire, l'environnement, pris comme matière spécifique n'est pas enseigné dans les différents établissements primaires. Les différents programmes d'enseignement sur l'environnement proposés se résument en des « portions » d'informations distillés aux élèves lors de la dispensation d'autres matières. Il n'existe pas de ressources, d'enseignants spécialisés, et parfois de moyens pour les activités pratiques. Par ailleurs, les projets d'éducation à l'environnement restent encore l'apanage d'ONG et d'individus sans soutien politique suffisant. D'ailleurs, les moyens financiers mis en œuvre pour la promotion de l'éducation environnementale restent insuffisants.

5.3 Insuffisances du cadre politique, juridique et institutionnel en matière de biodiversité

L'analyse du cadre politique, juridique et institutionnel de la biodiversité a permis de formuler les insuffisances suivantes :

- Inexistence d'un fonds spécifique dédié à la biodiversité.
- Inexistence de politiques et stratégies spécifiques qui tiennent compte du cadre de Kunming Montréal ;
- Insuffisance de prise compte des questions de biodiversité formelle de cadre de collaboration entre les secteurs public et privé afin de promouvoir des modes de production et de consommation durables pour une meilleure préservation de la biodiversité ;

- Insuffisance de réglementations nationales ciblées sur certaines composantes de la biodiversité comme la mangrove ;
- Absence d'une politique de valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles y associées adoptée ;
- Insuffisance du renforcement des capacités des Magistrats, sur la règlementation en matière de biodiversité ;
- Insuffisance des études nationales permettant d'actualiser la liste des espèces endémiques terrestres et aquatiques ;
- Inexistence d'une loi spécifique sur la Biodiversité
- Inexistence de textes réglementaires sur la mise en œuvre des procédures APA ;
- Insuffisance de vulgarisation des conventions et textes ayant un lien avec la préservation de la biodiversité ;
- Insuffisance du renforcement de capacités de tous les acteurs concernés en matière de gestion des ressources biologiques ;
- Non Prise en compte des exigences de la convention sur la diversité biologique dans les processus de délivrance des permis CITES, afin de promouvoir une gestion durable et équitable des ressources biologiques ;
- Insuffisance de Promotion d'une gestion durable de biodiversité dans l'écotourisme ;
- Insuffisance de synergie d'action entre les ministères techniques concernés par la biodiversité ;
- Insuffisance du budget des services dédiés à la préservation de la biodiversité
- Insuffisance du Financement dédié à la recherche dans le domaine de la biodiversité ;
- Absence d'échanger sur les bonnes pratiques, les connaissances et les technologies ;
- Inexistence des points de contrôle du mouvement des ressources génétiques dans le pays ;
- Insuffisance de la Sensibilisation et d'éducation du public sur la préservation de la biodiversité ;
- Renforcement des capacités des structures existantes et ayant en charge la préservation de la biodiversité ;

- Inexistence d'un mécanisme de concertation opérationnelle entre partenaires et acteurs de la biodiversité ;
- Inexistence d'un fonds spécifique dédié à la biodiversité.

STRATEGIE NATIONALE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

À l'issue du diagnostic approfondi de l'état de la biodiversité ivoirienne, plusieurs constats majeurs émergent dessinant une situation préoccupante mais également porteuse d'opportunités pour une action renouvelée et déterminée. La richesse biologique du pays, caractérisée par une diversité exceptionnelle d'écosystèmes (forestiers, côtiers, marins, zones humides) et d'espèces (végétales, animales, génétiques), constitue un patrimoine naturel d'importance mondiale et un pilier essentiel pour le développement socio-économique national.

Cependant, ce patrimoine est soumis à des pressions croissantes et multidimensionnelles. La déforestation, avec une perte de près de 90 % du couvert forestier originel, en est la manifestation la plus alarmante, principalement portée par une agriculture extensive, une exploitation forestière non durable et l'expansion urbaine. Cette destruction des habitats s'accompagne d'une surexploitation des ressources biologiques, le braconnage, la surpêche, le commerce illégal menaçant directement la survie de nombreuses espèces emblématiques et d'importance économique. À ces menaces anthropiques s'ajoutent des pressions naturelles telles que les effets du changement climatique, l'érosion côtière accélérée et la prolifération d'espèces exotiques envahissantes, qui fragilisent davantage la résilience des écosystèmes.

Le cadre institutionnel, politique et juridique existant, bien que riche et évolutif, révèle des lacunes importantes : insuffisance des moyens financiers et opérationnels, manque de synergie entre les acteurs, faible intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques sectorielles, et défis persistants dans l'application et le contrôle des réglementations. La faible perception de la valeur économique et sociale de la biodiversité par une grande partie de la population et des décideurs, combinée à des pratiques de consommation non durables, perpétue un cycle de dégradation.

Pourtant, des leviers d'action solides existent. Le réseau d'aires protégées, les forêts classées, les mesures de restauration écologique et les initiatives communautaires démontrent que la gestion durable de la biodiversité est possible et qu'elle génère des bénéfices tangibles en termes de services écosystémiques, approvisionnement en eau, régulation du climat, sécurité alimentaire, santé et activités récréatives. Les engagements internationaux de la Côte d'Ivoire, notamment dans le cadre de l'Accord de Kunming-Montréal, et la récente actualisation de son arsenal juridique (codes de l'environnement, de l'eau, des forêts, de la faune) offrent une base juridique renforcée pour agir.

Le défi fondamental qui se pose aujourd'hui est donc double :

- Inverser de manière urgente et tangible les tendances de dégradation en renforçant radicalement l'efficacité des mesures de protection, de restauration et d'utilisation durable.
- Opérer une transformation profonde des modèles de développement pour intégrer la valeur du capital naturel au cœur des décisions économiques, sociales et politiques, en faisant de la biodiversité un axe transversal de la prospérité nationale.

C'est pour relever ce défi ambitieux que la présente Stratégie et Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) 2025-2030 est proposée. S'appuyant sur les enseignements du diagnostic et alignée sur le Cadre mondial de Kunming-Montréal, elle vise à traduire les constats en actions prioritaires, à mobiliser l'ensemble des parties prenantes et à créer les conditions d'une gestion durable, inclusive et résiliente du patrimoine naturel ivoirien pour les générations actuelles et futures.

6 PRIORITÉS STRATÉGIQUES

6.1 Vision

Dans les années à venir, au regard de la conservation de la biodiversité et de son utilisation durable, le cheminement de la Côte d'Ivoire aura évolué de manière à réaliser sa vision globale de la biodiversité qui est la suivante :

« D'ici à 2050, la biodiversité est restaurée, valorisée, gérée durablement en vue de préserver la santé des écosystèmes pour la pérennité des services nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des communautés nationales. ».

6.2 Buts et Objectifs

Le but de cette stratégie alignée sur le Cadre mondial de biodiversité de Kunming-Montréal, est de répondre aux crises actuelles liées à la perte de biodiversité en fixant des objectifs concrets pour 2030 et 2050. Ainsi, les objectifs découlant de ce but s'alignent sur ceux de la Convention sur la Diversité Biologique et s'articulent autour des points suivants :

- **La conservation de la nature** : Assurer que les terres et les océans soient protégés pour sauvegarder les écosystèmes et les espèces en voie de disparition. Cela inclut la restauration d'au moins 30 % des zones dégradées et la protection des habitats critiques.
- **L'utilisation durable des ressources naturelles** : Encourager une exploitation durable des ressources, en réduisant les impacts négatifs de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie sur la biodiversité.
- **Le partage équitable des avantages** : Promouvoir un accès juste aux ressources génétiques et garantir que les bénéfices dérivés de leur utilisation soient partagés de manière équitable, notamment avec communautés locales et autochtones.
- **Le renforcement des moyens de mise en œuvre** : Améliorer les financements, renforcer les capacités et promouvoir les connaissances pour une action efficace en faveur de la biodiversité. Cela implique aussi l'intégration de la biodiversité dans les politiques économiques et sociales.

En résumé, une telle stratégie vise à inverser la perte de biodiversité, à restaurer les écosystèmes dégradés, et à garantir que les systèmes naturels continuent de fournir des services essentiels aux sociétés humaines et à la planète. Pour y arriver des orientations stratégiques précisées par des objectifs ont été élaborés. Ces derniers sont présentés dans les tableaux 14 et 15.

Tableau 14 : Liste des objectifs de la stratégie nationale de la biodiversité alignés sur le cadre mondial de Kunming-Montréal

EFFET		Objectif du cadre mondial	Cible du cadre mondial
IMPACT 1 : GESTION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE A TRAVERS LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'AIRE PROTEGEE REPRESENTATIVE, LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES ET LE CONTROLE DES MENACES			
Ettet 1.1	10% du territoire national bénéficie d'une planification spatiale intégrée des milieux terrestres et aquatiques	A	1 et 3
Ettet 1.2	La biodiversité des zones d'importance écologique est restaurée	A	2
Ettet 1.3	Le réseau d'aires protégées, des KBA et des AMCEZ est renforcé pour une conservation accrue de la biodiversité.	A et D	3
Ettet 1.4	L'extinction des espèces menacées identifiées est réduite et leur rétablissement est renforcé grâce à des mesures de gestion efficaces	A	4
Ettet 1.5	Les espèces exotiques envahissantes ont un impact réduit d'au moins 5 % sur la biodiversité et l'introduction de nouvelles espèces est maîtrisée	A	6
Ettet 1.6	Les différentes formes de pollution sont réduites de 10 %, limitant ainsi leurs impacts sur les écosystèmes et la santé humaine	A	7
Ettet 1.7	La biodiversité et les communautés sont mieux résilientes face aux impacts des changements climatiques	A	8
IMPACT 2 : SATISFACTION DES BESOINS DES POPULATIONS PAR LA GESTION ET L'UTILISATION DURABLES DES ESPECES SAUVAGES, DES ZONES AGRICOLES, AQUACOLES, FORESTIERES ET DE PECHE, LA PROMOTION DES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE ET LE VERDISSEMENT DES ZONES URBAINES			
Ettet 2.1	Les espèces sauvages sont gérées et utilisées de manière durable, répondant aux besoins des populations locales	B	9
Ettet 2.2	Les zones agricoles, halieutiques, aquacoles et sylvicoles sont gérées durablement, avec une productivité et une compétitivité accrue.	B	10
Ettet 2.3	Les services écosystémiques sont maintenus grâce à l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques.	B	11
Ettet 2.4	Les espaces verts et bleus sont développés et mieux intégrés en milieu urbain	B	12
IMPACT 3 : INTEGRATION DE LA QUESTION DE LA BIODIVERSITE AU CŒUR DES INSTITUTIONS, DES SECTEURS, DANS LES POLITIQUES GENERALES, LES OPERATIONS ET LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES ET LA PROMOTION DE L'AGRO-BIODIVERSITE			
Ettet 3.1	La biodiversité et ses multiples valeurs sont intégrées dans les politiques, stratégies, plans au niveau national et local	D	14
Ettet 3.2	L'engagement du secteur privé en faveur de la biodiversité est renforcé et traduit par des actions concrètes	D	15

EFFET		Objectif du cadre mondial	Cible du cadre mondial
Ettet 3.3	Les modes de production et de consommation durables sont adoptés à grande échelle	D	16
Ettet 3.4	Les incitations et subventions nuisibles à la biodiversité sont réduites, tandis que les incitations positives favorisent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	D	18
IMPACT 4 : ADOPTION DE MESURES POLITIQUES, JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES ET LEUR APPLICATION EN VUE D'UN ACCES ET PARTAGE DES AVANTAGES ET PREVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES			
Ettet 4.1	Un cadre politique, juridique et institutionnel est en place pour garantir le partage juste et équitable des avantages issus des ressources génétiques (APA), des informations de séquençage numérique et des connaissances traditionnelles associées.	C	13
Ettet 4.2	Les risques liés à la biotechnologie sont mieux prévenus, la manipulation de la biotechnologie est sécurisée et le partage de ses avantages est renforcé	D	17
IMPACT 5 : RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION, DES CAPACITÉS ET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES			
Ettet 5.1	Des financements nationaux et internationaux sont mobilisés pour soutenir la mise en œuvre des actions de conservation de la biodiversité	D	19
Ettet 5.2	Les acteurs disposent de capacités renforcées et ont un meilleur accès aux données, informations et technologies innovantes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.	D	20
IMPACT 6 : IMPLICATION EFFECTIVE DES POPULATIONS DANS LE SUIVI ET L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SPANB			
Ettet 6.1	La gouvernance et la prise de décision liées à la biodiversité sont inclusives, équitables et intégrant les considérations de genre	D	22
Ettet 6.2	Les femmes et les filles sont pleinement prises en compte dans la gestion, la prise de décision et le partage des bénéfices liés à la biodiversité, assurant l'égalité des sexes	D	23

7 IMPACTS

7.1 Impact 1 : Gestion et conservation de la Biodiversité à travers la mise en place d'un réseau d'Aire Protégée représentative, la restauration des écosystèmes et le contrôle des menaces

Cet impact vise à préserver les écosystèmes naturels, améliorer leur résilience et assurer leur contribution durable au bien-être des populations en établissant un réseau d'aires protégées représentatives des divers écosystèmes du pays, assurant ainsi une protection accrue des

habitats critiques et des espèces menacées. Ce réseau permettra non seulement de préserver la richesse biologique actuelle, mais aussi d'assurer des corridors écologiques favorisant la circulation des espèces et leur adaptation aux changements environnementaux.

L'impact intègre des actions de restauration écologique pour réhabiliter les zones dégradées, restaurer la fonctionnalité écologique des milieux et renforcer la résilience des écosystèmes face aux pressions environnementales. Parallèlement, il met en place des mesures de contrôle et de réduction des menaces telles que le braconnage, la déforestation et la pollution, afin de minimiser les impacts négatifs sur la biodiversité.

7.1.1 Effet 1.1 : 10% du territoire national bénéficie d'une planification spatiale intégrée des milieux terrestres et aquatiques

Il s'agit de garantir la planification, la création et la gestion participative des aires protégées en Côte d'Ivoire, en s'assurant qu'elles couvrent l'ensemble des types d'écosystèmes présents dans le pays. Cela se fera en impliquant activement les communautés locales dans les processus décisionnels, en respectant leurs droits et en intégrant leurs savoirs traditionnels. Cet effet s'inscrit dans le cadre des engagements pris au niveau international, notamment ceux du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui vise la prise en compte de toutes types d'écosystème dans la planification spatiale qui se veut participative et à la gestion efficace des zones critique (Cible 1) à l'effet de protéger 30 % des terres et des mers d'ici 2030 (Cible 3). L'initiative contribue à préserver la biodiversité tout en promouvant une gouvernance inclusive et une répartition équitable des bénéfices liés à la conservation. Ce faisant, la Côte d'Ivoire s'engage non seulement à protéger ses écosystèmes et sa biodiversité, mais aussi à soutenir les moyens de subsistance des communautés locales, en veillant à ce que la conservation soit un processus équitable et bénéfique pour tous.

7.1.2 Effet 1.2 : La biodiversité des zones d'importance écologique est restaurée

Cet effet vise à restaurer la biodiversité dans des zones écologiquement importantes en améliorant l'état de conservation de celle-ci d'au moins 5%. Cela signifie prendre des mesures pour protéger et régénérer les habitats naturels, en renforçant leur résilience face aux menaces. L'objectif englobe également la prévention de la disparition d'espèces et la réduction des impacts des activités humaines sur différents types d'écosystèmes à savoir les écosystèmes terrestres, d'eaux douces (comme les lacs et les rivières), marins (océans) et côtiers (zones littorales). Ainsi, il s'agit non seulement de protéger la biodiversité existante mais aussi de promouvoir un retour à des conditions plus favorables pour la faune et la flore locales tout en

minimisant les pressions humaines telles que l'urbanisation, l'agriculture intensive, ou encore la surexploitation des ressources naturelles.

7.1.3 Effet1.3 : Le réseau d'aires protégées, des zones clés de biodiversité (KBA) et des Autres Mesures de Conservation Efficace par Zone (AMCEZ) est renforcé pour une conservation accrue de la biodiversité

Cet effet vise à rendre les écosystèmes, comme les forêts, les rivières et les océans, en meilleure santé en améliorant leur état de conservation de 20 % d'ici 2030. Ainsi, il prévoit d'augmenter le nombre et la superficie des aires protégées, c'est-à-dire des zones où la nature est protégée contre les activités humaines qui pourraient la dégrader. Dans ce cadre, les AMCEZ constituent un pilier complémentaire à la mise en œuvre de la SPANB pour atteindre la cible 30×30. L'augmentation de la superficie et du nombre des espaces protégés incluent donc des parcs nationaux, des réserves marines, les Autres Mesures de Conservations Efficace par Zone (AMCEZ), etc. qui sont des aires importantes pour la conservation de la biodiversité. Ce qui signifie qu'elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales. D'ici à 2030, l'objectif doit permettre d'avoir 30 % des zones terrestres et maritimes sous une protection efficace.

7.1.4 Effet 1.4 : L'extinction des espèces menacées identifiées est réduite et leur rétablissement est renforcé grâce à des mesures de gestion efficaces

Cet effet est une réponse proactive à la crise d'extinction des espèces. Il vise à non seulement prévenir la perte d'espèces, mais aussi à favoriser leur rétablissement en mettant l'accent sur la protection de leurs habitats naturels et en réduisant les menaces pesant sur leurs populations, avec un engagement à atteindre des résultats d'ici 2030.

Ainsi, l'objectif se concentre sur la prévention de l'extinction des espèces en danger, en mettant en place des actions ciblées pour limiter les pertes de biodiversité. Ici, il ne s'agit pas seulement d'éviter l'extinction, mais aussi d'encourager le rétablissement des populations d'espèces menacées en améliorant leur statut de conservation. A cet effet, il est crucial de protéger les habitats naturels des espèces identifiées, car la dégradation des habitats est souvent une des principales causes de leur déclin. L'objectif inclut la réduction des pressions humaines ou environnementales qui compromettent la survie des espèces (changement d'affectation des terres, pollution, exploitation non durable, etc.). Enfin, il s'inscrit dans une approche à long terme, avec un horizon temporel fixé à 2030, pour évaluer et mesurer les progrès accomplis dans la conservation des espèces menacées.

7.1.5 Effet 1.5 : Les espèces exotiques envahissantes ont un impact réduit d'au moins 50 % sur la biodiversité et l'introduction de nouvelles espèces est maîtrisée

L'effet vise à contrôler les espèces exotiques envahissantes, c'est-à-dire à mettre en place des actions pour maîtriser leur propagation et limiter leurs impacts néfastes sur la biodiversité et les écosystèmes locaux. L'accent est mis sur la réduction d'au moins 50 % de ces impacts, en ciblant particulièrement les espèces les plus nuisibles. Il inclut également la nécessité de freiner l'introduction de nouvelles espèces envahissantes, afin de prévenir davantage de perturbations dans les écosystèmes. Cette approche s'aligne sur les priorités internationales de conservation et de préservation de la biodiversité.

7.1.6 Etteft 1.6 : Les différentes formes de pollution sont réduites de 10 %, limitant ainsi leurs impacts sur les écosystèmes et la santé humaine

Cet effet ambitieux et holistique vise à réduire significativement la pollution, à protéger les écosystèmes sensibles et la santé humaine tout en minimisant les causes et les impacts. Il repose sur une approche intégrée de la gestion environnementale, favorisant la prévention des effets négatifs et adoptant des solutions durables. L'accent mis sur la réduction mesurable de la pollution et la protection des zones vulnérables en fait un objectif clé pour la résilience environnementale et la durabilité. En fixant un objectif chiffré de 30 %, il permet une évaluation des progrès concrets. Les efforts de réduction de la pollution peuvent être surveillés et ajustés en fonction des données, ce qui garantit un suivi rigoureux des résultats.

En plus de la réduction, cet objectif met l'accent sur la prévention des impacts de la pollution, particulièrement sur les écosystèmes sensibles et sur la santé humaine. Cela reflète une approche préventive plutôt que curative, visant à limiter les risques avant qu'ils ne deviennent trop graves.

7.1.7 Effet 1.7 : La biodiversité et les communautés sont mieux résilientes face aux impacts des changements climatiques

L'effet vise à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques, tout en atténuant les effets de l'acidification des océans. Il repose sur des mesures d'atténuation et d'adaptation qui favorisent la conservation, la restauration et l'utilisation durable de la biodiversité. En s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature et des approches écosystémiques, il permet de réduire les risques de catastrophes naturelles, tout en maximisant les retombées positives des actions climatiques sur la biodiversité. Cette approche intégrée garantit que les actions climatiques n'entraînent pas d'effets négatifs sur la

biodiversité, tout en renforçant les services écosystémiques essentiels pour les populations humaines.

7.2 Impact 2 : Satisfaction des besoins des populations par la gestion et l'utilisation durables des espèces sauvages, les zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières, la promotion des solutions fondées sur la nature et le verdissement des zones urbaines

Cet impact met l'accent sur la satisfaction des besoins essentiels des populations tout en garantissant une gestion durable des ressources naturelles. Elle vise une exploitation raisonnée des espèces sauvages, des zones agricoles, aquacoles, halieutiques, et forestières afin de préserver ces ressources tout en répondant aux besoins alimentaires, économiques, et culturels des communautés. Pour renforcer la résilience des écosystèmes et des populations, cette approche inclut la promotion des solutions fondées sur la nature, comme la restauration des écosystèmes naturels pour atténuer les effets du changement climatique et assurer des services écologiques essentiels tels que la régulation des eaux et la fertilité des sols. De plus, le verdissement des zones urbaines est encouragé pour améliorer la qualité de vie en ville, en fournissant des espaces verts qui favorisent la biodiversité urbaine, réduisent les îlots de chaleur, et améliorent la qualité de l'air. En intégrant ces éléments, la stratégie aspire à une harmonie entre développement humain et conservation, créant des systèmes de production et de gestion résilients et durables au bénéfice de la population et de l'environnement.

7.2.1 Effet 2.1 : Les espèces sauvages sont gérées et utilisées de manière durable, répondant aux besoins des populations locales

Cet effet vise à garantir la gestion et l'utilisation durables des espèces sauvages, en mettant un accent particulier sur la satisfaction des besoins des populations locales, notamment celles qui sont vulnérables et dépendent directement de la biodiversité pour leur subsistance. Cela inclut l'exploitation des ressources naturelles de manière responsable, afin de préserver les écosystèmes tout en assurant que les communautés locales puissent continuer à en bénéficier de façon durable. Cet objectif promeut des pratiques qui évitent la surexploitation des espèces sauvages et soutient les moyens de subsistance des populations vulnérables, tout en respectant les équilibres écologiques et en favorisant la conservation à long terme de la biodiversité.

7.2.2 Effet 2.2 : Les zones agricoles, halieutiques, aquacoles et sylvicoles sont gérées durablement, avec une productivité et une compétitivité accrue

Cet effet vise à garantir la gestion durable des zones exploitées telles que les terres agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières, afin d'optimiser leur productivité et leur compétitivité tout en préservant l'environnement. Il encourage l'adoption de pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'agroécologie, l'intensification durable, et d'autres approches innovantes. En intégrant ces pratiques, l'objectif contribue à la protection des écosystèmes, à la restauration de la biodiversité, et à l'amélioration de la résilience des systèmes de production, tout en assurant des bénéfices pour les populations locales et en renforçant la sécurité alimentaire à long terme.

7.2.3 Effet 2.3 : Les services écosystémiques sont maintenus grâce à l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques

Cet effet vise à garantir la pérennité des services écosystémiques, essentiels à la survie humaine et à la santé des écosystèmes, en privilégiant les solutions fondées sur la nature (SfN) comme approche principale. En intégrant des méthodes telles que la restauration des habitats, la protection des zones naturelles, et l'utilisation durable des ressources, cet objectif cherche à promouvoir le bien-être humain tout en générant des bénéfices pour la biodiversité. Cela implique une collaboration étroite entre les décideurs, les communautés locales, et les scientifiques afin de mettre en œuvre des stratégies qui favorisent l'harmonie entre l'activité humaine et la conservation des écosystèmes. En assurant un équilibre entre les besoins des populations et la préservation de la biodiversité, cet objectif contribue à un développement durable et résilient face aux défis environnementaux actuels. Ainsi, l'effet 2.3 crée les conditions écologiques indispensables à la gestion durable des espèces sauvages visée par l'objectif 2.1.

7.2.4 Effet 2.4 : Les espaces verts et bleus sont développés et mieux intégrés en milieu urbain

L'effet vise à promouvoir une approche intégrée du développement durable à l'échelle locale. Il encourage les autorités locales à adopter des stratégies de croissance verte (favorisant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, et les infrastructures durables) et de croissance bleue (mettant l'accent sur la protection et la gestion durable des ressources marines et aquatiques). Ces plans doivent intégrer la planification urbaine durable, en mettant en place des connectivités écologiques qui favorisent la restauration des écosystèmes et des corridors

naturels, tout en réduisant l'empreinte écologique des villes. L'objectif est de créer des villes résilientes au changement climatique, tout en améliorant la qualité de vie des populations locales, en protégeant la biodiversité et en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles.

7.3 Impact 3 : Intégration de la question de la Biodiversité au cœur des Institutions, des secteurs, dans les politiques générales, les opérations et les chaînes d'approvisionnement des entreprises et la promotion de l'agro-biodiversité

Il convient d'intégrer la préservation de la biodiversité dans tous les niveaux de décision, que ce soit au sein des institutions, des secteurs économiques, ou des politiques publiques générales, pour qu'elle devienne une priorité transversale. L'imapct appelle les entreprises à évaluer et minimiser leurs impacts sur la biodiversité dans leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement, afin de promouvoir des pratiques responsables tout au long des filières de production. Parallèlement, il encourage le développement de l'agro-biodiversité en agriculture, c'est-à-dire la valorisation de variétés locales et de pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes, pour renforcer la résilience alimentaire et maintenir la diversité génétique. En intégrant la biodiversité dans ces dimensions variées, cette orientation favorise une approche inclusive et systémique où la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles deviennent des priorités partagées par tous les acteurs, de l'administration aux entreprises en passant par les collectivités locales.

7.3.1 Effet 3.1 : La biodiversité et ses multiples valeurs sont intégrées dans les politiques, stratégies, plans au niveau national et local.

L'effet vise à intégrer les préoccupations liées à la biodiversité et aux services écosystémiques (SE) au sein des principales institutions de la République, notamment l'Assemblée Nationale, le Sénat et le CESEC. Cela implique d'assurer que ces questions soient prises en compte dans les politiques sectorielles et deviennent des priorités dans les discours et les engagements des plus hautes autorités lors des grands forums nationaux et internationaux. L'objectif est de renforcer la gouvernance et la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité au plus haut niveau, en mobilisant les décideurs politiques pour adopter des mesures concrètes en faveur de la préservation de la biodiversité et de la durabilité des services écosystémiques, à travers des politiques et des lois qui soutiennent ces initiatives à long terme.

7.3.2 Effet 3.2 : L'engagement du secteur privé en faveur de la biodiversité est renforcé et traduit par des actions concrètes

Cet effet encourage la mise en place de politiques et de lois pour s'assurer que les PME prennent en compte la conservation des écosystèmes dans leurs activités commerciales et adoptent des chaînes d'approvisionnement qui minimisent les impacts négatifs sur la biodiversité. Il favorise également des incitations pour encourager les pratiques durables et le renforcement des capacités des PME, contribuant à un cadre plus large d'actions économiques alignées sur la protection de la biodiversité et la durabilité des services écosystémiques, en cohérence avec les objectifs internationaux du cadre de Kunming-Montréal.

7.3.3 Effet 3.3 : Les modes de production et de consommation durables sont adoptés à grande échelle

Cet effet vise à encourager les populations ivoiriennes à adopter des pratiques de consommation durables, essentielles pour préserver la biodiversité et les ressources naturelles. En renforçant l'éducation et en facilitant l'accès à des informations pertinentes, l'objectif permettra aux citoyens de faire des choix éclairés qui soutiennent un mode de vie respectueux de l'environnement. De plus, il inclut l'engagement à réduire le gaspillage alimentaire et à limiter la production de déchets, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des ressources. En atteignant cet objectif d'ici 2030, la Côte d'Ivoire aspire à promouvoir une harmonie entre le bien-être humain et la santé des écosystèmes.

7.3.4 Effet 3.4 : Les incitations et subventions nuisibles à la biodiversité sont réduites, tandis que les incitations positives favorisent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Cet effet vise à créer un cadre favorable à la biodiversité en Côte d'Ivoire en identifiant et en éliminant les incitations et subventions qui nuisent à l'environnement. D'ici 2025, cet objectif prévoit un recensement des mesures incitatives préjudiciables, suivi d'une réduction progressive de leur impact, avec un engagement à diminuer ces incitations de manière significative d'au moins 500 milliards de dollars par an d'ici 2030. Parallèlement, l'objectif met l'accent sur le renforcement des incitations positives qui encouragent la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles. Cela implique une approche équilibrée, garantissant que les changements apportés soient justes, proportionnés et efficaces, tout en soutenant la biodiversité et les communautés locales dépendantes de celle-ci.

7.4 Impact 4 : Adoption de mesures politiques, juridiques et institutionnelles et leur

application en vue d'un accès et partage des avantages tirés de la biodiversité et prévention des risques biotechnologiques

L'impact vise à établir un cadre de mesures politiques, juridiques et institutionnelles pour garantir un accès équitable aux ressources issues de la biodiversité et un partage juste des avantages tirés de leur utilisation. Elle implique l'élaboration de politiques et de lois qui facilitent l'accès aux ressources génétiques, en veillant à ce que les bénéfices reviennent aussi bien aux communautés locales qu'aux acteurs nationaux. En parallèle, elle inclut des dispositifs de prévention des risques biotechnologiques pour assurer que l'exploitation de la biodiversité, notamment dans les domaines de la biotechnologie et de la génétique, se fasse sans menacer les écosystèmes ou la santé humaine. L'accent est mis sur la surveillance et la régulation des pratiques biotechnologiques afin de minimiser les risques potentiels et d'assurer que les activités liées à la biodiversité soient sûres, durables, et profitables à l'ensemble de la société.

7.4.1 Effet 4.1 : Un cadre politique, juridique et institutionnel est en place pour garantir le partage juste et équitable des avantages issus des ressources génétiques (APA), des informations de séquençage numérique et des connaissances traditionnelles associées

Cet effet reconnaît l'importance de mettre en place un cadre politique et juridique robuste pour garantir que les bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles associées, soient partagés de manière juste et équitable avec les communautés locales et autochtones, conformément au Protocole de Nagoya. En intégrant l'APA de manière sectorielle, l'objectif cherche à impliquer divers secteurs économiques (agriculture, industrie pharmaceutique, biotechnologie, etc.) dans ce processus pour que les avantages soient largement redistribués.

De plus, l'objectif se concentre sur le renforcement des capacités des acteurs, en particulier les autorités locales, les communautés, et les entreprises, afin qu'ils puissent comprendre, respecter et appliquer les principes de l'APA. Cela inclut la sensibilisation des parties prenantes, le développement des compétences techniques et administratives, et la mise en place de mécanismes transparents pour faciliter l'accès aux ressources et la distribution des bénéfices.

En résumé, cet objectif reflète les engagements de la cible 13 en s'assurant que les bénéfices issus de l'utilisation de la biodiversité sont gérés de manière équitable et qu'un cadre juridique, politique et institutionnel soutient ces pratiques à tous les niveaux, tout en garantissant une prise en compte sectorielle et une inclusivité des acteurs concernés.

7.4.2 Effet 4.2 : Les risques liés à la biotechnologie sont mieux prévenus, la manipulation de la biotechnologie est sécurisée et le partage de ses avantages est renforcé

Cet effet, qui consiste à prendre des textes juridiques pour encadrer l'utilisation des biotechnologies modernes, s'inscrit directement dans la cible 17 du cadre mondial de biodiversité de Kunming-Montréal. Cette cible appelle à la création de cadres politiques et réglementaires robustes pour la gestion des biotechnologies afin d'assurer leur utilisation responsable et durable. En adoptant des législations claires et transparentes, l'objectif vise à protéger la biodiversité tout en permettant l'innovation scientifique. Cela implique également de garantir que les biotechnologies modernes soient utilisées de manière éthique, en tenant compte des impacts potentiels sur les écosystèmes et la santé humaine. En outre, cet objectif favorise l'intégration des préoccupations liées à la biodiversité dans les décisions politiques concernant les biotechnologies, renforçant ainsi les capacités des institutions à gérer les risques et à maximiser les avantages des innovations biotechnologiques pour la société et l'environnement.

7.5 Impact 5 : Renforcement de la coopération, des capacités et de la mobilisation des ressources

Cet impact vise à renforcer la coopération entre les différents acteurs nationaux et internationaux, ainsi qu'à améliorer les capacités techniques, humaines et institutionnelles pour une gestion efficace de la biodiversité. Elle encourage le partage de connaissances et l’établissement de partenariats solides entre gouvernements, organisations non gouvernementales, communautés locales et secteur privé, afin de maximiser l'impact des initiatives de conservation. De plus, elle met l'accent sur la mobilisation accrue des ressources financières et matérielles nécessaires pour soutenir durablement les actions en faveur de la biodiversité. En consolidant les compétences et en assurant un soutien financier adéquat, cette orientation crée les conditions propices pour une conservation participative et pérenne, qui répond aux enjeux environnementaux et aux besoins des populations

7.5.1 Effet 5.1 : Des financements nationaux et internationaux sont mobilisés pour soutenir la mise en œuvre des actions de conservation de la biodiversité

Cet effet vise à mobiliser des ressources financières, tant au niveau national qu'international, pour soutenir les actions de conservation de la biodiversité. Il repose sur trois leviers principaux : la coopération internationale, la reconnaissance de la valeur économique des

services rendus par les écosystèmes, et la mise en place d'une fiscalité environnementale. Ces approches cherchent à intégrer la préservation de la biodiversité dans les priorités économiques et fiscales, tout en encourageant une collaboration mondiale.

7.5.2 Effet 5.2 : Les acteurs disposent de capacités renforcées et ont un meilleur accès aux données, informations et technologies innovantes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité

Cet effet, qui vise à renforcer les capacités des acteurs et à faciliter l'accès aux informations et technologies innovantes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, est en parfaite cohérence avec la cible 20 de Kunming-Montréal. Il répond au besoin d'accroître les compétences et les ressources des acteurs à tous les niveaux (gouvernements, communautés, secteur privé) afin de leur permettre de participer activement à la gestion de la biodiversité. En facilitant l'accès aux connaissances et aux technologies, et en encourageant leur transfert et promotion, cet objectif soutient l'amélioration des pratiques de conservation, notamment dans les pays en développement, tout en renforçant la coopération internationale pour une mise en œuvre plus efficace.

7.5.3 Effet 5.3 : Les décideurs, praticiens, publics et communautés locales ont un accès garanti aux données pertinentes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité

Cet effet vise à renforcer la diffusion de l'information sur la biodiversité afin d'assurer un accès équitable aux données pour tous les acteurs concernés, y compris les décideurs politiques, les praticiens, le grand public et les communautés locales. Cet objectif met l'accent sur l'importance de fournir des informations claires, accessibles et actualisées pour permettre des prises de décision éclairées, soutenir la gestion durable de la biodiversité, et sensibiliser les populations. En facilitant l'accès à ces données, il contribue à une participation plus inclusive et à une meilleure compréhension des enjeux liés à la biodiversité, tout en soutenant des actions de conservation adaptées aux contextes locaux.

7.6 Impact 6 : Implication effective des populations dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SPANB

L'impact vise à garantir la participation active, inclusive et équitable des populations locales, des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans le suivi, l'évaluation et la gouvernance de la SPANB. Elle promeut des mécanismes participatifs et sensibles au genre permettant aux

communautés de contribuer aux décisions, d'exprimer leurs priorités, et de renforcer la transparence, la légitimé et l'efficacité des actions de conservation.

7.6.1 Effet 6.1 : La gouvernance et la prise de décision liées à la biodiversité sont inclusives, équitables et intégrant les considérations de genre

Cet effet vise à promouvoir une gouvernance participative et inclusive de la biodiversité, en intégrant activement les femmes, les jeunes, les communautés locales dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, plans et programmes liés à la biodiversité. Il met l'accent sur la reconnaissance et la valorisation des savoirs locaux et des perspectives différenciées selon le genre, afin de garantir des décisions plus justes, efficaces et adaptées aux réalités du terrain. L'objectif contribue à des actions de conservation plus durables et pertinentes, tout en renforçant la résilience des communautés face aux défis environnementaux.

7.6.2 Effet 6.2 : Les femmes et les filles sont pleinement prises en compte dans la gestion, la prise de décision et le partage des bénéfices liés à la biodiversité, assurant l'égalité des sexes

Cet effet renforce et complète l'objectif précédent. Il vise à garantir l'égalité entre les sexes en intégrant les femmes et les filles dans toutes les actions liées à la gestion des ressources biologiques et à la prise de décisions concernant la biodiversité. Cet objectif reconnaît le rôle crucial que jouent les femmes dans la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, tout en soulignant l'importance de leur participation active à tous les niveaux de gouvernance. En assurant que leurs besoins, leurs perspectives et leurs droits soient pris en compte, l'objectif cherche à promouvoir un partage équitable des bénéfices dérivés de la biodiversité. Cela implique également de renforcer la communication autour de ces questions afin de sensibiliser et d'éduquer sur l'importance de l'égalité des sexes dans la gestion des ressources biologiques. En intégrant les femmes et les filles dans les processus décisionnels, cet objectif vise à créer des approches de conservation plus justes, durables et efficaces, tout en favorisant l'autonomisation des femmes dans le domaine environnemental.

8 MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

L'évaluation de la SPANB 2016-2020 à travers le sixième rapport sur la diversité biologique de 2018 a conclu un faible niveau d'exécution des actions prévues. Cet état de fait s'explique en premier lieu par le manque de financement. En effet, les actions à réaliser dans le cadre des projets de conservation nécessitent des fonds. On peut citer la gestion des aires protégées, la

restauration des écosystèmes et les campagnes de sensibilisation. Malheureusement, les activités prévues n'étant pas budgétisée au préalable, il a été difficile voire impossible de rechercher le financement nécessaire que ce soit au niveau national comme international. Aussi, la forte dépendance vis-à-vis des financements internationaux ou de donateurs a fragilisé la mise en œuvre d'autant plus que ces types de fonds ne sont pas durables. Une autre cause majeure soulignée est la faible coopération entre les parties prenantes. Cette faible coopération se situe à deux niveaux. Le premier niveau porte sur les conflits d'intérêt. En effet, les différents acteurs, qu'il s'agisse des communautés locales, des entreprises, ou des gouvernements, ont des intérêts divergents, notamment en ce qui concerne l'utilisation des terres et des ressources. Le second niveau s'aligne sur le manque de coordination interinstitutionnelle. Ainsi, la mauvaise collaboration entre les ministères, les agences de conservation, les ONG, et les partenaires internationaux a entraîné un manque de cohérence dans les actions et les efforts dont la plupart des cas n'étaient pas ceux mentionnés dans la SPANB. Cette dernière révèle un autre problème qu'est le déficit de sensibilisation et d'adhésion des communautés locales de même que toutes les autres parties prenantes. Ainsi, le manque de compréhension des enjeux a limité le soutien et la participation des populations locales. La dernière cause est l'insuffisance du cadre juridique et l'application inefficace des lois. On note la faiblesse de lois spécifiques pour la protection de la biodiversité. Et même lorsque des lois existent, des problèmes d'application limitent leur efficacité et encouragent les pratiques illégales, telles que le braconnage ou la déforestation.

Surmonter ces obstacles nécessite des actions adaptées, telles que la mobilisation de financements durables, le renforcement des capacités, l'engagement communautaire, et la création de cadres législatifs robustes, pour assurer la réussite des initiatives de conservation de la biodiversité.

Eu égard à ce qui précède, il convient de définir des mesures favorables à la mise en œuvre de la SPANB. Ces mesures concernent prioritairement :

- La stratégie de mobilisation des moyens financiers incluant l'évaluation du coût des axes stratégiques ;
- Le plan de communication destiné à l'appropriation de la SPANB par toutes les parties prenantes ;

- La coordination nationale des acteurs à travers un mécanisme institutionnel et un suivi-évaluation des actions.

8.1 Stratégie de mobilisation des ressources financières

La nécessité de mettre un terme à la perte de la diversité biologique situe désormais l'enjeu de sa conservation au premier plan des préoccupations environnementales au niveau international. La Côte d'Ivoire est l'un des pays mobilisés dans ce mouvement d'engagement collectif. Mais, à l'instar des autres pays du continent, les moyens financiers à mobiliser pour y parvenir sont loin d'être perçus malgré les efforts consentis par le gouvernement ivoirien, les partenaires au développement et les organisations de la société civile. Les difficultés rencontrées lors de la mobilisation financière sont premièrement connexes à la crise financière mondiale. En effet, celle-ci rend véritablement difficile la mobilisation de fonds auprès des institutions financières ou des coopérations bilatérales qui sont elles-mêmes en pleine déroute financière. Face aux difficultés antérieurement évoquées, il apparaît nécessaire d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources qui décrit précisément comment les ressources pourraient être mobilisées pour atteindre les objectifs visés. Les ressources seront mobilisées tant au niveau interne qu'externe. Au niveau interne, à côté des financements publics, l'application de mesures novatrices tirées des principes pollueur-payeur et bénéficiaire-payeur et des actions incitatrices (crédit biodiversité, Paiement pour Services Ecosystémiques, écotourisme, etc.) devrait permettre de percevoir des taxes à tous les niveaux de la société. Les ressources recherchées à l'extérieur se reposent sur la contribution des partenaires ftechniques et financiers. La stratégie de mobilisation des ressources financières repose sur plusieurs aspects notamment, :

- Alignement institutionnel et politique ;

La mobilisation des ressources pour la biodiversité doit s'appuyer sur un cadre institutionnel et politique solide, garantissant cohérence et légitimité. Cet alignement institutionnel permet de présenter aux bailleurs une stratégie unifiée, où chaque instrument national joue un rôle complémentaire.

- Ainsi, le SPANB se positionne comme l'outil opérationnel capable de canaliser efficacement les ressources vers des projets concrets, tout en renforçant la crédibilité de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale.
- Diversification des sources de financement :

La pérennité du financement de la biodiversité repose sur une diversification équilibrée des sources, afin de réduire la dépendance aux bailleurs traditionnels et d'assurer une résilience face aux fluctuations économiques et politiques. Cette approche vise à combiner les ressources publiques, internationales, privées et innovantes dans un cadre intégré.

- Au niveau public, l'État doit renforcer son engagement en inscrivant des lignes budgétaires dédiées à la biodiversité dans les ministères sectoriels et en intégrant la conservation dans les plans de développement locaux

Sur le plan international, la Côte d'Ivoire bénéficie déjà de financements du FEM, du Fonds Vert pour le Climat et de partenaires bilatéraux, mais la mobilisation reste en deçà du potentiel, faute de projets suffisamment structurés et bancables.
Le secteur privé et les instruments financiers innovants tels que les obligations vertes, les crédits biodiversité et les paiements pour services écosystémiques offrent des opportunités nouvelles, capables d'attirer des investisseurs et de générer des revenus durables pour la conservation.
La diversification des sources de financement est donc une condition essentielle pour sécuriser et élargir les ressources disponibles.

- Renforcement des capacités et gouvernance :

La mobilisation efficace des ressources pour la biodiversité repose sur des institutions solides et des acteurs nationaux capables de concevoir, mettre en œuvre et suivre des projets bancables. Le renforcement des capacités et de la gouvernance constitue donc un pilier essentiel pour garantir la crédibilité et la durabilité de la SPANB.
Il s'agit de développer des compétences techniques et financières à la préparation de projets conformes aux standards internationaux au niveau de l'administration, des collectivités territoriales, des ONG et du secteur privé.
La gouvernance doit être également inclusive, en intégrant les communautés locales et en favorisant une approche participative qui valorise les savoirs traditionnels et les initiatives de terrain.

- Communication et plaidoyer :

La mobilisation des ressources pour la biodiversité ne peut réussir sans une stratégie de communication et de plaidoyer forte, capable de sensibiliser, convaincre et fédérer l'ensemble des parties prenantes.

La communication doit mettre en avant la valeur économique, sociale et culturelle de la biodiversité, en démontrant son rôle central dans la résilience des communautés, la croissance durable et la lutte contre le changement climatique.
Le plaidoyer doit renforcer la visibilité et la crédibilité du pays sur la scène internationale et également cibler le secteur privé et les décideurs politiques, afin de créer un environnement favorable aux investissements verts et à la participation citoyenne.

La version révisée de la SPANB de la Côte d'Ivoire sera accompagnée par une Stratégie de mobilisation des ressources financières établie grâce à l'approche BIOFIN (Initiative pour le Financement de la Biodiversité) et articulée autour des principaux leviers suivants :

- L'analyse des Politiques et des Institutions (API) : revue des stratégies nationales pour la biodiversité et le développement durable, cartographie des instruments de financement existants et de la législation y afférente, analyse des principales institutions…
- L'analyse des dépenses liées à la biodiversité (ADB) ;
- L'évaluation des besoins en financement de la biodiversité (EBF) : estimation des coûts pour les actions liées au Cadre Mondial dans la SPANB alignée ;

8.2 L'élaboration d'un plan national de financement de la biodiversité. Stratégie de communication

La communication doit occuper une place centrale dans la stratégie et le plan d'action biodiversité, dissipant controverses et confusions dues au manque d'information sur ce sujet vital. Elle doit intégrer un plan de communication essentiel pour relier toutes les parties prenantes, favorisant une compréhension claire des enjeux, le partage d'informations et la collaboration, tout en attirant du soutien.

Au niveau national, la communication doit mettre en avant la contribution de la biodiversité à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la résilience des communautés. Elle doit cibler les décideurs politiques, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile, en utilisant des messages clairs et adaptés à chaque audience. Les campagnes de sensibilisation doivent montrer que la biodiversité n'est pas seulement une question environnementale, mais un pilier du bien-être et de la prospérité nationale.

Sur le plan international, la communication doit mettre en avant les initiatives réussies, les projets pilotes et les innovations financières, afin de renforcer la confiance des bailleurs et attirer de nouveaux partenaires.

Enfin, la stratégie doit être inclusive et participative : elle doit donner une voix aux communautés locales, valoriser les savoirs traditionnels et montrer que la biodiversité est une richesse partagée. Les outils de communication doivent être diversifiés : médias traditionnels, plateformes numériques, événements publics, rapports institutionnels, pour toucher efficacement toutes les cibles.

La finalité recherchée est de contribuer, à travers des actions stratégiques et opérationnelles d'information et de communication, à l'établissement d'un cadre national consensuel participatif et transparent sur la gestion de la diversité biologique nationale.

8.3 Coordination des acteurs

La mise en œuvre efficace de la Stratégie et du Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) repose sur une coordination harmonisée des acteurs institutionnels, techniques, scientifiques, de la société civile, du secteur privé et les partenaires techniques et financiers. Afin d'assurer une gouvernance cohérente, une prise de décision concertée et un suivi rigoureux des actions, un dispositif organisationnel structuré est proposé. Celui-ci comprend un comité de pilotage, un Secrétariat permanent et un Groupe de Travail (GT). L'ensemble de ces structures vise à garantir la cohérence, la transparence et l'efficacité des interventions en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité en Côte d'Ivoire.

- **Le Comité de Pilotage**

Pour une bonne mise en œuvre de la présente stratégie et de son plan d'actions, il est proposé la mise en place, par arrêté interministériel, d'un Comité de Pilotage sur la biodiversité (CoPil) en Côte d'Ivoire. Ce Comité est l'instance interministérielle d'orientation, d'impulsion et de supervision de la SPANB et placée sous l'égide du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique.

- **Le Secrétariat Permanent Biodiversité**

Le Secrétariat Permanent Biodiversité sera créé pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la SPANB. Il sera chargé de la préparation et de la mise en œuvre des activités en relation avec le Comité de pilotage.

De manière spécifique, le Secrétariat Permanent Biodiversité est chargé : de promouvoir et vulgariser la SPANB ; de veiller à la bonne exécution des activités ; de préparer le budget des activités programmées et de rédiger les rapports d'activités. L'organe qui assure le secrétariat Permanent Biodiversité est tenu par la Direction Générale de l'Environnement (DGE) du Ministère en charge de l'environnement. La DGE assurera la coordination des activités du secrétariat Permanent Biodiversité.

- **Groupe de Travail**

Le Groupe de Travail (GT) est présidé par le Point Focal national biodiversité. Il joue un rôle clé dans l'analyse, l'harmonisation et la validation technique des données transmises. Il traite et analyse les informations recueillies auprès des Directions de suivi évaluation puis les transmet au Secrétariat Permanent Biodiversité. Le GT peut recevoir également des documents auprès du Secrétariat Permanent Biodiversité. Dans ce cas, il assure leur validation scientifique et méthodologique. Il émet des avis techniques pour garantir la rigueur et la fiabilité des données, et appuie le Secrétariat Permanent Biodiversité dans la préparation des documents à soumettre aux instances décisionnelles. Une fois validés, ces documents sont renvoyés au Secrétariat Permanent Biodiversité pour transmission formelle.

Le fonctionnement du GT sera encadré par un arrêté spécifique précisant sa composition et ses modalités d'intervention.

- **Comité d'experts (groupe ad'hoc)**

  Un Comité d'experts, constitué de manière ponctuelle, pourra être mobilisé pour examiner des questions stratégiques ou émergentes relatives à la biodiversité, notamment celles en lien avec le Cadre Mondial de la Biodiversité.

  Sa mise en place ne requiert pas de décret ; il sera activé en fonction des besoins identifiés par le Secrétariat Permanent Biodiversité ou le CoPil.

PLAN D'ACTIONS NATIONAL DE LA STRATEGIE DE BIODIVERSITE

9 PLAN D'ACTIONS DE LA STRATÉGIE POUR LA BIODIVERSITÉ

Tableau 15 : Cadre logique de la SPANB

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Impact 1	**La biodiversité est gérée et conservée à travers la mise en place d'un réseau d'Aire Protégée représentative, la restauration des écosystèmes et le contrôle des menaces**		Indice d'intégrité écologique						MINETE	BNETD, MIRAH, DPN, OIPR, UNIVERSITES, CENTRES DE RECHERCHES (CRE, CRO, CSRS, CNF,…), CDB, MINEF, MEF
Effet 1.1	**10% du territoire national bénéficie d'une planification spatiale intégrée des milieux terrestres et aquatiques.**		Proportion des superficies terrestres et marines couverte par des plans d'utilisation intégrée						- Ministères en charge de : - Environnement - Eaux et forêts - Ressources halieutiques - Economies et finance - Enseignement supérieur - Agriculture - Plan - Mines - Affaires maritimes - Collectivités territoriales	BNETD, CRO, MIRAH, DPN, UNIVERSITES, CDB, MINEF, MEF , SODEFOR, OIPR, MEMINADER
Résultats/ Produits 1.1.1	Plans et projets d'aménagement des espaces terrestres et marins élaborés et mis en œuvre		Rapport diagnostic identifiant les zones prioritaires disponibles						MINETE	BNETD, CRO, MIRAH, OIPR, SODEFOR, UNIVERSITES, CDB, MINEF, MEF, Ministère en charge du Plan

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 1.1.1.1	Réaliser un diagnostic intégré et actualisé des espaces terrestres et marins afin d'identifier les zones prioritaires de conservation et de restauration	1 diagnostic	Un rapport diagnostic disponible identifiant les zones prioritaires	X					MINETE	OIPR ; ONG ; CDB, CRO ; UNCCD ; SODEFOR ; TOUTES CONVENTIONS EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE ; ANDE ; UNIVERSITES
Action 1.1.1.2	Cartographier les zones prioritaires de conservation et de restauration à aménager	4 zones prioritatres de conservation et de restauration	Nombre de zones prioritaires cartographiées	X	X				MINETE	OIPR ; ONG ; CDB, CRO ; UNCCD ; SODEFOR ; TOUTES CONVENTIONS EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE ; ANDE ; SPDEFOR ; UNIVERSITES
Action 1.1.1.3	Aménager les espaces verts	31 espaces verts (soit 1 espace vert par région)	Nombre d'espaces verts aménagés		X	X	X	X	MINETE	Collectivités Territoriales
Action 1.1.1.4	Créer et désigner des Réserves de biosphères	6 réserves de Biosphères	Nombre de réserves de biosphère créés	X	X	X	X	x	MESRS (Comité MAB)	CRE ; OIPR ; CSRS ; UNESCO ; PTF
Action 1.1.1.5	Créer un Géoparc Mondial UNESCO Côte d'Ivoire (Géoparc des Lagunes)	1 Géoparc Mondial	Nombre de géoparc créé	X	X	X			MINETE	UNIVERSITES ; CRE ; OIPR ; CSRS ; UNESCO ; PTF
Action 1.1.1.6	Créer des sites de démontration en écohydrologie	1 site démontration en écohydrologie (Lacs de Yamoussoukro)	Nombre de site créé.	X	x				MINETE	CIAPOL, District Autonome de Yamousoukro, MINEF, Collectivités Territoriales
Résultats/ Produits 1.1.2	Les secteurs et politiques intègrent les exigences de sauvegarde de la		Pourcentage de plans de développement intégrant les enjeux						MINETE	BNETD, CRO, MIRAH, UNIVERSITES, CDB, MINEF, MEF,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	biodiversité		biodiversité							
Action 1.1.2.1	Elaborer les lignes directrices pour l'intégration des exigences de sauvegarde de la biodiversité dans la planification	5 lignes directrices alignés sur les secteurs definis dans les CDN 3.0	Pourcentage de plans de développement intégrant les enjeux de biodiversité Nombre de plans de développement prenant en compte les critères de conservation			X	X		MINETE	OIPR ; Ministères (Contruction, Agriculture, Animal, Mine, Plan, Eaux et Forêt, etc.) Sectreur Privé ; PTF
Action 1.1.2.2	Intégrer les mécanismes de préservation de la biodiversité dans les plans locaux et régionaux de développement	80% de plans locaux et régionaux	Pourcentage de plans locaux et régionaux intégrant la biodiversité	X	X	X	X	X	Ministère de l'intérieur	Collectivités Térritoriales, Ministère du Plan, MINETE, MINEF, etc.
Action 1.1.2.3	Renforcer et développer les capacités des services de planification sectorielle en vue de la prise en compte de la biodiversité	31 directions de la planification (conseils régionaux)	Nombre de services de planification sectorielle formé		X		X		Ministère de l'intérieur	OIPR ; Ministères (Contruction, Agriculture, Animal, Mine, Plan, Eaux et Forêt, etc.) Sectreur Privé ; PTF
Effet 1.2	**La biodiversité des zones d'importance écologique est restaurée**		Superficie d'écosystèmes dégradés restaurée/en restauration (km² ou ha)						Ministères en charge de : - Environnement - Eaux et forêts - Ressources halieutiques - Economies et	OIPR ; SODEFOR ; ONG, Universités

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									finances - Enseignement supérieur - Agriculture - Plan - Mines - Affaires maritimes - Education nationale - Femme Collectivités territoriales	
Résultats/ produits 1.2.1	Les écosystèmes d'importance écologique pour la préservation de la biodiversité (forêts, mangroves, zones humides) sont restaurés		Superficie et type d'écosystèmes d'importance écologique pour la préservation de la biodiversité identifiés						MINETE	BNETD, OIPR, MIRAH, MINEF, WACA SODEFOR, OIPR, PROJETS, UNIVERSITE
Action 1.2.1.1	Réhabiliter 30% des écosystèmes d'importance écologique dégradés	30% d'écosystème	Pourcentage des écosystèmes dégradés en restauration/restauré		X	X	X	X	MINETE, MINEF	SODEFOR, OIPR, ONG, PTF
Action 1.2.1.2	Mettre en œuvre des actions de restauration écologique participative	2 (mangroves et forets)	Pourcentage de couverture végétale retrouvée			X	X	X	MINETE MINEF	OIPR, SODEFOR, DRCF, ONG, PTF
Action 1.2.1.3	Promouvoir les AMCEZ	50 Sensibilisation sur les AMCEZ	Nombre de sensibilisation			X	X	X	MINETE	OIPR, SODEFOR, DRCF, ONG, PTF
Action 1.2.1.4	Promouvoir la préservation de la Biodiversité par la	400 forêts	Nombre de forêts préservées	X	X	X	X	X	MINEF,	OIPR, SODEFOR, DRCF, CNRCT, CRE, PTF, ONG

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	création et la restauration des forêts sacrées, des forêts communautaires et des forêts privées et les forêts classées au nom des collectivités									
Résultats/ produits 1. 2.2	La surveillance des écosystèmes d'importance écologique est renforcée		Pourcentage de forêts (en ha) couvertes par un dispositif de surveillance renforcée.						MINETE	OIPR, SODEFOR Systèmes de surveillance Spatiale des Terres Projets, BNETD
Action 1.2.2.1	Mettre en place des mesures et outils de surveillance	2 mesures et outils de surveillance 51 comités de surveillance	Nombre de comités locaux de surveillance mis en place et opérationnels		X	X	X	X	MINETE MINEF	OIPR, SODEFOR, DRCF, CNTIGCRE, PTF, ONG
Action 1.2.2.2	Sensibiliser les communautés riveraines sur l'importance des écosystèmes	2 campagnes nationales de sensibilisation	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées	X	X	X	X	X	MINEF	MINETE, ONG , PTF,
Effet 1.3	**Le réseau des aires protégées, des réserves de biosphères, des sites de patrimoine mondiale naturel, des géoparcs mondiaux, des KBA**		Superficies des aires protégées, des réserves de biosphères, des sites de patrimoines mondiales naturelles, des géoparcs mondiaux, des KBA						Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finance	SODEFOR; ONG ; Secteur privé ; CRO

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	et des AMCEZ est renforcé pour une conservation accrue de la biodiversité.		et des AMCEZ créées						Enseignement supérieur Agriculture Plan Mines Affaires maritimesCollectivités territoriales	
Résultats/ Produits 1.3.1	Le réseau des aires protégées, des réserves de biosphères, des sites de patrimoines mondiales naturelles, des géoparcs mondiaux est renforcé		Pourcentage d'Aires Protégées et des réserves de biosphères, des sites de patrimoines mondiales naturelles, des géoparcs mondiaux gérées efficacement						MINETE	OIPR, DEPN/ MINETE, DAP/MIRAH, Projets
Actions 1.3.1.1	Surclasser les forêts classées de catégorie 1 en réserves naturelles	5 forêts classées de catégorie 1	Nombre de FC de catégorie 1 surclassées en réserve naturelle	X	X	X	X	X	MINEF	MINETE, Collectivités Territoriales , PTF, BNETD
Actions 1.3.1.2	Evaluer l'efficacité de gestion des Aires Protégées existantes à l'aide de l'outil IMET	24 aires protégées évaluées (8PN, 5RNV, 10 RN et 1 AMP)	Pourcentage d'AP gérées efficacement		X	X	X	X	OIPR	GIZ, ONG, FPRCI
Actions 1.3.1.3	Promouvoir la création de RNV	10 RNV	Nombre de RNV créées	X	X	X	X	X	DPN (MINETE)	GIZ, ONG, Secteur privé, Collectivités terrritoriales
Actions 1.3.1.4	Créer de nouvelles aires marines protégées	3 AMP	Superficies des AMP créées	X	X	X	X	X	MINETE	MIRAH, MINEF. Ministère du Transport , petrole et énergie PTF, ONG
Action 1.3.1.5	Etendre le label liste	3 aires protégées	Nombres d'aires	X	X	X	X	X	OIPR	PTF, FPRCI,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	verte à d'autres aires protégées		protégées ayant le label liste verte							
Action 1.3.1.6	Créer de nouvelles réserves de biosphère, de sites de patrimoine mondial naturel et géoparc mondial	5 réserves de biosphère 4 sites de patrimoine mondial 1 géoparc mondial	Nombre de géoparc, de patrimoine mondial et de géoparc créé	X	X	X	X	X	MINETE	MINEF, Ministère de la Culture, MEF, MIRAH, UNESCO, OIPR, CRE, Collectivités territoriales, ONG, PTF
Action 1.3.1.7	Elaborer des textes règlementaires des comités nationaux de gestion	3 textes	Nombre de comités nationaux créés		X	X			MINETE	DAJC, MINEF, MESRS, MEF, Ministère de la Culture, , MIRAH, UNESCO, OIPR, CRE, Collectivités territoriales, ONG, PTF
Résultats/ Produits 1.3.2	Les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) et aires conservées (forets sacrés, communautaire, privés) sont mises en place et opérationnelles		Nombre d'AMCEZ reconnues officiellement						MINETE	OIPR, SODEFOR, DEPN
Action 1.3.2.1	Identifier les zones à potentiel de conservation et solliciter leur reconnaissance comme AMCEZ	20 sites	Nombre de sites identifiés ayant le statut d'AMCEZ		X	X	X	X	MINETE	Collectivités Téritoriales, MINEF, PTF, ONG
Action 1.3.2.2	Sécuriser les droits fonciers et d'usage dans les AMCEZ	5 AMCEZ	Nombre de certificats et de titres de propriétés foncières ou de conventions signés				X	X	MEMINADER (AFOR)	Ministère en Charge de la Construction et de l'Urbanisme. Ministère en Charge de l'Environnment

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 1.3.2.3	Prendre un texte réglementaire pour intégrer les AMCEZ dans le dispositif juridique ivoirien	1 texte reglementaire	Texte règlementaire disponible	X	X	X	X	X	MINEDDTTE	DGE, DAJC
Action 1.3.2.4	Créer et renforcer des comités locaux de gestion participative des AMCEZ pour assurer leur gestion durable	4 comités de gestion	Nombre de comités de gestion	X	X				MINEDTTE	DGE, PTF, UICN, OSC, Chambre des Rois
Résultat/ produit 1.3.3	Le ystème national de conservation des KBA est opérationnel		Pourcentage de superficie de KBA restaurée						MINETE	SODEFOR, OIPR, REDD+, MINEF
Action 1.3.3.1	Cartographier des KBA à l'échelle nationale	14 KBA	Pourcentage des KBA cartographiées et protégées	X	X				MINEDDTTE	DGE, ONG (SOS Forêts), PTF, Universités, Centres de recherches
Action 1.3.3.2	Prendre un texte reglementaire relatif aux KBA	1 texte reglementaire	Existence d'un reglementaire relatif aux KBA	X	X	X	X	X	MINEDTTE	DGE, DAJC
Action 1.3.3.3	Créer des comités locaux de gestion participative des KBA pour assurer leur protection durable	14 comités	Nombre de comités locaux de gestion participative des KBA	X	X	X	X	X	MINETE	DGE, SOS Forêts, Universités, Centres de recherches
Action 1.3.3.4	Restaurer les superficies dégradées des KBA	30%	Pourcentage de superficie restaurée	X	X	X	X	X	MINETE	DGE, SOS Forêts, Universités, Centres de recherches, PTF
Effet 1.4	L'extinction des espèces menacées identifiées est réduite et leur rétablissement		Pourcentage de superficies agricoles adoptant des						Ministères en charge de : Environnement	CDB ; OIPR ; Cabinet MINETE ; CRO ; Université ; DPH

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	est renforcé grâce à des mesures de gestion efficaces		pratiques favorables aux pollinisateurs						Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur Agriculture	
Résultat/ Produit 1.4.1	Les pollinisateurs menacés sont protégés		Nombre d'espèces et Superficie d'écosystèmes restaurés à partir d'espèces mellifères						MINETE	MINEF, Institut de recherche ; OIPR ; Cabinet MINETE ; Université
Action 1.4.1.1	Accroitre les connaissances sur les pollinisateurs menacés	4 études d'identification de pollinisateurs	Nombre d'espèces de pollinisateurs évaluées			X	X	X	Ministère en charge de l'agriculture	Universités, Centres de Recherches, PTF
Action 1.4.1.2	Promouvoir des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs	2 pratiques agricoles	Nombre de pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs promus	X	X	X	X	X	Ministère en charge de l'agriculture	Universités, Centres de Recherches, PTF, ONG
Action 1.4.1.3	Utiliser les espèces mellifères dans la restauration des écosystèmes	10 espèces pour 1% du territoire	Nombre d'espèces et Superficie d'écosystèmes restaurés à partir d'espèces mellifères		X	X	X	X	Ministère en charge de l'agriculture, MINEF, MINETE	Universités, Centres de Recherches, PTF
Action 1.4.1.4	Évaluer et surveiller les facteurs liés au déclin des pollinisateurs menacés	2 facteurs	Nombre de facteurs de déclin des pollinisateurs suivis		X	X	X	X	Ministère en charge de l'agriculture	Universités, Centres de Recherches, PTF
Action 1.4.1.5	Renforcer les capacités	45 acteurs	Nombre d'acteurs		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Enseignement	PTF, ONG

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	opérationnelles des acteurs, des universités et centre de recherche sur l'étude des pollinisateurs menacés	12 universités et Centres de recherche	Nombre d'universités et centres de recherche équipés						supérieur	
Résultats/ Produits 1.4.2	Les espèces à statut particulier bénéficient d'une protection renforcée		Nombre d'espèces fauniques menacées d'extinction (catégorie IUCN)						MINEF	MINEF (DFRC), MESRS, OIPR, MINETE, MIRAH
Action 1.4.2.1	Etablir une liste des espèces menacées ou vulnérables nécessitant des mesures spécifiques de protection	1 liste nationale	Liste des espèces vulnérables		X				MINEF	MINETE, Universités, Centres de Recherches, PTF
Action 1.4.2.2	Développer des programmes d'élevage en captivité et de réintroduction dans la nature pour des espèces prioritaires	3 programmes d'élevage en captivité	Nombre de programmes/projets mis en œuvre en matière de développement d'élevage en captivité et de réintroduction dans la nature Nombre d'établissements d'élevage crées Nombre d'animaux libérés dans la nature			X	X	X	MINEF	DFRC, ONG, PTF, Universités, Centres de Recherches
Action 1.4.2.3	Accroitre les sites de	2 sites	Nombre de sites créés		X	X	X	X	MINEF, MINETE	Universités, Centres de Recherches,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	conservation (in-situ et ex-situ) de la flore									ONG, PTF, OIPR, SODEFOR
Action 1.4.4.4	Identifier et cartographier les sanctuaires (habitats et écosystèmes essentiels pour les espèces à statut particulier)	3 sanctuaires	Nombre de sanctuaires		X				MINEF	DFRC, ONG, PTF, Universités, Centres de Recherches,
Résultats/ Produits 1. 4.3	La législation relative aux espèces à statut particulier est renforcée et appliquée		Loi sur la biodiversité disponible						MINETE	DAJC, MINEF (DFRC), MESRS, OIPR, MINETE
Action 1.4.3.1	Actualiser et adopter l'avant projet de loi sur la biodiversité	1 avant projet de loi actualisé et adopter	L'avant projet de loi est actualisé et adopté					X	MINETE	DGE, DAJC
Action 1.4.3.2	Elaborer les projets de décrêts d'application de la loi sur la biodiversité	2	Nombre de projets de décrêt						MINETE	DGE, DAJC
Action 1.4.3.3	Renforcer le système de surveillance	Réduction de 30% des saisis Reduction de 50% du nombre de contrebandiers	Taux de regression des saisies d'espèces protégées Variation du nombre de contrebandier arrêté	X	X	X	X	X	MINEF, MINETE	DPFE, BSSI, OIPR
Action 1.4.4.1	Renforcer la	5 accords et/ou	Nombre d'accords	X	X	X	X	X	Ministère des Affaires	DFRC, OIPR, ONGs, PTF,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	coopération internationale pour lutter contre le commerce illégal des espèces menacées	directives	signés et/ou directives initiées.						étrangères	SODEFOR
Effet 1.5	**Les espèces exotiques envahissantes ont un impact réduit d'au moins 5 % sur la biodiversité et l'introduction de nouvelles espèces est maîtrisée**		Superficie restaurée après éradication des EEE						Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur Agriculture	CDB; OIPR; SODEFOR, CIAPOL, Universités
Résultats/ Produits 1.5.1	Le cadre législatif et les dispositifs de contrôle sont renforcés		Proportion d'espèces exotiques envahissantes nouvellement établis						MINETE	Direction de la Faune, OIPR
Action 1.5.1.1	Faire une évaluation des EEE	1 étude	Rapport d'évaluation disponible		X				MINEF, MINETE	DFRC, DPIF, Université, centres de Recherches, ONG, PTF, MIRAH, MEMINADER
Action 1.5.1.2	Mettre en place des mesures de contrôle des EEE	2 mesures	Taux de contrôle / régression des EEE			X	X	X	MINEF, MINETE	MEMINADER, MIRAH, ONG, PTF, Université, centres de Recherches,
Résultats/ Produits 1.5.2	Des systèmes de surveillance et de détection sont mis en		Nombre de systèmes de surveillance et de détection						MINETE	Direction de la Faune, OIPR, SODEFOR, CIAPOL

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	place		opérationnels pour les espèces exotiques envahissantes (EEE)							
Action 1.5.2.1	Renforcer la coopération entre les différents acteurs afin de faciliter le partage des connaissances et des meilleures pratiques	5 accords	Nombre d'accords signés			X	X	X	MINEF, MINETE	MEMINADER, MIRAH, ONG, PTF, Université, centres de Recherches,
Action 1.5.2.2	Mettre en place un réseau d'observation pour détecter précocement l'apparition des EEE	31 niveaux d'observation (régions)	Nombre de régions impliquées	X	X	X	X	X	MINEF, MINETE	MIS, MEMINADER, MIRAH, ONG, PTF, Université, centres de Recherches,
Action 1.5.2.3	Renforcer les capacités des postes de contrôle des EEE aux frontieres terrestres	10 postes frontaliers	Nombre de postes renforcés	X	X	X	X	X	MINEF, MINETE	MEMINADER, MIRAH, ONG, MIS
Résultats/ Produits 1.5.3	Les communautés locales sont sensibilisées aux dangers liés aux espèces exotiques envahissantes (EEE)		Nombre de personnes sensibilisées						MINETE	OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, , SODEFOR, PROJETS
Action 1.5.3.1	Impliquer les communautés locales dans la gestion des EEE	3100 personnes	Nombre de communautés locales impliquées			X	X	X	MINEF, MINETE	MINEF, MINETE, ONG, PTF, MIS
Action 1.5.3.2	Renforcer la communication pour	31 000 personnes	Nombre de personnes sensibilisées			X	X	X	MINEF, MINETE	ONG, PTF, Collectivités locales

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	éduquer le grand public									
Résultats/ Produits 1.5.4	Les zones envahies par les EEE sont restaurées		Superficie d'espèces indigènes replantées						MINETE	OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, , SODEFOR, PROJETS
Action 1.5.4.1	Repeupler les zones terrestres envahies par les EEE avec des espèces indigènes	20% des superficies envahies	Superficie recolonisée par les espèces indigènes ; Taux de regression des EEE			X	X	X	MINEF, MINETE	ONG, PTF, Collectivités locales, Universités et centres de Recherche
Action 1.5.1.2	Restaurer les plans d'eau envahis par les EEE	40% des superficies envahies	Superficie de plans d'eau restaurés	X	X	X	X	X	MINETE	CIAPOL, ONG, PTF, MINEF
Effet 1.6	**Les différentes formes de pollution sont réduites d'au moins 10 %, limitant ainsi leurs impacts sur les écosystèmes et la santé humaine.**		sol par rapport à une année de référence						Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur Agriculture Mines Assainissement et Salubrité	CDB ; CIAPOL ; CRO ; ONG
Résultats/ Produits 1.6.1	La pollution des matrices		Quantité de GES émis par unité						MINETE	DLCC, CCCNU

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	environnementales (air, eau, sol) est réduite		d'énergie produite							
Action 1.6.1.1	Faire l'état des lieux des taux de pollution	7 paramètres (sources) de pollution	Situation de référence des formes de pollution existante	X	X				MINETE	CIAPOL, ONG, PTF
Action 1.6.1.2	Renforcer les réseaux de suivi de la qualité de l'air, de l'eau et des sols à l'échelle nationale et locale	31 stations	Nombre de stations de surveillance renforcées et/ou installées	X	X	X	X	X	MINETE	MIS, CIAPOL, ONG, PTF, Universités, Centres de Recherches
Action 1.6.1.3	Promouvoir l'utilisation de technologies vertes et de sources d'énergie renouvelable	40% des déchets solides ménagers et assimilés 10% d'énergies renouvelables	Part de déchets solides ménagers et assimilés collectés et traités dans les centres intégrés Part des énergies renouvelables dans la production et consommation finale d'énergie	X	X	X	X	X	MINETE	ANAGED, CIAPOL, ONG, PTF, Ministère des mines, du pétrole et de l'énergie
Action 1.6.1.4	Promouvoir l'utilisation de produits non toxiques et biologiques en agriculture	50 000 agriculteurs	Nombre d'agriculteurs utilisant les produits non toxiques et biologiques	X	X	X	X	X	MEMINADER	ONG, PTF, MIS, MIRAH, MINETE, ANADER, FIRCA, Universités, Instituts et centre de Recherche (CNRA, CSRS, ct.)
Action 1.6.1.5	Promouvoir l'économie circulaire	10000 personnes sensibilisées 30% de déchets	Nombre de personnes sensibilisées	X	X	X	X	X	MINETE	ANAGED, MIS, ONG, PTF, DEVRSO, Cellule économioe circulaire de la Primature

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
		récyclés	Taux de recyclage des déchets							
Action 1.6.1.6	Organiser des campagnes de réduction du plastique	30% des déchets plastiques	Taux de valorisation des déchets plastiques et papiers cartons	X	X	X	X	X	MINETE	ONG, PTF, CIAPOL, ANAGED, DDISC
Action 1.6.2.7	Promouvoir les bonnes pratiques écologiques auprès des entreprises	60% des entreprises	le taux d'entreprises ayant adopté des pratiques écologiques	X	X	X	X	X	MINETE	CGECI, CCICI, Minstère en charge du commerce et de l'industrie, Agriculture, Elévage, Mine et énergie.
Action 1.6.2.8	Mettre en place des mécanismes de participation citoyenne pour dénoncer et signaler les actes de pollution	2 mecanismes	Mécanismes de participation citoyenne mis en place		X	X	X	X	MINETE	CIAPOL, ONG, Collectivités,
Action 1.6.2.9	Promouvoir la transition énergétique	Réduction de 30% des GES	Quantité de GES émis par unité d'énergie produite		X	X	X	X	Ministère en chareg l'Energie	CI Energie, Secteur Privé, Producteurs Privés d'Electricités, etc.
Résultats/ Produits 1.6.2	La législation en matière de lutte contre les pollutions environnementales est renforcée		5 décrets d'application de la loi sur le code de l'environnement disponibles						MINETE	MINETE/DAJC
Action 1.6.2.1	Prendre les décrets d'application relatifs à la lutte contre les pollutions environnementales	5 décrêts	Décrets d'application disponibles	X	X	X	X	X	MINETE	DGE, CIAPOL, DAJC
Action 1.6.2.2	Vulgariser les lois portant code de	6 campagnes	Nombre de campagne de sensibilisation	X	X	X	X	X	MINETE, MINEF, MIRAH, MMEP, etc.	Direction de communication des Ministères concernés, ONG, etc.

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	l'environnement, code de l'eau, code forestier, code minier, la loi portant gestion de la faune, la loi relative à la pêche et à l'aquaculture									
Action 1.6.2.3	Prévoir des mécanismes de contrôle et de sanctions	1 norme	Nombre de réglementation et normes en vigueur		X	X	X	X	Codinorm	PTF
Effet 1.7	**La biodiversité et les communautés sont mieux résilientes face aux impacts des changements climatiques.**		Nombre de femmes, d'hommes et jeunes (filles et garçons) mettant en œuvre les pratiques agricoles durables (agroforesterie, agroécologie, etc.)						Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finance Enseignement supérieur Agriculture Plan Mines Affaires maritimes Femme Collectivités territoriales	OIPR ; ONG ; CDB, CRO ; UNCCD ; SODEFOR ; TOUTES CONVENTIONS EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE ; ANDE ; UNIVERSITES
Résultats/ Produits 1.7.1	La vulnérabilité de la biodiversité face aux		31 dispositifs d'alerte mis en place et						MINISTERE DES TRANSPORTS,	SODEXAM, PROJETS, CENTRE DE RECHERCHE

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	changements climatiques est réduite		fonctionnels						MINETE	
Action 1.7.1.1	Réaliser une étude de vulnérabilité de la biodiversité	1 étude	Nombre d'étude		X				MINETE	PTF, ONG
Action 1.7.1.2	Développer des systèmes de prévision météorologique pour prévenir les catastrophes imminentes	31 dispositifs d'alerte	Nombre de dispositifs d'alerte mis en place		X				Ministère en Charge des transports	SODEXAM
Résultats/ Produits 1.7.2	La résilience des communautés locales par la prise en compte des mesures d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques est renforcée		Nombre de femmes, d'hommes et jeunes (filles et garçons) mettant en œuvre les pratiques agricoles durables (agroforesterie, agroécologie, etc.)						MINADER,MIRAH, MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD, MINEF, FIRCA,ANADER, conseils
Action 1.7.2.1	Restaurer les écosystèmes (mangroves, zones humides) pour protéger les communautés contre les inondations et les tempêtes	30% d'écosystème à restaurer	Nombre d'écosystèmes restaurés/ en restauration	X	X	X	X	X	MINETE	ONG, PTF, Communautés Territoriales, Eaux et Forêts
Action 1.7.2.2	Adopter des pratiques agricoles régénératives	25% d'agriculteurs	Pourcentage d'agriculteurs mettant en œuvre les pratiques agricoles durables	X	X	X	X	X	Ministère en charge de l'Agriculture	ANADER, ONG, PTF, CNRA

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
			gérées selon des pratiques d'agroécologie							
Action 1.7.2.3	Créer des Activités Génératrices de revenu respectueuses de la préservation de la biodiversité pour les Communautés locales	31 000 producteurs	Nombre de producteurs participant à des contrats PSE par sexe et par âge		X	X	X	X	MINETE	ONG, PTF, Colectivités, Ministère en charege de la Jeunesse.
Résultat/ Produit 1.7.3	La perte du couvert végétal et des habitats est réduite		Superficies restaurées/en restauration par les populations locales						MINADER, MIRAH, MINEDD, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils	MINADER, MIRAH, MINEDD, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils
Action 1.7.3.1	Accroître la surveillance du couvert végétal et des habitats via des technologies de suivi par satellite	100% du territoire	Superficies des forêts et des habitats surveillées par satellite	X	X	X	X	X	MINEF	CRE, BNETD, CURAT, CNTIG
Action 1.7.3.2	Promouvoir l'agroforesterie	31 000 agriculteurs	Nombre d'agriculteurs ayant adoptés l'agroforesterie Nombre de bénéficiaires-REDD+	X	X	X	X	X	MINEF	MEMINADERPV, ONG, PTF, MINETE
Action 1.7.3.3	Inciter les populations locales à restaurer les zones dégradées à travers des mesures d'accompagnement	5% des zones rurales dégradées	Superficies restaurées par les populations locales	X	X	X	X	X	MINETE,	MIS, ONG, PTF

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Impact 2	**Satisfaction des besoins des populations par la gestion et l'utilisation durables des espèces sauvages, des zones agricoles, aquacoles, forestières et de pêche, la promotion des solutions fondées sur la nature et le verdissement des zones urbaines**		Pourcentage de superficies agricoles et forestières gérées selon des pratiques durables et résilientes						MINADER, MIRAH, MINETE, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD, MINEF, FIRCA,ANADER, conseils
Effet 2.1	**Les espèces sauvages sont gérées et utilisées de manière durable, répondant aux besoins des populations locales.**		Superficie de forêts communautaires ou zones à vocation cynégétiques gérées par les communautés						Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur Agriculture Recherche	MEMINADERPV; CNRA; DFRC; MIRAH; ONG; ANADER, CSRS CRO, MINEF (DRCF, Projets), OIPR/DEPN/SODEFOR/COLLECTIVITES
Résultats/ produits 2.1.1	L'utilisation durable des espèces sauvages est promue et adoptée par les populations		Pourcentage de ménages ou communautés adoptant des pratiques d'utilisation durable						MINETE/MINEF	MINETE/MINEF, Université, ONGs

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
			des espèces sauvages							
Action 2.1.1.1	Prendre les décrets d'application de la loi d'orientation agricole prévus par les articles 7,31,48, 54 et autres	5 décrêts	Nombre de décrets d'application disponibles				X	X	MEMINADER	MINETE,
Action 2.1.1.2	Vulgariser les lois et textes reglementaires relatifs à la protection de la biodiversité	100 sessions de sensibilisation	Nombre de sessions de sensibilisation Nombre de lois et textes	X	X	X	X	X	MINETE	Ministères Tecniques Concernés, ONG, PFT, MINEF
Action 2.1.1.3	Elaborer des guides de bonnes pratiques	4 guides	Nombre de guides élaborés		X				MINEF, MINETE	PTF, CNF, ONG, Universités et Centres de Recherche.
Action 2.1.1.4	Créer des forêts communautaires ou zones à vocation cynégétiques gérées par les communautés	3000 ha	Superficie de forêts communautaires ou zones à vocation cynégétiques gérées par les communautés			X	X	X	MINEF, MINETE	PTF, Universités et Centre de Recherche.
Action 2.1.1.5	Mettre en place des mécanismes d'incitation et de compensations redistribuées aux communautés qui contribuent à la préservation de la biodiversité	2 mecanismes	Nombre de mécanismes de compensation mis en œuvre		X				MINEF, MINETE	ONG, MINEF, Secteur privé
Action 2.1.1.6	Promouvoir la domestication de la faune et de la flore sauvages	50 espèces.	Nombre d'espèce de flore et de faune domestiquée	X	X	X	X	X	MINEF, MINETE	PTF, CNF ; CSRS, Universités et Centre de Recherche.

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Résultats/ Produits 2.1.2	La recherche scientifique sur les espèces sauvages utilisées par les populations locales est renforcée		Nombre de projets de recherche soutenus						MEMINADER, MIRAH, MINETE, MINEF, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER ; CNRA ; DFRC ; MIRAH ; ONG ; UNIVERSITES, Centre de Recherche
Action 2.1.2.1	Établir des systèmes de suivi pour évaluer les populations d'espèces sauvages	2 systèmes	Nombre de systèmes		X	X			MINETE	PTF, Universités et Centres de Recherche, MIRAH, MEMINADER, ANADER, CNRA, MINEF
Action 2.1.2.2	Réaliser des études sur les espèces sauvages utilisées par les populations locales	10 études	Nombre d'études financées réalisées		X	X	X	X	MINETE	MESRS, PTF, Universités et Centres de Recherche, MIRAH, MEMINADER, ANADER, CNRA, FIRCA, FONSTI. MINEF
Action 2.1.2.3	Réaliser des inventaires participatifs	10 inventaires thématiques	Nombre d'inventaires thématiques réalisés		X	X	X	X	MINETE	MINEF, Universités et Centres de Recherche, ONG, PTF.
Action 2.1.2.5	Restituer et vulgariser les résultats des recherches auprès des communautés	10 campagnes de vulgarisation 1 séance de restitution	Nombre de campagnes de de vulgarisation réalisées ; Nombre de session de restitution			X	X	X	MINETE	MINEF, MESRS, MIRAH, FIRCA, ONG, PTF, Université et Centres de Recherche, etc.
Effet 2.2	**Les zones agricoles, halieutiques, aquacoles et sylvicoles sont gérées durablement, avec une productivité et une compétitivité**		Pourcentage des terres agricoles sous pratiques durable						Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances	MINADER ; CNRA ; ONG ; UNIVERSITÉS ; AFOR CSRS INPHB CRO ESATIG, FIRCA

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	accrues								Enseignement supérieur Recherche Agriculture ; ANADER ; Centres de formation professionnelle et technique spécialisés Collectivités Autorités villageoises	
Résultats/ Produits 2.2.1	Les bonnes pratiques agricoles basées sur les solutions fondées sur la nature sont promues et adoptées		Nombre de producteurs/trices formés sur les techniques d'agroécologie et aux pratiques agricoles durables						MEMINADER, MINETE, MINEF, MIRAH	MINADER, MIRAH, MINETE, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils, ONGs
Action 2.2.1.1	Former les agriculteurs, pêcheurs et aquaculteurs aux techniques et pratiques durables de leurs activités	30000 (5000 par agropôle) 2000 acteurs de la filière pêche et aquaculture	Nombre d'agriculteurs formés Nombre de pêcheurs formés Nombre d'aquaculteurs formés		X	X	X	X	MINETE	MINADER, MIRAH, CNRA, Universités et Centre de Recherche, ONG, Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ; etc.
Action 2.2.1.2	Promouvoir la diversification des ressources animales et végétales	6 variétés	Nombre de variétés promues		X	X	X	X	MINETE	MINADER, MIRAH, CNRA, Universités et Centre de Recherche, ONG, Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ; etc.
Action 2.2.1.3	Promouvoir les	4 méthodes	Nombre de méthodes		X	X	X	X	MINETE	MINADER, PTF, CNRA,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	méthodes éco-responsables de lutte biologique contre les ravageurs		éco-responsables de lutte biologique promues							Universités et Centre de Recherche, ONG, Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ; etc.
Résultats/ Produits 2. 2.2	La recherche scientifique sur l'agriculture durable est renforcée		Nombre de projets de recherche sur les pratiques agricoles ayant un impact sur la biodiversité mises en œuvre						MEMINADER, MINETE, MINEF, MIRAH, UNIVERSITES	MINADER,MIRAH,MINEDD, MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, Centre de Recherche, ONGs, Universités
Action 2.2.2.1	Soutenir les projets de recherche et les formations universitaires (octroi de bourses d'études, stages, etc.) sur les pratiques agricoles ayant un impact positif sur la biodiversité	10 projets financés 10 bourses d'études	Nombre de projets de recherche financés Nombre de bourses d'études octroyés		X	X	X	X	MINETE	MINADER, MIRAH, CNRA, Universités et Centre de Recherche, ONG, MESRS, PTF, FONSTI
Action 2.2.2.2	Renforcer la coopération et le partage des connaissances entre les instituts de recherche, les agriculteurs, les décideurs et les centres de formation, à travers des	15 conventions, centres et partenariat 1 centre d'apprentissages électronique	Nombre de partenariats établis		X	X	X	X	MINETE	MINADER, MIRAH, CNRA, Universités et Centre de Recherche, ONG, Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ; etc.

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	plateformes de partenariat et d'échange									
Action 2.2.2.3	Développer des modèles agroécologiques à l'échelle locale	5 modèles agroécologiques	Nombre de modèles agroécologiques développés		X	X	X	X	MINETE	MEMINADER, MIRAH, CNRA, PTF, Universités et Centre de Recherche, ONG, Organisations.
Action 2.2.2.4	Créer des bases de données ouvertes pour faciliter l'accès aux résultats de la recherche	1 bibliothèque électroniques	Nombre de bases de données créées		X	X	X	X	MINETE	MINADER, PTF, MIRAH, CNRA, Universités et Centre de Recherche, ONG, Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ; etc.
Effet 2.3	**Les services écosystémiques sont maintenus grâce à l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques**		Nombre et superficie de projets ou initiatives utilisant des approches fondées sur la nature pour valoriser les services écosystémiques						Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur Agriculture Plan et développement ; Intérieur, Collectivités Autorités villageoises Education nationale	OIPR ; UNIVERSITÉS ; ANADER ; Collectivités locales, OSC, SODEFOR ; Direction des pêches, CIAPOL

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Résultats/ Produits 2.3.1	Les services écosystémiques sont valorisés à travers des approches fondées sur la nature		Existence d'un plan de gestion intégré des écosystèmes						MEMINADER, MINETE, MINEF, MIRAH, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER, MIRAH, MINEDD, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils, UNIVERSITE
Action 2.3.1.1	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les services écosystémiques	31 campagnes	Nombre de campagnes de sensibilisation sur les services écosystémiques organisées	X	X	X	X	X	MINETE	MINEF, MIRAH, MEMINADERPV, ONG, PTF, Collectivités Territoriales
Action 2.3.1.2	Réviser la loi sur les parcs et réserves	1 loi	Loi révisée	X	X				MINETE	OIPR, DPN, DAJC, PTF
Action 2.3.1.3	Vulgariser les lois sur l'environnement et le développement durable à travers les médias (radio de proximité, chaines nationales et medias privées)	402 diffusions de proximité (2 diffusions par commune) et 20 diffusions sur les chaines nationales et medias privées	Nombre de diffusions	X	X	X	X	X	MINETE	PTF, ONG, Ministere en charge de la Communication
Action 2.3.1.4	Mettre en œuvre des mécanismes financiers qui encouragent les pratiques favorables aux services écosystémiques	2 mécanismes	Nombre de mécanismes financiers mis en œuvre		X	X			MINETE	PTF, ONG, Ministere de l'Economie et des finances
Action 2.3.1.5	Appuyer techniquement et financièrement les	232 collectivités territoriales	Nombre de collectivités territoriales soutenues		X	X	X	X	MINETE	PTF, ONG, MIS, Ministere de l'Economie et des finances

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	collectivités territoriales pour la mise en œuvre des pratiques favorables aux services écosystémiques		Montant alloué							
Action 2.3.1.6	Intégrer les services écosystémiques dans la planification urbaine	4 services services écosytémiques (différentes formes de SE)	Nombre de services écosystémiques intégrés	X	X	X	X	X	MINETE	Collectivités Territoriales, Ministere du Plan, BNETD
Action 2.3.1.7	Quantifier la valeur économique des services écosystémiques	4 études	Nombre d'étude d'évaluations des SE réalisées		X	X	X		MINETE	Universités et Centres de recherche, PTF, ONG, MINEF, MIRAH, MEMINADERPV, Ministere du Plan, Ministere de l'economie et des finances
Action 2.3.1.8	Favoriser la collaboration entre les secteurs public et privé pour promouvoir des initiatives de conservation et de restauration des écosystèmes	5 accords/Conventions	Nombre d'accords/conventions de partenariats public-privés établis	X	X	X	X	X	MINETE	MINEF, MIRAH, MEMINADER, CGECI, Chambres consulaires, PTF
Résultats/ Produits 2.3.2	Les écosystèmes dégradés sont restaurés grâce aux solutions fondées sur la nature et/ou aux approches écosystémiques		Superficie d'écosystèmes dégradés restaurés grâce aux solutions fondées sur la nature et aux approches						MINETE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINETE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
			écosystémiques							
Action 2.3.2.1	Cartographier les écosystèmes dégradés	1 étude de cartographie	Existence de la carte des écosystèmes dégradés		X	X			MINETE	MINEF, MIRAH, CNTIG, BNETD, Centres de recherches et universités, ONG, PTF
Action 2.3.2.2	Concevoir des plans de restauration durable adaptés aux écosystèmes dégradés	2 plans	Nombre de plans de restauration durable adaptés aux écosystèmes dégradés conçus Superficie d'écosystèmes à restaurer				X	X	MINETE	MINEF, MIRAH, Universités et Centre de Recherche, PTF, ONG
Action 2.3.2.3	Initier des opérations de restauration des écosystèmes avec les écoles primaires et secondaires	1160 (5 écoles par collectivité territoriale)	Nombre d'écoles impliquées				X	X	MINETE	MINEF, Ministère de l'Education Nationale, ONG, PTF
Action 2.3.2.4	Promouvoir l'utilisation des techniques de restauration basées sur les solutions fondées sur la nature et/ou les approches écosystémiques	10 projets	Nombre de projets de restauration basés sur la nature et/ou les approches écosystémiques		X	X	X	X	MINETE	MINEF, ONG, PTF, Centres de recherches et Universités
Action 2.3.2.5	Favoriser l'implication des communautés locales dans les efforts de restauration	464 (2 communautés par collectivité)	Nombre de communautés locales impliquées		X	X	X	X	MINETE	MINEF, MIS, MIRAH, MEMINADER, ONG, PTF,..
Action 2.3.2.6	Mettre en place un	1 système	Existence d'un		X	X	X		MINETE	MINEF, MIRAH, MEMINADER,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	système national de Mesure de Notification et de Vérification (MNV) pour évaluer l'efficacité des projets de restauration		Système MNV fonctionnel							Centres de recherches et Universités
Action 2.3.2.7	Promouvoir la recherche et l'innovation sur les solutions fondées sur la nature et/ou les approches écosystémiques	10 études	Nombre de projets innovants de recherche financés	X	X	X	X	X	MINETE	MINEF, MIRAH, MEMINADER, Centres de recherches et Universités, Ministère de l'Enseignement superieur, ONG, PTF, Secteur Privé
Action 2.3.2.8	Faire l'état des lieux des solutions fondées sur la nature et/ou les approches écosystémiques	1 étude	Rapport d'étude disponible	X					MINETE	MINEF, MIRAH, MEMINADER, Centres de recherches et Universités, Ministère de l'Enseignement superieur, ONG, PTF, Secteur Privé
Effet 2.4	**Les espaces verts et bleus sont développés et mieux intégrés en milieu urbain**		Superficie d'espace vert et bleu créés et /ou restauré						Ministères en charge de : - Environnement - Eaux et forêts - Ressources halieutiques - Economies et finances - Enseignement supérieur - Agriculture - MINHAS - MCLU	ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER ; UVICOCI, ONAD ; ANAGED MINEF, DRCF, Projets, MCLU, Collectivités

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									- Tourisme - Infrastructures et équipement routier - Transport Collectivités territoriales	
Résultats/ Produits 2.4.1	Des espaces verts et bleus sont développés dans les collectivités territoriales		Superficie de forêts urbaines créées par région administrative						MINETE, MCLU, MINEF, MIS, Universités et Centre de Recherche	Universités et Centre de Recherche, ONGs, Collectivités, PTF, SODEFOR
Action 2.4.1.1	Renforcer les capacités des élus locaux, les planificateurs urbains et les membres de la communauté sur l'importance des espaces verts et bleus	696 acteurs (3 par communes et 3 par région)	Nombre d'acteurs sensibilisés		X	X	X	X	MINETE	MINEF, MINADER, MIS, Ministère du Plan, SODEFOR, Collectivités territoriales, ONG, OSC, Ministère de l'Enseignement superieur, ONG, PTF, Secteur Privé
Action 2.4.1.2	Mener des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des populations	5 campagnes de sensibilisation (1 campagnes par an)	Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation réalisées	X	X	X	X	X	MINETE	MINEF, MINADER, MIS, Ministère du Plan, MENA, SODEFOR, Collectivités territoriales, ONG, OSC, ONG, PTF, Secteur Privé
Action 2.4.1.3	Restaurer les espaces verts et bleus	40% des espaces verts et bleus	Superficie des espaces verts et bleus restaurés Nombre d'espaces verts et bleus restaurés			X	X	X	MINETE	MINEF, MINADER, SODEFOR, Collectivités territoriales, ONG, OSC, ONG, PTF, Secteur Privé
Action 2.4.1.4	Créer des espaces verts et bleus	240 espaces verts et bleus	Nombre d'espaces verts et bleus créés		X	X	X	X	MINETE	MINEF, MIS (collectivité territoriales), Ministère de

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
										l'urbanisme, PTF, ONG, OSC
Action 2.4.1.5	Faire le suivi des espaces verts et bleus existants en vue de leur protection	300 espaces verts et bleus (240 créés + 60 existants)	Nombre d'espaces verts et bleus protégés			X	X	X	MINETE	MINEF, MIS (collectivité territoriales), Ministère de l'urbanisme, PTF, ONG, OSC
Résultats/ produits 2.4.2	Des connectivités écologiques sont développées		Superficie et nombre de corridors écologiques créés, restaurés ou fonctionnels						MINETE, MINEF,	MINETE, MINEF, MESRS, ONGs, Collectivités Territoriales,
Action 2.4.2.1	Intégrer des considérations de connectivités écologiques dans les plans d'aménagement du territoire	232 plans d'aménagement	Nombre de plans d'aménagement intégrant la connectivité écologique			X	X	X	MINETE	MINEF, MIS (collectivité territoriales), MEMINADER, MIRAH, Ministère du Plan, BNETD, PTF, ONG, OSC
Action 2.4.2.2	Identifier des sites potentiels de corridors écologiques	232 sites potentiels	Nombre de sites potentiels de corridors écologiques identifiés			X	X	X	MINETE	MINEF, MIS (collectivité territoriales), MEMINADER, MIRAH, Ministère du Plan, BNETD, PTF, ONG, OSC
Impact 3	**Intégration de la question de la biodiversité au cœur des Institutions, des secteurs, dans les politiques générales, les opérations et les chaînes d'approvisionnement des entreprises et la promotion de l'agro-**								DAJC, SGG, Ministère en charge de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Ressources animales halieutiques, Eaux et Forêts, Secteur privé,	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, Enseignement supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches) MINETE (OIPR, ANDE, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA)

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	biodiversité								Coopératives agricoles	MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) Education Nationale (DPFC, DVS) Enseignement technique (DFPE, AGEFOP) Formation Professionnel (INFS, DGPS) Secteur privé
Effet 3.1	**La biodiversité et ses multiples valeurs sont intégrées dans les politiques, stratégies et plans à l'échelle nationale et locale**								DAJC, SGG, Ministère en charge de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Ressources animales halieutiques, Eaux et Forêts, Secteur privé, Coopératives agricoles -	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, Enseignement supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches) MINETE (OIPR, ANDE, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) Education Nationale (DPFC, DVS) Enseignement technique (DFPE, AGEFOP)

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
										Formation Professionnel (INFS, DGPS) Secteur privé Coopératives
Résultat/ Produit 3.1.1	Les politiques, programmes, plans et stratégies sectoriels intègrent la protection de la biodiversité et des services écosystémiques.									
Action 3.1.1.1	Élaborer des lignes directrices pour garantir l'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques (SE) dans les secteurs clés	3 lignes directrices	Nombre de lignes directrices élaborées		X				DAJC, SGG, Ministère en charge de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Ressources animales halieutiques, Eaux et Forêts, Secteur privé, Coopératives agricoles	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, Enseignement supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches) MINETE (OIPR, ANDE, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) Education Nationale (DPFC, DVS)

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 3.1.1.2	Intégrer la biodiversité dans les programmes scolaires	2 modules	Nombre de modules de formation intégrés			X	X	X	Ministère en charge de l'éducation nationale	
Résultat/ Produit 3.1.2	La gouvernance de la biodiversité dans toutes les institutions, services de l'État et tous les secteurs d'activités est renforcée								DAJC, SGG, Ministère en charge de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Ressources animales halieutiques, Eaux et Forêts, Secteur privé, Coopératives agricoles	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, Enseignement supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches) MINETE (OIPR, ANDE, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) Education Nationale (DPFC, DVS) Enseignement technique (DFPE, AGEFOP) Formation Professionnel (INFS, DGPS) Secteur privé
Action 3.1.2.1	Susciter la nomination de points focaux dans chaque institution, ministère et secteur clé par le Ministère de l'Environnement.	30 points focaux	Nombre de points focaux de biodiversité	X					DAJC, SGG, Ministère en charge de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Ressources animales halieutiques, Eaux et Forêts, Secteur privé,	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, Enseignement supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches) MINETE (OIPR, ANDE, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA)

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Coopératives agricoles	MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) Education Nationale (DPFC, DVS) Enseignement technique (DFPE, AGEFOP) Formation Professionnel (INFS, DGPS) Secteur privé
Action 3.1.2.2	Mettre en place une plateforme digitale de partage d'informations	1 Plateforme	Une plateforme digitale fonctionnelle	X					Ministère en charge de l'Environnement, de l'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Ressources animales halieutiques, Eaux et Forêts, Secteur privé, Coopératives agricoles	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, Enseignement supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches) MINETE (OIPR, ANDE, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) Education Nationale (DPFC, DVS) Enseignement technique (DFPE, AGEFOP) Formation Professionnel (INFS, DGPS) Secteur privé
Effet 3.2	**L'engagement du**								DAJC,	Primature ; Ministère du Plan

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	secteur privé en faveur de la biodiversité est renforcé et traduit par des actions concrètes								Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur Industrie ; Commerce ; Artisanat ; Agriculture Collectivités territoriales SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	ONG, Universités, MEMINADERPV, Ministère du Plan, ANRMP, Patronat, CGIECI, CCI-CI ; FIPME, MPME, APBEFCI
Résultat/ Produit 3.2.1	Le secteur privé est encouragé à la certification écologique								Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture	Ministères sectoriels, ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Action 3.2.1.1	**Renforcement des capacités en communication et sensibilisation en faveur de la Biodiversité**	10 sessions de formations	Nombre de participants et le nombre de formations	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 3.2.1.2	**Renforcement des capacités en mobilisation des ressources financières**	10 sessions de formations	Nombre de participants et le nombre de formations	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI;

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 3.2.1.3	Elaborer des lignes directrices de sauvegarde de la biodiversité destinés au secteur privé	5 lignes directrices élaborées (Energie, Agriculture, minier, BTP et services	Nombre de lignes directrices élaborées	X	X	X	X	X	DAJC, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Action 3.2.1.4	Intégrer des critères de sauvegarde de la biodiversité dans le secteur privé	80% des marchés	Nombre d'appel d'offre ayant intégré les critères de sauvegarde de la biodiversité		X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 3.2.1.5	Elaborer des grilles d'évaluations pour le secteur privé	2 grilles d'évaluation	Nombre de grille d'évaluation	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI;

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Résultat/ Produit 3.2.2	Le cadre juridique est renforcé afin d'intégrer et de consolider les mesures de protection de la biodiversité dans les pratiques du secteur privé									
Action 3.2.2.1	Prendre le décret prévu par l'article 14 de la loi d'orientation sur le développement durable, afin de préciser les modalités	1 decrêt	Décret disponible				X	X	DAJC, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	de mise en œuvre de la responsabilité sociétale des organisations								halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	APBEFCI
Action 3.2.2.2	Mettre en place des incitations fiscales ou des subventions pour encourager le secteur privé	1 texte reglementaire	Nombre d'entreprises bénéficiant des incitations		X				DAJC, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Action 3.2.2.3	Encourager les partenariats entre le secteur privé et les organisations de conservation de la biodiversité	2 accords	Nombre de partenariats établis		X	X	X	X	DAJC, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 3.2.2.4	Réviser et actualiser les textes existants	3 textes reglementaires	Nombres de textes révisés et actualisés		X	X	X	X	DAJC, SGG Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 3.2.2.5	Réviser la Loi sur les Parcs et réserves	1 loi	La loi sur les parcs et réserves est revisée		X	X			DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI OIPR

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales DAJC, SGG, Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI OIPR	
Effet 3.3	**Les modes de production et de consommation durables sont adoptés à grande échelle**								Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances, Education Nationale, Enseignement superieur, Professionnel L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles OSC	Ministères sectoriels, Coopératives agricoles OSC Collectivités territoriales Universités

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Résultat/ Produit 3.3.1	L'éducation à la production et consommation durable est renforcée									
Action 3.3.1.1	Intégrer des modules sur la production et consommation durable dans les programmes scolaires et universitaires	3 modules (1 module par cycle)	Nombre de modules sur la production et la consommation durable intégrés dans les programmes scolaires et universitaires			X			Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances, Education Nationale, Enseignement superieur, Professionnel L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles OSC	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Ministères sectoriels, Coopératives agricoles OSC Collectivités territoriales Universités, ANAGED
Action 3.3.1.2	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la production et consommation durable dans les	2 campagnes	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Ministères sectoriels, Coopératives agricoles OSC

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	communautés locales								Economies et finances, Education Nationale, Enseignement superieur, Professionnel L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles OSC	Collectivités territoriales Universités, ANAGED
Action 3.3.1.3	Former les leaders communautaires sur les modes de production et consommation durable	3100 leaders communautaires (100 par région)	Nombre de leader formés	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances, Education Nationale, Enseignement superieur, Professionnel L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Secteur privé,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Ministères sectoriels, Coopératives agricoles OSC Collectivités territoriales Universités, ANAGED

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Coopératives agricoles OSC	
Action 3.3.1.4	Diffuser à partir des medias locaux des programmes sur la production et consommation durable	2 programmes diffusés sur 232 supports de communication	Nombre de programme sur la production et consommation durable diffusés dans les medias locaux		X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances, Education Nationale, Enseignement superieur, Professionnel L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles OSC	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Ministères sectoriels, Coopératives agricoles OSC Collectivités territoriales Universités, ANAGED
Résultat/ Produit 3.3.2	L'accès à des informations pertinentes sur la production et la consommation durables est amélioré.									
Action 3.3.2.1	Créer une plateforme digitale de promotion de la production et	1 plateforme digitale	Une plateforme digitale de promotion de consommation		X				Ministères en charge de : Environnement	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Ministères

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	consommation durable		durable est créée La plateforme est fonctionnelle						Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances, Education Nationale, Enseignement superieur, Professionnel L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles OSC	sectoriels, Coopératives agricoles OSC Collectivités territoriales Universités, ANAGED
Effet 3.4	**Les incitations et subventions nuisibles à la biodiversité sont réduites, tandis que les incitations positives favorisent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité**								DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales	Ministères sectoriels Universités, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Résultat/ Produit 3.4.2	Les incitations nuisibles à la biodiversité identifiées sont éliminées									
Action 3.4.2.1	Développer un plan d'action pour la suppression ou la modification des incitations nuisibles	1 plan d'action	Un plan d'action de suppression ou de modification des incitations nuisibles existe		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	Ministères sectoriels Universités, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 3.4.2.2	Prendre le décret prévu par l'article 7 de la loi d'orientation agricole sur la règlementation de l'agrobusiness, de l'agrochimie, de l'agro-industrie, l'agro-pharmacie ; la biotechnologie.	1 decret	Décret disponible				X	X	DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	Ministères sectoriels Universités, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 3.4.2.3	Sensibiliser les décideurs et les bénéficiaires sur les impacts négatifs des incitations nuisibles	2 campagnes de sensibilisation 3100 personnes sensibilisées	Nombre d'ateliers et de campagnes de sensibilisation réalisés Nombre de décideurs et de bénéficiaires sensibilisés	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du	Ministères sectoriels Universités, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Résultat/ Produit 3.4.3	Les incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité sont renforcées									
Action 3.4.3.1	Développer des subventions et incitations fiscales pour récompenser les pratiques agricoles durables, la reforestation et la conservation des ressources naturelles	1 texte reglementaire	Nombre de subventions et d'incitations fiscales développées		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités	Ministères sectoriels Universités, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Action 3.4.3.2	Encourager les projets communautaires qui soutiennent la biodiversité	10 projets	Nombre de projets communautaires soutenant la biodiversité		X	X	X	X		
Impact 4	**Adoption de mesures politiques, juridiques et institutionnelles et leur application en vue d'un accès et partage des avantages tirés de la biodiversité et prévention des risques biotechnologiques**									
Effet 4.1	**Un cadre politique, juridique et institutionnel est en place pour garantir le partage juste et équitable des avantages issus des ressources génétiques (APA), des informations de séquençage numérique et des connaissances**								DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	traditionnelles associées.								Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Résultat/ Produit 4.1.1	Le cadre juridique et institutionnel pour la mise en œuvre effective de l'APA est renforcé									
Action 4.1.1.1	Prendre un décret sur l'APA prenant en compte les informations de séquençage numérique des ressources génétiques	1 décret	Décret sur l'APA disponible	X	X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Agriculture Collectivités territoriales	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Secteur privé, Coopératives agricoles APBEFCI	
Action 4.1.1.2	Mettre en place des points de contrôle et des biobanques	1 point de contrôle et 2 biobanques	Nombre de points de contrôle et de biobanques		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.1.3	Renforcer les contrôles aux frontières en matière d'APA	70% de contrebandiers arretés 80% de ressources génétiques interceptées	Nombre de saisies réalisées aux frontières		X	X			Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Collectivités territoriales Coopératives agricoles APBEFCI	
Action 4.1.1.4	Prendre les arrêtés d'application du décret sur l'APA	7 arrêtés	Arrêtés d'application du décret sur l'APA disponibles		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.1.5	Mettre en place un mécanisme de suivi du partage des avantages	1 mecanisme de suivi	Existence d'un mécanisme de suivi		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.1.1.6	Opérationnaliser le centre d'échanges APA	1 arreté Equipement nécessaire	Le centre d'échange APA est opérationnel	X	X	X	X	X	DAJC, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.1.7	Développer des protocoles bioculturels	2 protocoles	Nombre de protocoles bioculturels		X				DAJC, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.1.1.8	Développer un système d'informations en matière d'APA	1 système d'information APA	Existence du système d'information en matière d'APA		X				Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Résultat/ Produit 4.1.2	L'implication des collectivités territoriale, des chercheurs, du secteur public et privé, et de									

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	la société civile, ainsi que la participation inclusive des communautés locales est assurée									
Action 4.1.2.1	Organiser des sessions de formation sur l'APA pour les communautés locales, les collectivités territoriales, les enseignants-chercheurs et chercheurs et les entreprises publiques et privées	6 sessions	Nombre de sessions de formation et d'ateliers pour les communautés locales, les autorités décentralisées, les chercheurs et les entreprises privées	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.2.2	Opérationnaliser le CHM et le BCH	1 Arrété Equipements neccessaires	Le CHM et BCH sont opérationnels	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.1.2.3	Créer des cadres de concertation multi-acteurs	2 cadres de concertation	Documents de création signé et les PV de réunion, Rapport d'activité		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.2.4	Créer des Comités locaux de suivi de la mise en œuvre de l'APA	31 comités (1 comité par région)	Documents de création et les PV de réunion, Rapport d'activité		X				Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Résultat/ Produit 4.1.3	L'APA est intégrée dans les politiques et stratégies des ministères concernés									
Action 4.1.3.1	Développer une ligne directrice pour l'intégration de l'APA dans les politiques sectorielles	1 ligne directrice	Existence de la ligne directrice	X					DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.3.2	Suivre la prise en compte des lignes directrices	1 mécanisme de suivi	Existence d'un mécanisme de suivi des lignes directrices		X	X	X	X	DAJC, Ministères en charge de : Environnement,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Résultat/ Produit 4.1.4	Les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées (RGCTa) sont valorisées									
Action 4.1.4.1	Réaliser les inventaires des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées	2 études	Nombre d'études réalisé Nombre de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées	X	X				Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.1.4.2	Mener une étude socioéconomique sur la valeur des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées	1 étude	Existence du rapport d'étude	X					Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.4.3	Identifier les acteurs de la chaine de valeur des RGCTa	3100 acteurs	Nombre d'acteurs de la chaine de valeur des RGCTa	X					Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.1.4.4	Elaborer des lignes directrices pour l'utilisation durable des ressources génétiques	2 lignes directrices	Nombre de lignes directrices	X					DAJC, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 4.1.4.5	Mettre en place un cadre de valorisation	1 cadre formel de valorisation	Nombre de Ressources génétiques et Connaissances Traditionnelles associées (RG-CTa) valorisé	X	X				DAJC, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.4.6	Soutenir les processus de partenariat multipartite	5 accords	Nombre de partenariat multipartite		X	X	X	X	DAJC, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.1.4.7	Développer un programme de valorisation des ressources	1 programme	Existence du programme de valorisation des ressources Nombre de ressources valorisées		X	X	X	X	DAJC, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.1.4.8	Organiser des campagnes de sensibilisation	2 campagnes	Nombre de campagnes organisées		X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement, Intérieur,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Effet 4.2	**Les risques liés à la biotechnologie sont mieux prévenus, la manipulation de la biotechnologie est sécurisée et le partage de ses avantages est renforcé**								Ministère en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources Animales et Halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur et de la recherche scientifique Agriculture Justice Sécurité Défense	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINETE, DAJC, MINETE, MENA
Résultat/ Produit 4.2.1	Le cadre juridique pour les biotechnologies modernes est renforcé									

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 4.2.1.1	Prendre des décrets d'application de la loi sur la biosécurité	3 décrets d'appilication	Décrets disponibles	X	X	X	X	X	DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.2.1.2	Créer le Comité de Biotechnologie	1 décret	Comité biotechnologie créé et fonctionnel		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.2.1.3	Prendre le décret de mise en place d'une Commission Nationale de Biosécurité et de Bio-sureté et d'un Observatoire National de biosécurité	1 décret	Décrets disponibles		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.2.1.4	Prendre un arrêté relatif à la procédure d'utilisation des	1 arrété	Existence de l'arrêté				X	X	DAJC, SGG, Ministères en charge	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ;

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	biotechnologies modernes ou des produits constitués d'OGM et contenant des OGM								de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.2.1.5	Prendre un arrêté relatif au classement des OGM en fonction des risques sur la santé animale, humaine ou environnementale	1 arrété	Existence de l'arrêté				X	X	DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.2.1.6	Prendre un décret fixant les modalités d'agrément et les conditions de déclaration pour l'utilisation des OGM	1 décret	Existence de l'arrêté sur la coexistence des cultures transgéniques et non transgéniques			X	X	X	DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.2.1.7	Prendre un décret fixant les modalités de délivrance de l'autorisation pour la dissémination des OGM en milieu	1 décret	Existence du décret sur le confinement préalable de tout OGM et des produits contenant des OGM non destinés à être			X	X	X	DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	ouvert		directement consommé ou à être transformé						Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	APBEFCI
Action 4.2.1.8	Prendre un décret fixant les conditions d'exercice des différents corps d'agents de contrôle de biosécurité	1 décret	Décret disponible			X			DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.2.1.9	Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des impacts des biotechnologies sur l'environnement et la biodiversité	1 dispositif de suivi et d'évaluation	Existence de mécanisme de suivi			X			Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Action 4.2.1.10	Développer des lignes directrices pour l'utilisation des biotechnologies	3 lignes directrices	Nombre de lignes directrices		X				DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Résultat/ Produit 4.2.2	La transparence et la participation du public sont assurées dans les activités liées à la biotechnologie									
Action 4.2.2.1	Créer une plateforme numérique de consultation pour l'information et la participation des communautés locales et les parties prenantes aux activités liées à la biotechnologie	1 plateforme	Plateforme numérique fonctionnelle	X					DAJC, SGG, Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture,	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	
Action 4.2.2.2	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les biotechnologies modernes, leurs avantages et leurs risques potentiels	2 campagnes	Nombre de campagnes de sensibilisation sur les biotechnologies modernes, leurs avantages et leurs risques potentiels	X	X	X	X	X	Ministères en charge de : Environnement, Intérieur, Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement superieur, L'Industrie, du Commerce, Artisanat, Agriculture, Tourisme, Collectivités territoriales Coopératives agricoles	Ministères sectoriels ONG, Universités, MEMINADERPV, Primature ; Ministère du Plan, ANRMP, Patronat ; CGECI ; CCI-CI ; FIPME, MPME APBEFCI
Impact 5	**Renforcement de la coopération, des capacités et de la mobilisation des ressources**									
Effet 5.1	**Des financements nationaux et**								MINETE	OIPR ; MINEF MEB; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	internationaux sont mobilisés pour soutenir la mise en œuvre des actions de conservation de la biodiversité									MIRAH, Cabinet MINETE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature, Collectivités
Résultat/ Produit 5.1.1	Les dépenses et besoins de la CI en matière de biodiversité sont connues									
Action 5.1.1.1	Analyser les dépenses en matière de biodiversité	Une étude des dépenses de la biodiversité	Nombre d'études réalisées		X				MINETE	MFB, Min sestoriel impliqué, PNUD/Biofin,
Action 5.1.1.2	Evaluer les besoins financiers de la biodiversité (chiffrage de la SPANB)	Une étude des besoins financiers de la biodiversité	Nombre d'études réalisées		X				MINETE	MFB, Min sestoriel impliqué, PNUD/Biofin,
Action 5.1.1.3	Création des lignes budgétaires consacrées à la biodiversité afin d'institionnaliser l'ADB	Une ligne budgétaire créée	Nombre de lignes budgétaires créées		X				MINETE	MFB, Min sestoriel impliqué, PNUD/Biofin,
Résultat/ Produit 5.1.2	Le capital naturel de la Côte d'Ivoire est évalué et intégré dans le calcul du produit intérieur brut									
Action 5.1.2.1	Réaliser des études sur la valeur économique des	2 études (ecosystèmes terrestre et	Nombre d'études réalisées	X					MINETE	OIPR ; MINEF ; MFB, ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, MIRAH, Cabinet MINETE, DAJC,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	écosystèmes	aquatiques)	Composantes du capital naturel identifiées Valeur économique du capital naturel national connue Nombre d'écosystèmes évalués							Ministère de l'économie et des finances, Primature, Collectivités territoriales
Action 5.1.2.2	Intégrer le capital naturel dans la politique économique	1 instrument de politique économique	Nombre d'instruments de politiques économiques ayant intégrées le capital naturel			X			MINETE	OIPR ; MINEF ; MFB, ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, MIRAH, Cabinet MINETE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature, Collectivités territoriales
Résultat/ Produit 5.1.2	Le cadre institutionnel pour la mobilisation des ressources financières dédiées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité est renforcé									
Action 5.1.2.1	Inventaire des politiques et institution sur la biodiversité	1 analyse des politiques et institution (API) sur la biodiversité	Nombre d'étude réalisée	X					MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin
Action 5.1.2.2	Identifier les sources internes de financement	2 sources internes	Nombre de sources de financement interne identifié	X					MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF
Action 5.1.2.3	Identifier les sources	2 sources externes	Nombre de sources de	X					MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	externes de financement	(PNUD, GIZ)	financement externes identifié							Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF
Action 5.1.2.4	Élaborer un plan d'action de mobilisation des ressources pour la gestion durable de la biodiversité	1 plan d'action	Un document Plan d'action	X					MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF
	Gestion des connaissances en matière de biodiversité	1 plan de gestion	Un document de gestion	X					MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF
Action 5.1.2.5	Renforcer les missions et le cadre de gouvernance de la Direction de la Coopération Internationale et de la Mobilisation des Financements	100 cadres et agents du MINETE formés par an Nombre de comité de rédaction de projets créés	Nombre de cadres et agents du MINETE formés sur les thématiques de coopérations internationales et recherche de financement Nombre de comité ou instances de gouvernance créée pour appuyer la DCIMF	X	X	X	X	X	MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués.
Résultat/ Produit 5.1.3	Une fiscalité dédiée à la biodiversité est instaurée									
Action 5.1.3.1	Identifier les sources de recettes fiscales	2 sources de recette	Nombre de sources de recettes fiscales	X					MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 5.1.3.2	Elaborer et soumettre les annexes fiscales pour opérationnaliser le Fonds biodiversité	2 annexes fiscales	Les annexes sont opérationnelles			X			MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF
Action 5.1.3.3	Prendre le décret portant attributions, organisation et fonctionnement du Fonds pour l'Environnement et le Développement Durable	1 decret	Décret disponible				X		MINETE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF
Effet 5.2	**Les acteurs disposent de capacités renforcées et ont un meilleur accès aux données, informations et technologies innovantes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité**								Ministère en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources Animales et halieutiques Economies et finances Plan Enseignement supérieur et recherche scientifique Agriculture NTIC	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, , Ministère de l'économie et des finances, Primature
Résultat/ Produit 5.2.1	Les capacités des acteurs en matière de gestion et de conservation durable									

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	de la biodiversité sont renforcées									
Action 5.2.1.1	Identifier les acteurs et leurs besoins en matière de renforcement de capacités	1000 acteurs	Nombre d'acteurs identifiés Nombre de besoins exprimés	X					Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MEFB
Action 5.2.1.2	Elaborer des manuels de formation	10 manuels	Nombre de manuels élaborés	X					Ministère en charge de l'Environnement	MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV
Action 5.2.1.3	Renforcer les capacités des acteurs en matière d'accès aux informations et aux technologies innovantes	1000 acteurs	Nombre d'acteurs formés		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV
Action 5.2.1.4	Former les étudiants en littérature orale sur les questions de biodiversité	900 étudiants (100 par université)	Nombre d'étudiants formés		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV
Action 5.2.1.5	Mettre en place des programmes de mentorat pour accompagner les femmes et les jeunes filles ainsi que celles issues des communautés locales dans leurs parcours de leadership	5 mentorats	Nombre de programmes de mentorat mis en place		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Min en charge de la jeunesse,
Action 5.2.1.6	Développer des programmes de formation et	2 programmes	Nombre de programmes développés		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Min en charge de la

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	d'éducation sur les droits, les responsabilités et les compétences de leadership pour les femmes, les jeunes et les communautés locales									jeunesse,
Action 5.2.1.7	Former les femmes engagées dans la conservation de la biodiversité sur le leadership, la gestion de projet et plaidoyer	51 sessions de formations	Nombre de formations		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Min en charge de la jeunesse,
Action 5.2.1.8	Former les agriculteurs aux pratiques agroécologiques	3100 agriculteurs	Nombre d'agriculteurs formés aux pratiques agroécologiques	X	X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Min en charge de la jeunesse,
Action 5.2.1.9	Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la recherche des EEE	5 campagnes	Nombre de campagne de sensibilisation des communautés locales exposées aux dangers des EEE			X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales
Action 5.2.1.10	Former les autorités compétentes en matière de gestion duarable de la biodiversité	3100 personnes	Nombre de personnels formés			X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG ; UNIVERSITES ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales
Action 5.2.1.11	Former et équiper les agents de contrôle environnemental	3100 personnes	Nombre d'agents de contrôle environnemental formés et équipés		X	X			Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, collectivités territoriales

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 5.2.1.12	Former les communautés locales aux bonnes pratiques (radios communautaires, griots)	3100	Nombre de personnes formées		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG, MFFE, Min en charge de la Communication, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, collectivités territoriales
Action 5.3.1.13	Renforcer les capacités des acteurs à l'utilisation des lignes directrices	2 ateliers	Nombres d'atelier de formation des acteurs à l'utilisation des lignes directrices		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG ; Primature, MPD, MFFE, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, collectivités territoriales
Action 5.3.1.14	Organiser des campagnes de sensibilisation sur APA	2 campagnes	Nombre de campagnes organisées		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG, UNIVERSITÉS, MINADERPV, collectivités territoriales, Min en charge de la Santé
Action 5.3.1.15	Renforcer les capacités de l'autorité nationale compétente sur l'APA	2 séances de formation	Nombre d'ateliers de formation Nombre de personnes formées	X	X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG, UNIVERSITÉS, MINADERPV, collectivités territoriales, Min en charge de la Santé
Action 5.3.1.1.6	Former des professionnels et des décideurs sur les implications des biotechnologies pour la préservation de la biodiversité et de la santé	2 ateliers	Nombre d'ateliers de formation organisés Nombre des personnes formées	X	X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG, UNIVERSITÉS, MINADERPV, collectivités territoriales, Min en charge de la Santé
Action 5.3.1.1.7	Mettre en œuvre un programme de sensibilisation sur les enjeux et le cadre juridique de la biosécurité	1 programme	Nombre de campagnes de sensibilisation		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG, UNIVERSITÉS, MINADERPV, collectivités territoriales, MIRAH, Min en charge de la Santé, Douanes

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 5.2.1.18	Intégrer dans les manuels scolaires et sensibiliser la petite enfance sur la biodiversité	1 manuel scolaire /10 000 enfants sensibilisés	1 manuel disponible 10000 d'enfants sensibilisés		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales
Action 5.2.1.19	Appuyer financièrement les coopératives féminines engagées dans la preservation de la biodiversité	100 coopératives féminines	Nombre de coopératives féminines ayant accès au financement		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Résultat/ Produit 5.2.2	Des mécanismes sont établis pour faciliter le transfert et l'adoption des technologies innovantes, ainsi que des connaissances et données scientifiques, par les communautés locales et les acteurs clés de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité									
Action 5.2.2.1	Développer un mécanisme de facilitation pour le partage des connaissances et le transfert des technologies.	10 conventions	Nombre de convention de facilitation				X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, collectivités territoriales
Action 5.2.2.2	Vulgariser les	2 connaissances	Nombre de données et			X	X	X	Ministère en charge	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ;

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	connaissances scientifiques et les technologies innovantes	scientifiques et technologie	de technologies transférées Plateforme digitale créée Nombre de séances d'information et d'échanges organisées Nombre de personnes sensibilisées						de l'Environnement	UNIVERSITÉS ; MINADERPV, collectivités territoriales, Min en charge de la Transition numérique
Résultat/ Produit 5.2.3	Les capacités des acteurs sur l'utilisation des plateformes de biodiversité existantes sont renforcées									
Action 5.2.3.1	Organiser des séances de renforcement de capacités des acteurs des plateformes existantes à l'utilisation de la plateforme sur la biodiversité	5 séances	Nombre de séances de renforcement de capacités réalisées		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, ONG, UNIVERSITÉS, MINADERPV, collectivités territoriales
Action 5.2.3.2	Sensibiliser, éduquer, former le public et les communautés locales sur l'existence et l'utilisation des plateformes sur la biodiversité	3100 acteurs	Nombre d'acteurs sensibilisés		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Action 5.2.3.3	Faciliter l'accès des femmes des jeunes et	80%	Pourcentage de femmes, des jeunes et		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	des communautés locales à l'information en matière de biodiversité		des communautés locales ayant accès aux informations sur la biodiversité							MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Action 5.2.3.4	Faire un état des lieux des plateformes existantes	1 inventaire	Inventaire des plateformes mené Nombre de plateformes existantes	X					Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Action 5.2.3.5	Federer les bases de données numériques existantes	1 base de données	Une base de données numérique est créée	X					Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Action 5.2.3.6	Créer et rendre opérationnelle un cadre de coordination	1 cadre de coordination	Un cadre de coordination opérationnel est mis en place		X				Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Action 5.2.3.7	Organiser des séances de renforcement de capacités des acteurs des plateformes existantes à l'utilisation de la plateforme sur la biodiversité	5 séances	Nombre de séances de renforcement de capacité réalisées		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Action 5.2.3.8	Sensibiliser, éduquer, former le public et les communautés locales sur l'existence et l'utilisation des plateformes sur la biodiversité	5 campagnes de sensibilisation	Nombre de campagnes de sensibilisation Nombre d'acteurs sensibilisés		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
Action 5.2.3.9	Renforcer les capacités de tous les acteurs à l'utilisation et à la fourniture d'informations aux centres d'échanges	50 acteurs (points focaux biodiversiité)	Nombre d'acteurs à l'utilisation et la fourniture d'informations aux centres d'échanges formés		X	X			Ministère en charge de l'Environnement	MEFB, MINEF, MENAFP ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, collectivités territoriales, Min en charge de la Solidarité
Impact 6	**Implication effective des populations dans le suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SPANB**									
Effet 6.1	**La gouvernance et la prise de décision liées à la biodiversité sont inclusives, équitables et intégrant les considérations de genre.**								Ministère en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources Animales et Halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur et Recherche Scientifique Agriculture Intérieur Femme, Famille, Enfant Affaires sociales Jeunesse, insertion professionnelle et du Service Civique	MINEF ; MEFB, ONG, MIRAH, UNIVERSITÉS, MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Ministère en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Résultat/ Produit 6.1.1	La participation des femmes, des jeunes et des communautés									

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	locales dans les instances décisionnelles liées à la biodiversité est accrue									
Action 6.1.1.1	Appliquer des quotas de participation (au moins 30 % de représentation féminine et communautaire) dans les comités, plateformes et processus décisionnels relatifs à la biodiversité.	30%	Pourcentage de participation féminine et communautaire observé		X	X			Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Action 6.1.1.2	Prendre en compte les perspectives, besoins et contributions des femmes et des jeunes filles dans la prise de décision, la planification des projets, programmes et politiques	100% des besoins et contributions des femmes 80% de satisfaction	Taux d'intégration des perspectives de genre dans la prise de décision, la planification des projets, programmes et politiques Taux de satisfaction des femmes et des jeunes quant à leur niveau d'implication dans les décisions		X	X			Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Action 6.1.1.3	Intégrer les communautés locales, les jeunes et les	2 comités	Nombre de comités consultatifs fonctionnels		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	populations vulnérables dans les instaces décisionnelles de la biodiversité									en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Résultat/ Produit 6.1.2	Les capacités des acteurs communautaires, des femmes et des jeunes sur la gouvernance environnementale sont renforcées.									
Action 6.1.2.1	Développer des programmes de renforcement de capacités et de mentorat pour les femmes, les jeunes et les représentants communautaires, portant sur le leadership, la gestion de projet, la négociation et le plaidoyer environnemental.	4 programmes	Nombre de programme de formation de mentorat mis en place Taux de satisfaction des bénéficiaires		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MENAET, MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Action 6.1.2.2	Garantir l'accès équitable à l'information environnementale et aux opportunités de participation (formations,	100%	Pourcentage de femmes, des jeunes et des communautés locales ayant accès aux informations sur la biodiversité atteint		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	consultations, financement).									
Action 6.1.2.3	Promouvoir des initiatives communautaires inclusives favorisant la co-gestion durable des ressources naturelles	40 initiatives (Parcs et réserves, principaux plans d'eau, RNV)	Nombre d'initiatives		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Action 6.1.2.4	Promouvoir l'inclusion du genre dans la gouvernance des autres mesures de conservation efficace par zone (AMCEZ)	30%	Pourcentage d'instances de gouvernance des AMCEZ incluant au moins 30 % de femmes et de jeunes Taux de satisfaction des femmes et jeunes sur leur niveau d'influence dans la gestion des AMCEZ		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature.
Résultat/ Produit 6.1.3	Les femmes, les jeunes, les communautés locales et les populations vulnérables sont impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans, politiques et programmes en faveur de la biodiversité									
Action 6.1.3.1	Intégrer au moins 30	30% de femmes,	Proportion des		X	X	X	X	Ministère en charge	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH,

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	% des communautés locales et des populations vulnérables dans la conception et la mise en œuvre des plans, politiques et programmes	jeunes, populations vulnérables	femmes, des jeunes, des communautés locales et populations vulnérables intégrés						de l'Environnement	UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Action 6.1.3.2	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des femmes, des jeunes et des populations vulnérables afin de leur permettre de participer efficacement aux processus de planification et de gestion de la biodiversité.	Equipements 2 séances de formation	Equipements disponibles Nombre de séance de formation		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Effet 6.2	**Les femmes et les filles sont pleinement prises en compte dans la gestion, la prise de décision et le partage des bénéfices liés à la biodiversité, assurant l'égalité des sexes**								Ministère en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources Animales et Halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur et Recherche Scientifique	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, MPD, Primature

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
									Agriculture Femme, Famille, Enfant Affaires sociales De l'intérieur	
Résultat/ produit 6.2.1	L'égalité des sexes est promue dans la gestion de la biodiversité et le partage des bénéfices qui en découlent									
Action 6.2.1.1	Assurer l'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources naturelles et au foncier	30% de plus value	Proportion de femmes ayant accès aux ressources naturelles et au foncier		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, MPD, MCLU, Primature
Action 6.2.1.2	Faire l'état des lieux de la participation des femmes dans la gestion et la prise de décision sur la biodiversité	30%	Pourcentage de femmes dans la gestion et la prise de décision sur la biodiversité	X					Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, MPD, Primature
Action 6.2.1.3	Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation pour informer les communautés locales sur l'importance de l'égalité des sexes dans la conservation, l'utilisation durable et le partage juste et	5 campagnes	Nombre de campagnes de sensibilisation pour informer les communautés locales sur l'importance de l'égalité des sexes dans la conservation, l'utilisation durable et le partage juste et	X	X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature

Niveau	Libellé	Cible	Indicateur	Année d'exécution					Organisme responsable du suivi	Organisme contribuant à l'action
	équitable des avantages de la biodiversité		équitable des avantages de la biodiversité							
Résultat/ Produit 6.2.2	Les femmes leaders sont promues et soutenues dans les initiatives de conservation et de gestion durable de la biodiversité									
Action 6.2.2.1	Mettre en place un fonds de subventions pour soutenir leurs initiatives	1 fonds 31 initiatives	Nombre d'initiatives féminines financées		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature
Action 6.2.2.2	Sensibiliser les femmes à s'intéresser davantage aux métiers en rapport avec la biodiversité	3100	Nombre de femmes sensibilisées		X	X	X	X	Ministère en charge de l'Environnement	MINEF ; MEFB, ONG ; MIRAH, UNIVERSITÉS ; MINADERPV, MFFE, Collectivités, MEPSFP, Min en charge de la jeunesse, MPD, Primature

10 THÉORIE DU CHANGEMENT

Pour atteindre la vision de la Côte d'Ivoire en matière de gestion de la biodiversité d'ici 2050, la théorie de changement articule les résultats escomptés, les stratégies et les prérequis nécessaires.

1. **Impact final souhaité en 2050**

La biodiversité de la Côte d'Ivoire est restaurée, gérée durablement et valorisée. Les écosystèmes sont en bonne santé, ce qui garantit des services écosystémiques essentiels et une meilleure qualité de vie pour la population.

2. **Objectifs intermédiaires**

- **Restaurer** les écosystèmes dégradés grâce à des programmes de reforestation et de réhabilitation des zones critiques.
- **Gérer durablement** les ressources naturelles en intégrant des pratiques de gestion durable dans les secteurs clés comme l'agriculture, la pêche et la sylviculture.
- **Valoriser** les ressources de la biodiversité par des initiatives de développement économique qui intègrent la préservation des écosystèmes (écotourisme, bioproduits, etc.).

3. **Résultats attendus :**

- **À court terme (5-10 ans)**

  - ✓ Sensibilisation accrue de la population et des décideurs à l'importance de la biodiversité.
  - ✓ Mise en place de cadres politiques et réglementaires renforcés pour la gestion de la biodiversité.
  - ✓ Augmentation des financements dédiés à la conservation et la gestion durable des ressources.

- **À moyen terme (10-20 ans)**

  - ✓ Amélioration de l'état de conservation des écosystèmes clés.
  - ✓ Développement de mécanismes économiques incitant à la protection de la biodiversité.
  - ✓ Coopération accrue entre les parties prenantes, y compris les communautés locales, les secteurs privés et les partenaires internationaux.

- **À long terme (20-30 ans)**

  - ✓ Écosystèmes résilients, offrant des services écosystémiques durables.
  - ✓ Population bénéficiant d'une meilleure qualité de vie grâce à des ressources naturelles abondantes et préservées.

4. **Stratégies clés**

   - ✓ **Renforcement des capacités** des institutions et des communautés pour la gestion de la biodiversité.
   - ✓ **Intégration de la conservation** de la biodiversité dans les politiques sectorielles (agriculture, urbanisme, énergie).
   - ✓ **Mise en œuvre de programmes de restauration** écologiques, comme la reforestation et la lutte contre la désertification.
   - ✓ **Promotion de modèles économiques durables**, tels que l'écotourisme, pour valoriser les services écosystémiques.
   - ✓ **Renforcement de la coopération internationale** pour le financement et le partage des meilleures pratiques en matière de conservation.

5. **Hypothèses et conditions préalables**

   - ✓ Engagement politique fort et volonté de mettre en œuvre des politiques favorables à la biodiversité.
   - ✓ Participation active et soutien des communautés locales dans les initiatives de conservation.
   - ✓ Disponibilité de ressources financières et techniques pour soutenir les projets de restauration et de valorisation.
   - ✓ Contexte géopolitique stable pour favoriser la coopération internationale et les investissements à long terme.

11 ANALYSE DES ÉVOLUTIONS POSSIBLES

Cette analyse repose sur les perspectives pour les principaux écosystèmes et groupes d'espèces concernés, en tenant compte des facteurs actuels de dégradation et des efforts de conservation envisageables.

11.1 Évolution de la couverture forestière

- ✓ **Scénario de continuité** : Si la déforestation se poursuit au rythme actuel (environ 60 000 hectares perdus chaque année), la forêt naturelle restante pourrait disparaître d'ici les prochaines décennies. Cette réduction mettrait en péril les espèces qui dépendent de ces habitats, entraînant leur déclin voire leur extinction.
- ✓ **Scénario de régénération et protection** : Des efforts intensifiés de reboisement et de protection des forêts pourraient aider à stabiliser et potentiellement augmenter la couverture forestière. En reconstituant les forêts classées et les réserves naturelles, la Côte d'Ivoire pourrait protéger des habitats critiques et permettre le retour d'espèces locales, bien que cette démarche nécessite du temps et des ressources.

11.2 Biodiversité des espèces végétales et animales

- ✓ **Prolifération d'espèces exotiques envahissantes** : La destruction des habitats naturels favorise l'implantation d'espèces exotiques qui, en l'absence de prédateurs naturels, peuvent proliférer et nuire aux espèces locales. Ce phénomène pourrait s'intensifier, réduisant la diversité des espèces indigènes si aucune mesure de contrôle n'est mise en place.
- ✓ **Disparition des espèces locales** : De nombreuses espèces végétales et animales sont en voie de disparition, et sans intervention, ces pertes pourraient s'accélérer. Par exemple, la destruction des forêts pourrait entraîner l'extinction de certaines espèces de bryophytes (plantes ombrophiles) et d'insectes emblématiques comme le *Goliathus regius*. Le déclin des grands mammifères (comme le chimpanzé ou le lion) risque de déséquilibrer les chaînes alimentaires, impactant ainsi d'autres espèces.

11.3 Changements dans les populations de faune terrestre

- ✓ **Accélération des extinctions d'espèces menacées** : Selon l'état des lieux, plusieurs espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'insectes sont déjà classées comme vulnérables ou en danger critique. Sans protection ciblée, ces espèces pourraient s'éteindre. Par exemple, la protection accrue des crocodiles, des grands rapaces et des petits mammifères rares pourrait être cruciale pour éviter leur extinction locale.
- ✓ **Scénario de conservation renforcée** : En protégeant les zones clés pour la faune, notamment les parcs nationaux et les réserves, la Côte d'Ivoire pourrait permettre la survie de nombreuses espèces en danger. Des programmes de surveillance de la faune et des efforts de reboisement dans les forêts classées contribueraient à maintenir des populations viables.

11.4 Qualité des écosystèmes aquatiques et marécageux

- ✓ **Dégradation continue** : Les habitats aquatiques sont vulnérables à la pollution, à la déforestation en amont et aux modifications hydrologiques dues à l'urbanisation. La perte d'espèces aquatiques et la prolifération d'algues et d'espèces invasives sont des risques si la qualité de l'eau continue de se dégrader.
- ✓ **Restauration des zones humides** : La protection des marécages et des rivières, associée à des politiques de lutte contre la pollution, pourrait restaurer certains écosystèmes aquatiques. Cela permettrait la survie d'espèces dépendantes de ces milieux, comme certaines bryophytes et reptiles aquatiques.

11.5 Conservation génétique et diversité des espèces

- ✓ **Réduction de la diversité génétique** : La fragmentation des habitats et la perte de population pourraient réduire la diversité génétique des espèces. Cette réduction affaiblit la résilience des populations face aux maladies et aux changements climatiques, augmentant ainsi leur vulnérabilité.
- ✓ **Mesures de réintroduction et d'élevage en captivité** : Pour les espèces en danger critique, des programmes de conservation ex situ (comme l'élevage en captivité) et de réintroduction dans des habitats restaurés pourraient augmenter leurs populations et maintenir la diversité génétique.

L'évolution de la biodiversité en Côte d'Ivoire dépendra en grande partie de la capacité à réduire la déforestation, à restaurer les habitats critiques, et à protéger les espèces menacées. Un renforcement des zones protégées, des programmes de reboisement, et une gestion rigoureuse des espèces invasives pourraient améliorer la résilience écologique du pays et limiter la perte de biodiversité à long terme.

SUIVI-EVALUATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA STRATEGIE DE BIODIVERSITE

12 SUIVI-ÉVALUATION DE LA SPANB

12.1 Cadre de résultat

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la Stratégie et du Plan d'actions nationaux pour la biodiversité, un cadre de suivi-évaluation a été élaboré. Le tableau ci-dessous présente le cadre de résultat, en mettant en cohérence les résultats attendus et les indicateurs. Il constitue un outil clé pour le pilotage, l'évaluation des progrès réalisés et l'ajustement des actions en fonction des enjeux émergents liés à la biodiversité.

12.1.1 Objectif du cadre de suivi-évaluation

La mise en œuvre efficace du SPANB 2025-2030 dépendra de la qualité de son dispositif de suivi évaluation. Le dispositif de suivi et d'évaluation du SPANB 2025-2030 a pour objectif principal d'assurer le suivi et l'évaluation de l'état d'avancement des actions mises en œuvre par rapport aux objectifs nationaux et internationaux en matière de biodiversité, notamment ceux du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Il permettra spécifiquement de :

1. **Assurer un suivi continu** de la mise en œuvre des actions prévues, en collectant et analysant régulièrement des données pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés.
2. **Faciliter la prise de décision** en fournissant aux parties prenantes des informations objectives et actualisées, permettant d'ajuster les actions en fonction des résultats obtenus et des défis rencontrés.
3. **Garantir la transparence et la responsabilité** en mettant en place un système participatif et inclusif, impliquant les différents acteurs concernés, afin de rendre compte des avancées et des résultats à l'échelle nationale et internationale.
4. **Aligner les efforts nationaux sur les engagements internationaux** en harmonisant les indicateurs et les méthodes d'évaluation avec ceux du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, assurant ainsi une cohérence dans le suivi des objectifs globaux.

Ce dispositif est essentiel pour mesurer l'efficacité des mesures prises, identifier les domaines nécessitant des améliorations et orienter les futures politiques en matière de biodiversité.

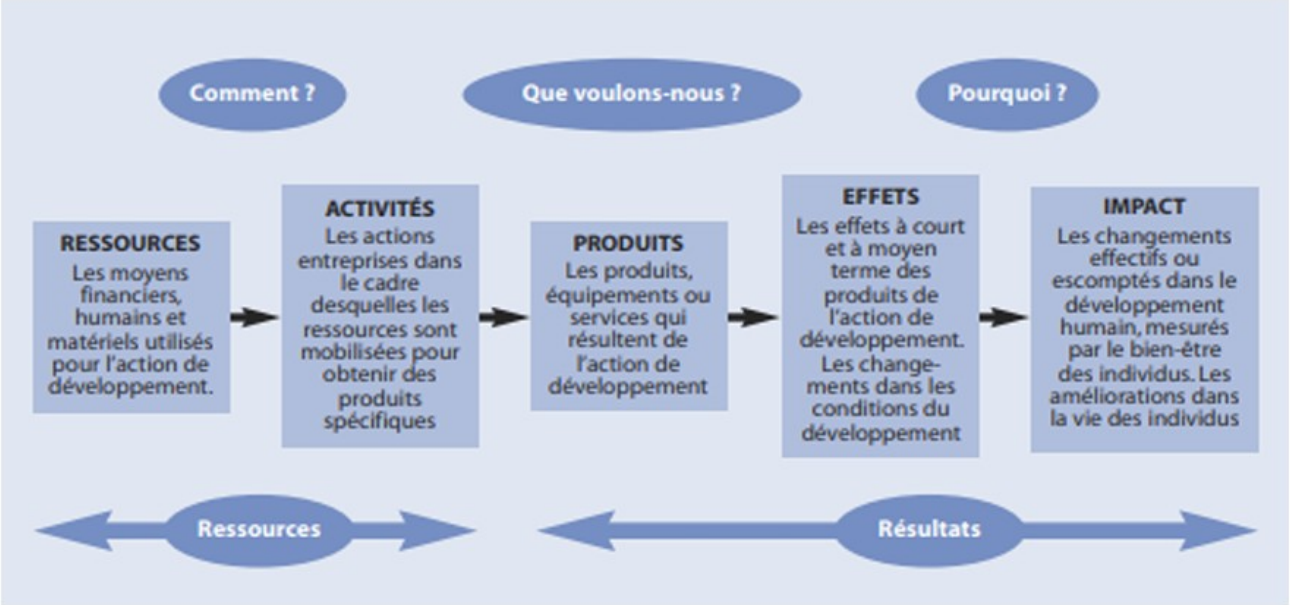
12.1.2 Principes directeur du cadre de suivi-évaluation

Ce cadre de suivi-évaluation est élaboré sur la base du principe pour les parties prenantes de rendre compte des ressources mobilisées par rapport aux engagements et résultats obtenus dans la mise en œuvre de la SPANB. En effet, ce cadre est destiné à soutenir la responsabilité mutuelle. Il a pour but d'optimiser l'organisation de la collecte d'informations valides et fiables afin d'évaluer les progrès et la performance de la SPANB. Il spécifie les mécanismes et le rôle des parties prenantes ainsi que les résultats escomptés.

Le processus de suivi et évaluation de la SPANB 2025-2030 se fonde sur le principe de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). La GAR est une approche qui se concentre de façon systématique sur les résultats, plutôt que vers les réalisations d'activités déterminées, en optimisant l'utilisation des ressources humaines et financières.

La chaîne des résultats (Figure 29) sert à illustrer les liens existants entre les différents éléments d'une action de développement (intrants, activités, extrants, et résultats). Elle indique le chemin d'une situation actuelle vers une vision du changement à atteindre. Elle permet de mieux percevoir la cohérence entre

les activités, les produits, les effets et l'impact d'un projet et, ou programme. Elle est développée dans le concept de « Théorie du changement ».



Source : Programme des Nation Unies pour le développement, Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, P55

Figure 29. Chaîne de résultats de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)

12.2 Organisation du système de suivi et d'évaluation de la SPANB

Le système de suivi-évaluation (S&E) est mis en œuvre avec un certain nombre d'acteurs majeurs qui en assurent le fonctionnement global. La dimension multisectorielle ajoute des défis supplémentaires en matière de suivi et d'évaluation. Afin de mesurer les résultats du SPANB et d'assurer l'implication de tous les ministères parties prenantes dans le suivi, il est indispensable de mettre en place un mécanisme unique de suivi et évaluation. Cette section présente donc les principaux acteurs en matière de suivi-évaluation ainsi que les cadres d'échanges et de coordination du système de suivi-évaluation.

12.3 Principaux rôles et responsabilités des acteurs

Dans la mise en œuvre de la SPANB, des organes ont été identifiés pour jouer un rôle essentiel aux différents niveaux du système de suivi-évaluation et assurer sa performance. Le fonctionnement de ces organes requiert l'adoption d'un décret ou arrêté interministériel. Cela implique la nomination des personnes qui vont animer lesdits organes. Leur désignation est requise auprès des administrations mentionnées dans le décret en vue de leur nomination se fera par un arrêté du Ministre en charge de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD).

Ainsi, le cadre institutionnel pour le suivi et l'évaluation de la SPANB comprend : le Secrétariat Permanent Biodiversité, le Groupe de Travail, des Directions/Services de Suivi-Évaluation sectoriels.

Le Secrétariat Permanent Biodiversité

Le Secrétariat Permanent Biodiversité est le principal responsable du système de suivi et de l'évaluation de la SPANB. Il assurera la diffusion des informations une fois approuvées par le Groupe de Travail. Il valide toutes les données compilées et tous les rapports périodiques préparés par le Groupe de Travail.

Ces données seront ensuite intégrées dans le rapport annuel de la SPANB. Le Secrétariat Permanent Biodiversité assure également le rôle de secrétariat du Comité de Pilotage à qui il rend compte. Il prépare tous les documents techniques, administratifs et financiers et les transmet au Comité de Pilotage. Il assure la gestion quotidienne du système de suivi évaluation et veille à la mise œuvre des politique et stratégie définies par le Comité de Pilotage pour l'opérationnalisation de la SPANB. Il assure la supervision, la gestion, la planification de l'ensemble des activités de la SPANB. Il coordonne également les activités du Groupes de Travail Scientifique (GT) qui lui rend compte.

- **Le Groupe de Travail (GT)**

Le Groupe de Travail joue un rôle central et opérationnel dans le dispositif de suivi et d'évaluation (S&E), en tant qu'organe multisectoriel, technique et pluridisciplinaire. Il agit comme bras technique du mécanisme de coordination national pour assurer le bon fonctionnement, la cohérence et l'efficacité du dispositif de suivi et d'évaluation. Il est composé des points focaux qui seront désignés par les différentes structures. Il est chargé du rapportage des données, soit de l'analyse desdites données ou leur vérification, soit de l'archivage des données. Ils émettent des avis et propositions sur la qualité et l'intégrité des données transmises par les services en charges du suivi-évaluation. Ils entretiennent avec le Secrétariat Permanent Biodiversité, une étroite collaboration.

Le GT :

- Participe à la validation des rapports de mise en œuvre de la SPANB
- Garantit la qualité des documents et rapports produits.

- **Les Directions/services en charge du Suivi et de l'Evaluation des ministères impliqués dans la mise en œuvre de la biodiversité, Structures de Recherches**

Les ministères et structures techniques mettent en œuvre des interventions spécifiques dans leur secteur d'activité, en cohérence avec les objectifs stratégiques de la SPANB. À ce titre, les directions ou cellules de suivi-évaluation de ces ministères constituent des acteurs institutionnels clés dans l'opérationnalisation du système national de suivi-évaluation de la SPANB.

Elles sont chargées de collecter, consolider et centraliser l'ensemble des données nécessaires au renseignement des indicateurs de suivi. Plus spécifiquement, elles auront pour missions de :

- Assurer le suivi des indicateurs relevant de leurs domaines de compétence et en analyser les tendances ;
- Organiser la collecte, la validation et la transmission des données sectorielles au Secrétariat Permanent Biodiversité, ainsi qu'aux points focaux biodiversité désignés par leur hiérarchie.

Le schéma ci-dessous (Figure 30) présente le circuit fonctionnel d'échange et de validation de l'information dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation de la SPANB. Il repose sur une dynamique de collaboration entre les structures sectorielles, les organes techniques et les instances de validation stratégique.

12.4 Circuit de transmission de l'information

- **Directions/Services de Suivi-Évaluation sectoriels**

Les directions en charge du suivi-évaluation au sein des ministères produisent ou valident les données sectorielles pertinentes. Ces données sont d'abord transmises aux points focaux biodiversité désignés dans le GT, puis au Secrétariat Permanent Biodiversité. Toutefois, en raison des limites observées dans les systèmes de suivi-évaluation des Directions, le Secrétariat Permanent Biodiversité peut également collecter directement certaines données auprès des projets, programmes ou ONG opérant sur le terrain, en complément des données officielles reçues.

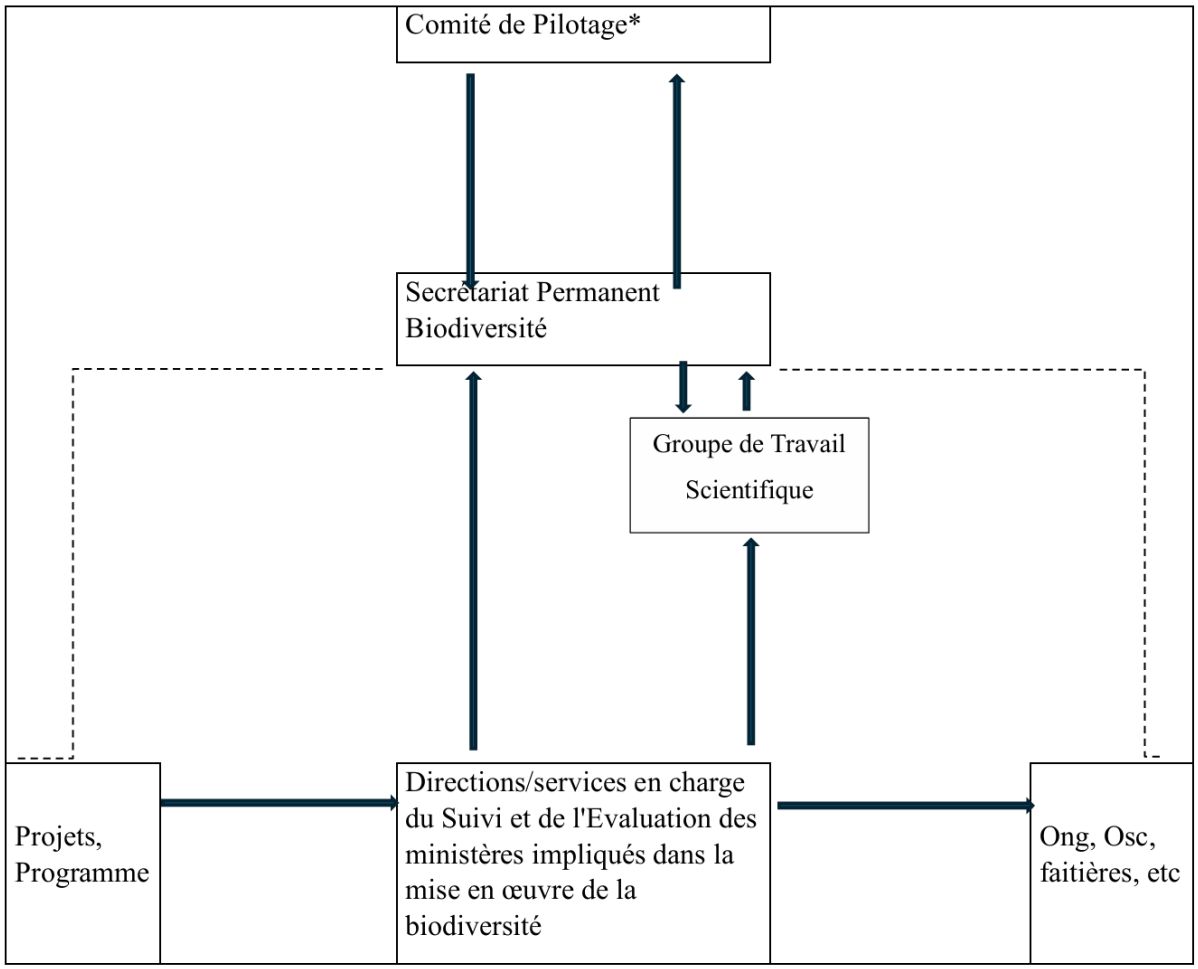
- **Groupe de Travail (GT)**

Le GT joue un rôle clé dans l'analyse, l'harmonisation et la validation technique des données transmises. Il traite et analyse les informations recueillies auprès des Directions de suivi évaluation puis les transmet au Secrétariat Permanent Biodiversité. Le GT peut recevoir également des documents auprès du Secrétariat Permanent Biodiversité. Dans ce cas, il assure leur validation scientifique et méthodologique. Il émet des avis techniques pour garantir la rigueur et la fiabilité des données, et appuie le Secrétariat Permanent Biodiversité dans la préparation des documents à soumettre aux instances décisionnelles. Une fois validés, ces documents sont renvoyés au Secrétariat Permanent Biodiversité pour transmission formelle.

Le fonctionnement du GT sera encadré par un arrêté spécifique précisant sa composition et ses modalités d'intervention.

- **Le Secrétariat Permanent Biodiversité**

Il assure la centralisation, la validation administrative et la préparation finale des documents de suivi-évaluation. Les rapports consolidés sont transmis au Comité de Pilotage ainsi qu'au Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique. Ils sont ensuite diffusés aux ministères concernés, aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'aux autres parties prenantes. Il convient de rappeler que le Comité de Pilotage ne fait pas partie du dispositif de suivi-évaluation.



- *Le Comité de Pilotage ne fait pas partie du dispositif de suivi-évaluation*

Figure 30**.** Schéma de circulation de l'information

12.5 Mécanisme de suivi-évaluation

12.5.1Principe général

Le suivi des résultats de la SPANB va consister d'une part, à la documentation du processus de réalisations de ses résultats (produits, effets et impact), et d'autre part, à l'appréciation de leur évolution pendant sa mise en œuvre. Le cadre de résultat (Tableau 17), établit pour chaque indicateur, les valeurs cibles annuelles retenues pendant toute la durée de la SPANB ; il s'agit ensuite de renseigner les réalisations annuelles obtenues et de les comparer aux valeurs cibles pour apprécier le niveau d'atteinte de chaque niveau de résultat (produits et effets). Ces résultats découlent de la mise en œuvre d'activités regroupées dans la matrice d'action.

12.5.2 Indicateurs du Système de Suivi-Evaluation

Les indicateurs sont des variables ou facteurs spécifiques dont la mesure doit aider à vérifier que les changements ou les résultats attendus d'un programme/projet se sont réalisés. Il s'agit de mesures permettant de vérifier l'atteinte des objectifs opérationnels du programme/projet tel qu'ils sont contenus dans le cadre logique. Ils sont formulés en termes de quantité, de qualité, de lieu et de temps. Les indicateurs fournissent une échelle de mesure du changement. Les indicateurs indiquent à quoi on peut constater ou mesurer un changement (critères de référence). On rencontre quatre types d'indicateurs

notamment les indicateurs de suivi de l'exécution, les indicateurs de produits, les indicateurs d'effets et les indicateurs d'impact (Tableau 17).

12.5.3. Procédures pour la mesure de l'impact de la SPANB

Ce sont les indicateurs qui permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs et des résultats attendus. Malgré qu'ils ne soient que des indicateurs d'un niveau de contribution, il est indispensable que la SPANB puisse ressortir le degré de cette contribution pour en apprécier la portée globale.

Pour la SPANB, trois indicateurs sont retenus pour la mesure de l'impact : (i) Indice d'intégrité écologique, (ii) Pourcentage de superficies agricoles et forestières gérées selon des pratiques durables et résilientes, et (iii) Indice national d'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques.

Il sera établi une situation de référence pour ces deux indicateurs, au démarrage de la SPANB par la collecte des données et à postériori à partir des enquêtes de l'INS ou d'étude spécifique.

12.5.4 Procédures pour la mesure des effets de la SPANB

La SPANB a retenu six (06) objectifs stratégiques. Pour chacun de ces objectifs stratégiques une série d'indicateurs est identifiée pour mesurer leur niveau d'atteinte (Tableau 17).

Le Comité technique élaborera à la fin de chaque année un rapport synthétisant les données relatives aux indicateurs de chaque objectif stratégique. Il fera une analyse des valeurs constatées et donnera une appréciation du niveau d'atteinte des effets de la SPANB.

12.5.4 Procédures pour le suivi des indicateurs de produits

Pour le SPANB 2025-2030, Ce sont une centaine d'indicateurs de produits qui ont été identifiés conformément aux actions retenues dans la SPANB. Pour la collecte des informations relatives à ces indicateurs, le Secrétariat Permanent Biodiversité élabore les fiches de collecte pour renseigner les indicateurs de produits par Ministère technique. Ce sont ces fiches qui retourneront remplies au Secrétariat Permanent Biodiversité pour alimenter le système. Pour le deuxième semestre, la période de collecte des données s'achève à partir de fin décembre au niveau des structures sous-tutelles.

12.6 Procédures de rapportage

12.2.6.1 Les types de rapports

Dans le cadre du rapportage sur la mise en œuvre de la SPANB, il est prévu les types de rapports suivants :

- Les rapports annuels de mise en œuvre de la SPANB ;
- Le rapport final de mise en œuvre.

12.2.6.2 Procédures d'élaboration des rapports

Les procédures d'élaboration du rapport intègrent les différentes obligations auxquelles le pays s'est engagé.

Elaboration du rapport annuel

Le rapport annuel est généralement une exigence du bailleur et du Ministère de l'Economie et du Plan dans sa nouvelle démarche de l'évaluation des politiques publiques. Il s'agit d'un rapport d'auto évaluation élaboré par le Secrétariat Permanant Biodiversité. Il reflètera les progrès accomplis dans

l'exécution annuelle de la mise en œuvre de la SPANB et évaluera les performances en ce qui concerne sa contribution à l'atteinte des résultats attendus par le biais de produits et du partenariat. Le rapport annuel devrait prendre en compte les éléments suivants : Une analyse des résultats portant sur la période concernée par le rapport, y compris les produits et, si possible, les informations sur le niveau de réalisation des résultats, les difficultés rencontrées dans la réalisation des résultats et leurs causes, les principales difficultés qui empêchent l'atteinte des résultats, les leçons apprises, les recommandations claires sur l'orientation future en rapport avec les problèmes clés relatifs au manque de progrès.

Rapports thématiques périodiques

A la demande des autorités, des rapports thématiques spécifiques portant sur des problèmes précis ou des domaines spécifiques d'activité peuvent être élaborés. Cette demande sera adressée, par écrit, au Secrétariat Permanent Biodiversité et elle présentera clairement le problème ou les activités devant faire l'objet du rapport. Ces rapports peuvent permettre de tirer des enseignements ou servir de moyen de contrôle spécifique dans des domaines clés ou bien servir d'outil de diagnostic permettant d'évaluer et de surmonter les obstacles et les problèmes rencontrés.

Rapport final

Au cours des trois derniers mois de la SPANB, le Secrétariat Permanent Biodiversité rédigera le rapport final. Ce travail peut se faire à travers un Consultant ou équipe de Consultants. Ce rapport global présentera brièvement l'ensemble des activités, les réalisations et les produits du projet, les leçons apprises, les objectifs atteints ou non ainsi que les structures et les systèmes mis en œuvre, de ce fait, il permettra d'évaluer les résultats de la SPANB pendant toute sa durée de vie. Ce rapport fera également des recommandations relativement à d'autres mesures nécessaires pour garantir la viabilité et la reproduction des activités du projet.

Procédure d'évaluation de la SPANB

Une évaluation finale indépendante sera faite trois mois avant la fin de la mise en œuvre de la SPANB. Cette évaluation permettra d'évaluer : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité de la SPANB. De façon spécifique, cette étude devra évaluer :

- Les avancées dans la mise en œuvre de la SPANB en termes d'atteinte de la vision, des objectifs globaux et spécifiques, de mise en œuvre des activités listées dans la matrice d'actions, de mobilisation de financement ;
- Les obstacles, défis et les réussites dans la mise en œuvre de la SPANB ;
- Les mécanismes de vulgarisation de la SPANB auprès des acteurs nationaux et partenaires techniques d'appui et le niveau de connaissances et d'appropriation de la SPANB par les parties prenantes.

12.6 Gestion et utilisation des données

12.6.1 Analyse des données collectées pour chaque indicateur

L'analyse des données sera d'abord effectuée par chaque ministère notamment par sa Direction en charge des statistiques, de l'évaluation ou de l'information. Le Secrétariat Permanent Biodiversité sera chargé également d'assurer l'analyse et la gestion de toutes les données fournies par les différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre de la SPANB. Ces données seront utilisées pour l'élaboration des rapports de suivi de la mise en œuvre du plan de la SPANB.

12.6.2 Systèmes employés pour consigner et traiter les données

La gestion de l'ensemble de ces données produites dans le cadre de la mise en œuvre de la SPANB sera assurée par une plateforme multisectorielle. Il s'agira d'un dispositif informatique avec la technologie web permettant de saisir et de stocker toutes les données collectées des différents rapports des acteurs de l a SPANB.

12.6.3 Sauvegarde des données

Les données de l'ensemble des activités provenant des différents rapports des acteurs seront gérées par le Secrétariat Permanent Biodiversité. Elles seront stockées à travers un système informatisé et des mesures devront être prises pour assurer une sauvegarde régulière des données. L'accès à ces données accès devra être protégé par un mot de passe afin de préserver leur intégrité et éviter toute altération volontaire ou non intentionnel. L'accès avec tous les droits à ces données devra être réservé au Secrétariat Permanent Biodiversité et un accès avec des droits limités pourrait être accordé aux différents acteurs en mode consultation.

CONCLUSION

Le suivi-évaluation est un déterminant très significatif des performances de la SPANB, car suivant les activités étroitement et assurant leur exécution dans le sens de l'atteinte des résultats attendus. De ce point de vue, il doit être conduit avec efficacité et rigueur. Toutefois, l'élément principal de tout système d'information est l'information elle-même. De sa qualité dépend la pertinence et la justesse des décisions qu'elle amène à prendre. Pour ce faire, un effort important doit être mis sur le flux d'informations pour en assurer la disponibilité des informations utiles aux différents acteurs. Le principe de responsabilité mutuelle qui caractérise le dispositif de suivi-évaluation de la SPANB implique une prise de conscience permanente et entière de l'ensemble des ressources humaines engagées dans le processus de mise en œuvre de la SPANB.

Tableau 16 : Cadre de résultats pour le suivi-évaluation de la SPANB

Résultats stratégiques	**Indicateurs**	**Définition**	**Type**	**Lien avec les cibles du CMBKM**	**Institutions responsables de la mesure**	**Fournisseurs de données/sources**	**Source**
Impact 1 : La biodiversité est gérée et conservée à travers la mise en place d'un réseau d'Aires Protégées représentatives, la restauration des écosystèmes et le contrôle des menaces	Indice d'intégrité écologique	Cet indice évalue dans quelle mesure les écosystèmes conservent leurs caractéristiques structurelles, fonctionnelles et biologiques face aux pressions anthropiques (déforestation, pollution, fragmentation, surexploitation, espèces exotiques envahissantes, etc.).	Impact	Indicateur phare cible 1, 2, 3, 4	MINEDDTE	BNETD, MIRAH, DPN, OIPR, UNIVERSITES, CENTRES DE RECHERCHES (CRE, CRO, CSRS, CNF,…), CDB, MINEF, MEF	Rapport d'Etude
Effet 1.1 : 10% du territoire national bénéficie d'une planification spatiale intégrée des milieux terrestres et aquatiques.	Proportion des superficies terrestres et marines couverte par des plans d'utilisation intégrée	Part des zones terrestres et marines couverte par un plan intégré sur la superficie totale terrestre et maritime nationale	Effet	Indicateur phare Cible 1	MINEDDTE	BNETD, CRO, MIRAH, DPN, UNIVERSITES, CDB, MINEF, ME , SODEFOR, OIPR, MEMINADER	Rapport d'activités
	Pourcentage de la superficie forestière nationale	Part de la superficie forestière totale du pays pour laquelle un plan de gestion durable	Effet	Indicateur complémentaire Cible 1 (planification),	MINEDDTE, MINEF	SODEFOR, OIPR, DRCF, SNSF (Système National de Surveillance des	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	effectivement couverte par un plan de gestion durable mis en œuvre	existe et ce plan est effectivement mis en œuvre.		Cible 2 (restauration), Cible 3 (aires protégées)		Forêts), FAO – Global Forest Resources Assessment, ONGs, UNESCO, Ministère en charge du Plan	
Produit 1.1.1: Plans et projets d'aménagement des espaces terrestres et marins élaborés et mis en œuvre	Rapport diagnostic identifiant les zones prioritaires disponibles	Nombre de zones prioritaires identifiées et cartographiées sur l'ensemble du territoire en vue de promouvoir l'aménagement des espaces terrestres et marins	Produit	Cible 1 (planification), Cible 2 (restauration), Cible 3 (aires protégées) Cible 4 (gestion pour la conservation des espèces et pour la diversité génétique)	MINEDDTE	OIPR ; ONG ; CDB, CRO ; UNCCD ; SODEFOR ; TOUTES CONVENTIONS EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE ; ANDE ; UNIVERSITES	Les rapports de l'état des lieux
	Existence de plans de gestion des espaces terrestres et marins	Existence officielle ou non de plans de gestion couvrant les espaces terrestres et marins, élaborés selon des principes de gestion intégrée, participative et tenant compte de la conservation de la	Produit	1, Indicateur binaire niveau 3	MINEDDTE	OIPR ; ONG ; CDB, CRO ; UNCCD ; SODEFOR ; TOUTES CONVENTIONS EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE ; ANDE ; SPDEFOR ; UNIVERSITES	Plans de gestion

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		biodiversité.					
	Nombre de zones prioritaires identifiées et cartographiées	Fournir une base de référence complète et actualisée sur l'état des écosystèmes terrestres et marins	Produit	Cible 1 (planification), Cible 2 (restauration), Cible 3 (aires protégées)	MINEDDTE	OIPR ; ONG ; CDB, CRO ; UNCCD ; SODEFOR ; TOUTES CONVENTIONS EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE ; ANDE ; SPDEFOR ; UNIVERSITES	Rapport de l'état des lieux
	Nombre d'espaces verts aménagés	Nombre total d'espaces verts aménagés ou réhabilités dans une zone donnée (ville, commune, région) au cours d'une période donnée	Produit	Cible 1 (planification), Cible 2 (restauration), Cible 3 (aires protégées)	MINEDDTE	Collectivités Territoriales	Rapports d'activités
	Nombre de réserves de biosphère créés	Nombre de réserves de biosphère nouvellement créées et officiellement reconnues (notamment par l'UNESCO dans le cadre du Programme MAB)	Produit	Indicateur complémentaire Cible 3	MESRS (Comité MAB)	CRE ; OIPR ; CSRS ; UNESCO ; PTF	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Nombre de géo parc créé	Nombre de géoparcs officiellement créés et reconnus (notamment les Géoparcs mondiaux UNESCO)	Produit	Indicateur complémentaire aux cibles 3, 2 et 21	MINEDDTE	UNIVERSITES ; CRE ; OIPR ; CSRS ; UNESCO ; PTF	Rapports d'activités
	1 site de démonstration en éco hydrologie créée.	Sites pilotes ou sites de démonstration en écohydrologie mis en place et opérationnels	Produit	Indicateur complémentaire aux cibles 2 (principalement), 1, 8 et 7	MINEDDTE	CIAPOL, District Autonome de Yamoussoukro, MINEF, Collectivités Territoriales	Rapports d'activités
Produits 1.1.2 Les secteurs et politiques intègrent les exigences de sauvegarde de la biodiversité	Pourcentage de plans de développement intégrant les enjeux biodiversité	Proportion des plans de développement (nationaux, sectoriels, régionaux ou locaux) qui intègrent explicitement la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans leurs objectifs, stratégies et actions	Produit	1, Indicateur binaire niveau 3 cible 14	MINEDDTE	BNETD, CRO, MIRAH, UNIVERSITES, CDB, MINEF, MEF	Rapports d'activités
	Pourcentage de plans locaux et régionaux intégrant la biodiversité	Proportion des plans locaux et/ou plans régionaux (schémas régionaux, plans de développement, SDAT, PDU, PDRI) qui	Produit	Complémentaire Cible 14	Ministère de l'Intérieur	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEPD, Ministère de l'Intérieur, collectivité, ARDCI, UVICOCI	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		intègrent explicitement les enjeux de biodiversité					
	Pourcentage de services de planification sectorielle formé à l'intégration des exigences de sauvegarde de la biodiversité dans les politiques, plans et programme	Proportion des services techniques et structures de planification des ministères, institutions publiques et collectivités territoriales ayant bénéficié de formations spécifiques sur l'intégration des exigences de sauvegarde de la biodiversité dans leurs processus de planification, de programmation et de mise en œuvre des politiques publiques.	Produit	Complémentaire Cible 14	MINEDDTETE, MINEF, MEMINADER, MIRAH	BNETD, CRO, MIRAH, UNIVERSITES, CDB, MINEF, MEF, SODEFOR, OIPR	Rapports de formation, Rapports d'activités des ministères concernés
Effet 1.2 La biodiversité des zones d'importance écologique est restaurée	Superficie d'écosystèmes dégradés restaurée/en restauration (km² ou ha)	Superficie totale des écosystèmes en processus de restauration écologique ou ayant retrouvé leurs fonctions écologiques	Effet	Indicateur phare cible 2	MINEDDTE, MINEF, MEMINADER,	BNETD, OIPR, MIRAH, MINEF, WACA SODEFOR, OIPR, PROJETS, UNIVERSITE	Rapport CDN3.0 (M 21.4, M21.5)

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produits 1.2.1 Les écosystèmes d'importance écologique pour la préservation de la biodiversité (forêts, mangroves, zones humides) sont restaurés	Superficie et type d'écosystèmes d'importance écologique pour la préservation de la biodiversité identifiés	Surface totale d'écosystèmes identifiés comme ayant une importance écologique pour la conservation de la biodiversité, ventilée par type d'écosystème	Produit	Indicateur phare cible 1, 2, 3	MINEDDTE, MINEF, MEMINADER,	BNETD, OIPR, MIRAH, MINEF, WACA SODEFOR, OIPR, PROJETS, UNIVERSITE	Rapport d'activités
	Nombre de campagne de sensibilisation sur les AMCEZ	Nombre total de campagnes de sensibilisation, d'information et de communication menées en faveur des AMCEZ, visant à améliorer la connaissance, la compréhension, l'acceptation et l'appropriation de ces mesures de conservation par les parties prenantes	Produit	Indicateur complémentaire cibles 3, 21 et 22	MINEDDTE, MINEF, MEMINADER, MIRAH	OIPR, MINEF, DRCF, ONG, SODEFOR, OIPR, PROJETS, UNIVERSITE	Rapports d'activités
	Nombre de forêts préservées	Nombre total d'unités forestières (forêts naturelles, forêts classées, forêts communautaires, forêts	Produit	Indicateur complémentaire cibles 1, 2, 3	MINEF,	OIPR, SODEFOR, DRCF, CNRCT, CRE, PTF, ONG	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		sacrées ou autres formations forestières reconnues) qui sont maintenues dans un état de conservation satisfaisant					
Produits 1.2.2 La surveillance des écosystèmes d'importance écologique est renforcée	Pourcentage de forêts (en ha) couvertes par un dispositif de surveillance renforcée.	Proportion des superficies forestières bénéficiant d'un système de surveillance renforcée afin de réduire les pressions	Produit	Indicateur phare 3.1	MINEDDTE, MINEF	OIPR, SODEFOR Systèmes de surveillance Spatiale des Terres Projets, BNETD	Rapport de mise en œuvre CDN 3.0 (A.3.1)
	Nombre de comités locaux de surveillance mis en place et opérationnels	Nombre de comités locaux de surveillance effectivement créés, fonctionnels et actifs dans les zones de conservation (forêts, aires protégées, AMCEZ, zones côtières et marines, paysages restaurés)	Produit	Indicateur complémentaire cibles 3, 19, 21 et 22	MINEDDTE, MINEF	OIPR, SODEFOR	Rapport de mise en œuvre PNA
	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées à l'endroit des communautés	Nombre total de campagnes de sensibilisation, d'information et d'éducation menées	Produit	Indicateur complémentaire, cibles 3, 8, 21 et 22	MINEDDTE, MINEF	SODEFOR, OIPR, REDD+, MINEF, MINEDDTE, CNDLFB, ONGs	Rapport de mise en œuvre CDN

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	riveraines sur l'importance des écosystèmes						
Effet 1.3 : Le réseau des aires protégées, des réserves de biosphères, des sites de patrimoines mondiales naturelles, des géoparcs mondiaux, des KBA et des AMCEZ est renforcé pour une conservation accrue de la biodiversité.	Superficies de Réserves Naturelles Volontaires créées	Somme des superficies de réserves naturelles volontaires créées	Effet	Indicateur complémentaire, cible 3 et 22	MINEDDTE	MINEDDTE/ DEPN, OIPR, projets, collectivités	Rapport DEPN, MINEDDTE PNA Rapport CDN 3.0 (M 23.0)
	Superficies des Aires Marines Protégées créées	Superficie totale des espaces marins classés et reconnus comme Aires Marines Protégées (AMP) par décret	Effet	Indicateur complémentaire, cible 3	MINEDDTE,	OIPR, DEPN/ MINEDDTE, DAP/MIRAH, Projets	Rapport DEPN, MINEDDTE, Rapport PNIA2 Rapport PND
	Proportion des Forêts classées (FC) surclassées en réserve naturelle	Part des Forêts Classées (FC) du pays qui ont été officiellement surclassées en Réserves Naturelles	Effet	Indicateur complémentaire, cible 3	MINEF	SODEFOR MINEF (DRCF, Projets), OIPR/DEPN/SODEFOR/COLLECTIVITES	Rapport MINEFF, Rapport SODEFOR
Produits 1.3.1 Le réseau des aires protégées, des réserves de biosphères, des sites de	Pourcentage d'Aires Protégées et des	Proportion d'aires protégées (AP) du réseau national dont la	Produit	Indicateur phare 3.1 du CMBKM	MINEDDTE, MINEF	OIPR, DEPN/ MINEDDTE,	Rapport DEPN, MINEDDTE,

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
patrimoines mondiales naturelles, des géoparcs mondiaux est renforcé	réserves de biosphères, des sites de patrimoines mondiales naturelles, des géoparcs mondiaux gérées efficacement	gestion atteint un niveau d'efficacité satisfaisant selon un outil d'évaluation reconnu (ex. : METT, IMET, RAPPAM, Green List UICN)				DAP/MIRAH, Projets	Rapport PNIA2 Rapport PND
	Nombres d'aires protégées ayant le label liste verte	Nombre d'aires protégées terrestres et marines qui ont obtenu le label Liste Verte de l'UICN, attestant d'une gestion efficace et conforme aux critères internationaux de gouvernance et de conservation	Produit	Indicateur binaire cible 3.1	MINEDDTE, MINEF	OIPR, DEPN/ MINEDDTE, DAP/MIRAH, Projets	Rapport DEPN, MINEDDTE, Rapport PNIA2 Rapport PND
Produits 1.3.2 Les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) et aires conservées (forets sacrés, communautaire, privés) sont mises en place et opérationnelles	Nombre d'AMCEZ reconnues officiellement	Somme de toutes les AMCEZ qui ont été évaluées et validées puis formellement reconnues par un acte administratif (arrêté, décret, décision ministérielle, etc.)	Produit	Indicateur complémentaire cible 3	MINEDDTE,	OIPR, SODEFOR, DEPN	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF, SODEFOR, OIPR, collectivités, ONG
	Superficie de site identifié	Superficie de site identifié ayant le statut	Produit	Indicateur complémentaire	MINEDDTE,	OIPR, SODEFOR,DEPN	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	ayant le statut de AMEC	de AMEC		cible 3			MINEDDTE, MINEF, SODEFOR, OIPR, collectivités, ONG
	Nombre de certificats et de titres de propriétés foncières ou de conventions signées	Nombre total d'actes formels de sécurisation foncière délivrés ou signés	Produit	Indicateur complémentaire cible 3	MEMINADER (AFOR)	Ministère en Charge de la Construction et de l'Urbanisme. Ministère en Charge de l'Environnment	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF,
	Texte règlementaire pour intégrer les AMCEZ dans le dispositif juridique ivoirien disponible	Texte règlementaire pour intégrer les AMCEZ (arrêté ou décret) dans le dispositif juridique ivoirien disponible	Produit	Indicateur complémentaire cible 3	MINEDDTTE	DGE, DAJC	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF,
	Nombre de comité de gestion pour assurer la gestion durable des AMCEZ	Nombre total de comités de gestion officiellement créés, reconnus et opérationnels pour assurer la gestion durable des AMCEZ	Produit	Indicateur complémentaire cible 3	MINEDTTE	DGE, PTF, UICN, OSC, Chambre des Rois	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF,

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produits 1.3.3 Le système national de conservation des KBA est opérationnel	Pourcentage de superficie de KBA restaurée	Superficie d'écosystèmes dégradés restaurée dans les KBA (ha ou km²)	Produit	Indicateur phare niveau 1, cible 1 et 2	MINEDDTE	SODEFOR, OIPR, REDD+, MINEF	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF,
	Pourcentage des KBA cartographiées et protégées	Proportion (%) des (KBA) identifiées sur le territoire national qui sont à la fois cartographiées de manière officielle et couvertes par un statut effectif de protection ou de conservation	Produit	Indicateur complémentaire cible 1 , 2 et 3	MINEDDTTE	DGE, ONG (SOS Forêts), PTF, Universités, Centres de recherches	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF,
	Existence du décret relatif aux KBA	Existence du décret relatif aux KBA	Produit		MINEDTTE	DGE, DAJC	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF,
	Nombre de comités locaux de gestion participative des KBA	Nombre de comités locaux de gestion participative des KBA	Produit	Indicateur complémentaire cible 3	MINEDDTE	DGE, SOS Forêts, Universités, Centres de recherches	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF,
Effet 1.4 : L'extinction des espèces menacées identifiées est réduite et leur rétablissement est renforcé grâce à des	Pourcentage de superficies agricoles adoptant des pratiques	Proportion des terres agricoles qui appliquent au moins une pratique reconnue comme bénéfique pour	Effet	Indicateur complémentaire cible 7, 10	MINADER, MIRAH,MINEDTE, MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDDTE,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport CDN

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
mesures de gestion efficaces	favorables aux pollinisateurs	les pollinisateurs					
	Superficie d'écosystèmes restaurés à partir d'espèces mellifères	Superficie totale d'écosystèmes ayant bénéficié d'une restauration écologique utilisant des espèces mellifères	Effet	Indicateur complémentaire cible 2,7,10	MINEDDTE, MINEF	OIPR, MINEF, SODEFOR, OIPR, PROJETS, UNIVERSITE	Rapport OIPR, SODEFOR
Produit 1.4.1 : Les pollinisateurs menacés sont protégés	Nombre d'espèces et Superficie d'écosystèmes restaurés à partir d'espèces mellifères	Comptage des espèces utilisées dans les actions de restauration et Somme des superficies où les plantes mellifères ont été effectivement introduites ou restaurées	Effet	Indicateur phare 2.0	MINEF, MINEDDTE	MINEF, Institut de recherche ; OIPR ; Cabinet MINEDDTE ; Université ;	Rapports d'activité
	Nombre d'espèces de pollinisateurs évaluées	Nombre total d'espèces de pollinisateurs faisant l'objet d'une évaluation formelle de leur état de conservation	Produit	Indicateur complémentaire cible 4, 7	Ministère en charge de l'agriculture	Universités, Centres de Recherches, PTF	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Nombre de pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs promus	Nombre de pratiques agricoles mises en place et diffusées auprès des producteurs afin d'améliorer l'habitat des pollinisateurs et réduire leurs menaces	Produit	Indicateur complémentaire cible 10, 11	Ministère en charge de l'agriculture	Universités, Centres de Recherches, PTF, ONG	Rapports d'activité
	Nombre de facteurs de déclin des pollinisateurs suivis	Système de surveillance écologique permettant de réduire les menaces pesant sur les pollinisateurs.	Produit	Indicateur complémentaire cible 5, 7, 8, 11	Ministère en charge de l'agriculture	Universités, Centres de Recherches, PTF	Rapports d'activité
Produits 1.4.2 Les espèces à statut particulier bénéficient d'une protection renforcée	Nombre d'espèces fauniques menacées d'extinction [catégorie IUCN]	Effectifs des espèces fauniques menacées d'extinction	Produit	Indicateur phare Cible 4	MINEF	MINEF (DFRC), MESRS, OIPR, MINEDDTE	Rapport de Biodiversité et CITES
	Nombre de programmes/projets mis en œuvre en matière de développement d'élevage en	Nombre de programmes/projets mis en œuvre en matière de développement d'élevage en captivité et de réintroduction	Produit	Indicateur complémentaire cible 4	MINEF	DFRC, ONG, PTF, Universités, Centres de Recherches	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	captivité et de réintroduction dans la nature	dans la nature					
	Nombre d'animaux libérés dans la nature	Nombre d'individus d'espèces animales réintroduits, relâchés ou transloqués dans leur habitat naturel dans le cadre	Produit	Indicateur complémentaire cible 4	MINEF	DFRC, ONG, PTF, Universités, Centres de Recherches	Rapports d'activité
	Nombre de sites de conservation (in-situ et ex-situ) de la flore créés	Nombre de nouveaux sites mis en place pour la conservation de la flore, selon deux approches complémentaire	Produit	Indicateur complémentaire cible 4	MINEF, MINEDDTE	Universités, Centres de Recherches, ONG, PTF, OIPR, SODEFOR	Rapports d'activité MINEDDTE TE, MINEF, SODEFOR
	Nombre de sanctuaires (habitats et écosystèmes essentiels) pour les espèces à statut particulier identifiés et cartographié	Nombre de zones écologiquement essentielles (sanctuaires) identifiées, caractérisées et cartographiées pour la conservation des espèces à statut particulier	Produit	Indicateur complémentaire pour les cibles 1, 2, 3 et 4	MINEF	DFRC, ONG, PTF, Universités, Centres de Recherches,	Rapports d'activité MINEDDTE TE, MINEF, SODEFOR

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produits 1. 4.3 : La législation relative aux espèces à statut particulier est renforcée et appliquée	Loi sur la biodiversité disponible	Loi sur la biodiversité disponible pris	Produit	Indicateur binaire cible 14	MINEDDTE	DAJC	Rapport DAJC
	2 décrets d'application de la loi sur la biodiversité disponible	2 décrets d'application de la loi sur la biodiversité disponible	Produit	Indicateur complémentaire cible 4	MINEDDTE	DAJC	Rapport DAJC
	Taux de régression des saisies d'espèces protégées	Diminution annuelle, en pourcentage, des quantités ou du nombre de cas de saisies d'espèces fauniques et floristiques protégées, réalisées par les autorités compétentes	Produit	Indicateur complémentaire cible 5	MINEF, MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR, PROJETS	Rapports d'activité MINEDDTE TE, MINEF, SODEFOR
	Variation du nombre de contrebandier arrêté	Evolution du nombre de personnes interpellées pour activités illégales liées au trafic d'espèces sauvages, de produits dérivés ou d'autres	Produit	Indicateur complémentaire cible 5	MINEF, MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR, PROJETS	Rapports d'activité MINEDDTE TE, MINEF, SODEFOR

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		infractions associées					
	Nombre d'accords internationaux signés et/ou directives initiées dans le cadre de la lutte contre le commerce illégal des espèces menacées	Nombre d'accords internationaux signés dans le cadre de la lutte contre le commerce illégal des espèces menacées	Produit	Indicateur complémentaire cible 5	MINEF, MINEDDTE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	Direction de la Faune, OIPR	Rapports d'activité MINEDDTE, MINEF, SODEFOR
Effet 1.5 : Les espèces exotiques envahissantes ont un impact réduit d'au moins 5 % sur la biodiversité et l'introduction de nouvelles espèces est maîtrisée	Superficie restaurée après éradication des EEE	Superficie totale des écosystèmes ayant fait l'objet d'actions de restauration écologique consécutives à l'éradication ou au contrôle effectif des espèces exotiques envahissantes (EEE)	Effet	Indicateur complémentaire Cible 2 et 6	MINEF, MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR, SODEFOR	Rapports d'étude
Produits 1.5.1 : Le cadre législatif et les dispositifs de contrôle sont renforcés	Proportion d'espèces exotiques envahissantes nouvellement établis	Nombre d'espèces exotiques envahissantes nouvellement établis dans l'année par rapport au nombre d'EEE recensés	Produit	Indicateur phare cible 6	MINEF, MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR	Rapports d'étude

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Rapport d'évaluation des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) disponible	Disponibilité effective d'un rapport national ou sectoriel d'évaluation des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)	Produit	Indicateur complémentaire Cible 6	MINEF, MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR	Rapports d'étude
	Taux de régression des espèces exotiques envahissantes (EEE)	Diminution proportionnelle de l'abondance des espèces exotiques envahissantes sur une période donnée par rapport à l'année précédente ou à une année de référence	Produit	Indicateur phare cible 6	MINEF, MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR, SODEFOR	Rapports d'étude
Produits 1.5.2 Des systèmes de surveillance et de détection sont mis en place	Nombre de systèmes de surveillance et de détection opérationnels pour les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nombre de systèmes fonctionnels et actifs mis en place pour assurer la surveillance continue, la détection précoce et l'alerte concernant les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Produit	Indicateur complémentaire cible 6	MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR, SODEFOR, CIAPOL	Rapports d'étude
	Nombre d'accords signés	Nombre d'accords signés en vue de renforcer la coopération entre les différents	Produit	Indicateur complémentaire cible 6	MINEF, MINEDDTE	Direction de la Faune, OIPR, SODEFOR	Rapports d'étude

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		acteurs afin de faciliter le partage des connaissances et des meilleures pratiques					
	Nombre de régions impliquées	Nombre de régions ayant bénéficié de la mise en place d'un réseau d'observation pour détecter précocement l'apparition des EEE	Produit	Indicateur complémentaire cible 6	MINEF, MINEDDTE	MIS, MEMINADER, MIRAH, ONG, PTF, Université, centres de Recherches,	Rapports d'étude
	Nombre de postes de contrôle des EEE aux frontières terrestres dont les capacités ont été renforcées	Nombre de postes de contrôle situés aux frontières terrestres dont les capacités institutionnelles, humaines, techniques ou logistiques ont été renforcées	Produit	Indicateur phare cible 6 et 19	MINEF, MINEDDTE	MEMINADER, MIRAH, ONG, MIS	Rapport d'activités
Produits 1.5.3 Les communautés locales sont sensibilisées aux dangers liés aux espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nombre de personnes sensibilisées aux dangers liés aux espèces exotiques envahissantes (EEE)	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'actions de sensibilisation, d'information ou d'éducation sur les risques, impacts et modes de prévention liés aux EEE	Produits	Indicateur complémentaire cible 6 et 21	MINEDDTE	OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, SODEFOR, PROJETS	Rapports d'activités
	Nombre de communautés	Nombre de communautés locales	Produits	Indicateur complémentaire	MINEDDTE, MINEF,	OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	locales impliquées	impliquées		cible 6		CCC, SODEFOR	
Produits 1.5.4 Les zones envahies par les EEE sont restaurées	Superficie d'espèces indigènes replantées	Superficie totale couverte par des plantations d'espèces indigènes dans un objectif de restauration	Produits	Indicateur complémentaire cible 2, 10	MINEDDTE	OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, SODEFOR, PROJETS	Rapports d'activités
	Superficie de plans d'eau restaurés après éradication des EEE	Superficie totale de plans d'eau ayant fait l'objet d'actions de restauration écologique consécutives à l'éradication ou au contrôle effectif des EEE.	Produit	Indicateur Phare cible 2	MINEDDTE	CIAPOL, ONG, PTF, MINEF	Rapports d'activités
Effet 1.6 : **Les différentes formes de pollution sont réduites d'au moins 10 %, limitant ainsi leurs impacts sur les écosystèmes et la santé humaine.**	Taux (%) de réduction des concentrations de polluants prioritaires dans l'air, l'eau et le sol par rapport à une année de référence	Evolution de la pollution environnementale en évaluant la diminution des concentrations de polluants clés dans trois matrices : air, eau et sol	Effet	Indicateur complémentaire Cible 7	Ministères en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources halieutiques Economies et finances Enseignement supérieur Agriculture Mines Assainissement	DLCC, CCNUN	Communication nationale, Rapport BUR

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
					et Salubrité		
	Taux de valorisation des déchets plastiques et papiers-cartons	Part des déchets plastiques et papiers-cartons qui sont collectés puis valorisés	Effet	Indicateur complémentaire cible 7	MINHAS, MINEDDTE, MINISTERE COMMECE ET INDUSTRIE	ANAGED, PME, CGECI, CEGCI, CDB, SECTEUR PRIVE	Rapport CDN 3.0 (M24.2)
Produits 1.6.1 La pollution des matrices environnementales (air, eau, sol) est réduite	Quantité de GES émis par unité d'énergie produite	Quantité totale d'émissions de GES imputables à la production d'énergie, rapportée à l'énergie produite.	Produit		MINEDDTE	DLCC, CCCNU	Communication nationale, Rapport BUR
	Nombre de stations de surveillance renforcées et/ou installées	Quantité de stations de surveillance installées pour le suivi de la qualité de l'air, de l'eau et des sols à l'échelle nationale et locale	Produit	Indicateur complémentaire cible 19	MINEDDTE, MINISTERE EN CHARGE DU TRANSPORT, MEMINADER, MINEF	CIAPOL, SODEXAM, RNO, ANADER, CNRA	Rapports d'activités Rapport CDN
	Part des déchets solides ménagers et assimilés collectés traités dans les centres intégrés	Pourcentage des déchets solides ménagers et assimilés collectés qui sont effectivement traités dans des centres intégrés de gestion des déchet	Produit	Indicateur complémentaire cible7, 16	MINHAS, MINEDDTE, MINISTERE COMMECE ET INDUSTRIE	ANAGED, PME, CGECI, CEGCI, CDB, SECTEUR PRIVE	Rapport CDN 3.0 (M24.4)

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Taux de recyclage des déchets	Proportion de déchets collectés qui est effectivement recyclée	Produit	Indicateur complémentaire cible 7, 16	MINHAS, MINEDDTE, MINISTERE COMMECE ET INDUSTRIE	ANAGED, PME, CIAPOLCGECI, CEGCI, CDB, SECTEUR PRIVE	Rapport d'activités
	Nombre d'entreprises ayant adopté des pratiques écologiques	Niveau d'engagement du secteur privé dans la transition écologique	Produit	Indicateur complémentaire cible 7, 16	MINHAS, MINEDDTE, MINISTERE COMMECE ET INDUSTRIE	ANAGED, PME, CIAPOLCGECI, CEGCI, CDB, SECTEUR PRIVE	Rapport d'activités
Produits 1.6.2 La législation en matière de lutte contre les pollutions environnementales est renforcée	5 décrets d'application de la loi sur le code de l'environnement disponibles	Nombre de décrets pris	Produit	Indicateur binaire associé cible 7	MINEDDTE	MINEDDTE/DAJC	Rapports d'activités
	Nombre de campagnes de sensibilisation en vue de vulgariser la loi portant code de l'environnement, code de l'eau et le code forestier	Effectif total de campagnes de sensibilisation en vue de vulgariser la loi portant code de l'environnement, code de l'eau et le code forestier	Produit	Indicateur complémentaire	MINEDDTE, MINEF	MINEDDTE/DAJC MINEF/DAJC	Rapports d'activités
	Nombre de signalements reçus dans le	Effectif total de signalements reçus	Produit	Indicateur complémentaire	MINEDDTE	CIAPOL, POLICE ENVIRONNEMENTALE	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	cadre de signalement des actes de pollutions						
Effet 1.7 : La biodiversité et les communautés sont mieux résilientes face aux impacts des changements climatiques.	Nombre de femmes, d'hommes et jeunes (filles et garçons) mettant en œuvre les pratiques agricoles durables (agroforesterie, agroécologie, etc.)	Nombre total de personnes engagées activement dans des pratiques agricoles durables ventilé par sexe et âge	Effet	Indicateur complémentaire cible 10	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport PNA Rapport CDN 3.0
Produits 1.7.1 La vulnérabilité de la biodiversité face aux changements climatiques est réduite	31 dispositifs d'alerte mis en place et fonctionnels	31 dispositifs d'alerte mis en place et fonctionnels	Produit	Indicateur complémentaire cible 19	MINISTERE DES TRANSPORTS, MINEDDTE	SODEXAM, PROJETS, CENTRE DE RECHERCHE	Rapport d'activités
	Rapport de l'étude de vulnérabilité de la biodiversité disponible	Rapport de l'étude de vulnérabilité de la biodiversité disponible	Produit		MINEDDTE	DGE	Rapport d'étude

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produits 1.7.2 La résilience des communautés locales par la prise en compte des mesures d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques est renforcée	Nombre de femmes, d'hommes et jeunes (filles et garçons) mettant en œuvre les pratiques agricoles durables (agroforesterie, agroécologie, etc.)	Nombre total de personnes engagées activement dans l'adoption de pratiques agricoles durables	Effet	Indicateur complémentaire cible 10, 8	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport PNA Rapport CDN 3.0
	Superficie de mangroves restaurées et/ou réhabilités par an	Somme de surface de mangroves ayant fait l'objet d'actions de restauration ou de réhabilitation au cours d'une année donnée	Produit	Indicateur complémentaire cible 8	MINEDD	REDD+,OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, ANADER	Rapport de mise en œuvre CDN 3.0 (M21.5)
	Nombre de producteurs participant à des contrats PSE par sexe et par âge	Nombre de producteurs participant à des contrats PSE par sexe et par âge	Produit	Indicateur complémentaire cible 18	MINEDDTE, MEMINADER	REDD+,OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, ANADER	Rapport PND, PNIA2
Produit 1.7.3 La perte du couvert végétal et des habitats est réduite	Superficies restaurées/en restauration par les populations	Superficies restaurées par les populations locales	Produit	Indicateur complémentaire cible 8	MINEDD, MINEF	REDD+,OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, ANADER,	Rapport de mise en œuvre PND, PNA, CDN

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	locales					SODEFOR	
	Superficies des forêts et des habitats surveillées par satellite	Superficies des forêts et des habitats surveillées par satellite	Produit	Indicateur complémentaire cible 8	MINEDD, MINEF	REDD+,OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, ANADER, SODEFOR	Rapport de mise en œuvre CDN
	Nombre d'agriculteurs ayant adoptés l'agroforesterie	Nombre d'agriculteurs ayant adoptés l'agroforesterie	Produit	Indicateur complémentaire cible 8	MINEDDTE, MINEF	REDD+,OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, ANADER, SODEFOR	Rapport de mise en œuvre PNA
	Nombre de bénéficiaires-REDD+	Nombre de bénéficiaires-REDD+	Produit	Indicateur complémentaire cible 8	MINEDDTE, MINEF	REDD+,OIPR, ARDCI, UVICOCI, ONGs, CCC, ANADER, SODEFOR	Rapport de mise en œuvre CDN
Impact 2 : Satisfaction des besoins des populations par la gestion et l'utilisation durables des espèces sauvages, des zones agricoles, aquacoles, forestières et de pêche, la promotion des solutions fondées sur la nature et le verdissement des zones urbaines	Pourcentage de superficies agricoles et forestières gérées selon des pratiques durables et résilientes	Proportion des superficies agricoles gérées selon les pratiques de gestion durable des terres par rapport à Somme des superficies agricoles	Impact	Indicateur phare cible 10	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport PNA Rapport CDN 3.0

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Effet 2.1 : Les espèces sauvages sont gérées et utilisées de manière durable, répondant aux besoins des populations locales.	Superficie de forêts communautaires ou zones à vocation cynégétiques gérées par les communautés	Somme des superficies de forêts communautaires ou zones à vocation cynégétiques gérées par les communautés	Effet	Indicateur complémentaire contribuant à la mesure des cibles 3, 9 et 23	MINEF/ SODEFOR	MINEF (DRCF, Projets), OIPR/DEPN/SODEFOR/COLLECTIVITES	Rapport de mise en œuvre CDN, Rapport MINEFF, Rapport SODEFOR
Produits 2.1.1 : L'utilisation durable des espèces sauvages est promue et adoptée par les populations	Pourcentage de ménages ou communautés adoptant des pratiques d'utilisation durable des espèces sauvages	Proportion de ménages, communautés locales ou groupes d'usagers qui appliquent des pratiques conformes aux principes d'utilisation durable des espèces sauvage	Effet	Indicateur binaire cible 9,10	MINEDDTE/ MINEF	Université, Projets, Enquête	Rapport d'étude
	Décrets d'application de la loi d'orientation agricole prévus par les articles 7,31,48, 54 et autres pris	Nombre de décrets disponibles	Produit	Indicateur binaire cible 9,10	MEMINADER	MEMINADER/ DAJC	Rapport d'activités, Rapport PNIA2
	Nombre de textes de lois	Nombre de textes de lois vulgarisés relatifs	Produit	Indicateur binaire cible 9,10	MINEDDTE/ MINEF	DAJC	Rapport d'activités,

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	vulgarisés relatifs à la protection de la biodiversité	à la protection de la biodiversité					Rapport PNIA2
	Nombre de mécanismes de compensation mis en oeuvre	Ensemble de mécanismes de compensations redistribuées aux communautés qui contribuent à la préservation de la biodiversité	Produit	Indicateur binaire cible 2	MINEF/ SODEFOR	MINEF (DRCF, Projets), OIPR/DEPN/SODEFOR/COLLECTIVITES	Rapport de mise en œuvre CDN, Rapport MINEFF, Rapport SODEFOR
	Nombre d'espèce de flore et de faune domestiquée	Nombre total d'espèces de plantes et d'animaux qui ont été domestiquées ou sont cultivées/élevées par l'homme pour la production alimentaire, agricole ou utilitaire	Produit	Indicateur complémentaire cible 9	MINEF, MINEDDTE	PTF, CNF ; CSRS, Universités et Centre de Recherche.	Rapport d'activités
Produits 2.1.2 : La recherche scientifique sur les espèces sauvages utilisées par les populations locales est renforcée	Nombre de projets de recherche soutenus	Effectif total de projets de recherche soutenus	Produit	Indicateur complémentaire cible 5, 21 et 22	MINEDDTE	MESRS, PTF, Universités et Centres de Recherche, MIRAH, MEMINADER, ANADER, CNRA, FIRCA, FONSTI. MINEF	Rapport d'activités
	Nombre	Nombre d'études	Produit	Indicateur	MINEDDTE	MESRS, PTF, Universités et Centres	Rapport

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	d'études réalisées	réalisées sur les espèces sauvages utilisées par les populations locales		complémentaire cible 5, 21 et 22		de Recherche, MIRAH, MEMINADER, ANADER, CNRA, FIRCA, FONSTI. MINEF	d'activités
	Nombre d'inventaires thématiques réalisés	Nombre d'inventaires réalisés	Produit	Produit	MINEDDTE	MINEF, Universités et Centres de Recherche, ONG, PTF.	Rapport d'activités
	Nombre de résultats de recherches vulgarisés auprès des populations	Effectif total des résultats de recherche	Produit		MEMINADER, MIRAH, MINEDDTE, MINEF, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER ; CNRA ; DFRC ; MIRAH ; ONG ; UNIVERSITES	Rapport d'activités
Produits 2.1.2 : La recherche scientifique sur les espèces sauvages utilisées par les populations locales est renforcée	Nombre de résultats de recherches vulgarisés auprès des populations	Effectif total des résultats de recherche	Produit		MEMINADER, MIRAH, MINEDDTE, MINEF, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER ; CNRA ; DFRC ; MIRAH ; ONG ; UNIVERSITES	Rapport d'activités
	Nombre de populations d'espèces surveillées	Effectif d'espèces surveillées	Produit		MINEF, MINEDDTETE	MINEF, MINEDDTE, OIPR, UNIVERSITES	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Nombre d'études financées	Effectif d'études financées	Produit		MEMINADER, MIRAH, MINEDDTE, MINEF, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER ; CNRA ; DFRC ; MIRAH ; ONG ; UNIVERSITES	Rapport d'activités
	Nombre d'inventaires réalisés	Effectif d'espèces surveillées	Produit		MINEF, MINEDDTETE	MINEF, MINEDDTE, OIPR, UNIVERSITES	Rapport d'activités
Effet 2.2 Les zones agricoles, halieutiques, aquacoles et sylvicoles sont gérées durablement, avec une productivité et une compétitivité accrue	Pourcentage des terres agricoles sous pratiques durable	Proportion de la superficie agricole totale où sont appliquées des pratiques agricoles durables	Effet	Indicateur phare cible 10	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH	MINADER, MIRAH, MINEDD, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport CDN
Produits 2.2.1 : Les bonnes pratiques agricoles basées sur les solutions fondées sur la nature sont promues et adoptées	Nombre de producteurs/trices formés sur les techniques d'agroécologie et aux pratiques agricoles durables	Nombre de producteurs/trices formés	Produit	Indicateur complémentaire cible 10, 19 et 2	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH	MINADER, MIRAH, MINEDD, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport CDN
	Nombre de variétés promues en lien avec	Nombre de variétés	Produit	Indicateur complémentaire cible 4	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH	MINADER, MIRAH, MINEDD, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils	Rapport MEMINADER

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	l'utilisation des solutions fondés sur la nature						Rapport CDN
	Nombre de méthodes de lutte biologique contre les ravageurs développés	Nombre de méthodes de lutte biologique contre les ravageurs agricoles, forestiers ou sanitaires qui ont été conçues, validées ou mises au point	Produit	Indicateur complémentaire cible 10	MEMINADER, MINEDDTE, MINEF, MIRAH	MINADER, MIRAH, MINEDD, MINEF, FIRCA, ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport CDN
Produits 2. 2.2 : La recherche scientifique sur l'agriculture durable est renforcée	Nombre de projets de recherche sur les pratiques agricoles ayant un impact sur la biodiversité mises en œuvre	Nombre total de projets de recherche effectivement mis en œuvre	Produit	Indicateur complémentaire cible 10	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH, UNIVERSITE	MINADER,MIRAH ,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport MEMINADER Rapport CDN
	Nombre de projets de recherche financés	Nombre de projets de recherche sur les pratiques agricoles ayant un impact sur la biodiversité financé	Produit	Indicateur complémentaire cible 10	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH, UNIVERSITE	MINADER,MIRAH ,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport d'activités
	Nombre de bourses d'étude octroyées	Nombre de bourses d'étude octroyées	Produit	Indicateur complémentaire cible 10	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH, UNIVERSITE	MINADER,MIRAH ,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Nombre de partenariats établis	Nombre de partenariats établis entre les instituts de recherche, les agriculteurs, les décideurs et les centres de formation, à travers des plateformes de partenariat et d'échange	Produit	Indicateur complémentaire cible 10	MINEDDTE	MINADER, MIRAH, CNRA, Universités et Centre de Recherche, ONG, Organisations Interprofessionnelles Agricoles (OIA) ; etc.	Rapport d'activités
	Nombre de modèles agroécologiques développés	Nombre de modèles agroécologiques développés à l'échelle locale	Produit		MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH	MINADER,MIRAH ,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport MEMINADER, MINEDDTE, MINEF, MIRAH
	Nombre de bases de données crées pour la valorisation des résultats de la recherche	Nombre de bases de données crées pour la valorisation des résultats de la recherche	Produit		MEMINADER, MINEDDTE, MINEF, MIRAH, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER,MIRAH ,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, UNIVERSITE	Rapport d'activités
Effet 2.3 : Les services écosystémiques sont maintenus grâce à l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques	Nombre et superficie de projets ou initiatives utilisant des approches fondées sur la nature pour valoriser les	Nombre et superficie de projets ou initiatives utilisant des approches fondées sur la nature pour valoriser les services écosystémiques	Effet	Indicateur complémentaire contribuant à la mesure des cibles 10	MEMINADER, MINEDDTE, MINEF, MIRAH, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER,MIRAH ,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, UNIVERSITE	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	services écosystémiques						
Produits 2.3.1 Les services écosystémiques sont valorisés à travers des approches fondées sur la nature	Existence d'un plan de gestion intégré des écosystèmes	Existence ou non d'un plan de gestion intégré des écosystèmes	Produit	Indicateur complémentaire contribuant à la mesure des cibles 1, 2, 11 et 14	MEMINADER, MINEDDTE, MINEF, MIRAH, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, UNIVERSITE	Rapport d'activités
	Nombre de campagnes de sensibilisation sur les services écosystémiques	Nombre de campagnes de sensibilisation sur les services écosystémiques	Produit	Indicateur complémentaire 14.0.1	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, UNIVERSITE	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, UNIVERSITE	Rapport d'activités
	Loi sur les parcs et réserves disponible	Loi sur les parcs et réserves disponible	Produit	Indicateur binaire CMBKM 3.0.1	OIPR, DAJC	OIPR, DAJC	Rapport MINEDDTE
	Nombre d'émissions	Nombre d'émissions à travers les médias (radio de proximité et chaines nationales)	Produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Nombre de mécanismes financiers mis en œuvre	Nombre de mécanismes financiers mis en œuvre	Produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets	Rapports d'activités
	Nombre de collectivités territoriales soutenues	Nombre de collectivités territoriales soutenues	Produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets	Rapports d'activités
	Nombre d'étude d'évaluations des SE réalisées	Nombre d'étude d'évaluations des SE réalisées	Produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets	Rapports d'activités
	Nombre de partenariats public-privés établis	Nombre de partenariats public-privés établis	Produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets	Rapports d'activités
Produits 2.3.2 Les écosystèmes dégradés sont restaurés grâce aux solutions fondées sur la nature et/ou aux approches écosystémiques	Superficie d'écosystèmes dégradés restaurés grâce aux solutions fondées sur la nature et aux approches écosystémiques	Surface totale (hectares) d'écosystèmes dégradés ayant été restaurés ou réhabilités à l'aide de solutions fondées sur la nature (NBS) ou d'approches écosystémiques	Produit	Indicateur Phare cible 2	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Carte des écosystèmes dégradés disponibles	Existence de la carte des écosystèmes dégradés	produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER, ONG, Projets	Rapports d'activités
	Nombre de plans de restauration adaptés aux écosystèmes dégradés conçus	Nombre de plans de restauration adaptés aux écosystèmes dégradés conçus	Produit	Indicateur complémentaire 2.0.1	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport d'activités
	Nombre de projets de restauration basés sur la nature	Nombre de projets de restauration basés sur la nature	Produit	Indicateur phare 2.1	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport d'activités
	Nombre de communautés impliquées dans les efforts de restauration	Effectif total de communautés impliquées dans les efforts de restauration	Produit	Indicateur complémentaire 22.0.1	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport d'activités
	Nombre de systèmes de suivi établis	Nombre de systèmes de suivi établis	Produit	Indicateur binaire CMBKM 14.0.2	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport d'activités
	Existence d'un Système MNV fonctionnel	Système MNV fonctionnel	Produit		MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF,	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER,	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
					FIRCA,ANADER, conseils	conseils	
	Nombre de projets de recherche financés en matière de solutions fondées sur la nature et/ou les approches écosystémiques	Nombre de projets de recherche financés en matière de solutions fondées sur la nature et/ou les approches écosystémiques	Produit	Indicateur complémentaire 17.0.1	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport d'activités
	Etat des lieux des solutions fondées sur la nature et/ou les approches écosystémiques disponible	L'état des lieux des solutions fondées sur la nature et/ou les approches écosystémiques disponible	Produit	Indicateur binaire 8.0.1	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, UNIVERSITE, BNETD	MINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils, UNIVERSITE, BNETD	Rapport d'activités
Effet 2.4 Les espaces verts et bleus sont développés et mieux intégrés en milieu urbain	Superficie d'espace vert et bleu créés et /ou restauré	Somme des superficies total d'espaces verts naturels, semi-naturels ou aménagés (parcs, jardins, forêts urbaines, ceintures vertes, corridors écologiques, etc.) qui ont été créés, réaménagés ou restaurés dans un	Effet	Indicateur phare 12.1	MINEF/MCLU	MINEF, DRCF, Projets, MCLU, Collectivités	Rapport de mise en œuvre CDN, Rapport MINEFF, Rapport SODEFOR

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		objectif de verdissement urbain, de résilience climatique, de reconnexion à la nature et de bien-être social					
Produits 2.4.1 Des espaces verts et bleus sont développés dans les collectivités territoriales	Superficie de forêts urbaines créées par région administrative	Somme de forêts urbaines créées par région administrative	Effet	Indicateur phare 12.1	MINEF/MCLU	MINEF, DRCF, Projets, MCLU, Collectivités	Rapport MINEF
	Nombre d'acteurs formés sur l'importance des espaces verts et bleu	Nombre d'acteurs formés sur l'importance des espaces verts et bleu	Produit		MCLU, MINEDDTE, MINEF, MINHAS	MCLU, UVICOCI, MINEF, MINEDDTE,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produits 2.4.2 Des connectivités écologiques sont développées	Superficie et nombre de corridors écologiques créés, restaurés ou fonctionnels	Superficie et nombre de corridors écologiques créés, restaurés ou fonctionnels	Produit	Indicateur phare cible 2	MCLU, MINEDDTE, MINEF, MINHAS	MCLU, MINEDDTE, MINEF, MINHAS	SIG, inventaires écologiques, autorités de gestion des aires protégées, ONG, projets biodiversité.
	Nombre de plans d'aménagement intégrant la connectivité écologique	Nombre de plans d'aménagement intégrant la connectivité écologique	Produit	Indicateur binaire12.b	MCLU, MINEDDTE, MINEF, MINHAS	MCLU,UVICOCI, MINEF, MINEDDTE, Projets	Rapports d'activités
	Nombre de sites potentiels de corridors écologiques	Nombre de sites potentiels de corridors écologiques	Produit		MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH	MINADER,MIRAH ,MINEDD,MINEF, OIPR, SODEFOR,, conseils	Rapports d'activités
Développer des espaces verts et bleu dans les collectivités territoriale							

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Développer des connectivités écologiques							
Impact 3 : Intégration de la question de la biodiversité au cœur des Institutions, des secteurs, dans les politiques générales, les opérations et les chaînes d'approvisionnement des entreprises et la promotion de l'agro-biodiversité	Indice national d'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques	niveau d'intégration transversale de la biodiversité dans les politiques publiques, conformément aux engagements nationaux et internationaux	Impact	Indicateur cible 14	Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et forêts, des ressources animales et halieutiques, de l'agriculture, UNIVERSITES, COLLECTIVITES	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, MINETE (DPN, OIPR, ANDE, CIAPOL, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) UNIVERSITES, COLLECTIVITES, Secteur privé	Rapports d'activités Fiches de collectte des données,

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Effet 3.1 La biodiversité et ses multiples valeurs sont intégrées dans les politiques, stratégies et plans à l'échelle nationale et locale	Pourcentage de politiques sectorielles intégrant des mesures ou objectifs de biodiversité	Proportions de politiques, stratégies, plans ou cadres sectoriels (agriculture, pêche, eau, forêts, etc.) qui intègrent explicitement des objectifs, mesures, dispositions réglementaires ou engagements opérationnels relatifs à la conservation, l'utilisation durable ou la restauration de la biodiversité.	Effet	Indicateur phare cible 14.1	Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et forêts, des ressources animales et halieutiques, de l'agriculture, UNIVERSITES, COLLECTIVITES	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, MINETE (DPN, OIPR, ANDE, CIAPOL, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) UNIVERSITES, COLLECTIVITES, Secteur privé	Rapports d'activités Fiches de collectte des données,
Produit 3.1.1 Les politiques, programmes, plans et stratégies sectoriels intègrent la protection de la biodiversité et des services	Nombre de politiques, programmes, plans ou stratégies	Nombre total de documents stratégiques sectoriels officiellement adoptés (politiques publiques,	Effet	Indicateur phare cible 14.1	Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et forêts, des	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
écosystémiques.	sectoriels intégrant explicitement la biodiversité et les services écosystémiques	plans nationaux, stratégies, programmes sectoriels) qui intègrent de manière explicite la biodiversité et les services écosystémiques			ressources animales et halieutiques, de l'agriculture, UNIVERSITES, COLLECTIVITES	MINETE (DPN, OIPR, ANDE, CIAPOL, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) UNIVERSITES, COLLECTIVITES, Secteur privé	
	Nombre de lignes directrices élaborées pour garantir l'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques (SE) dans les	Effectif total de lignes directrices élaborées	Produit	Indicateur complémentaire cible 14	Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et forêts, des ressources animales et halieutiques, de l'agriculture,	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, MINETE (DPN, OIPR, ANDE, CIAPOL, DEBEC DQEPR)	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	secteurs clés				UNIVERSITES, COLLECTIVITES	MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINDER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) UNIVERSITES, COLLECTIVITES, Secteur privé	
	Nombre de modules de formation intégrés dans les programmes scolaires	Nombre de modules pédagogiques officiellement intégrés dans les curricula scolaire	Produit	Indicateur complémentaire cible 21	Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et forêts, des ressources animales et halieutiques, de l'agriculture, UNIVERSITES, COLLECTIVITES	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, MINEF MEMINADER UNIVERSITES,	Rapports d'activités
	Nombre de personnes	Effectif total de personnes formées en	Produit	Indicateur complémentaire	Ministère en charge de	MEMINADERPV, MINEDDTE,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	formées en Biodiversité et services écosystémiques	Biodiversité et services écosystémiques		cible 20	l'Environnement	MINEF, MIRAH, MFB, MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, MEP, CDB, SECTEUR PRIVE	
Produit 3.1.2 La gouvernance de la biodiversité dans toutes les institutions, services de l'État et tous les secteurs d'activités est renforcée	Nombre de points focaux biodiversité nommés	Effectif total de points focaux biodiversité nommés dans chaque institution, ministère et secteur clé par le Ministère de l'Environnement.	Produit	Indicateur complémentaire cible 14	Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et forêts, des ressources animales et halieutiques, de l'agriculture, UNIVERSITES, COLLECTIVITES	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, MINETE (DPN, OIPR, ANDE, CIAPOL, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) UNIVERSITES, COLLECTIVITES,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
						Secteur privé	
	Plateforme digitale fonctionnelle	Plateforme digitale fonctionnelle en vue du partage d'informations	Produit	Indicateur complémentaire cible 14	Ministères en charge de l'Environnement, des Eaux et forêts, des ressources animales et halieutiques, de l'agriculture, UNIVERSITES, COLLECTIVITES	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, MINETE (DPN, OIPR, ANDE, CIAPOL, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) UNIVERSITES, COLLECTIVITES, Secteur privé	Rapports d'activités
Effet 3.2 L'engagement du secteur privé en faveur de	Proportion d'entreprises	Pourcentage des entreprises mettant en	Effet	Indicateur phare cible 15	Ministère en charge de	MINEDDTE (REDD+, CIAPOL,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
la biodiversité est renforcé et traduit par des actions concrètes	mettant en œuvre des mesures de protection de la biodiversité	œuvre des mesures de protection de la biodiversité sur l'ensemble des entreprises identifiées			l'Environnement, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	ANDE, Fondation Parcs et Reserves, OIPR) CGECI, SECTEUR PRIVE, FIPME	
Produit 3.2.1 Le secteur privé est encouragé à la certification écologique	Nombre d'acteurs du secteur privé formés sur la biodiversité et à la certification écologique	Effectif total des acteurs du secteur privé formés sur la biodiversité et à la certification écologique	Produit	Indicateur complémentaire cible 15	Ministère en charge de l'Environnement, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	MINEDDTE (REDD+, CIAPOL, ANDE, Fondation Parcs et Reserves, OIPR) CGECI, SECTEUR PRIVE, FIPME	Rapports d'activités
	Des directives de sauvegarde de la biodiversité sont intégrés dans le secteur privé	Ligne de conduite donnée au secteur privé	Produit	Indicateur complémentaire cible 15	Ministère en charge de l'Environnement, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	MINEDDTE (REDD+, CIAPOL, ANDE, Fondation Parcs et Reserves, OIPR) CGECI, SECTEUR PRIVE, FIPME	Rapport d'activités
	Nombre d'appels d'offres ayant intégré les critères de	Ensemble total d'appels d'offres ayant intégré les critères de sauvegarde de la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire cible 15, 14, 19	Ministère en charge de l'Environnement, du commerce, de l'industrie et de	MINEDDTE (REDD+, CIAPOL, ANDE, Fondation Parcs et Reserves, OIPR) CGECI,	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	sauvegarde de la biodiversité				l'artisanat	SECTEUR PRIVE, FIPME	
	Nombre de grille d'évaluation élaboré et disponible pour le secteur privé	Instrument d'évaluation qui définit les critères et les performances	Produit	Indicateur complémentaire cible 15	Ministère en charge de l'Environnement	MINEDDTE, MFB, MINEF, Entreprises de certifications	Rapport d'activités
Produit 3.2.2 Le cadre juridique est renforcé afin d'intégrer et de consolider les mesures de protection de la biodiversité dans les pratiques du secteur privé	Nombre d'entreprises bénéficiant des incitations fiscales ou des subventions pour consolider les mesures de protection de la biodiversité	Effectif total d'entreprises bénéficiant des incitations fiscales ou des subventions pour consolider les mesures de protection de la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire cible 15	Ministère en charge de l'Environnement	MFB, MEP, PRIMATURE	Rapport d'activités, Rapport PND
	Décret prévu par l'article 14 de la loi d'orientation sur le développement durable pour	Textes de loi pris	Produit	Indicateur complémentaire cible 15	MINEDDTE	MINEDDTE/DAJC	Journal Officiel, Textes juridiques

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	fixer les modalités de mise en œuvre de la Responsabilité sociétale des Organisations est disponible						
	Loi sur les Parcs et Réserves révisée et promulguée	Textes de loi	Produit	Indicateur complémentaire cible 3 et 14	MINEDDTE	MINEDDTE/ DAJC/OIPR	Rapport MINEDDTE
	Nombre de partenariats établis entre le secteur privé et les organisations de conservation de la biodiversité	Nombre de conventions signées	Produit		Ministère en charge de l'Environnement, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, organisations de conservation de la biodiversité	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH, CEGCI, CDB, SECTEUR PRIVE, APBEFCI, organisations de conservation de la biodiversité	Documents de Conventions Rapports de mise en œuvre
Effet 3.3 Les modes de production et de consommation durables	Pourcentage d'hommes et de femmes	Proportion de personnes ayant adopté des pratiques de	Effet	Indicateur complémentaire cible 16	MINEDDTE	Universités Etude INS	Rapport d'enquête

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
sont adoptés à grande échelle	adoptant des modes de consommation et de production durable	consommation et/ou de production réduisant les impacts négatifs sur la biodiversité, rapportée à la population totale ciblée, avec désagrégation par sexe					
Résultat/Produit 3.3.1 L'éducation à la production et à la consommation durable est renforcée	Nombre de modules sur la production et la consommation durables intégrés dans les programmes scolaires et universitaires	Nombre total de modules pédagogiques officiellement intégrés dans les curricula de l'enseignement primaire, secondaire, technique et supérieur portant explicitement sur la production et la consommation durables en lien avec la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire16 , 21	Ministères en charge de l'Environnement, de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique, de la formation professionnelle et de l'Enseignement Supérieur Agriculture, MIRAH	Education Nationale (DPFC, DVS) Enseignement technique (DFPE, AGEFOP) Formation Professionnel (INFS, DGPS) Enseignement supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches)	Rapport d'activités MINEDDTE, Rapports PND
	Nombre de campagnes de sensibilisation à la production et consommation	Nombre total de campagnes de sensibilisation sur une période déterminée, visant à promouvoir	Produit	Indicateur complémentaire cible 16	Ministères en charge de l'Environnement, de l'Education	Directions des ministères en charge des questions de la Biodiversité, Enseignement	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	durables organisées	des comportements de production et/ou de consommation réduisant les pressions sur la biodiversité			Nationale, de l'Enseignement Technique, de la formation professionnelle et de l'Enseignement Supérieur Agriculture, MINEF, MIRAH,	supérieur (ENS, UNIVERSITES, DGRI, DOUVAG, Centres de recherches) MINETE (OIPR, ANDE, DEBEC DQEPR) MINEF (DGFF, DFRC, DGRE, DPA, DGPA) MEMINADER (DGPV, DGPSA, DCVSA, DCPE DPVCQ) Education Nationale (DPFC, DVS) Enseignement technique (DFPE, AGEFOP) Formation Professionnel (INFS, DGPS)	

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
						ONG, OSC, Secteur privé Coopératives	
	Nombre de programme sur la production et consommation durable diffusés dans les médias locaux	Nombre total de contenus médiatiques (programmes, émissions, reportages, chroniques, capsules, etc.) diffusés par des médias locaux (radio, télévision, presse écrite, médias en ligne) qui traitent des thématiques liées à la production et à la consommation durable	Produit	Indicateur complémentaire cible 16, 21 et 14	Ministères en charge de l'Environnement, de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique, de la formation professionnelle et de l'Enseignement Supérieur Agriculture, MINEF, MIRAH,	MINEDDTE, MINEF, MEMINADER, MIRAH,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
,	Nombre de leader communautaires formés	Effectif total de leader communautaires formés sur les modes de production et consommation durable	Produit	Indicateur complémentaire cible 21	MINEDDTE,	MINEDDTE, MINEF, MEMINADERPV, MIRAH,	Rapports d'activités
Produit 3.3.2 L'accès à des informations pertinentes sur la production et la consommation durables est amélioré	Plateforme digitale de promotion de consommation durable fonctionnelle	Existence et fonctionnalité d'un outil de promotion de consommation durable	Produit	Indicateur binaire cible 21 et 14	MINEDDTE,	MINEDDTE, MINEF, MEMINADER, MIRAH,	Rapports d'activités
Effet 3.4. Les incitations et subventions nuisibles à la biodiversité sont réduites, tandis que les incitations positives favorisent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Volume des subventions nuisibles éliminées	Montant total des subventions publiques identifiées comme ayant un impact négatif sur la biodiversité qui ont été totalement supprimées au cours d'une période donnée	Effet	Indicateur phare cible 18	Ministère en charge de l'Environnement, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	Ministère en charge des Finances et du Budget (Direction Générale des Impôts, Douanes) CEGCI, SECTEUR PRIVE, APBEFCI	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Volume de subventions accordées en vue de favoriser la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Valeur financière totale des subventions publiques accordées au cours d'une période donnée	Effet	Indicateur phare cible 18	Ministère en charge de l'Environnement, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	Ministère en charge des Finances et du Budget (Direction Générale des Impôts, Douanes) CEGCI, SECTEUR PRIVE, APBEFCI	Rapports d'activités
Produit 3.4.1 Les incitations nuisibles à la biodiversité identifiées sont éliminées	Plan d'action de suppression ou de modification des incitations nuisibles disponible	Un plan d'action de suppression ou de modification des incitations nuisibles existe	Produit	Indicateur complémentaire cible 18	MINEDDTE,	MIRAH, MINEF, MINEDDTE, MEMINADERPV, Secteur privé	Rapport d'activité
	Décret prévu par l'article 7 de la loi d'orientation agricole sur la règlementation de l'agrobusiness, de l'agrochimie, de l'agro-	Texte de loi	Produit	Indicateur complémentaire cible 18	Ministère en charge de l'Environnement	MEMINADER, MINEDDTE, CIAPOL DDISC	Rapport d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	industrie, l'agro-pharmacie ; la biotechnologie disponible						
Produit 3.4.2 Les incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité sont renforcées	Volume des subventions positives octroyées	Nombre de subventions et d'incitations fiscales développées	Produit		MINEDDTE	DGE/Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère en charge des PME, CEPICI, CGECI, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, FIPME	Rapports d'activités
	Nombre de projets communautaires soutenant la biodiversité	Nombre total de projets ou d'initiatives portés par des communautés locales (groupements, coopératives, associations, ONG locales, etc.) qui ont pour objectif explicite de conserver, restaurer ou utiliser durablement la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire cible 22 ; 23	MINEDDTE,	MIRAH, MINEF, MINEDDTE, MEMINADER	Rapport d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Impact 4 : Adoption de mesures politiques, juridiques et institutionnelles et leur application en vue d'un accès et partage des avantages tirés de la biodiversité et prévention des risques biotechnologiques	Proportion des avantages monétaires et non monétaires partagés avec les communautés locales.	Part des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques ou des savoirs traditionnels associés qui est effectivement partagée avec les communautés locales, conformément aux accords APA (Accès et Partage des Avantages)	Effet	Indicateur Phare cible 13.1.2	Autorité nationale APA, ministères sectoriels, projet	Autorité nationale APA, ministères sectoriels, projet	Rapport d'enquête auprès des communautés locales
Effet 4.1 Un cadre politique, juridique et institutionnel est en place pour garantir le partage juste et équitable des avantages issus des ressources génétiques (APA), des informations de séquençage numérique et des connaissances traditionnelles associées	Existence d'un cadre juridique national sur l'APA	Mesure l'existence et l'opérationnalisation d'un cadre juridique national encadrant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages	Produit	Indicateur binaire 13.0.1	Autorité nationale APA, ministères sectoriels, projet	Autorité nationale APA, ministères sectoriels, projet	Rapport d'enquête auprès des communautés locales
Produit 4.1.1 Le cadre juridique et institutionnel pour la mise en œuvre effective de l'APA est renforcé	Décret sur l'APA disponible	Existence ou non du décret	Produit	Indicateur binaire 13.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEME	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
					NT SUPERIEUR		
	Nombre de points de contrôle et de bio banque	Nombre total d'infrastructures établies et fonctionnelles ayant pour objectif de surveiller, enregistrer, stocker ou contrôler l'accès aux ressources génétiques et aux informations associées	Produit	Indicateur 13.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Nombre de saisies réalisées aux frontières	Effectif total de de contrebandiers arrêtés et de ressources génétiques interceptées	Produit	Indicateur 13.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Le centre d'échange APA est opérationnel	Le centre d'échange APA est opérationnel	Produit	Indicateur binaire 13	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Nombre de protocoles bio culturels	Effectif total de protocoles bio culturels disponible	Produit	Indicateur binaire 13.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB,	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE,	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	développé				MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	DAJC, MINEDDTE	
	Existence du système d'information en matière d'APA	Existence ou non du décret	Produit	Indicateur binaire 13.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
Produit 4.1.2 L'implication des collectivités territoriale, des chercheurs, du secteur public et privé, et de la société civile, ainsi que la participation inclusive des communautés locales est assurée	Pourcentage de programmes, projets ou mécanismes de gouvernance de la biodiversité intégrant formellement des dispositifs de participation multi-acteurs et inclusive	Proportion des programmes, projets ou cadres de gouvernance liés à la biodiversité disposant de mécanismes formels garantissant la participation de plusieurs catégories d'acteurs, y compris les communautés locales, avec des dispositions spécifiques en faveur de l'inclusion (genre, jeunes, groupes vulnérables)	Produit	Indicateur complémentaire Cible 22 et 23	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MEMINADER,	ONG, Projets, PTF, Collectivités, MINEDDTE, MINEF, MEMINADER, MIRAH, ANADER, SODEFOR, OIPR, MEP	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Nombre de sessions de formation et d'ateliers sur l'APA pour les communautés locales, les autorités décentralisées, les chercheurs et les entreprises privées organisés	Effectif total de sessions de formations	Produit	Indicateur complémentaire 21.2.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Le CHM et le BCH sont opérationnels	Fonctionnalité des centres	Produit	Indicateur binaire 21.0.1, 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapport d'activités
	Cadres de concertation multi-acteurs fonctionnels	Documents de création signé et les PV de réunion, Rapport d'activité	Produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER,	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Comités locaux de suivi de la mise en œuvre de l'APA créée dans les 31 régions	Documents de création et les PV de réunion, Rapport d'activité	Produit		MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER,	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapport d'activités
Produit 4.1.3 L'APA est intégrée dans les politiques et stratégies des ministères concernés	Existence de la ligne directrice pour l'intégration de l'APA dans les politiques et les secteurs	1 ligne directrice existe de façon formelle	Produit	Indicateur complémentaire 13.0.1, 13.2.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Existence d'un mécanisme de suivi des lignes directrices	Existence d'un mécanisme permettant de suivre la prise en compte des lignes directrices	Produit	Indicateur complémentaire 13.2.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
Produit 4.1.4 Les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées (RGCTa) sont valorisées	Nombre de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées (RGCTa)	Effectif total de RGTCa valorisé	Produit	Indicateur phare : 13.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	valorisé						
	Etude socioéconomique sur la valeur des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées réalisée	Réalisation effective de l'étude	Produit	Indicateur complémentaire 13.1.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Nombre total d'acteurs de la chaine de valeur des ressources génétiques et les connaissances traditionnelles RGCT	Effectif total d'acteurs de la chaine de valeur des ressources génétiques et les connaissances traditionnelles RGCT	Produit	Indicateur complémentaire 13.1.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Nombre de lignes directrices disponible	Nombre de lignes directrices élaboré pour l'utilisation durable des ressources génétiques	Produit	Indicateur complémentaire 13.2.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Existence du programme de valorisation des ressources	Existence du programme de valorisation des ressources	Produit	Indicateur binaire 13.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
Effet 4.2 Les risques liés à la biotechnologie sont mieux prévenus, la manipulation de la biotechnologie est sécurisée et le partage de ses avantages est renforcé	Existence d'un cadre juridique, administratif ou politique national concernant la biosécurité	Existence d'un cadre juridique, administratif ou politique national en matière de biosécurité conforme au Protocole de Cartagena	Produit	Indicateur binaire 17	MINEDDTE	MINEDDTE	Rapport d'activité
Produit 4.2.1 Le cadre juridique pour les biotechnologies modernes est renforcé	Existence de la Commission Nationale de Biosécurité et de Bio-sureté et de l'Observatoire National de biosécurité	Décret portant création de la Commission Nationale de Biosécurité et de Bio-sureté et de l'Observatoire National de biosécurité pris	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Décret de création
	Décret portant création du	Comité biotechnologie fonctionnel	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE,	OIPR, MINEF, ONG, Universités,	Décret de création

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Comité biotechnologie disponible					MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	
	Arrêté relatif à la procédure d'utilisation des biotechnologies modernes ou des produits constitués d'OGM et contenant des OGM, disponible	Arrêté relatif à la procédure d'utilisation des biotechnologies modernes ou des Produits constitués d'OGM et contenant des OGM, disponible	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Arrêté de création
	Décret fixant les modalités d'agrément et les conditions de déclaration pour l'utilisation des OGM disponible	Décret pris	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Décret de création
	Arrêté sur la coexistence des	Arrêté disponible	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF,	OIPR, MINEF, ONG, Universités,	Décret de création

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	cultures transgéniques et non transgéniques disponible				MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	
	Arrêté sur le confinement préalable de tout OGM et des produits contenant des OGM non destinés à être directement consommé ou à être transformé disponible	Arrêté sur le confinement préalable de tout OGM et des produits contenant des OGM non destinés à être directement consommé ou à être transformé disponible	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Décret
	Résultat de l'évaluation des risques liés aux biotechnologies modernes sur la biodiversité et la santé humaine disponible	L'existence et la disponibilité d'un rapport d'évaluation des risques liés à l'utilisation des biotechnologies modernes, en particulier les organismes génétiquement modifiés (OGM), sur la	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapport d'évaluation

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		biodiversité et la santé humaine					
	Existence de mécanisme de suivi et d'évaluation des impacts des biotechnologies sur l'environnement et la biodiversité	Mise en place et opérationnalité de mécanisme de suivi et d'évaluation des impacts des biotechnologies sur l'environnement et la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapport d'activités
	Nombre de lignes directrices pour l'utilisation des biotechnologies développées	Nombre de lignes directrices pour l'utilisation des biotechnologies développées	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
Produit 4.2.2 La transparence et la participation du public sont assurées dans les activités liées à la biotechnologie	Nombre de protocoles pour informer le public sur les projets de biotechnologie et leurs potentiels impacts établis	Ensemble de protocoles pour informer le public sur les projets de biotechnologie et leurs potentiels impacts établis	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Plateforme numérique fonctionnelle	Plateformes de consultation pour l'information et la participation des communautés locales et les parties prenantes aux activités liées à la biotechnologie fonctionnelles	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées	Total des actions structurées de communication, d'information et d'éducation menées sur les biotechnologies modernes, leurs avantages et leurs risques potentiels	Produit	Indicateur binaire 17.0.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR, MINEF, ONG, Universités, MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapport d'activités
Impact 5 : Renforcement de la coopération, des capacités et de la mobilisation des ressources	Montant des ressources financières mobilisées et fournies pour la mise en œuvre de la SPANB	Montant total des ressources financières (publiques, privées, nationales et internationales) mobilisées, engagées ou effectivement dépensées pour la mise en œuvre des actions prévues dans la Stratégie et Plan	Effet	Indicateur phare cible 19	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	Rapport PND, COMOREX, Rapport de mise en œuvre de la SPNAB

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		d'Action National pour la Biodiversité (SPANB)					
	Nombre de coopératives de femmes ayant obtenu un financement vert	Nombre total de coopératives exclusivement féminines qui ont pu accéder à un financement vert	Produit	Indicateur complémentaire, cible 14 et 22	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH	Rapport CDN 3.0
Effet 5.1 Des financements nationaux et internationaux sont mobilisés pour soutenir la mise en œuvre des actions de conservation de la biodiversité	Volume de financement mobilisé	Montant total de de financement mobilisé	Produit	Indicateur complémentaire, cible 19	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADERPV MIRAH	COMOREX, Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produit 5.1.1 Les dépense de la CI en matière de biodiversité sont connues	Dépense totale en matière de biodiversité	Montant total des ressources financières mobilisées et effectivement dépensées	Produit	Indicateur binaire 19	- MINEDDTE, MINEF, MFB, MEMINADER, MEP, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature, projets, ONG, collectivités	Rapport d'étude
	Rapport de l'étude catégorisation des dépenses en matière de biodiversité disponible	Existence d'un rapport officiel validé présentant les résultats d'une étude nationale de catégorisation des dépenses publiques et/ou privées consacrées à la biodiversité, permettant d'identifier, de classifier et d'analyser les flux financiers affectés à la conservation, à la restauration et à l'utilisation durable de	Booléen	Indicateur complémentaire cible 19	PNUD/Biofin	MINEDDTE, MFB, Min sestoriel impliqué	Rapport d'étude

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		la biodiversité et des services écosystémiques					
	Rapport de l'étude des dépense financier et budgétaire des secteurs publiques et privé disponible	Rapport de l'inventaire financier et budgétaire publique et privé	Booléen	Indicateur complémentaire cible 19	PNUD/Biofin	MINEDDTE, MFB, Min sectoriel impliqué	Rapport d'étude
	Existence de lignes budgétaires consacrées à la biodiversité afin d'intentionnaliser l'ADB	Nombre de lignes budgétaires consacrées à la biodiversité afin d'intentionnaliser l'ADB crées	Produit	Indicateur binaire cible 19	MINEDDTE	MFB, Min sestoriel impliqué, PNUD/Biofin,	Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produit 5.1.2 Le capital naturel de la Côte d'Ivoire est évalué et intégré dans le calcul du produit intérieur brut	Nombre d'instruments de politiques économiques ayant intégrées le capital naturel	Nombre d'instruments de politiques économiques ayant intégrées le capital naturel	Produit		- MINEDDTE, MINEF, MFB, MEMINADER, MEP, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, MIRAH, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature	Rapport d'étude
	Rapport d'étude disponible	Etudes sur la valeur économique des écosystèmes réalisées	Booléen	Indicateur complémentaire cible 19	PNUD/Biofin	MINEDDTE, MFB, Min sestoriel impliqué	Rapport API Rapport d'études
Produit 5.1.3 Le cadre institutionnel pour la mobilisation des ressources financières dédiées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité est renforcé	Nombre de solutions de financement interne identifié	Ensemble des mécanismes financiers nationaux (publics ou privés) mobilisés spécifiquement pour soutenir la biodiversité.	Produit	Indicateur complémentaire, cible 19	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	COMOREX, Rapport d'activités
	Nombre de solutions de financement externes	Ensemble des mécanismes financiers internationaux mobilisés	Produit	Indicateur complémentaire, cible 19	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER	COMOREX, Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	identifié	spécifiquement pour soutenir la biodiversité			MIRAH MINEDD	MIRAH MINEDD	
	Plan d'action de mobilisation des ressources (plan de financement de la biodiversité) disponible	Ensemble des documents stratégiques de financement (plan, feuille de route, stratégie) conçus et validés par les institutions nationales ou partenaires, visant à mobiliser et orienter les ressources financières pour la biodiversité.	Produit	Indicateur complémentaire, cible 19	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	COMOREX, Rapport d'activités
	Document de gestion des connaissances en matière de biodiversité disponible	Existence et disponibilité officielle d'un document structuré de gestion des connaissances sur la biodiversité	Produit	Indicateur binaire, cible 21	MINEDDTE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF	Rapport d'activités DGE
	Nombre de cadres et agents du MINEDDTE formés sur les	Nombre d'agents et cadres du Ministère en charge de l'environnement ayant	Produit	Indicateur complémentaire, cible 20	MINEDDTE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF	Rapport d'activités DGE

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	thématiques de coopérations internationales et recherche de financement	suivi avec succès une formation structurée sur les thématiques de coopérations internationales et recherche de financement					
	Nombre de comité ou instances de gouvernance créée pour appuyer la DCIMF				MINEDDTE	MFB, MEF, MESRS et les Min Sectoriels impliqués, PNUD/Biofin PTF	
Produit 5.1.4 Une fiscalité dédiée à la biodiversité est instaurée	Nombre de sources de recettes fiscales	Ensemble des catégories de prélèvements obligatoires (impôts, taxes, redevances, droits) qui génèrent de recettes fiscales pour l'Etat et qui peuvent être mobilisés ou suivis en lien avec la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire, cible 19	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER MIRAH MINEDD	COMOREX, Rapport d'activités
	Décret portant attributions, organisation et fonctionnement	Acte réglementaire qui définit la mission, la structure administrative et les	Produit	Indicateur complémentaire, cible 19	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER	MINEDDTE MBF MEPD MEMINADER	COMOREX, Rapport d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	du Fonds pour l'Environnement et le Développement Durable disponible	règles de gestion quotidienne du fonds			MIRAH MINEDD	MIRAH MINEDD	
Effet 5.2 Les acteurs disposent de capacités renforcées et ont un meilleur accès aux données, informations et technologies innovantes pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Pourcentage d'acteurs formés déclarant une amélioration de leurs capacités d'utilisation des données et technologies	Proportion d'acteurs ayant bénéficié de formations en matière de données, d'informations et de technologies innovantes liées à la biodiversité, qui déclarent une amélioration effective de leurs capacités à accéder, analyser, utiliser et exploiter ces données et technologies pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Effet	Indicateur complémentaire des cibles 20 et 2123	- MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MEP, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature, Centre national de recherche en tradition orale (CNTRO), INS	Rapports d'activités
Produit 5.2.1 Les capacités des acteurs en matière de gestion et de conservation durable de la biodiversité sont renforcées	Nombre d'acteurs formés en gestion et conservation	Total des personnes (administrations, collectivités territoriales, OSC, secteur privé,	Produit	Indicateur complémentaire Cibles 20.	Ministère en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	durable de la biodiversité	communautés locales, femmes et jeunes) ayant suivi une formation reconnue sur la gestion et la conservation durable de la biodiversité			Animales et halieutiques Economies et finances Plan Enseignement supérieur et recherche scientifique Agriculture NTIC	MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature	
	Nombre de manuels de formation élaborés	Nombre total de manuels de formation élaboré en vue de renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion et de conservation durable de la biodiversité	Produit		Ministère en charge de : Environnement Eaux et forêts Ressources Animales et halieutiques Economies et finances Plan Enseignement supérieur et recherche scientifique Agriculture NTIC	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature	Rapports d'activités
	Nombre d'acteurs	Total des personnes (administrations,	Produit	Indicateur complémentaire	Ministère en charge de :	OIPR ; MINEF ; ONG ;	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	formés en en matière d'accès aux informations et aux technologies innovantes	collectivités territoriales, OSC, secteur privé, communautés locales, femmes et jeunes) ayant suivi une formation reconnue en matière d'accès aux informations et aux technologies innovantes		Cibles 20.	Environnement Eaux et forêts Ressources Animales et halieutiques Economies et finances Plan Enseignement supérieur et recherche scientifique Agriculture NTIC	UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature	
	Nombre d'étudiants formés en littérature orale sur les questions de biodiversité	Effectif total d'étudiants en littérature orale sur les questions de biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire cible 21	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MEP, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, Primature, Centre national de recherche en tradition orale (CNTRO)	Rapports d'activités
	Nombre de programme de	Total des programmes structurés de mentorat	Produit	Indicateur complémentaire	MINISTERE DE LA FAMILLE,	OIPR ; MINEF ; ONG ;	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	de mentorat pour accompagner les femmes et les jeunes filles mis en place	conçus, validés et effectivement déployés sur une période donnée, visant à accompagner les femmes et les jeunes filles ainsi que celles issues des communautés locales dans leurs parcours de leadership		cible 20, 21 et 22	DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	
	Nombre de programmes développés	Total des programmes de formation et d'éducation développés sur les droits, les responsabilités et les compétences de leadership pour les femmes, les jeunes et les communautés locales	Produit	Indicateur complémentaire cible 20, 21 et 22	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'activité
	Nombre de sessions de formation et nombre de femme formées	Ensemble de femmes engagées dans la conservation de la biodiversité formé sur le leadership, la gestion	Produit	Indicateur complémentaire cible 20, 21 et 22	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT,	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	sur le leadership, la gestion de projet et plaidoyer	de projet et plaidoyer et nombre total de sessions de formation			MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	
	Nombre d'agriculteurs formés aux pratiques agroécologiques	Total de personnes formés aux pratiques agroécologiques et désagrégé par âge et sexe	Produit	Indicateur complémentaire cible 10	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH	MEMINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	Rapport MEMINADER, MINEDDTE, MINEF, MIRAH
	Nombre de campagne de sensibilisation des communautés locales exposées aux dangers des EEE	Total des actions organisées et mises en œuvre visant à informer, éduquer et sensibiliser les communautés locales sur les risques liés aux EEE, ainsi que sur les bonnes pratiques de prévention, de contrôle et de gestion	Produit	Indicateur complémentaire cible 6	MEMINADER, MINEDD, MINEF, MIRAH	MEMINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER, conseils	c
	Nombre d'agents de contrôle environnementa	Nombre d'agents de contrôle environnemental formés et équipés	Produit		MINEDDTE	MEMINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF, FIRCA,ANADER,	MEMINADER,MIRAH,MINEDD,MINEF,

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	l formés et équipés					ANDE, conseils	FIRCA,ANADER, conseils
	Nombre de sessions de formation et d'ateliers sur l'APA pour les communautés locales, les autorités décentralisées, les chercheurs et les entreprises privées organisés	Effectif total de sessions de formations	Produit	Indicateur complémentaire 21.2.1	MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Protocole de Nagoya, Cabinet MINEDDTE, DAJC, MINEDDTE	Rapports d'activités
	La biodiversité est intégrée dans les manuels scolaires	Niveau d'intégration des notions relatives à la biodiversité, aux services écosystémiques, à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans les manuels scolaires officiels en vue de sensibiliser la petite enfance sur la	Produit	Indicateur binaire cible 21	MENA, MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, MEMINADER, MINISTERE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	MENA	Rapport MINEDDTE

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		biodiversité					
	Nombre de coopératives féminines ayant accès au financement	Effectif total des coopératives féminines engagées dans la préservation de la biodiversité appuyées financièrement	Produit	Indicateur binaire cible 22	MINEDDTE	MENA, MINEDDTE, MINEF, MIRAH, MFB, ONG, faitières, Collectivités, MFB	COMOREX, Rapports d'activités
Produit 5.2.2 : Des mécanismes sont établis pour faciliter le transfert et l'adoption des technologies innovantes, ainsi que des connaissances et données scientifiques, par les communautés locales et les acteurs clés de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité	Pourcentage de femmes et jeunes filles ayant accès aux informations sur la biodiversité	Proportion (%) de femmes et de jeunes filles au sein de la population cible qui ont accès à des informations fiables, pertinentes et adaptées concernant la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire cible 21	MINEDDTE	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'activité
Produit 5.2.3 Les capacités des acteurs sur l'utilisation des plateformes de biodiversité existantes sont renforcées	Nombre de séances de renforcement de capacités réalisées	Nombre total de séances de formation ou d'ateliers organisés et effectivement réalisés pour renforcer les capacités des acteurs (institutions, chercheurs, ONG, communautés locales, etc.) dans l'utilisation des	Produit	Indicateur complémentaire cible 20	MINEDDTE	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances,	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		plateformes numériques ou institutionnelles existantes dédiées à la gestion et à la conservation durable de la biodiversité				MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	
Impact 6 : Implication effective des populations dans le suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SPANB	Niveau de participation des femmes, des jeunes et des communautés locales dans la mise en œuvre de la SPANB	Degré d'implication effective, inclusive et équitable de ces groupes dans les processus de planification, de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de prise de décision relatifs aux actions de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité dans le cadre de la SPANB	Effet	Indicateur binaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'études
Effet 6.1: La gouvernance et la prise de décision liées à la biodiversité sont inclusives, équitables et intégrant les considérations de genre.	Taux de satisfaction des femmes et des jeunes quant à leur niveau d'implication	Proportion de femmes satisfaites	Effet	Indicateur complémentaire 22, 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE,	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE,	Rapports d'études

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	dans les décisions				MIRAH, MINEF, MEMINADER	DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	
Produit 6.1.1 La participation des femmes, des jeunes et des communautés locales dans les instances décisionnelles liées à la biodiversité est accrue	Taux d'intégration des perspectives de genre dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des projets, programmes et politique	Proportion de politiques, stratégies, plans, programmes et projets nationaux intégrant explicitement des considérations de genre, allant de l'analyse genre au suivi-évaluation sensible au genre	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'études
	Pourcentage de participation féminine et communautaire observé	Quotas de participation (au moins 30 % de représentation féminine et communautaire) dans les comités, plateformes et processus décisionnels relatifs à la	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances,	Rapports d'études

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		biodiversité.				MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	
	Nombre de comités consultatifs fonctionnel	Effectif de comités consultatifs fonctionnel	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'activités
Produit 6.1.2 Les capacités des acteurs communautaires, des femmes et des jeunes sur la gouvernance environnementale sont renforcées.	Nombre de femmes, de jeunes et d'acteurs communautaires formés en gouvernance environnementale selon le sexe, l'âge	Nombre total de personnes issues des communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, ayant bénéficié d'au moins une formation formelle en gouvernance environnementale sur une période donnée	Produit	Indicateur complémentaire cible 20 et 22	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
						FEMME ET ENFANT	
	Nombre de programme de formation de mentorat mis en place	Ensemble des programmes élaborés pour la formation des acteurs	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'activité
	Pourcentage de femmes, des jeunes et des communautés locales ayant accès aux informations sur la biodiversité atteint	Proportion (%) de femmes et de jeunes filles au sein de la population cible qui a accès à des informations fiables, pertinentes et adaptées concernant la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'activité

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	Nombre d'accords de co-gestion ou de gestion communautaire des ressources naturelles formellement établis	Nombre total d'initiatives communautaires promues favorisant la co-gestion durable des ressources naturelles (Parcs et réserves, principaux plans d'eau, RNV)	Produit	Indicateur complémentaire 21, 22	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'activité
	Taux de satisfaction des femmes et jeunes sur leur niveau d'influence dans la gestion des AMCEZ	Proportion de femmes et de jeunes impliqués dans la gestion des AMCEZ qui déclarent être satisfaits ou très satisfaits de leur niveau réel d'influence dans les processus de prise de décision, de planification, de mise en œuvre et de suivi relatifs à ces zones	Effet	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'études
Produit 6.1.3 Les femmes, les jeunes, les communautés locales et les	Pourcentage de femmes, de jeunes et de	Proportion des sièges occupés par des femmes, des jeunes et	Produit	Indicateur complémentaire 22, 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ;	Rapports d'activités

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
populations vulnérables sont impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans, politiques et programmes en faveur de la biodiversité	représentants des communautés locales siégeant dans les comités d'élaboration et de suivi des politiques biodiversité	des représentants des communautés locales au sein des comités, commissions, groupes de travail et instances formelles chargés de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques, plans et programmes relatifs à la biodiversité			ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	
Effet 6.2 Les femmes et les jeunes sont pleinement prises en compte dans la gestion, la prise de décision et le partage des bénéfices liés à la biodiversité, assurant l'égalité des sexes	Taux de satisfaction des femmes et des jeunes quant à leur niveau d'implication dans les décisions	Proportion de femmes et de jeunes qui se déclarent satisfaits de leur implication dans les mécanismes de gouvernance (consultations, comités, comités locaux de gestion, approbation de plans, participation aux concertations…)	Effet	Indicateur complémentaire 23, 21	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'études

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
Produit 6.2.1 L'égalité des sexes est promue dans la gestion de la biodiversité et le partage des bénéfices qui en découlent	Proportion de femmes ayant accès aux ressources naturelles et au foncier	Pourcentage de femmes ayant accès aux ressources naturelles et au foncier	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'études
	Nombre de campagnes de sensibilisation pour informer les communautés locales sur l'importance de l'égalité des sexes dans la conservation, l'utilisation	Effectif de campagnes de sensibilisation pour informer les communautés locales sur l'importance de l'égalité des sexes dans la conservation, l'utilisation durable et le partage juste et équitable des avantages de la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET	Rapports d'études

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
	durable et le partage juste et équitable des avantages de la biodiversité					ENFANT	
Produit 6.2.2 Les femmes leaders sont promues et soutenues dans les initiatives de conservation et de gestion durable de la biodiversité	Montant des fonds et subventions pour soutenir les initiatives des femmes	Volume des fonds et subventions pour soutenir les initiatives des femmes	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'études
Produit 6.2.2 : Les femmes leaders sont promues et soutenues dans les initiatives de conservation et de gestion durable de la biodiversité	Nombre de femmes leaders appuyées techniquement et/ou financièrement pour des initiatives de conservation	Nombre total de femmes occupant un rôle de leadership (formel ou reconnu) qui ont bénéficié, au cours d'une période donnée, d'un appui technique et/ou financier en vue de concevoir, mettre en œuvre, gérer ou	Produit	Indicateur complémentaire 23, 19, 22	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE	Rapports d'études

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
		renforcer des initiatives de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité				FEMME ET ENFANT	
	Nombre d'initiatives féminines financées	Nombre total d'initiatives portées, dirigées ou majoritairement gérées par des femmes ayant bénéficié, au cours d'une période donnée, d'un appui financier formel en vue de la conservation, de la restauration ou de l'utilisation durable de la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire 23, 19, 22	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET ENFANT	Rapports d'études
	Nombre de femmes sensibilisées	Nombre de femmes sensibilisées à s'intéresser davantage aux métiers en rapport avec la biodiversité	Produit	Indicateur complémentaire 23	MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT, MINEDDTE, MIRAH, MINEF, MEMINADER	OIPR ; MINEF ; ONG ; UNIVERSITÉS ; MINADER, Cabinet MINEDDTE, DAJC, Ministère de l'économie et des finances, MINISTERE DE LA FAMILLE FEMME ET	Rapports d'études

Résultats stratégiques	Indicateurs	Définition	Type	Lien avec les cibles du CMBKM	Institutions responsables de la mesure	Fournisseurs de données/sources	Source
						ENFANT	

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

Adon, (M. P.), 2013. Variations spatiale et saisonnière du phytoplancton de la retenue d'eau d'Adzopé (Côte d'Ivoire) : composition, structure, biomasse et production primaire. Mémoire de Thèse unique, Université Nangui-Abrogoua, 150 p.

Adou Yao C. Y. et N'Guessan E. K., 2005. Diversité botanique dans le sud du parc national de Taï, Côte d'Ivoire. *Afrique Science* 01(2), pp. 295 – 313.

Adou Yao C. Y., Blom E. C., Denguéadhé K. T. S., Rompaey van R. S. A. R., N'Guessan K. E., Wittebolle G. et Bongers F., 2005. *Diversité floristique et végétation dans le Sud du Parc National de Ta*i. Tropenbos, 78 p. + annexe 40 p.

Adou-Bryn, (K. D.), (J.) Ouhon, (J.) Nemer, (C. G.) Yapo & (A.) Assoumou. 2004 : Dépistage sérologique de la toxoplasmose acquise chez les femmes en âge de procréer dans la commune de Yopougon (Abidjan, Côte d'Ivoire). *Bull Soc Pathol Exot,* 97(5): 345-348.

Adou-Bryn, (K. D.), (M.) Kouassi, (J.) Brou, (J.) Ouhon, (A.) Assoumou, 2001. Prévalence globale des parasitoses à transmission orale chez les enfants à Toumodi (Côte-d'Ivoire). *Med Afr Noire*, 48 : 394-8.

Agius, G. 2006. Infection à papillomavirus du col de l'utérus. JNI Bordeaux. www. Infectiologie.com/site/medias/JNI/JNI06 le 28/02/2013.

Agneroh, A.T., Kouakou, T.K., Koloholotcholofolo, S., Pohé, J. 2012. Identification et distribution des virus du *Lagenaria siceraria* (Molina) Standl et *Citrullus* sp. en Côte d'Ivoire. Journal of Animal & Plant Sciences, 2012. Vol. 13, Issue 2: 1758-1770.

Ahon, D. B., Egnankou, W. M., Kouadio, K. R. et Kouame, O. M. L., 2012. Inventaires préliminaires des oiseaux de la forêt des marais Tanoé-Ehy en Côte d'Ivoire. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 6(6): 4031-4045.

Ahon, D. B. et Asse, A.F., 2005b. Inventaire de la faune aviaire de la Forêt classée de Dassioko. Rapport ornithologique, Abidjan, Côte d'Ivoire, 17 p.

Aka, M., Pagano, M., Saint-Jean, L., Arfi, R., Bouvy, M., Cecchi, P., Corbin, D. & Thomas, S. 2001. Zooplankton variability in 49 shallow tropical reservoirs of Ivory Coast (West Africa). *International Review of Hydrobiology*, 85 : 491-504.

Aka, M.2003. Zooplancton des petits lacs de barrage du Nord et du Centre de la Côte d'Ivoire : communautés, biomasses, relations trophiques et impact de la prédation par les larves de Chaoborus et de poissons. Thèse unique, Université d'Abobo-Adjamé, 270 p.

Aka, R. A., Kouassi, K.N., Agnéroh, A.T., Amancho, N.A. & Sangaré, A. 2009. Distribution et incidence de la mosaïque du concombre (CMV) dans des bananeraies industrielles au Sud-Est de la Côte d'Ivoire.Sciences & Nature Vol.6 N°2 : 171 – 183.

Ake-Assi, L., 1984. Flore de la Côte d'Ivoire : étude descriptive et biogéographique avec quelques notes ethnobotaniques. Thèse de doctorat d'état et sciences naturelles. Abidjan, Côte d'Ivoire : Faculté des Sciences, Université d'Abidjan. 1206 p.

Ake-Assi, L., 1988. *Espèces rares et en voie d'extinction de la flore de la Côte d'Ivoire*. Monographie Systématique Botanique, Missouri Bot. Gard. 25, pp. 461-463

Ake-Assi, L., 2001. *Flore de la Côte d'Ivoire 1, catalogue, systématique, biogéographie et écologie*. Genève, Suisse : Conservatoire et Jardin Botanique de Genève ; Boisseria 57, 396 p.

Ake-Assi, L., 2002. *Flore de laCôte d'Ivoire 2, catalogue, systématique, biogéographie et écologie*. Genève, Suisse : Conservatoire et Jardin Botanique de Genève ; Boisseria58, 441 p.

Akoua-Koffi C., Akran, V., Peenze, I., Adjogoua, V., M.C. De Beer, M.C., A.D. Steele, M. Dosso & A. Ehouman. 2007. Aspects épidémiologiques et virologiques des diarrhées dues aux *Rotavirus* à Abidjan, Côte d'Ivoire (1997-2000). *Bull Soc Pathol Exot.*, 100, 4, 246-249.

Akpatou, K.B., 2009. Systématique et phylogéographie des espèces du genre Praomys Thomas 1915 (Rodentia, Muridae) des forêts de la Haute Guinée. Thèse de Doctorat, Université de Cocody, 136 pp.

Akpatou, K. B., Nicolas, V., Pires, D. & N'goran, E. 2007- Morphometric differentiation between two rodents, *Praomys tullbergi* (Thomas, 1894) and *Praomys rostratus* (Miller, 1900), in West Africa. Zootaxa 1607:21-34.

Akré S., C. Akoua-Koffi, C., Sindiane, E., Tieoulou, L., Adjogoua, E., Kadjo, H. & Dosso, M. 2008. Diagnostic des entérovirus non Poliovirus à Abidjan de 1996 à 2004. *Bull Soc Pathol Exot*, 2008, 101, 5, 387-390

Alegbejo M. D., I. Onu and O. O. Banwo. 2008. Cotton cultivars with moderate resistance to African cotton mosaic virus Spanish Journal of Agricultural Research 2008 6(1), 92-95

Alonso ? L.E), Lauginie ? F. et Rondeau, G. 2002. Une Évaluation Biologique de-Deux Forêts Classées du sud-ouestde la Côte d'Ivoire. Bulletin RAP *d'*Évaluation Rapide N° 34.

Ananda Amarasinghe, Joel N. Kuritsky, G. William Letson, Harold S. Margolis. 2011. Dengue Virus Infection in Africa Emerging Infectious Diseases. 17(8):1349-1354.

Anonyme (Monographie Nationale), 1998. Monographie Nationale sur la Diversité Biologique. Ministère de l'Environnement et de l'Urbanisme, Convention Diversité Biologique, Point Focal National, 235p.

Assemian, N. E. 2009. Systématique, diversité et dynamique spatio-temporelle du peuplement d'amphibiens d'une aire protégée Ouest africaine (Parc National du Banco ; Côte d'Ivoire) Thèse de Doctorat de l'Université d'Abobo-Adjamé.

Assemian N.E., Kouamé, N.G., Tohé, B., Gourène, G. & Rödel, M-O. 2006. The anurans of the Banco National Park, Côte d'Ivoire, a threatened West African rainforest. *SALAMANDRA*42 (1): 41-51. Aubry Pierre 2011. Fièvre de Lassa Actualités 2012http://medecinetropicale.free.fr/cours/lassa.pdf

Augustin Berghöfer, N'Golo Abdoulaye Kone, Ulrike Tröger, GIZ (2017) : Contribution du Parc national de la Comoé au développement de sa région, 32p.

Auhout, C.P. 2008. Morphologie et dynamique du trait de côte en Côte d'Ivoire. Coppération interuniversitaire Abidjan-Cocody-Nantes: 37-50 pp.

Bene Jck, Koné I, Gonedelé Bi S, Bitty Ea, Ouattara K Et Al. (2012) The Diurnal Primate Community Of The Tanoé Forest: Species Composition, Relative Abundance, Distribution, Polyspecific Associations And Conservation Status. Int J Biol Chem Sci 6: 51-64.

Bene, J-C.K., 2007- Les Règles Structurales Du Comportement Vocal Du Colobe Vert (*Procolobus Verus*) Dans Le Parc National De Taï, Côte D'ivoire. Thèse De Doctorat. Université De Cocody-Abidjan. 137 Pp.

Bergey's Manuel Of Systematic Bacteriology, Deuxième Édition, Volumes 1 À 5, The Williams And Wilkins Company, Baltimore, 2001-2009 Bergmans, W., Bellier, L, & Vissault, J. 1974. A Taxonomical Report On A Collection Of Megachiroptera (Mammalia) From Ivory Coast. Rev. Zool. Afr. 88 (1): 18-48.

Bianchi (F.), (F.) Acri, (F.B.) Aubry, (A.) Berton, (A.), Boldrin, (E.) Camatti, (D.) Cassin & (A.) Comaschi, 2003. Can Plankton Communities Be Considered As Bio-Indicators Of Water Quality In The Lagoon Of Venice? Marine Pollution Bulletin, 46 (8): 964-971.

BINET (D.), 1993. Zooplancton néritique de Côte d'Ivoire. *In* Le Loeuff, P., Marchal, E. & Amon Kothias, J.B. (Eds.). Environnement et Ressources aquatiques de Côte d'Ivoire. Tome I, le milieu marin, Editions de l'ORSTOM, Paris ; pp. 167-193.

Bini J.C., E. Ekaza, H. Faye-Kette, K.A. Veh, L. Nigue, M.Y. Borget-Alloue, A.V. Akran & M. Dosso. 2007. Détection par RT-PCR des premiers cas d'*Astrovirus* dans les selles humaines à Abidjan, Côte d'Ivoire.*Bull Soc Pathol Exot*, 100, 4, 243-245.

BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2012. *Species factsheets.* www.birdlife.org/datazone.

Bitty, E.A., 2008-Locomotion Et Posture Durant Les Activités Du Singe *Cercopithecus Nictitans Stampflii*, Jentink, 1888 (Cercopithecidae) Dans Le Parc National De Taï, Côte D'ivoire. Thèse De Doctorat. Université De Cocody-Abidjan. 118 Pp.

Blackwell M., Vilgalys R., James T.Y., Taylor J.W. 2012. Fungi. Eumycota: Mushrooms, Sac Fungi, Yeast, Molds, Rusts, Smuts, Etc. Version 30 Janvier 2012. Http://Tolweb. Org/Fungi/2377/2012.01.30 In The Tree Of Life Web Project, Http://Tolweb.Org/.

Blench, R. (2007) Mammals Of The Niger Delta, Nigeria. Unpublished. 75 Pp.

Boisserie, J.R. (2005) The Phylogeny And Taxonomy Of Hippopotamidae (Mammalia: Artiodactyla): A Review Based On Morphology And Cladistic Analysis. Zoological Journal Of The Linnaean Society, 143 : 1-26.

Borrow, N. And Demey, R., 2004. Field Guide To The Birds Of Western Africa Christopher Helm, London, Uk., 511 P.

Bouchet P., 2005. Les Champignons : Mycologie Fondamentale Et Appliquée. Editions Elsevier Masson, 191 Pages.

Brou Ahossi Nicolas (2016) : Éducation Relative À L'environnement En Milieu Scolaire Ivoirien : Réflexion Pour Un Regard Critique, European Scientific Journal Vol.12, No.2 Issn : 1857 – 7881.

Lecoq H: 2010. Abstract. First Report Of *Zucchini Yellow Mosaic Virus* In Cucurbits In Ivory Coast. *Plant Dis.* 94 (11):1378.

Ceballos, G., & Ehrlich, P., 2008- Discovery Of New Mammals Species And Their Implications For Conservation And Ecosystem Services. *Pnas.*Doi 10.1073. 0812419106.

CEDEAO (2021) : rapport sur l'état de l'environnement, rapport national, 251 p.

Chang (K. H.), (M) Sakamoto& (T.) Hanazato, 2005. Impact Of Pesticide Application On Zooplankton Communities With Different Densities Of Invertebrate Predators: An Experimental Analysis Using Small-Scale Mesocosms.*Aquat Toxicol.*; 72(4): 373-82.

Chatelain C., Aké-Assi L., Spichiger R., Gautier L., 2010. Carte De Distribution Des Plantes De Côte D'ivoire. Conservatoire Et Jardin Botanique De La Ville De Génève, 262 P.

Chatelain C., Kadjo B., Koné I & Refish J. 2001. Relations Faune-Flore Dans Le Parc National De Taï : Une Étude Bibliographique. Tropenbos-Côte D'ivoire Serie 3. Isbn 90-5113_049-X.

Collen, B., Howard, R., Konie, J., Daniel, O. And Rist, J. (2011) Field Surveys For The Endangered Pygmy Hippopotamus *Choeropsis Liberiensis* In Sapo National Park, Liberia. Oryx, 45: 35-37.

Collier, P., 2004. Ressources Naturelles, Développement Et Conflits : Liens De Causalité Et Mesures Politiques. Oxford University, 19 Pp.

Constanza, R., D'arge, R., De Groot, R., Farberk, S., Grasso, M., Hannon, B., Limburg, K., Naeem, S., O'neill, R.V., Paruelo, J., Raskin, R.G., Suttonkk, P. & Van Den Belt, M., 1997- The Value Of The World's Ecosystem Services And Natural Capital. *Nature* 387:

Conway (D.V.P.), 2012. Marine Zooplankton Of Southern Britain. Part 2: Arachnida,

Côte D'ivoire. Rap Bulletin N° 34 (Pp.101–109). Conservation International., Washington, D.C. Usa.

Couacy-Hymann E., G.-L. Aplogan, O. Sangaré, Z. Compaoré, J. Karimu, K.A. Awoueme,

Cox P.A., 2001. Indigenous Peoples And Conservation. *Plant Talk*25: 3.

Da (K. P.), (2007). Étude Taxinomique Du Phytoplancton Dulçaquicole Des Masses D'eau Lentiques Et Lotiques De Quelques Sites Au Sud De La Côte D'ivoire, Entre Les Fleuves Bandama Et Bia : Apports De La Microscopie Électronique À Balayage. Thèse De Doctorat D'état Ès Sciences Naturelles. Université D'abidjan Cocody, Abidjan, 402 P.

Da (K. P.), Zongo F., Mascarell G. & (A.) Couté, 2004. *Bagredinium*, Un Nouveau Genre De Péridiniales (Dinophyta), D'eau Douce De L'afrique De L'ouest. *Archiv Für Hydrobiologie Supplement*, 150 / *Algological Studies*, 111 : 45 - 61.

Danho F.R. Neuba, Djah F. Malan, Moussa Koné Et Yao L. Kouadio (2014) : Inventaire Préliminaire Des Plantes Envahissantes De La Côte D'ivoire, Journal Of Animal &Plant Sciences, Vol.22, Issue 2 : 3439-3445.

David, N. Et Gosselin, M., 2002a. Gender Agreement Of Avian Species Names. Bull. Br. Ornithol. Cl. 122: 14–49.

David, N. Et Gosselin, M., 2002b. The Grammatical Gender Of Avian Genera. Bull. Br. Ornithol. Cl. 122 : 257–282. De La Baie De Cocody, Abidjan (Côte D'ivoire). D.E.A. De Botanique (Option Biologie, Morphologie Et Taxonomie Végétales), Laboratoire De Botanique, U.F.R. Biosciences, Université De Cocody-Abidjan, 65 P.

Decher, J., Kadjo B., Abedi M.L., Elhadji O.T., Soumaoro K., 2005. Une Étude Rapide Des Petits Mammifères (Musaraignes, Rongeurs Et Chiroptères) Des Forêts Classées De La Haute Dodo Et Du Cavally, Côte D'ivoire. In: F. Lauginie, G. Rondeau, And L. E. Alonso, Editors. A Rapid Biological Assessment Of Two Classified Forests In South-Western

Denys C., B. Kadjo, A. D. Missoup, A. Monadjem, V. Aniskine. 2013. New Records Of Bats (Chiroptera, Mammalia) And Karyotypes From Guinean Mount Nimba (West Africa). Italian Journal Of Zoology. Doi: 1080/11250003.775367.

Diagne T. 2005. Uicn/Cse Guide D'identification, De Biologie Et De Suivi Des Plages De Ponte Des Tortues Marines En Afrique Occidentale

Diomande D, Gourene G. Sankaré Y Et Zabi S.G. 2000. Synopsis De La Classification Des Larves Et Des Nymphes De Diptères Chironomdae Des Écosystèmes Dulcaquicoles De L'afrique De L'ouest. Clés De Détermination Des Sous Familles, Des Tribus Et Des Genres. Arch. Scient. Vol. Xvii N° 1 : 31p

Djima (I. T.), 2006. Étude Du Phytoplancton De La Mare Et Des Bassins D'arrosage De Port-Bouët, Abidjan (Côte D'ivoire). D.E.A. De Botanique (Option Biologie, Morphologie Et Taxonomie Végétales). Laboratoire De Botanique, U.F.R. Biosciences, Université De Cocody-Abidjan, 64 P.

Dufour (2002) Premier Recensement Des Activités Cynégétiques En Forêt Classée De Diécké. Mae /Dnef - Cfz / Pgrr.

Eltringham, S.K. (1993) The Pygmy Hippopotamus. Pp. 55-60 In: W.L.R. Oliver, Ed. Pigs, Peccaries And Hippos: Status Survey And Action Plan. Iucn. Gland, Switzerland And Cambridge, Uk.

Ernst R, Linsenmair Ke & Rödel M-O. 2006: Diversity Erosion Beyond The Species Level: Dramatic Loss Of Functional Diversity After Selective Logging In Two Tropical Amphibian Communities. Biological Conservation, 133, 143-155.

Etile (N. R.), (M. K.) Aka, (M. N.)Aka, (M.) Pagano, (V.)N'douba, (N. J.) Kouassi, 2009. Spatio-Temporal Variations Of The Zooplankton Abundance And Composition In A West African Tropical Coastal Lagoon (Grand-Lahou, Côte D'ivoire). *Hydrobiologia*, 624 : 171-189.

Etile (N. R.), 2012. Peuplement Zooplanctonique D'une Lagune Tropicale Ouest-Africaine : Cas Du Complexe Lagunaire De Grand-Lahou (Côte D'ivoire). Thèse Unique, Université Félix Houphouët Boigny De Cocody-Abidjan, 228p.

Fahr, J, Ebigbo, N.M And Formenty, P. 2000. Final Report On The Bats (Chiroptera) Of Mt. Sangbé National Park. 31 Pp.

Fahr, J, H. Vierhaus, R. Hutterer, And D. Kock. 2002. A Revision Of The *Rhinolophus Maclaudi* Species Group, With The Description Of A New Species From West Africa (Chiroptera: Rhinolophidae). Myotis 40: 95-126.

Fenchel, T. & Finlay, B.J., 2004. The Ubiquity Of Small Species: Patterns Of Local And Global Diversity. *Bioscience, 54 (8), 777–784*

Fichet-Calvet, F., Koulémou, K., Koivogui, L., Soropogui, B., Sylla, O., Lecompte, E., Doffis, S., Kouadio, A., Kouassi, S., Akoua-Koffi, C. & Denys, C., 2006- Spatial Distribution Of Commensal Rodents In Regions With High And Low Lassa Fever Prevalence In Guinea. Belg. J. Zoology 135: 63-67.

Fischer, F. Et Linsenmair, K.E. 2001. Decreases In Ungulate Population Densities. Examples From Comoé National Park, Ivory Coast. Biological Conservation 101: 131.

Frederic Le Gal, Elyanne Gault, Marie-Pierre Ripault, Jeanne Serpaggi, Jean-Claude Trinchet, Emmanuel Gordien, And Paul Dény Eighth. 2006. Major Clade For Hepatitis Delta Virus Emerg Infect Dis. 12(9): 1447–1450.

Fretey J, 2000. Atelier Sur Les Tortues Marines –Bénin, Novembre, Décembre, 2000 (I Et Ii) Nature Tropicale –Biotopic Foundation.

Fretey, J. 2001 Biogéographie Et Conservation Des Tortues Marines De La Côte Atlantique Africaine, Cms Technical Series Publication Num : 6.

Garcia J.L. Et Roger P. 2002. Taxonomie Et Description Des Genres Http://Garciajeanlouis9051. Perso.Neuf.Fr/Aaintro.Html

Gaubert, P. 2003. Description Of A New Species Of Genet And Taxonomic Revision Of Forest Forms Related To The Large-Spotted Genets (Carnivora; Viverridae; Genus *Genetta*). Mammalia 67(1) : 85-108.

Gaubert, P. 2003. Systématique Et Phylogénie Du Genre Genetta Et Des Énigmatiques « Genet-Like Taxa » Prionodon, Poiana Et Osbornictis (Carnivora, Viverridae) : Caractérisation De La Sous-Famille Des Viverrinae Et Étude Des Patrons De Diversification Au Sein Du Continent Africain. Thèse De Doctorat. Muséum National D'histoire Naturelle, Paris (France). 485 Pp.

Gembu Tungaluna, G.C., Van Cakengerghe, V., Musaba Akawa, P., Dudu Akaibe, B., Verheyen, E., De Vree, F. & Fahr, J., 2013. Rediscovery Of *Glauconycteris Superba* Hayman, 1939

(Chiroptera: Vespertilionidae) After 40 Years At Mbiye Island, Democratic Republic Of Congo. European J. Taxon. 42: 1-18.

Gnonhouri P. G. Et Adiko A. 2005. Aperçu Sur Les Nématodes Phytoparasites En Côte D'ivoire. Bioterre 5 (1) : 34-42.

Gonedele Bi, S., 2008. Etat De La Diversité Des Primates Et Analyse De La Variabilité Génétique Des Mones De Campbell Et De Lowe Et Des Colobes Noirs Et Blancs Des Forêts De Côte D'ivoire. Thèse De Doctorat, Université D'abidjan-Cocody, 189 Pp.

Gonedele Bi, S., Koné, I., Bené, J.C., Bitty, A., Akpatou, B., Et Al. 2008. Tanoé Forest (South-Eastern Côte D'ivoire), A Community Area Identified As A High Priority Site For The Conservation Of Critically Endangered Primates In West Africa.Tropical Conservation Science 3 : 262-276.

Gonedele Bi, S., Zimer, D., Kone, I., Gone Bi, Z., Akpatou, B., Koffi Bene, J.C., Sangaré, A. & Boesch, C., 2006. A West African Black-And-White Colobus Monkey, *Colobus Poly Komos* Dollmani Schartz, 1927, Facing Extinction. Primate Conservation 21 : 55-61.

Gordon, T. T., 2001. The Calling Behaviour And Mating System Of A Non-Lekking Population Of *Hipsignathus Monstrosus*. Dissertation State University Of New York At Stony Brook.

Groga (N.), (A.) Ouattara, (A.) Koulibaly, (A.) Dauta, (C.) Amblard, (P.) Laffaille & (G.) Gourene, 2014. Dynamic And Structure Of Phytoplankton Community And Environment In The Lake Taabo (Côte D'ivoire*). Int. Res. J. Public Environ. Health* , 3: 70-86.

Groga (N.), 2012. Structure, Fonctionnement Et Dynamique Du Phytoplancton Dans Le Lac De Taabo (Côte D'ivoire). Doctorat De L'université De Toulouse, 224p.

Guissou K.M.L., Sankara P., Guinko S., 2002. Esquisse Des Champignons À Lamelles De La Ville De Ouagadougou, Burkina Faso. *Ann. Bot. Afr:Oue*st 02 : 89- 100

Hae Ji Kang, Blaise Kadjo, Sylvain Dubey, François Jacquet And Richard Yanagihara, 2011. Molecular Evolution Of Azagny Virus, A Newfound Hantavirus Harbored By The West African Pygmy Shrew (*Crocidura Obscurior*) In Côte D'ivoire. Kang Et Al. Virology Journal 2011, 8:373.

Hae Ji Kang, Blaise Kadjo, Sylvain Dubey, François Jacquet, Richard Yanagihara. 2011. Molecular Evolution Of Azagny Virus, A Newfound Hantavirus Harbored By The West African Pygmy Shrew (*Crocidura Obscurior*) In Côte D'ivoire. Virology Journ. 8 :373.

Halle, B. Et Bruzon, V., 2006. Profil Environnemental De La Cote D'ivoire. Rapport Final, Agrifor Consult, Belgique, 128p. Icbp. 1992. Putting Biodiversity On The Map: Priority Areas For Global Conservation. International Council For Bird Preservation. Cambridge, Uk.

Hanazato (T.), 2001.Pesticide Effects On Freshwater Zooplankton: An Ecological Perspective. *Environ Pollut.,* 112 (1): 1-10.

Härkönen M., 2002. Mushroom Collecting In Tanzania And Human (Southern China): Inherited Wisdom And Folklore Of Two Different Cultures. *In*: Waltling R., Franckland J.C., Ainsworth A. M., Isaac S., Robinson Ch. (Eds). *Tropical Mycology*1 Macromycetes, Wallingford, Uk, Cab International, Pp. 149-165.

Hashimoto, K., Saikawa, Y. And Nakata, M. 2007. Studies On The Red Sweat Of The Hippopotamus Amphibius. Pure And Applied Chemistry, 79: 507–517.

Hassanin Alexandre, Souraya Khouider, Guy-Crispin Gembu, Steve Goodman, Blaise Kadjo, Nicolas Nési, Xavier Pourrut, Emmanuel Nakouné & Céline Bonillo.(Sous Presse). Comparative Phylogeography Of Fruit Bats Of The Tribe Scotonycterini (Chiroptera, Pteropodidae) Reveals Cryptic Species Diversity Related To African Pleistocene Forest Refugia. Journal Of Biogeography.

Hassanin, A. 2014. Description Of A New Bat Species Of The Tribe Scotonycterini (Chiroptera, Pteropodidae) From Southwestern Cameroun. Compte Rendues Biologies, 337: 134-142.

Hawksworth D.L. 2004. Fungal Diversity And Its Implications For Genetic Resource Collections. *Studies In Mycology*50: 9-18.

Hawthorne W. Et Jonkind C., 2006. Woody Plants Of Wertern African Forest. A Guide To The Forest Trees, Shrubs And Lianes From Sénégal To Ghana. Kew, Royal Botanic Garden, 1023 P.

Hayman, D.T.S., Emmerich, P., Yu, M., Wang, L-F., Suu-Ire, R., Fooks, A.R., Cunningham, A.A. & Wood, J.L.N., 2010- Long-Term Survival Of An Urban Fruit Bat Seropisitive For Ebola And Lagos Bat Virus. *Plosone* 5(8) : E11978. Doi : 10 1371.

Henry, M., Barrière, P., Gautier-Hion, A.And Colyn, M. 2004. Species Composition, Abundance And Vertical Stratification Of A Bat Community (Megachiroptera: Pteropodidae) In West African Rain Forest. Journal Of Tropical Ecology, 20: 21-29.

Hentic R., Vanhecke P., Caurants D. 2004. Etude Mycologique Du Site Du Marais De Stors Géré Par L'agence Des Espaces Verts D'ile-De-France, 27 P.

Issaka Tiembré, Joseph Vroh Benié Bi, Simplice N'cho Dagnan, Daniel Kouadio Ekra, Sonia Zebe Et Janine Tagliante-Saracino. 2011. Profil Épidémiologique Des Personnes Exposées À La Rage À Abidjan, Côte D'ivoire Santé Publique2011/4 (Vol. 23) Pages : 76 Éditeur : S.F.S.P.

Jacquet, F., Nicolas, V., Colyn, M., Kadjo, B., Hutterer, R., Akpatou, K.B., Cruaud, C. And Denys, D., 2013. Forest Refugia And Riverine Barriers Promote Diversification In The West African Pygmy Shrew (*Crocidura Obscurior* Complex, Soricomorpha). Zoologica Scripta. The Norvegian Academy Of Science And Letters. Doi: 10.1111 / Zsc. 12039.

John (D.M.), (G.W.) Lawson & (G.K.) Ameka, 2001. Seaweeds Of The West African Sub-Region Identification Manual And Cd Of Algal Images. Report For The For 'Marine Biodiversity Capacity-Building In The West African Sub-Region' Project Sponsored By The Uk Darwin Initiative For The Survival Of Species. The Natural History Museum, London. 161 Pp., 55 Pls.

Joshua, B., Anna, D., Fabien, Q., Florence, B., Inza K, Constant Yves A Y (2015) : Evaluation Des Services Écosystémiques Du Parc National De Taï Patrimoine Mondial – Réserve De Biosphère – Côte D'ivoire, Résumé Pour Décideurs, 24p.

Kadjo, B. Kouadio, R.Y., Vogel, V., Dubey, S. And Vogel, P., 2013. Assessment Of Terrestrial Small Mammals With Record Of The Endangered Shrew *Crocidura Wimmeri* Heim De Balsac & Aellen 1958 In Banco National Park (Côte D'ivoire). Mammalia 77 (4): 439-446.

Kanishka D. B. Ukuwela, Kate L. Sanders & Bryan G. Fry. Hydrophis Donaldi (Elapidae, Hydrophiinae), A Highly Distinctive New Species Of Sea Snake From Northern Australia. Zootaxa 3201 : 45–57 (2012)

Kasse, B. K. 2010. Statut Des Grands Mammifères Et Éthoécologie Du Singe Rouge *Erythrocebus Patas Patas* (Schreber, 1775) Cercopithecidae, Dans La Forêt Classée De Badénou (Kohogo, Nord De La Côte D'ivoire). Thèse De Doctorat, Université De Cocody, 150 Pp.

Kasse, B. K. Kadjo, B., Yaokokore-Beibro, H. B. Etfoua-Bi, K., 2006. Inventaire, Distribution Et Mesure De Conservation Des Grands Mammifères De La Forêt Classée De Badénou (Nord De La Côte D'ivoire). Rev. Ivoir. Sci. Technol., 7 :173-188.

Klop, E., Lindsell, J. And Siaka, A. (2008). Baseline Survey Of Gola Forest, Sierra Leone. Royal Society For The Protection Of Birds, Conservation Society Of Sierra Leone, Government Of Sierra Leone. Freetown.

Kobina Y., Michael A K. 2000. A Student's Guide To The Fauna Of Seashores In West Africa, Faculty Of Science,University Of Cape Coast, Ghana, 2 Plymouth Marine Laboratory, Prospect Place, Plymouth, Devon U.K. This Book Is Published As An Output Of The United Kingdom's Darwin Initiative For The Survival Of Species Project "Marine Biodiversity Capacity Building In West Africa".

Koffi, D.A., Kone, I., Tano, Y. 2008. Influence Du Braconnage Sur Le Comportement Du Bubale (*Alcelaphus Buselaphus Major* Pallas, 1766) Dans La Zone De Warigué En Côte D'ivoire : Implication Pour L'organisation D'une Chasse Sportive. Sciences Et Nature 5: 145-153.

Koffi-Nevry, R., Assi-Clair, B.J., Koussemon, M., Wognin, A.S. And Coulibaly, N. 2011. Potential Factors Associated With Contamination Of Lettuce (Lactuca Sativa) Grown In The Peri-Urban Area Of Abidjan (Côte D'ivoire). Int. J. Biol. Chem. Sci. 5(1):279-290.

Komoe (K.), (K.P.) Da, (M.N'.) Aka & (K.A.) Kamanzi, 2007. Etude De Quelques Zygophyceae (Chlorophyta) De La Lagune De Grand-Lahou (Côte D'ivoire). *Science Et Technique*, *Sciences Naturelles Et Agronomie*, *29 (1-2) : 107-118 ;*

Komoé (K.), (K.P.) Da, (N.M.) Aka & (A. K.) Kamanzi, 2010. Planktonic Chlorophyceae From The Grand-Lahou Lagoon In Côte D'ivoire, West Africa. *Journal Of Applied Biosciences (J. Appl. Biosci.), 35: 2279-2286.*

Komoé (K.), (N. J.) Kassi & (D.) Soro, 2014. The Dinoflagellate Of The Genus *Ceratium* Schrank Collected In The Grand-Lahou Lagoon (Côte D'ivoire). *Pakistan Journal Of Botany*

Komoe (K.), 2005. Étude Du Phytoplancton Et Des Paramètres Physico-Chimiques De La Komoe (K.), 2010. Diversité Du Phytoplancton Du Complexe Lagunaire De Grand-Lahou, En Côte D'ivoire. Thèse De L'université De Cocody-Abidjan, 286 Pages.

Komoe (K.), Da (K.P.), Kouassi (A.M.), Aka (N.M.), Kamanzi (A. K.) & (A. A.) Ama, 2009. Seasonal Distribution Of Phytoplankton In Grand-Lahou Lagoon (Côte D'ivoire). *European Journal Of Scientific Research*, *26 (3): 329-341*

Konan (E.S.), (K. P.) Da & (N. M.) Aka, 2012. Étude Systématique Des : Conjugatophyceae, Chlorophyceae Et Euglenophyceae D'une Lagune Tropicale : La Lagune De Fresco (Côte D'ivoire). *Journal Of Applied Biosciences,* 49: 3406– 3414

Konate S. Et Kampmann D., 2011. Atlas De La Biodiversité De L'afrique De L'ouest, Viii, Côte D'ivoire, 526 P.

Koné D, Aké A, Abo K, Soro S, N'guessan Ca, Wipl-Scheibel C, Chandeysson C, Desbiez Kone N.A., Dosso K., Konate S., Kouadio J.Y., Linsenmair K.E., 2011. Environmental And Biological Determinants Of *Termitomyces* Species Seasonal Fructification In Central And Southern Côte D'ivoire. *Insectes Sociaux*58 (3) : 371-382.

Kone N.A., Yeo K., Konate S., Linsenmair K.E., 2013. Socio-Economical Aspects Of The Exploitation Of *Termitomyces* Fruit Bodies In Central And Southern Côte d'Ivoire: Raising Awareness For Their Sustainable Use. *Journal Of Applied Biosciences*70 : 5580– 5590.

Kone, I. 2004. Effet Du Braconnage Sur Quelques Aspects Du Comportement Du Colobe Bai *Procolobus (Piliocolobus) Badius* (Kerr) Et Du Cercopithèque Diane *Cercopithecus Diana Diana* (L.) Dans Le Parc National De Tai, Côte D'ivoire. Thèse De Doctorat, Université De Cocody, 146 Pp.

Kouamé (N. G). 2009. Distribution Spatio-Temporelle Et Alimentation Naturelle De Cinq Espèces D'amphibiens Du Genre *Phrynobatrachus* Günther, 1862 (Parc National Du Banco ; Abidjan - Côte D'ivoire) Thèse De Doctorat De L'université D'abobo-Adjamé.

Kouame (Ng), Adepo-Gourene (A. B), Konan (J. C), Emmrich (M), Penner (J) And Rödel (M-O). 2014. Second Record Of *Hyperolius Laurenti* Schiøtz, 1967 (Anura: Hyperoliidae) In South-Eastern Ivory Coast, With Observations On The Species' Variability, Call Characteristics And Habitat.Herpetology Notes, Volume 7: 59-65 (2014).

Kouame O. M. L., 2013. Typologie, Végétation Et Flore Des Zones Humides Du Sud-Est De La Côte– D'ivoire. Thèse D'université Félix Houphouët-Boigny, 219 P.

Kouassi (B. A. T.), 2004. Les Algues Des Bassins Piscicoles Du Lycée Moderne Et De La Source De La Rivière Mansan D'adzopé (Côte D'ivoire). Mémoire De D.E.A. Laboratoire De Botanique, U.F.R. Biosciences, Université De Cocody, Abidjan, 49 P.

Kouassi (B.A.T.), 2013. Taxinomie, Composition Floristique Et Dynamique Spatio-Saisonnière Des Algues Périphytiques De La Retenue D'eau D'adzopé (Côte D'ivoire). Mémoire De Thèse Unique, Université Félix Houphouët Boigny, 190 P.

Kouassi (B.A.T.), Ouattara (A.) & (K.P.) Da, 2013. Euglenozoa Occurring In Adzopé Réservoir, Côte D'ivoire.*Turkish Journal Of Botany,* 37: 1176-1187.

Kouassi (B.A.T.), Ouattara (A.), Da (K.P.) & (D.) Traoré, 2010. Taxonomy Of Periphytic Zygophyceae Occurring In The Adzopé Reservoir, Côte D'ivoire. *Journal Of Applied Biosciences*, 34: 2198 - 2207.

Kouassi (E.), (M.) Pagano, (L.) Saint-Jean, (R.) Arfi & (M.) Bouvy, 2001. Vertical Migrations And Feeding Rhythms Of *Acartia Clausi* And *Pseudodiaptomus Hessei* (Copepoda: Calanoida) In A Tropical Lagoon (Ebrie, Cote D'ivoire). *Estuarine, Coastal And Shelf Science*, 52: 715-728.

Kouassi (E.), (M.) Pagano, M., (L.) Saint-Jean, & (J. C.) Sorbe, 2006. Diel Vertical Migrations And Feeding Behavior Of The Mysid *Rhopalophthalmus Africana* (Crustacea: Mysidacea) In A Tropical Lagoon (Ebrie, Cote D'ivoire). *Estuarine, Coastal And Shelf Science*, 67 (3): 355-368.

Kouassi (K.E.), 2001. Rythme Journalier D'activité Et Sélectivité Alimentaire Au Sein Des Communautés Pélagiques (Zooplancton Et Mysidacés) Dans Une Lagune Tropicale (Lagune Ebrié, Côte D'ivoire). Thèse De L'université De La Méditerranée (Marseille), 200 P.

Kouassi A., 1998. Monographie Des Champignons Et Des Lichens De Côte D'ivoire. Ministère Du Logement, Du Cadre De Vie Et De L'environnement, 51 Pages.

Kouassi B.A.T., 2013. Taxinomie, Composition Floristique Et Dynamique Spatio-Saisonnière Des Algues Périphytiques De La Retenue D'eau D'adzopé (Côte D'ivoire). Thèse D'université Félix Houphouët-Boigny, 190 P.

Kouassi K.C., 2012. Taxinomie, Ecologie Et Ethnomycologie Des Champignons De Côte D'ivoire : Cas Des Macromycètes Des Forêts Classées De Bouaflé, Bayota Et Niégré. Thèse De Doctorat. Université Félix Houphouët-Boigny, Ufr Biosciences, 216 P.

Kouassi K.C., Boraud N.K.M., Da K.P., Traore D., 2007. Le Genre *Chlorophyllum* Mass : Nouvelles Espèces Comestibles De Côte D'ivoire. S*ciences Et Technique, Sciences Appliquées Et Technologies*1 (2) : 103- 114.

Kouassi Kan, S., Nicolas, V., Aniskine, V., Lalis, A., Cruaud, C., Couloux, A., Colyn, M., Dosso, M., Koivogui, L., Akoua-Koffi, C. And Denys, C., 2008. Taxonomy And Biogeography Of The African Pigmy Mice, Subgenus *Nannomys* (Rodentia, Murinae, *Mus*). Mammalia 72(3): 223-228.

Laarni Sumibcay, Blaise Kadjo, Se Hun Gu, Hae Ji Kang, Burton K Lim, Joseph A Cook, Jin-Won Song3 And Richard Yanagihara. 2012. Divergent Lineage Of A Novel Hantavirus In The Banana Pipistrelle (Neoromicia Nanus) In Côte D'ivoire. Sumibcay Et Al. Virology Journal 2012, 9:34

Laarni Sumibcay, Blaise Kadjo, Se Hun Gu, Hae Ji Kang, Burton K. Lim, Joseph A. Cook, Jin-Won Song And Richard Yanagihara. 2012. Divergent Lineage Of A Novel Hantavirus In The Banana Pipistrelle (*Neoromicia Nanus*) In Côte D'ivoire. Virology Journ.9: 34.

Lalis, A., 2008- Variabilité Phénotypique Et Génétique Des *Mastomys* (Rodentia, Muridae) De Guinée : Évolution, Environnement Et Infection Virale. Thèse De Doctorat. Université Pierre Et Marie Curie, Paris Vi. 251 Pp.

Lauginie, F. 2007. Le Parc Nationale Du Banco, L'univers De La Forêt Dense Humide Aux Portes De L'agglomération Abidjanaise. In Editions Ceda/Nei Et Afrique Nature International : Conservation De La Nature Et Aires Protégées En Côte D'ivoire, 98-117.

Lauginie, F., 2007. Conservation De La Nature Et Aires Protégées En Côte D'ivoire. Nei/Hachette Et Afrique Nature, Abidjan, Côte D'ivoire, 668 P.

Leparc-Goffart I., Emonet S-F. 2011. Le Virus Lassa, État Des Lieux. *Méd. Trop.*, 2011, 71, 541-545.

Leroy, E.M., Kumulungui, B., Prourrut, X., Rouquet, P., Hassanin, A., Yaba, P., Delicat, A., Paweska, J.T., Gonzalez, J.P. & Swanepoel, R., 2005- Fruit Bats As Reservoirs Of Ebola Virus. Nature 438 : 575-576.

Logares, R.E., 2006. Does The Global Microbiota Consist Of A Few Cosmopolitan Species? *Ecología Austral, 16, 85-90.*

Lumbsch H.T., Huhndorf S.M. 2007. Outline Of Ascomycota. *Myconet*13: 1-58.

Mamadou (O.), (D. S.) Kigbafori, (N. N.) Aya, (Y.) Ahoua, (B.) Matthys, (R.) Giovanna, (U.) Juerg, (N.) Eliezer, 2008. Prévalences Et Polyparasitisme Des Protozoaires Intestinaux Et Répartition Spatiale *D'entamoeba Histolytica,* E*ntamoeba Dispar* Et *Giardia Intestinalis* Chez Des Élèves En Zone Rurale De La Région De Man En Côted'ivoire. *Cahiers Santé* ,18 (4): 215-221.

Marco Marklewitz, Florian Zirkel, Innocent B. Rwego, Hanna Heidemann, Pascal Trippner, Andreas Kurth, René Kallies, Thomas Briese, W. Ian Lipkin, Christian Drosten, Thomas R. Gillespie, And Sandra Junglen. 2013. Discovery Of A Unique Novel Clade Of Mosquito-Associated Bunyaviruses J Virol. 87(23): 12850–12865.

Marie-Catherine De Saint-Bon. 1999. Les Chaetognathes De La Côte D'ivoire (Espèces De Surface). Rap. Orstom.

Maude Pauly, Eileen Hoppe, Lawrence Mugisha, Klara Petrzelkova, Chantal Akoua-Koffi, Emmanuel Couacy-Hymann, Augustin Etile Anoh, Arsène Mossoun, Grit Schubert, Lidewij Wiersma, Sabwe Pascale, Jean-Jacques Muyembe, Stomy Karhemere, Sabrina Weiss, Siv Aina Leendertz, Sébastien Calvignac-Spencer, Fabian H Leendertz And Bernhard Ehlers. 2014. High Prevalence And Diversity Of Species D Adenoviruses (Hadv-D) In Human Populations Of Four Sub-Saharan Countries Virology Journal, 11:25

Mccullogh (J), Alonso (L.E), Naskrecki (P.,), Wright (H.E) & Oseii-Owusu (Y), 2007. A Rapid Biological Assessment Of The Atewa Range Forestreserve, Eastern Ghana. Rap Bulletin Of Biological Assessment 47. Conservation Internationale: 185-194.

Mcgraw, W. S. 1998. Three Monkeys Nearing Extinction In The Forest Reserves Of Eastern Côte D'ivoire. Oryx 32: 233–236.

Mcgraw, W. S. And Oates, J. F. 2002. Evidence For A Surviving Population Of Miss Waldron's Red Colobus. Oryx 36: 223–226.

Mickleburgh, S.P., Hutson, A.M. & Racey, P.A., 2002- A Review Of The Global Conservation Status Of Bats. Oryx 36 (1): 18-34.

Minef (2019) : Stratégie Nationale De Préservation, De Réhabilitation Et D'extension Des Forêts, Rapport National, 52p.

Minesudd (2016) : Stratégie Et Plan D'action Pour La Diversité Biologique National 2016-2020, 188p.

Mohneke M, Onadeko Ab, Hirschfeld M & Rödel M-O (2010): Dried Or Fried: Amphibians In Local And Regional Food Markets In West Africa. – Traffic Bulletin 22, 117-128.

Momou K.J., C. Akoua-Koffi A, D.S. Akré, E.V. Adjogoua, L. Tiéoulou, M. Dosso. 2012. Détection D'entérovirus Dans Les Eaux Usées Urbaines À Yopougon, Abidjan Pathologie Biologie. Volume 60, N° 3 Pages 21-26 (Juin 2012).

Momou Kouassi Julien, Chantal Akoua-Koffl, Karim Sory Traore, Valéry Adjogoua Edgard, Leontine Tieoulou, Géraud Boni Juste, Paul Koffi Signo, Sosthène Akré Djako, Françoise Guidy, Fanta Traoré, Pascal Valentin Houenou Et Mireille Dosso. 2011. Persistance Des Entérovirus Dans Les Eaux Usées À Yopougon, Côte D'ivoire Revue Des Sciences De L'eau Volume 24, Numéro 4, 2011, P. 343-353

Monadjem, A., Richards, L., Taylor, P.J. & Soffberg, S. 2013a- High Diversity Of Pipistrelloid Bats (Vespertilionidae: *Hypsugo, Neoromicia, And Pipistrellus*) In A West African Rainforest With The Description Of A New Species. Zoological Journal Of Linnean Society 167 : 191-207.

Moreau P.A., 2002. Chronique Mycologique Des Milieux Hostiles, 7e Contribution : Les Roselières. *Miscellanea Mycologica* 72 : 36-42.

N'guessan K, Kouakou F, Loué V, Angoi V, Abauleth Y, Boni S. 2009. Le Cancer Du Col De L'uterus : Aspects Épidémiologiques Et Prise En Charge En Milieu Africain Mali Medical 2009 Tome Xxiv N°3.

N'guessan K.E. Adou Yao C. Y, Tiebre S. 2009, Étude De La Flore Et La Végétation De La Région De Bondoukou Dans Le Cadre De L'étude D'impact Environnemental Et Social Du Projet D'exploitation De La Mine De Manganèse De Kouassi N'dawa Par La Société Minière Taurian Manganese & Ferro Alloy Ci S. A. 50 P.

Nago Sga, Grell O, Sinsin B & Rödel M-O. 2006: The Amphibian Fauna Of The Pendjari National Park And Surroundings, Northern Benin. Salamandra, 42, 93-108.

Nesi, N., Kadjo, B., Pourrut, X., Leroy E., Shongo, C.P., Cruaud, C., Hassanin, A., 2013. Molecular Systematics And Phylogeography Of The Tribe Myonycterini (Mammalia, Pteropodidae) Inferred From Mitochondrial And Nuclear Markers. Molecular Phylogenetics And Evolution, 66 : 126-137.

Niamien E. J. E., 2010. Composition Et Distribution Spatiale Et Saisonnière Des Peuplements D'algues De Quatre Rivières Du Sud-Est De La Côte D'ivoire (Soumié, Éholié, Éhania Et Noé). Thèse D'université Abobo-Adjamé, 119 P.

Niamien, C.J.M, Yaokokoré-Béibro, H.K., Koné, I. And N'goran, K. E., 2010. Données Preliminaires Sur L'écologie Des Chauves-Souris Frugivores De La Commune Du Plateau (Abidjan, Côte D'ivoire). Sciences & Nature (1) : 21-30.

Niamien, M.J.C., Yaokokoré-Béibro, K.H., Koné, I., Yao, S. & N'goran, K.E., 2009. Données Préliminaires Sur Les Habitudes Alimentaires Des Chauves-Souris Paillées, *Eidolon Helvum* (Kerr, 1792) (Chiroptera : Pteropodidae) De La Commune D'abidjan Plateau (Côte D'ivoire). Agronomie Africaine, 21 (3) : 231-240.

Niamien-Ébrottie (J.E.), (A.) Ouattara, (M.) Ouattara & (G.) Gourene, 2008. Composition And Structure Of Diatoms Assemblages Of A Tropical Coast River (Eholie, Ivory Coast). *European Journal Of Scientific Research*, 20 (1) : 44 - 55.

Niamien-Ébrottie (J.E.), 2010. Composition Et Distribution Spatio-Temporelle Des Peuplements D'algues De Quatre Rivières Du Sud-Est De La Côte D'ivoire (Soumié, Éholié, Éhania Et Noé). Mémoire De Thèse Unique, Université D'abobo-Adjamé, 154 P.

Nicolas Nesi, Blaise Kadjo, Xavier Pourrut, Eric Leroy, Célestin Pongombo Shongo, Corinne Cruaud, Alexandre Hassanin. 2013. Molecular Systematics And Phylogeography Of The Tribe Myonycterini Mammalia, Pteropodidae) Inferred From Mitochondrial And Nuclear Markers. Molecular Phylogenetics And Evolution 66: 126-137.

Nicolas, V., Barrière, P. Tapiero, A. And Colyn, M. 2009. Shrew Species Diversity And Abundance In Ziama Biosphere Reserve, Guinea: Comparison Among Primary Forest, Degraded Forest And Restoration Plots. Biodiver Conserv. 18 : 2043-2061.

Nobah (C.), 1998. Distribution Verticale Des Peuplements Zooplanctoniques Dans Un Lac Artificiel Ouest-Africain : Ayamé I (Côte D'ivoire). Dea D'ecologie Tropicale, Université De Cocody, Abidjan, 66 P.

Oms. 2013. Maladies Transmissibles Profil Épidémiologique, Côte D'ivoire Who/Hse/Gar/Dce/2010.3 Onguene N.A., 2000. Diversity And Dynamics Of Mycorrhyzal Associations In Tropical Rain Forests With Different Disturbance Regimes In South Cameroon. *Tropenbos-Cameroon Series*3: 1-167.

Ouattara (A.), (N.) Podoor, (G.G.) Teugels & (G.) Gourene, 2000. Les Micro-Algues De Deux Cours D'eaux (Bia Et Agnébi) De Côte D'ivoire. *Systematics And Geography Of Plants*, 70 : 315 - 372.

Ouattara (A.), 2000. Premières Données Systématiques Et Écologiques Du Phytoplancton Du Lac D'ayamé (Côte D'ivoire). Thèse De Doctorat, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique, 207 P.

Ouattara (N.I.), (A.) Ouattara, (T.) Kone, (V.) N'douba & (G.) Gourene, 2007. Distribution Du Zooplancton Le Long De Deux Petits Bassins Côtiers Ouest Africains (Bia Et Agnébi ; Côte D'ivoire). *Agronomie Africaine*, 19(2) : 197-210.

Ouattara (N.I.), 1998. Impact De La Construction D'un Barrage Sur Le Peuplement Zooplanctonique De La Rivière Bia (Côte D'ivoire). Mémoire De D.E.A, Université De Cocody, Abidjan, 49 P.

Ouattara A., 2000. Premières Données Systématiques Et Écologiques Du Phytoplancton Du Lac D'ayamé (Côte D'ivoire). Thèse D'université Catolique De Leuven, 207 P.

Ouattara-Soro F.S., Tovi W.M.O., D'almeida M.A., Dosso M. 2013 Precarious District, Exposed To The Risk Of Peril Fecal: Cas Of « Boribana » Drecarious District In Abidjan (Cote D'ivoire) International Journal Of Emerging Technology And Advanced Engineering Volume 3, Issue 3, March 2013. P. Padmanaban, C. Venkatraman, Muhamed Jafer Palot† And C. Radhakrishnan† A Checklist Of Sea Snakes (Reptilia) Of India*marine Biology Regional Centre, Zoological Survey Of India, Chennai- 600 028 -Western Ghat Regional Centre, Zoological Survey Of India, Calicut- 673 006*

Papke, R.T. & Ward, D.M., 2004. The Importance Of Physical Isolation To Microbial Diversification. *Fems Microbiology Ecology, 48 (3), 293–303*.

Pieace G. D., Sharp C. 2000. – Vernacular Names Of Zimbabwean Fungi: A Preliminary Checklist. *Kirkia*17 (2): 219-228.

Poorter L., Bonger F., Kouamé F.N' Et Hawthorne W.D., 2004. Biodiversity Of West African Forest. An Ecological Atlas Of Woody Plant Species. Cab International. 521 P.

Reiskind, M.H. & Wund, M.A., 2009- Experimental Assessment Of The Impacts Of Northern Long-Eared Bats On Ovipositioning Culex (Diptera: Culicidae) Mosquitoes. *J. Med. Entomol.* 46:1037-1044.

Ritchie, J. (1930) Distribution Of The Pygmy Hippopotamus. Nature 126: 204-205.

Rödel (M.O), Barej (M.F), Hillers (A), Leaché (A.D), Kouamé (N.G), Ofori-Boateng (C), Assemian (N.E), *Et Al.,* 2012. The Genus *Astylosternus* In The Upper Guinea Rainforests, West Africa, With The Description Of A New Species (Amphibia: Anura: Arthroleptidae). *Zootaxa* 3245: 1–29 (2012).

Rödel (M.O), Barej (M.F), Hillers (A), Leaché (A.D), Kouamé (N.G), Ofori-Boateng (C) *Et Al*., 2012. The Genus *Astylosternus* In The Upper Guinea Rainforests, West Africa, With The

Description Of A New Species (Amphibia: Anura: Arthroleptidae). *Zootaxa* 3245: 1–29 (2012).
Rödel (M.O), Kosuch (J), Grafe (T.U), Boistel (R), Assemian (N.E), Kouamé (N.G), Tohé (B), Gourène (G), Perret (J.L), Henle (K), Tafforeau (N), Pollet (P) & Veith (M). A New Tree-Frog Genus And Species From Ivory Coast, West Africa (Amphibia: Anura: Hyperoliidae). *Zootaxa* 2044: 23–45 (2009).
Rödel (M.O), Kosuch (J), Grafe (T.U), Boistel (R), Assemian (Ne), Kouamé (N.E), Tohé (B), *Et Al*. 2009. A New Tree-Frog Genus And Species From Ivory Coast, West Africa (Amphibia: Anura: Hyperoliidae). *Zootaxa* 2044: 23–45.
Rödel (M.O), Kosuch (J), Kouamé (N.G), Ernst (R), And Veith (M). 2005. *Phrynobatrachus Alticola* Guibé & Lamotte, 1961 Is A Junior Synonym Of *Phrynobatrachus Tokba* (Chabanaud, 1921). *African Journal Of Herpetology,*54(1): 93-98.
Rödel M-O & Spieler M. 2000: Trilingual Keys To The Savannah-Anurans Of The Comoé National Park, Ivory Coast. Stuttgarter Beiträge Zur Naturkunde, Serie A, 620, 1-31.
Rödel M-O, Kosuch J, Grafe Tu, Boistel R, Assemian Ne, Kouamé Ng, Tohé B, Gourène G, Perret J-L, Henle K, Tafforeau P, Pollet N & Veith M. 2009: A New Tree-Frog Genus And Species From Ivory Coast, West Africa (Amphibia: Anura: Hyperoliidae). Zootaxa, 2044, 23-45.
Rolland (A.), 2009. Dynamique Et Diversité Du Phytoplancton Dans Le Réservoir Marne (Basin Versant De La Seine). Thèse De Doctorat En Biologie Des Populations Et Des Écosystèmes. Université De Savoie, Ecole Doctorale Siseo, 241p
Roth, H., Hoppe-Dominik, B., Muhlenberg, M., Steinhauer-Burkart, B. And Fischer, F. (2004) Distribution And Status Of The Hippopotamids In The Ivory Coast. African Zoology, 39: 211-224.
Salla (M.), (K. P.) Da, (K. S.) Ouffoue & (D.) Traore, 2011.Cyanobactéries Des Rivières Boubo Et Mé Dans Le Sud Côtier De La Côte D'ivoire. *Int. J. Biol. Chem. Sci. 5(4) : 1365- 1373.*
Salla (M.), 2006. Étude Du Phytoplancton Du Campus Universitaire Et Des Retenues D'eau
Salla (M.), Da (K. P.), Komoé (K.) & (K. S.) Ouffoué, 2012. Systematic Study Of The Genus *Closterium* Nitzsch (Chlorophyta) In A Tropical Area In Côte D'ivoire. *Journal Of Applied Biosciences* (*J. Appl. Biosci.*),52: 3652-3659.
Scuda N, Madinda Nf, Akoua-Koffi C, Adjogoua Ev, Wevers D, Hofmann J, Cameron Kn, Leendertz Sa, Couacy-Hymann E, Robbins M, Boesch C, Jarvis Ma, Moens U, Mugisha L, Calvignac-Spencer S, Leendertz Fh, Ehlers B. 2013. Novel Polyomaviruses Of Nonhuman Primates: Genetic And Serological Predictors For The Existence Of Multiple Unknown Polyomaviruses Within The Human Population. Plos Pathog. ; 9(6)
Seu-Anoï (N. M.), 2013. Structuration Spatiale Et Saisonnière Des Peuplements Phytoplanctoniques Et Variabilité Des Facteurs Abiotiques Dans Trois Complexes Lagunaires De Côte D'ivoire (Aby, Ébrié Et Grand- Lahou). Mémoire De Thèse Unique, Université Nangui-Abrogoua, 135 P.
Sindiane Assamala, 2004. E. Contribution À L'étude Virologique Des Souches D'enterovirus Non-Poliovirus Isolées En Côte D'ivoire : Exemple Des Souches Colligées De 1996 À 2004 À L'unité Des Virus Du Système Nerveux De L'institut Pasteur Thèse Ufr Des Sciences Médicales, Abidjan, Côte D'ivoire.
Sodefor (2021) : Inventaire Forestier Et Faunique National, Rapport National, 87p.
Stuart S, Hoffman M, Chanson J, Cox N, Berridge R, Ramani P& Young B. 2008: Threatened Amphibians Of The World. Lynx Editions, Barcelona.
Sumibcay, L., Kadjo, B., Gu, H., Kang, H.J., Lim, B.K., Cook, A.J., Song, J.W. & Yanagihara, R., 2012-Divergent Lineage Of A Novel Hantavirus In The Banana Pipistrelle (*Neoromicia Nanus*) In Côte D'ivoire. Virol. Journal. 9. 34.
Taha R. 2008. La Situation De La Rage Animale En Afrique Occidentale : Cas De La Côte D'ivoire Et Du Bénin. Premières Rencontres Du Bureau Des Experts De La Rage Du Continent Africain (Afroreb) À Grand Bassam Du 10 Au 3 Mars 2008.
Thibaud (J-M) & Tano (Y). 2013. Etat Des Connaissances Sur Les Collemboles De Côte D'ivoire (Afrique De L'ouest) (Collembolla). *Russian Entomological Journal* 22 (2): 91-96.
Thomas Briese, Neil Renwick, Marietjie Venter, Richard G. Jarman, Dhrubaa Ghosh, Sophie Köndgen, Sanjaya K. Shrestha, A. Mette Hoegh, Inmaculada Casas, Edgard Valerie Adjogoua,

Chantal Akoua-Koffi , Khin Saw Myint, David T. Williams, Glenys Chidlow,Ria Van Den Berg, Cristina Calvo, Orienka Koch, Gustavo Palacios, Vishal Kapoor, Joseph Villari, Samuel R. Dominguez, Kathryn V. Holmes, Gerry Harnett, David Smith, John S. Mackenzie, Heinz Ellerbrok, Brunhilde Schweiger, Kristian Schønning, Mandeep S. Chadha, Fabian H. Leendertz, A.C.Mishra, Robert V. Gibbons, Edward C. Holmes, And W. Ian Lipkin. 2008. Global Distribution Of Novel Rhinovirus Genotype Emerging Infectious Diseases • Www.Cdc.Gov/Eid • Vol. 14, No. 6, June 2008.

Tiebre M.-S. 2000.Revue Bibliographique Sur Les Champignons Supérieurs De L'afrique De L'ouest. Projet 9z0533/01 – Prince Bernhard Scholarship, 21 Pages.

Tiebre M.-S. 2001. Ethnomycologie Dans La Région De Sikensi En Côte D'ivoire. Mémoire De D.E.A. Faculté Universitaire Des Sciences Agronomiques De Gembloux, 109 Pages.

Tiembre I, Dagnan S, Douba A *Et Al*. 2010. Surveillance Épidémiologique De La Rage Humaine Dans Un Contexte D'endémie De Rage Canine. Médecine Et Maladies Infectieuses. 2010 ;40(7) :398-403.

Tohe (B), Assemian (N.E), Kouame (N.G), Gourene (G) & Rödel (M.O). *2008* Déterminisme Des Coassements Des Anoures De La Ferme Piscicole Du Parc National Du Banco (Côte D'ivoire). *Sciences & Nature Vol. 5 (1) :* 71 - *79.*

Tondoh E. J. Et Konate S. 2005. Diversité Et Rôles Écologiques Des Vers De Terre En Côte D'ivoire. Bioterre 5 (1) :89-110

Traore, (D.). 1980. Contribution À L'étude Monographique Des Cyperés De Côte D'ivoire. Thèse 3ème Cycle, Faculté Sciences De L'université D'abidjan, Novembre 1980 : 172 P.

Van Regenmortel Mhv, Fauquet Cm, Bishop Dhl, *Et Al.* 2000. Virus Taxonomy : Classification And Nomenclature Of Viruses. Seventh Ictv Report. New York, San Diego: Academic Press, 2000.

Veh Koui A., Bini J-C., Ekaza E., N'guessan A.D., Bakayoko S., And Dosso M. 2009. Détection Par Rt-Pcr Du Génome Du Virus De L'hépatite A Dans Les Crabes Prélevés Dans La Lagune Ebrié D'abidjan (Côte D'ivoire).J. Sci. Pharm. Biol., Vol.10, N°2 - 2009, Pp.71-76

Vellinga E. C. 2002 – New Combinaisons In *Chlorophyllum. Mycotaxon*83: 415-417.

Vellinga E. C. 2003a.*Volvolepiota And Macrolepiota – Macrolepiota Velosa*, A New Species From China. *Mycotaxan*85: 183-186.

Vellinga E. C. 2003b– Type Studies In Agaricaceae – *Chlorophyllum Rachodes* And Allies. Mycotaxon85: 259-270.

Vellinga E. C. 2004. Genera In The Family Agaricaceae: Evidence From Nrits And Nrlsu Sequences. *Mycological Research*108 (4): 345-377.

Verbeken A., Buyck B. 2001. Biodiversity And Ecology Of Tropical Ectomycorrhizal Fungi In Africa. *In*walting, R., Frankland, J.C., Ainsworth, A.M., Isaac S., Robinson R., (Eds.) Tropical Mycology: Macromycetes 1. Cab. International, Wallingfort, Uk, Pp. 11-24.

Vogel, P., Vogel, V., Fumagalli, L., Kadjo, B., Kouadio, R. Y., Dubey S. 2014. Genetic Identity Of The Critically Endangered Wimmer's Shrew *Crocidura Wimmeri.* Biological Journal Of The Linnean Society 111: 224-229.

Wallensteen, P., Eriksson, M. & Strandow, D., 2006. Sanctions For Conflict Prevention And Peace Building. Lessons Learned From Côte D'ivoire And Liberia. Uppsala : Uppsala University.

Wiafe (G.) & (C.L.J.) Frid, 2001. Marine Zooplankton Of West Africa (With Cdrom). Darwin Initiative Report 5, Ref. 162/7/451, 125 P.

Wilson, D.E. And Reeder, D.M. 2007. Mammal Species Of The World. 3rd Edition.

Yao Victor G., M. Tre-Yavo, D. Brahima, K. Albert Minga, K. Emmanuel Koffi. 2012. Dépistage Du Cancer Du Col De L'utérus À Abidjan : Étude Comparative Par Le Test Pap De Deux Populations Féminines 2012 Publié Par Elsevier Masson Sas.

Yapo, L.A., Kouadio, J.D., Bina, F., Kouadio, K.S., Kouadio, K., Helguilé, S., Tahadjo, F.T., Foungnigué, T. 2021. Atlas des pêches et pécheurs artisans d'Afrique de l'Ouest. IRD Editions, 12 : 105-112.

Zouh Bi (Z. F), (A.) Toure, (C. K.) Oka., (M.) Coulibaly & (A.) Fantodji, 2013. Parasites Gastro-Intestinaux De L'aulacode (Thryonomys Swinderianus, Temminck, 1827) Au Sud De La Côte D'ivoire. Revue Méd. Vét., 164(6) : 312-318.

INADES-FORMATION CÔTE D'IVOIRE/RONGEAD : Anacardier, livret de formation, 35p.